

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

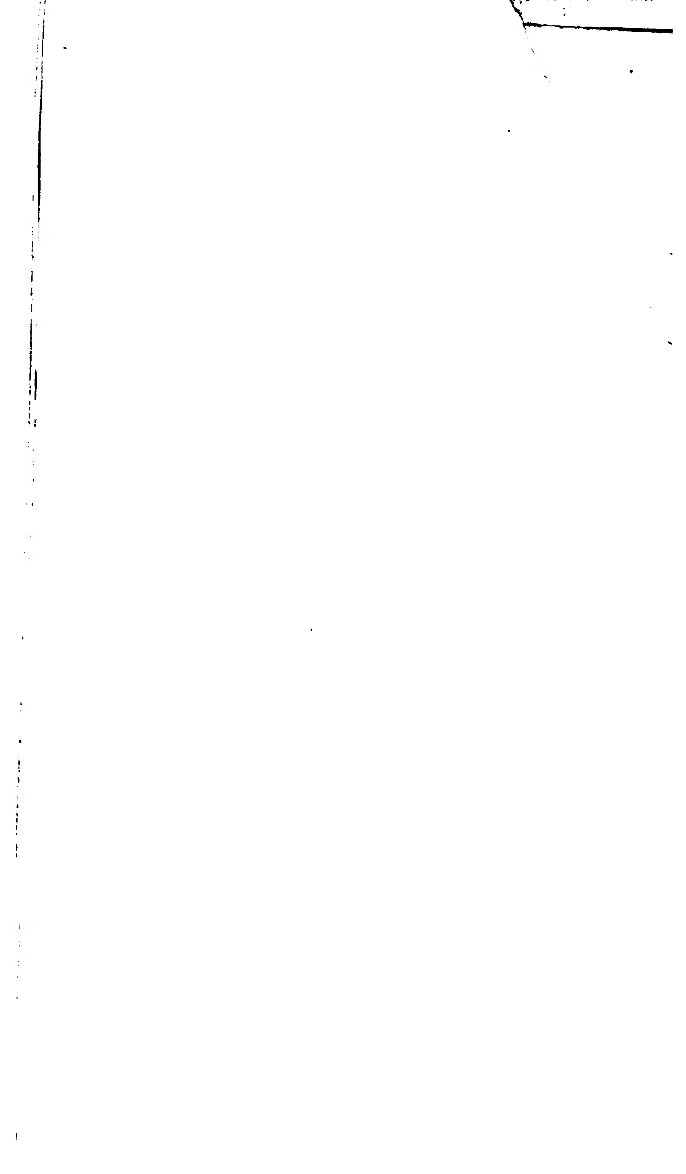
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

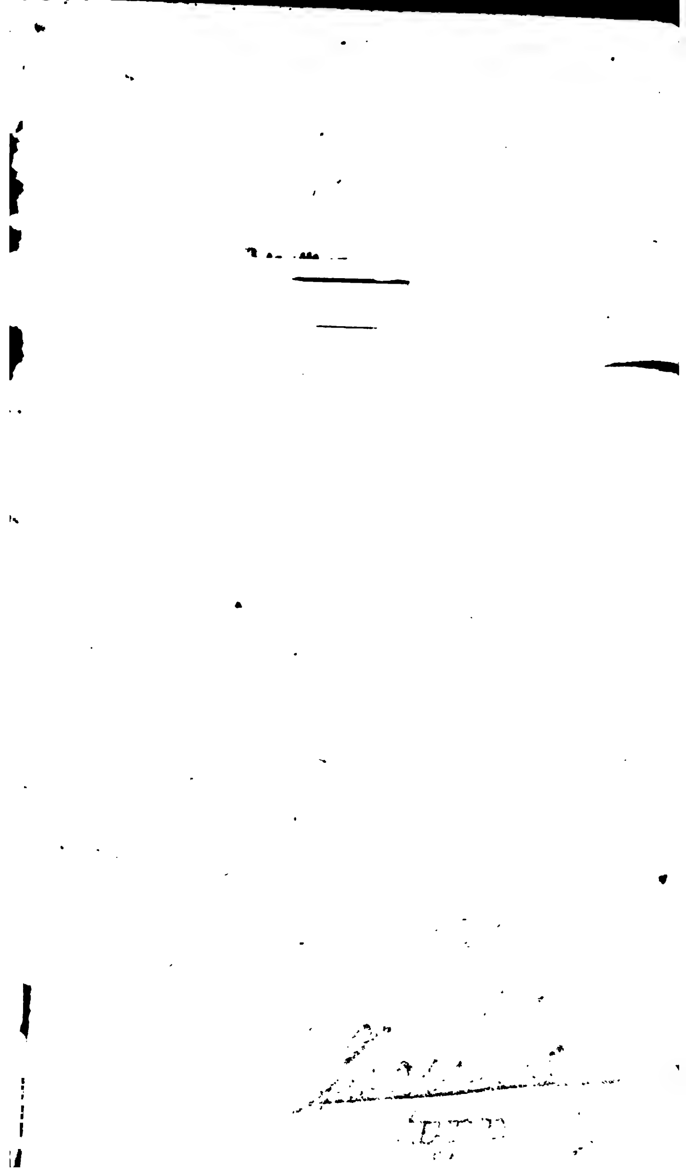
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com


NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07590874 3


801
Rt. Hon.ble George Grenville





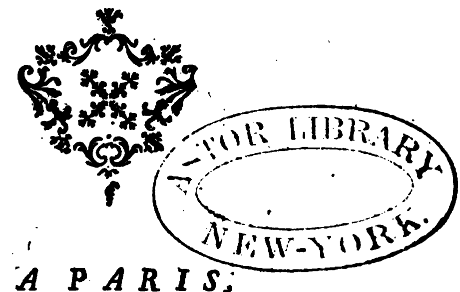
HISTOIRE
DE
FRANÇOIS PREMIER,

TOME CINQUIÉME.

HISTOIRE
DE
FRANÇOIS PREMIER,
ROI DE FRANCE,
DIT LE GRAND ROI ET LE PERE DES LETTRES.

Par M. GAILLARD, *de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.*

TOME CINQUIÉME.

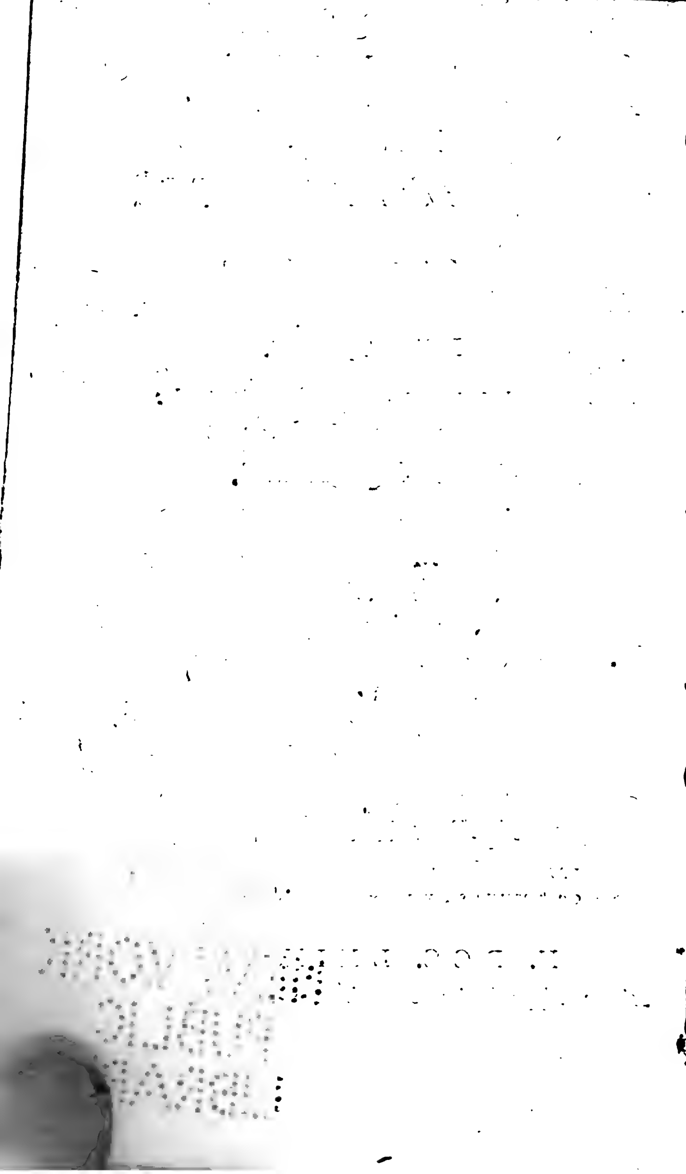

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK.

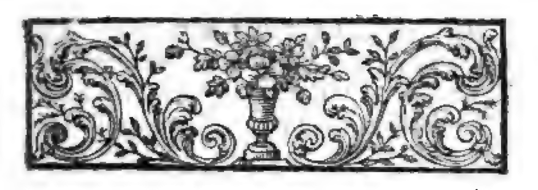
A PARIS,

Chez SAILLANT & NYON, Libraires, rue Saint-Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le Collège.

M. DCC. LXIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.





HISTOIRE DU REGNE DE FRANÇOIS I.

CHAPITRE IX.

Hostilités en Picardie. Siége de Péronne. Suite de la retraite de l'Empereur. Fin de la Campagne de 1536.

MAIS tandis que le Roi se couvroit de gloire au fond de la Provence, Paris, consterné du siége de Péronne, croyoit déjà voir les ennemis à ses portes, terreur assez ordinaire à cette ville, toujours ou trop timide, ou trop confiante. Elle fut rassûrée par son Evêque le Cardinal

1536. Mém. de Du Bellay, liv. 8.

1536. du Bellay, qui commandoit au nom du Roi ; ce Prélat fit travailler aux fortifications, non qu'il crût possible ni nécessaire de mettre cette Capitale en état de défense, mais pour en imposer aux ennemis par ces travaux. Il rendit aussi à Paris le service de le fournir abondamment de vivres, précaution qui contribua beaucoup à dissiper les inquiétudes des habitans, principalement fondées sur le défaut d'approvisionnement, car les glaces de l'hiver, ensuite la sécheresse de l'été avoient deux fois interrompu la navigation de la Seine. Mais pour écarter plus efficacement le danger, le Cardinal engagea Paris à secourir Péronne, à soudoyer dix mille hommes pour la défense de cette Place, à y faire porter des munitions de guerre.

D'un autre côté, le Duc de Vendôme en Picardie, le Duc de Guise en Champagne, rassembloient toutes leurs forces pour empêcher Péronne de tomber entre les mains des ennemis. Le Maréchal de Fleuranges s'é-

toit enfermé dans cette Place. La barriére de la Somme une fois forcée, la Picardie & l'Isle de France devenoient la proie du vainqueur. On sentoit la nécessité de l'arrêter à cette barriére ; il sentoit la nécessité de la franchir. Tout annonçoit une attaque vigoureuse, & une vigoureuse défense. Mais lorsque le Comte de Nassau avoit commencé à menacer cette Place, elle étoit tellement dépourvue de tout, que les habitans avoient voulu l'abandonner. Ce fut d'Estourmel, Gentilhomme voisin de Péronne, qui les détermina par son exemple & ses secours, à la résistance ; il vint s'enfermer dans la Place avec sa femme & ses enfans, il y fit transporter tout ce qu'il avoit de grains & de vivres, il engagea tous les Gentilshommes de son voisinage à en faire autant, ils employérent comme lui tout ce qu'ils avoient d'argent à défendre cette Place importante. Une Charge de Maître-d'Hôtel, & d'autres avantages considéra-

1536.

1536.

bles, payérent dignement les services de d'Estourmel.

Belcar. liv. 21. n. 59.

Le Comte de Nassau, avant d'assiéger Péronne, crut devoir s'emparer du Château de Cléry, situé à deux lieues de cette Place, sur la Somme. Le Maréchal de Fleuranges qui commandoit dans Péronne, voyant l'ennemi s'approcher, commença par bruler ses fauxbourgs; de Cléry on appercevoit les flammes, le Comte de Nassau profita de la circonstance pour persuader aux défenseurs de ce Château que Péronne venoit d'être prise d'emblée, qu'elle essuyoit en ce moment les horreurs du pillage & de l'incendie, que le Château de Cléry auroit le même sort, s'il résistoit davantage. La garnison intimidée se rendit, & ne fut désabusée qu'après la capitulation.

Une autre circonstance favorisa encore le Comte de Nassau dans le siége de Péronne. Cette Place tiroit sa principale défense des marais dont



elle étoit environnée. Un Meunier, né sujet de l'Empereur, & qui s'étoit établi à Péronne, crut devoir plus à sa patrie naturelle qu'à sa patrie adoptive, il se rendit au Camp des ennemis, il fit voir au Comte de Nassau qu'il pouvoit dessécher ces marais & détourner les eaux par le moyen de certaines tranchées; par-là les moulins à eau devinrent inutiles, les habitans furent obligés de construire des moulins à bras, & pour entretenir l'humidité de leurs marais, ils y firent couler les eaux d'une fontaine qui étoit dans leur Villes. Ces ressources étoient foibles, cependant ni le bonheur, ni l'adresse du Comte de Nassau, ni tous les efforts d'une armée nombreuse, ni l'action continuelle d'une artillerie puissante & bien servie, ni le jeu terrible des mines qui emporta le Comte de Dammartin (1); ni quatre assauts, dans l'un desquels périt le

1536.

Id. ibid. n. 60.

(1) Ce Comte de Dammartin étoit de la Maison de Boulainvilliers.

1536. Commandeur d'Estrepagny (1), & dans chacun desquels les ennemis revinrent plusieurs fois à la charge, ne purent réduire Péronne.

Dans l'intervalle d'un de ces assauts à un autre, le Maréchal de Fleuranges manquoit de poudre. Le Duc de Vendôme & le Duc de Guise étoient à Ham avec trop peu de troupes pour livrer bataille au Comte de Nassau, mais ils épioient l'occasion de faire entrer des secours dans la Place. Le Maréchal de Fleuranges envoya un soldat déterminé leur demander de la poudre; comme toutes les portes étoient obsédées par les ennemis, il fallut le descendre avec une corde par-dessus les murs au milieu des marais, il poursuivit sa route à travers ces marais même, & arriva heureusement jusqu'à Ham. Le Duc de Guise se chargea de faire entrer dans la Ville, pendant la nuit, les secours que Fleuranges demandoit; il

(1) De la Maison d'Humiéres.

choisit quatre-cens Arquebusiers parmi les plus braves, il leur fit prendre à chacun un sac de poudre de dix livres, & les escorta lui-même avec deux cens chevaux jusqu'au bord des marais de Péronne. Tandis qu'ils traversoient le marais, le Duc de Guise, pour attirer d'un autre côté l'attention des ennemis, tourna autour du Camp Impérial, sonnant partout l'allarme. Pour faire plus de bruit, il avoit mené avec lui tous les Trompettes de l'Armée qui étoit à Ham. Les ennemis persuadés qu'on alloit leur livrer bataille, & que toutes les Troupes rassemblées à Ham étoient-là, coururent tous à leurs postes; le Comte de Nassau & le Comte de Rœux son Collégue, donnérent les ordres pour le combat. Cependant les Arquebusiers, guidés par le soldat, passoient le marais, arrivoient au fossé, étoient tirés les uns après les autres dans la Ville par des cordes; ce ne fut qu'au point du jour que les ennemis apperçurent les derniers qui entroient. Le Duc de

1536.

1536. Guiſe de ſon côté faiſoit ſa retraite en bon ordre.

Le lendemain le Comte de Naſſau envoya ſommer le Maréchal de Fleuranges de ſe rendre, ſous promeſſe de la vie ſauve pour la garniſon, mais ſous la condition d'un pillage de trois jours ; ſur le refus de Fleuranges, la Ville devoit être réduite en cendres, & la garniſon paſſée au fil de l'épée. Fleuranges répondit à Naſſau : » Votre propoſition auroit » déjà été indécente avant que j'euſſe » reçu quatre mille livres de poudre » dont j'avois beſoin, & quatre cens » Arquebuſiers dont je pouvois me » paſſer. »

C'étoit dans ces circonſtances que Longueval, dépêché vers le Roi par le Maréchal de Fleuranges, étoit arrivé au Camp d'Avignon, il avoit trouvé le Roi diſpoſé à pourſuivre l'Empereur juſqu'au fond de l'Italie. Son récit avoit fait changer cette réſolution. Le Roi jugea plus digne de ſa gloire, plus digne de ſon amour pour ſes ſujets d'aller ſecourir ſes

Etats, & rassûrer sa Capitale. Il fit d'abord prendre la route de Péronne 1536.
à une grande partie de sa Gendarmerie, & à dix mille hommes d'Infanterie qu'il alloit suivre de près lui-même, lorsqu'il apprit que le siége de Péronne venoit d'être levé, au moment où l'ennemi sembloit avoir tout préparé pour un cinquiéme assaut.

Le Maréchal de Fleuranges ne jouit pas long-tems de la gloire qu'il avoit acquise par la défense de Péronne. A peine étoit-il retourné auprès du Roi, à peine en avoit-il reçu l'accueil dû à sa valeur & à sa bonne conduite, qu'il apprit la mort du fa- 1536.
meux Robert de La Mark son pere. Il prit aussi-tôt la poste pour Sedan, mais il fut arrêté à Longjumeau par une fiévre maligne dont il mourut. La France perdit à la fois dans le 1537.
pere un Allié utile, dont les services avoient presque effacé le tort irréparable qu'il avoit fait à François I., lors de la concurrence à l'Empire, & dans le fils un de ses plus fi-

dèles sujets, un de ses plus braves 1536. Officiers, &, ce qui est toujours bien plus rare, un très-habile Capitaine. S'il eût vécu, s'il eût commandé en Chef, il sembloit fait pour égaler la gloire des Bourbon & des Montmorenci. Il se servoit de sa plume comme de son épée. Ses Mémoires respirent la naïveté libre & hardie d'un Chevalier du tems de François I.

La saison qui s'avançoit ne permettoit plus d'entreprise importante. L'Empereur avoit trop d'avance pour qu'on pût encore l'atteindre; ce délai qui avoit favorisé sa fuite, étoit le seul fruit qu'il eût tiré du siége de Péronne. Langei qui l'avoit poursuivi jusqu'à Nice, fit assûrer le Roi qu'on ne devoit pas craindre qu'il prît envie à l'Empereur de revenir traverser ce désert où son armée avoit péri, & où une plus nombreuse ne périroit que mieux. L'Empereur, dans cette retraite, avoit souvent passé des jours entiers sans manger. Les chevaux manquoient absolu-

ment de fourage, ils n'avoient, 1536.
pour se nourrir, que l'herbe qu'ils trouvoient sur leur route, & dont ils pouvoient à peine faire usage, harcelés perpétuellement par la Cavalerie-Légère de Langei & par les paysans montagnards On apprit ensuite que l'Empereur, après avoir ramené son Armée en Italie, s'étoit embarqué pour l'Espagne, où il étoit arrivé après une navigation orageuse qui lui avoit coûté six galères & deux gros navires, dont l'un portoit son Buffet, l'autre son Ecurie. Les Plaisans dirent *qu'il étoit allé enterrer en Espagne son honneur mort en France*. Voilà les bons mots du tems.

Guichenon, hist. de la Mais. de Sav.

Le Duc de Savoye avoit accompagné l'Empereur dans ce fatal voyage, qui sembloit principalement entrepris pour sa vengance. Il osa lui conseiller de laisser en Provence un monument horrible de son passage, en livrant aux flammes la Capitale; mais l'Empereur sentit ce qu'une vengeance exercée sur des 1536.

1536.

Mém. de Du Bellay liv. 8.

murs, auroit de bas & de ridicule. Le Duc obtint pourtant la permiſſion de mettre le feu au Palais où s'aſſembloient le Parlement & la Chambre des Comptes. Son deſſein étoit, dit-on, de faire diſparoître à jamais les titres qui prouvoient qu'une grande partie du Piémont avoit autrefois relevé des Comtes de Provence. On aſſûre qu'il voulut être témoin de l'incendie, & qu'il ne ſe retira qu'après avoir vû tout conſumé. Mais cette lâcheté du Duc de Savoye ne fit que tourner à la gloire de Montmorenci & à celle du Roi. Le Maréchal avoit pourvu à tout. Lorſqu'il avoit été décidé qu'Aix ſeroit abandonné, il avoit fait tranſporter ces papiers dans ſon Château des Baulx, & le Roi fit réparer à ſes dépens le dommage cauſé par l'incendie. Le reſte de ſon ſéjour dans cette province, fut rempli par le ſoin de ſoulager les malheureux que la guerre avoit faits, & de les préſerver pour l'avenir de pareilles calamités, en aſſûrant la

frontière, en faisant fortifier les principales Places, tant de la Provence que du Languedoc, occupations plus utiles & plus estimables que tous les exploits qu'il eût pû faire en Italie. Il se contenta d'envoyer dans cette contrée le Comte de Saint-Pol avec la troupe des Lansquenets, soutenue de quelque Cavalerie, pour refaire une conquête facile, qui lui avoit échappé pendant l'expédition de Provence, c'étoit la Tarentaise qui s'étoit remise sous l'obéïssance du Duc de Savoye; elle en fut arrachée de nouveau, & punie par les ravages des Lansquenets de son infidélité envers la France, qui n'étoit au fond qu'un acte de fidélité légitime envers son véritable Souverain. 1536.

L'Empereur n'avoit pas été plus heureux sur la mer. Les François n'avoient presque point encore de Marine Royale, mais les habitans des côtes profitoient plus ou moins des avantages de leur situation pour armer en course pendant la guerre.

1536. Des Armateurs de Normandie attaquérent une flotte Espagnole qui revenoit du Pérou (1), richement chargée, & firent un butin de plus de deux cens mille écus.

Le Roi, après tous ces succès, retourna d'abord à Lyon, ensuite à Paris; & cependant la guerre continua toujours tant en Picardie qu'en Piémont, malgré l'hiver & l'absence de l'Empereur & du Roi, mais ce fut sans produire d'événemens considérables.

Cette campagne de 1536. fut une des plus glorieuses à la Nation Françoise, parce qu'elle s'y montra aussi bonne pour la défense que pour l'attaque, & qu'elle triompha par la constance, par la patience, vertus qu'on croyoit peu à son usage.

Un des premiers soins du Roi, après son retour à Paris, fut d'écrire aux principales Puissances de l'Eu-

(1) Cette contrée de l'Amérique avoit été conquise par les Espagnols en 1525.

rope, pour les inſtruire de ſa con- 1536.
duite, de ſes ſuccès, & pour les aſ-
ſûrer que la paix n'en étoit pas moins
l'objet de ſes vœux, il offroit tou-
jours de prendre les Electeurs & les
Princes de l'Empire pour arbitres de
ſes droits ſur le Milanès.



CHAPITRE X.

Campagne de 1537. en Picardie & en Artois.

1537. *Pâques le 1. Avril.*

Mém. de Du Bellay, liv. 8.

AVANT de commencer sa campagne de 1537., on voulut donner au peuple un spectacle qui pût redoubler sa colère contre l'ennemi, en lui en étalant tous les motifs (1). Le Roi vint tenir son Lit de Justice au Parlement. L'Avocat du Roi, Cappel, dont les talens oratoires nous paroissent médiocres (2), même pour le tems, fit une longue ha-

(1) C'étoit une belle occasion d'accuser l'Empereur de l'empoisonnement du Dauphin, si on l'en avoit cru coupable.

(2) Quoi qu'en dise Ribier, Lettres & Mémoires d'Etat, Tome 1. à l'année 1537.

Jacques Cappel, Avocat du Roi au Parlement, étoit fils de Denys Cappel, Procureur au Châtelet. Sa mère se nommoit Ioland Bailly. Telle avoit été sa fécondité, & celle de sa race, qu'elle avoit vû ou pû voir jusqu'à deux cens quatre-vingt-quinze enfans issus d'elle. Elle avoit eu plusieurs maris,

1537.

rangue (qu'on trouva belle alors) dans laquelle il prétendit, que malgré les Traités de Madrid & de Cambray, par lesquels François I. avoit renoncé à la Suzeraineté de la Flandre, de l'Artois & du Charolois (1), possédés par Charles-Quint, cette Suzeraineté n'avoit pû cesser, attendu l'inaliénabilité des droits de la Couronne; que d'ailleurs ces Traités ayant été violés par l'Empereur qui avoit commencé la guerre, étoient censés annullés; que l'Empereur étoit donc vassal du Roi; que ce vassal s'étoit rendu coupable de félonie par sa révolte contre son Suzerain; qu'il avoit encouru la commise; en conséquence Cappel demanda la réunion des trois Comtés à la Couronne. On juge bien que ses

Sleidan, Commentar. l. 10.

(1) Le Comté de Charolois étoit dans un cas particulier. Par l'article 21. du Traité de Cambray, l'Archiducheſſe Marguerite d'Autriche, tante de Charles V. devoit le poſſéder en toute Souveraineté, après elle l'Empereur devoit le poſſéder auſſi en toute Souveraineté, & après sa mort il devoit être réuni à la Couronne de France.

conclusions lui furent adjugées.
1537. L'Empereur, cité à son de trompe sur la frontière, n'ayant point comparu, la réunion fut ordonnée.

Toutes ces formalités nécessaires sans doute dans le cours ordinaire de la Justice entre particuliers, semblent presque ridicules de Souverain à Souverain, c'est peut-être que la Justice ayant pour objet éternel la vérité, ne devroit jamais dégénérer en jeux & en fictions; c'est que cette même Justice devant être assûrée de l'exécution de ses oracles, & tirer sa force, non d'événemens incertains, mais de la nature invariable des choses, semble ne pouvoir s'éxercer d'égal à égal, mais du supérieur à l'inférieur; c'est que toutes ces petites distinctions de suzerain & de vassal disparoissent devant la Majesté Royale, qui égale tout entre Souverains; c'est qu'en dépit de tout droit féodal, on croit sentir qu'un Roi ne peut guéres être Juge d'un Roi son ennemi & sa partie; c'est qu'il est d'un dangereux exemple de

paroître juger celui qu'on a bien résolu de condamner ; c'est qu'enfin la confiscation de grandes Provinces sur un puissant ennemi ne peut être l'effet d'un Arrêt, mais des succès à la guerre, & des Traités de paix. 1537.

Il est vrai que les Rois Philippe-Auguste, Philippe-le-Bel, Charles V., ont fait citer ainsi à la Cour des Pairs les Rois d'Angleterre leurs vassaux, & qu'ils ont confisqué sur eux les Provinces Françoises par les formalités de la Justice avant de les conquérir par les armes ; mais c'étoit dans un tems où l'esprit féodal, si long-tems cher & fatal à la Nation, étoit encore dans sa vigueur, & cet usage que l'événement seul avoit peut-être empêché d'être ridicule, ne méritoit guères d'être renouvellé, parce qu'encore un coup la première régle en matiére de Jurisdiction, est de ne point porter de Loi, de ne point rendre de Jugement dont l'éxécution ne soit assurée. Le vice radical de ces jugemens entre Souverains, c'est qu'il faudroit, pour l'hon-

1537. neur de la suzeraineté, qu'ils fussent exécutés avant d'être rendus ; il faudroit, pour échapper au ridicule, que le Suzerain commençât par mettre les terres dans sa main, & qu'ensuite il les déclarât réunies. Mais alors où seroit l'équité ? Quel droit le Suzerain auroit-il d'envahir ces terres, avant que le vassal eût été jugé coupable & félon ?

Quoi qu'il en soit, le Roi s'occupa sérieusement du soin de faire exécuter l'Arrêt qu'il avoit fait rendre (1) contre l'Empereur ; il alla commander lui-même une nombreuse armée du côté de l'Artois, où fut cette année, ainsi qu'en Piémont, le fort de la guerre, & où les Impériaux avoient à leur tête le Comte de Rœux, & à la place du Comte de Nassau (2) le Comte de Bure. François I. avoit sous ses ordres le Maréchal de Montmorenci, toujours

(1) Le Roi avoit déjà fait rendre un pareil Arrêt en 1522.

(2) Le Comte de Nassau mourut le 14. Septembre de l'année suivante.

honoré d'une confiance sans bornes, parce qu'il saisissoit les intentions du Roi en Courtisan, & qu'il les exécutoit en Général. 1537.

Tout l'hiver s'étoit passé en escarmouches & en combats de détachemens ; à l'arrivée du Roi les grandes entreprises commencérent. Celle que les Impériaux firent sur Thérouenne, manqua par la promptitude avec laquelle d'Annebaut & du Biéz ravitaillérent cette Place. Les François prirent le Château d'Auchy qui ne fit aucune résistance, & la Ville de Hesdin, vaillamment défendue par le vieux Capitaine Samson, qui ne se rendit qu'après que l'impatiente valeur de la Noblesse Françoise, eut livré, sans en attendre l'ordre, une espéce d'assaut très-meurtrier, où périrent entr'autres braves Gentilshommes, le Comte de Sancerre (1), & deux fréres de la Maison d'Har-

Mém. de Du Bellay liv. 8. Belcar. liv. 22. n. 3. Sleidan, Commentar. liv. 10.

(1) Fils du Comte de Sancerre, tué à la bataille de Marignan.

court. Cet assaut ne réussit pas, mais
1537. il en fit craindre un plus régulier,
qui devoit se livrer le lendemain,
& la Place se rendit sans l'attendre.
Dans l'intervalle de l'assaut à la capitulation, le Roi affligé des pertes de sa téméraire Noblesse, & pénétré de la nécessité d'établir une discipline plus exacte, fit défense, sous peine de la vie, de marcher désormais à quelque expédition que ce fût, sans être commandé. Quelle valeur que celle qu'il falloit réprimer par de pareilles loix!

Le Roi établit son Camp à Pernes, & d'Annebaut fut détaché pour s'emparer de Saint-Pol. Un autre détachement prit Lillers, où l'on fut fort étonné de ne trouver ni garnison, ni habitans, mais seulement quelques Religieuses par qui on apprit qu'aux approches de l'Armée Françoise tout avoit fui vers S. Venant & Marville. On jugea que S. Venant étoit nécessaire pour assûrer, avec Lillers, le Camp de Pernes du côté des ennemis, le Maréchal de Montmorenci

voulut en former le siége. L'entreprise étoit délicate. La Place défendue par sa situation, par de puissantes fortifications, & par une garnison considérable, étoit même devenue presque inaccessible au moyen des écluses qu'on avoit lâchées ; on n'y pouvoit arriver que par une chaussée assez étroite, au bout de laquelle on trouvoit un fossé profond sur lequel tonnoit une artillerie formidable. Le hazard, ou plutôt l'excès de la valeur Françoise, fit ce qu'on n'auroit pas même cru possible. Le Maréchal avoit avec lui huit mille hommes, dont quatre mille Lansquenets sous la conduite du Comte de Furstemberg, & quatre mille François. Les Lansquenets furent d'abord repoussés ; les François (c'étoient les Normands commandés par Baqueville, & les Picards par la Lande) se précipitérent dans ce fossé, forcérent tous les retranchemens, en chassérent les Impériaux, & les poursuivirent jusques dans la Ville avec tant de vigueur, que ceux-ci 1537.

1537. ne purent pas même s'arrêter à l'entrée d'un pont fermé par de fortes barriéres, où se trouvoient pour les soutenir un gros corps d'Arquebusiers, & un moulin dont toutes les embrasures étoient garnies d'artillerie. La crainte fut plus forte que toutes les ressources, & que toutes les barriéres ; elle gagna bientôt le corps d'Arquebusiers, qui fut entraîné par les fuyards, & les François vainqueurs entrérent pêle-mêle avec les vaincus dans la Ville, qui par ce moyen fut prise d'emblée. Presque tout fut passé au fil de l'épée, le saccagement fut horrible; les Lansquenets sur-tout n'épargnérent rien, les femmes même éprouvérent leur fureur, on mit le feu en plusieurs endroits.

Deux jours après, les Impériaux reprirent cette Place, aidés sans doute par les restes des habitans que les violences de l'Armée Françoise avoient révoltés. Ils travaillérent à la fortifier. A cette nouvelle Martin du Bellay fut envoyé avec mille hommes

mes d'Infanterie & quelque Cavalerie-Légère pour reconnoître de nouveau S. Venant, & le reprendre, s'il étoit possible. A son arrivée les travailleurs s'enfuirent, ayant seulement pris la précaution de rompre un pont par lequel seul on pouvoit venir jusqu'à eux; la garnison s'enfuit aussi vers Marville, & la Mothe aux Bois. S. Venant resta aux François, mais comme il étoit tout ouvert & tout détruit, ni les François ne pouvoient le garder à la vûe des Impériaux postés à Marville, ni les Impériaux à la vûe des François établis au camp de Pernes. Il ne pouvoit désormais être utile à ceux qui le posséderoient, qu'autant qu'ils auroient la facilité de le fortifier, & personne ne l'avoit. Du Bellay prit donc le parti de se retirer à Lillers. Sa présence dans ces cantons ne fut pas inutile. Les Impériaux ayant appris qu'un convoi considérable de farine étoit parti de Lillers pour le camp de Pernes, un détachement de quinze cens hom-

1537.

Mém. de Du Bellay, l. 8.

mes d'Infanterie de la garnison de
1537. Béthune, se mit en embuscade sur la route, tandis que trois cens chevaux s'étendant du côté de Lillers, cherchoient à enfermer ce convoi entr'eux & l'embuscade. Ce fut ce gros de Cavalerie qui enleva le convoi, il l'enleva près de Lillers, & on y entendit le bruit qui se fit dans cette expédition. Du Bellay se mit en campagne à la tête de cent Chevaux-Légers; bientôt il apperçut la Cavalerie ennemie qui faisoit marcher le convoi devant elle. A cette vûe il ne prit conseil que de son courage, & oubliant la supériorité des ennemis, il les charge avec tant de vigueur qu'il les met en fuite, & les poursuit jusqu'à l'endroit où l'Infanterie étoit en embuscade. Heureusement pour lui, l'Infanterie Impériale voyant la déroute des trois cens Cavaliers, sonna l'allarme. Du Bellay, averti par-là du danger où il s'exposoit, reprit la route de Lillers, ramenant son convoi, du butin & des prisonniers.

La ſituation du poſte de S. Pol, dont Annebaut s'étoit rendu maître, avoit attiré toute l'attention du Roi & de l'Armée Françoiſe. Cette Place au Nord, donnoit la main à Thérouenne, au Levant à Béthune, Lens & Arras, au Midi à Dourlens au Couchant à Heſdin & à Montreuil. De ces Places, les unes, comme Béthune, Lens & Arras, étoient aux Impériaux, S. Pol mettoit à portée de les attaquer; les autres, ſavoir, Thérouenne, Montreuil, Heſdin & Dourlens, étoient aux François, S. Pol mettoit à portée de les défendre, mais il falloit mettre cette Place même en état de défenſe, c'eſt ce que la plûpart des Officiers jugeoient impoſſible. Un Ingénieur Italien, nommé Antoine Caſtello, perſuada au Roi (1) qu'en un mois & demi il feroit de S. Pol la plus forte Place de l'Europe; ce fut pour couvrir cette Place, & mettre les travaux en ſû-

1537.

Belcar. liv. 22. n. 5.

Mém. de Du Bellay, liv. 8.

(1) Beaucaire accuſe cet Ingénieur d'imprudence & de témérité.

1537. reté, que le Roi établit son camp à Pernes ; mais ces travaux ayant duré plus long-temps que Castello n'avoit dit, le Roi s'ennuya, soit que l'inaction à laquelle il se condamnoit dans ce camp lui devînt insupportable, soit que l'Artois où l'on ne faisoit qu'une guerre de siéges, & où le Roi n'avoit en tête ni l'Empereur, ni aucun Général illustre, ne lui parût pas un théâtre digne de son courage, soit que le Piémont où les affaires Françoises languissoient depuis son absence, le rappellât (1) d'autant plus fortement, qu'en repassant par Paris, il reverroit la Duchesse d'Etampes, il est certain que le Roi quitta trop tôt son camp de Pernes, & que les affaires de l'Artois en souffrirent. Les fortifications de S. Pol n'étoient point achevées, mais on crut que ce qui en restoit à faire ne demandoit point que le

(1) En effet, il y fit passer alors une partie de ses troupes d'Artois, & peu de tems après il y passa lui-même.

camp de Pernes subsistât ; on crut qu'une forte garnison, bien approvisionnée, suppléeroit ce qui manquoit encore aux fortifications, on mit dans S. Pol une partie de l'Armée, on en fit partir une autre pour le Piémont, & le Roi reprit la route de Paris. 1537.

Pendant cinq ou six jours qu'il passa aux environs d'Aubigny dans le voisinage d'Arras, en attendant des nouvelles des fortifications de S. Pol, le Comte de Furstemberg, qui commandoit les Lansquenets de l'Armée Françoise, tenta d'y attirer les Lansquenets de l'Armée Impériale, qui étoient en garnison à Arras ; (on a déjà eu plus d'une occasion d'observer que les Lansquenets, comme les Suisses, vendant leurs services à qui vouloit les payer, & se partageant entre les Puissances ennemies au gré de leur intérêt ou de leurs affections, se trouvoient quelquefois dans deux Armées opposées l'une à l'autre) on savoit que les Lansquenets n'étant point payés, se

1537. croyoient libres de tout engagement; on imagina qu'en feignant de tenter le siége d'Arras, il pourroit arriver que les Lansquenets Impériaux fussent commandés pour une sortie, qu'alors leurs compatriotes pourroient les gagner en leur promettant un payement exact dans le service de France, & en attestant leur propre expérience. Des correspondances secrettes avoient déjà paru disposer les Lansquenets Impériaux à ce qu'on attendoit d'eux. Furstemberg avec ses Allemands, d'Annebaut avec la Cavalerie-Légère, se présentérent devant Arras, les Lansquenets Impériaux parurent desirer d'être envoyés contr'eux, mais le fils du Comte de Bure, Distain, qui commandoit dans la Place, soupçonnant peut-être leur dessein, répondit qu'il n'étoit pas juste de recevoir d'eux des services qu'on ne leur payoit pas, qu'il étoit touché de leur zéle, qu'il se privoit à regret de leur valeur, mais qu'il ne se croiroit en droit de l'employer que quand l'Empereur auroit rempli

ses engagemens à leur égard; ce qui, selon Distain, devoit arriver incessamment. Cette prudente conduite du jeune Distain fit échouer le projet de Furstemberg; celui-ci mit ses Lansquenets dans Dourlens, & le Roi continua de s'éloigner. 1537.

Cependant les fortifications de S. Pol n'étoient point achevées, les Impériaux, résolus de les troubler, rassembloient leurs forces, & s'avançoient vers S. Pol. Le Comte de Bure déliberoit pourtant encore, si avant de marcher contre S. Pol, il ne tenteroit pas d'enlever les Lansquenets de Furstemberg logés à Dourlens & aux environs; c'eût été une heureuse représaille de la tentative malheureuse de Furstemberg sur les Lansquenets d'Arras, mais une circonstance le détermina pour S. Pol. Les Impériaux avoient arrêté entre Dourlens & S Pol un courier dépêché au Maréchal de Montmorenci (1). Ce

(1) Le Maréchal avoit repris avec le Roi la route de Paris.

1537. courier étoit envoyé par Francisque, un des principaux Directeurs des fortifications de S. Pol, sous Castello ; Francisque rendant compte au Maréchal de l'état de ces fortifications, lui mandoit que si les Impériaux venoient attaquer la Place sans délai, elle ne pouvoit manquer d'être prise, mais que s'ils tardoient seulement encore vingt jours, il n'y auroit plus d'armée capable de la réduire. L'avis étoit trop bon pour qu'on n'en profitât point, le Comte de Bure précipita sa marche vers S. Pol. Villebon, ce Capitaine d'une valeur si éprouvée, commandoit dans la ville, & la Paletiére dans le Château. Ils répondirent avec la plus grande fierté à la sommation qui leur fut faite de se rendre, ils autorisérent même les sarcasmes de quelques soldats qui dirent au Trompette : *Commencez par prendre Péronne, & vous viendrez après, nous faire vos propositions.* C'étoit s'engager à la plus constante défense, & ils remplirent cet engagement. Le Roi de son cô-

Belcar. liv. 22. n. 6. Sleidan, Commentar. liv. 11.

ré, apprenant que S. Pol étoit attaqué, voulut réparer la faute qu'il avoit faite d'abandonner trop tôt le camp de Pernes, il voulut revenir sur ses pas pour le secourir ; il fit prendre les devans au Dauphin & au Maréchal de Montmorenci ; mais ce secours ne put arriver assez tôt, l'ardeur des Chefs, la valeur des soldats, l'activité des travailleurs, rien ne put résister à l'artillerie des Impériaux, qui tirèrent en un jour près de dix-huit cens coups de canon ; ils firent une bréche large de près de quatre cens pas, & livrérent l'assaut avec des forces trop supérieures pour qu'on pût en soutenir le choc. On fait monter le nombre des morts, dans cet assaut, à plus de quatre mille cinq cens. La grande perte fut du côté des François. Villebon fut fait prisonnier, ainsi que plusieurs autres Capitaines distingués ; Laubies, son neveu & son Lieutenant, S. Martin, Guidon de sa Compagnie, furent tués avec une foule d'autres braves Gentilshommes ; Martin du Bellay vit 1537.

1537. ſa Compagnie taillée en piéces, il fut lui-même accablé ſous un monceau de morts, où il eût expiré, ſans un Capitaine Allemand qui le ſauva & le fit priſonnier. Au plus fort de ſon danger, Moyencourt étant accouru du Château à ſon ſecours avec Yve ſon frere, tous deux furent tués; la Paletiere qui commandoit dans le Château, y fut forcé, fait priſonnier, & mourut miſérablement par la même avanture qui avoit fait périr (1) le Maréchal de Chabannes à la bataille de Pavie. Les vainqueurs ſe diſputant l'honneur de ſa priſe, & ne pouvant s'accorder, le maſſacrèrent; les Allemands vouloient traiter de même du Bellay, il ſe vit deux fois au moment d'être tué de ſang-froid; ce fut le ſage Diſtain qui l'arracha au fer de ces barbares, & qui lui ſauva la vie, en le conduiſant lui-même à la tente du Comte de Bure ſon pere.

(1) Voir le chap. 9. du liv. 2.

Du Bellay qui rapporte tous ces faits, rapporte aussi des traits singuliers de la frayeur dont quelques François furent saisis, quand ils virent que les ennemis commençoient à parvenir jusqu'aux remparts; un Enseigne cherchant à se sauver, au lieu de pénétrer dans la Ville, sortit par une canonnière, sans savoir ce qu'il faisoit, se précipita au milieu des ennemis qu'il vouloit fuir, & ne se reconnut (1) qu'au moment où ils le massacrérent, passant presque sans s'en appercevoir de ce délire à la mort. Le même Martin du Bellay prétend qu'il vit un Gentilhomme tomber mort de peur à côté de lui, qu'il le fit visiter, & qu'il s'assura qu'en effet il n'avoit reçu aucune blessure.

1537. Mém. de Du Bellay liv. 4.

Les Lansquenets Impériaux vengérent sur les malheureux habitans

(1) Ce trait ressemble à un autre trait que rapporte aussi du Bellay, & que nous avons rapporté d'après lui sur la peur d'un Porte-Enseigne Romain, lorsqu'il vit arriver le Connétable de Bourbon. Voir le chap. 12. du liv. 2.

1537. de S, Pol les cruautés que les Lansquenets François avoient exercées sur les habitans de S. Venant : ni rang, ni séxe, ni âge ne fut épargné, c'étoit l'usage des Lansquenets.

Tel fut l'effet de la précipitation avec laquelle le Roi avoit quitté son camp de Pernes, sans attendre que les fortifications de S. Pol fussent achevées, il n'eut point d'établissement solide dans l'Artois; tout le sang versé à S. Pol & à S. Venant fut perdu.

Les Impériaux ne crurent pas plus pouvoir garder S. Pol, que les François n'avoient cru pouvoir garder S. Venant; ils mirent le feu à la Ville, rasérent le Château, & marchérent à de nouvelles conquêtes. Ils prirent Montreuil dont le Gouverneur manquant de munitions, se voyant exposé, presque sans défense, à un feu terrible, & redoutant le sort de S. Pol, crut beaucoup gagner en capitulant à des conditions honorables. Mais c'étoit sur-tout à Thérouenne que les Impériaux en vouloient;



piqués d'avoir manqué leur premiére entreprise sur cette Place, ils avoient fort à cœur de réparer ce mauvais succès. Cependant le Roi poursuivoit sa route vers Paris, mais le Dauphin & le Maréchal de Montmorenci revenoient dans l'Artois avec une partie de l'Armée qui avoit formé le camp de Pernes, ils alloient être à portée de secourir les Places que les Impériaux attaqueroient. 1537.

On jugea que le Comte de Bure ayant résolu d'assiéger Thérouenne, avoit fait une grande faute de ne l'avoir pas investi avec la Cavalerie-Légére, aussi-tôt après la prise de S. Pol; ce qui d'un côté ne l'auroit pas empêché d'envoyer un détachement s'emparer de Montreuil, de l'autre auroit empêché Montmorenci de la Rochepot de jetter du secours dans Thérouenne; en effet, les Impériaux n'étoient qu'à deux lieues de cette Place, lorsque ce secours y entra; l'Armée du Dauphin en auroit eu aussi moins de tems pour arriver au secours de cette même Place. Belcar. liv. 22. n. 7.

1537. qui ne pouvoit faire une longue défenſe. Elle ſe reſſentoit encore de la bataille de Guinegaſte, & du malheur qu'elle avoit eu de tomber entre les mains de Henri VIII. en 1513. Le Château avoit été raſé par ce vainqueur, il ne reſtoit plus que deux tours, qui furent bientôt renverſées par l'artillerie du Comte de Bure. Les Aſſiégés élevérent un rempart derriére lequel ils ſe retranchérent. L'artillerie des Aſſiégés commençoit à entamer les retranchemens. Tel étoit l'état de la Place, quant aux fortifications, lorſqu'un ſoldat de la garniſon ayant ſu tromper la vigilance des Gardes avancées de l'Armée Impériale, parvint juſqu'à l'Armée du Dauphin & du Maréchal de Montmorenci, aux environs d'Amiens. On apprit par lui l'inſuffiſance du ſecours introduit dans la Place par la Rochepot, la diſette de poudre où l'on étoit, & le beſoin qu'on avoit d'Arquebuſiers. Le Maréchal réſolu d'envoyer au plutôt ce ſecours, jetta les yeux

ſur d'Annebaut, qui, quelques mois auparavant, avoit déjà ſauvé Thérouenne par un ravitaillement heureux. Il lui donna cent hommes d'armes, un corps nombreux de Chevaux-Légers, pour eſcorter quatre cent Arquebuſiers, chargés chacun d'un ſac de poudre, & qui avoient ordre de tout tenter pour ſe jetter dans la Ville, après quoi l'eſcorte devoit rejoindre l'Armée du Dauphin. La maniére dont cette commiſſion fut exécutée, eſt bien propre à faire ſentir & les avantages & les inconvéniens de la valeur indiſciplinée des jeunes Gentilshommes volontaires dont l'Armée étoit remplie. Le Roi étoit abſent, la diſcipline ſe relâchoit, d'Annebaut conduit ſa troupe, & prenant les plus ſages précautions, fait entrer heureuſement le convoi dans Thérouenne; la Cavalerie-Légére répandue dans les endroits indiqués obſervoit les mouvemens du camp ennemi, tout y paroiſſoit tranquille; le Comte de Bure étoit pourtant inſtruit du

1537.

Mém. de Du Bellay, liv. 8.

1537. projet de d'Annebaut, il avoit envoyé deux détachemens de Cavalerie pour obſerver la marche des François de deux côtés differens. La nuit étoit très-ſombre, ces deux détachemens s'égarèrent, & ſe trouvérent tellement écartés de la route, que chacun d'eux devoit ſuivre, qu'ils ſe rencontrérent, & que ſe prenant l'un l'autre pour le détachement François, ils ſe chargérent avec furie. Ils eurent beaucoup de peine à ſe reconnoître. Cependant les François faiſoient leur retraite paiſiblement & en bon ordre, lorſqu'il prit à la jeune Nobleſſe Françoiſe, qui accompagnoit d'Annebaut, un deſir inſenſé d'aller donner l'allarme au camp Impérial pour le vain plaiſir de rompre quelque lance. D'Annebaut n'ayant pû retenir ces étourdis, s'arrêta pour les attendre, tandis que d'Oſſun prenant les devans avec ſa Compagnie, qui formoit une eſpéce d'avant-garde, tiroit vers Heſdin, qui appartenoit encore aux François. Tout-à-coup

le camp Impérial se précipitant sur ses téméraires aggresseurs, s'étendit jusqu'à la troupe de d'Annebaut qui fut enveloppée. Le combat fut vif, tant de braves gens ne pouvoient succomber sans résistance. D'Annebaut, de Piennes, d'O, Villars, plusieurs autres Gentilshommes & Officiers distingués, furent faits prisonniers. 1537.

Jusques-là c'étoit un échec, mais d'Ossun, soit que le bruit du combat fût venu jusqu'à lui, soit que ne se voyant pas suivi du reste de la troupe, il se doutât de ce qui étoit arrivé, avoit couru à Hesdin, y avoit changé de cheval, ainsi que sa compagnie, & ayant rassemblé tout ce qu'il put trouver de gens de bonne volonté, il retourna au lieu du combat, chargea les ennemis qu'il trouva en désordre, en tua un grand nombre, en fit plusieurs prisonniers, délivra quelques-uns de ceux qu'ils avoient faits, mais il ne put délivrer aucun de ceux que nous avons nommés, & le résultat général de cette

1537. expédition, est une victoire remportée par les François, mais qui leur coûta la liberté de leur Commandant & de leurs meilleurs Officiers.

De vigoureuses sorties de Thérouenne apprirent aux Impériaux que les Assiégés avoient reçu de la poudre & des Arquebusiers.

Sleidan, Comment. L. 11.

Le Dauphin & le Maréchal de Montmorenci s'avançoient à grandes journées, bien résolus de faire lever le siége de Thérouenne par leur arrivée, ou de livrer bataille.

Mais toute cette ardeur belliqueuse touchoit à son terme. Des deux grands Rivaux dont la querelle étoit en possession de troubler l'Europe, il n'y avoit plus que François I. qui ne fût point las de la guerre, encore étoit-il engagé par honneur à paroître souhaiter la paix. Charles-Quint ayant échoué dans sa grande expédition de Provence, ne songeoit qu'à se remettre des fatigues qu'il y avoit essuyées, toute sa fureur de conquérir s'étoit évanouie.

Quand la guerre s'allume, c'eſt un feu qui ſemble devoir tout dévorer, il ne dévore que trop ſans doute, mais il eſt forcé de s'arrêter au milieu de ſon cours par le mal qu'il produit, & dont la continuité devient inſupportable à ceux mêmes qui le font; ſans cette inconſtance dans le mal, ſans cette impuiſſance, de haïr toujours, & de nuire longtems, la méchanceté des hommes bouleverſeroit la ſurface entiére du globe malheureux qu'ils habitent. 1537.

Charles Quint commençoit donc à tourner ſes vûes vers la paix, mais comme les proteſtations de n'en point faire, & de ne terminer la guerre que par la ruine totale de ſon ennemi, ou la ſienne, avoient été trop éclatantes, & étoient encore trop récentes, on ne propoſa d'abord qu'une tréve, & même qu'une tréve locale, bornée à la Picardie & aux Pays-Bas, & qui procureroit les moyens de raſſembler de part & d'autre toutes les forces dans le Piémont. Ce fut la Reine Douairiére de

1537. Hongrie, sœur de l'Empereur, & Gouvernante des Pays-Bas, qui fit proposer cette tréve, & des conférences pour la paix. Elles se tinrent à Bomy, Village à deux lieues de Thérouenne. Les Députés Impériaux furent Philippe de Lannoy, Seigneur de Molembais, Jean Hannaert, Seigneur de Leidekerke, & Mathieu Strick, Secrétaire de l'Empereur. Les Députés François étoient Jean d'Albon de S. André, Chevalier de l'Ordre du Roi (1), le Président Guillaume Poyet qui fut depuis Chancelier, & Nicolas Bertereau, Secrétaire d'Etat. Ils ne purent convenir que d'une tréve de dix mois pour la Picardie & les Pays-Bas. Le Traité est du 30. Juillet 1537.

(1) Qui fut depuis le fameux Maréchal de S. André, l'un des membres du Triumvirat sous Charles IX.

CHAPITRE XI.

Campagne de 1537. en Piémont.

1537. Mém. de Du Bellay, liv. 8.

Au moyen de cette tréve, & du peu d'ardeur qu'on avoit de part & d'autre à étendre la guerre dans les diverses parties de l'Europe, elle se trouva concentrée dans le Piémont. Elle s'y faisoit depuis l'année 1535. avec des succès divers. On se rappelle que dans l'origine l'Empereur avoit paru entreprendre principalement cette guerre pour les intérêts du Duc de Savoye son Allié. Le Duc de Savoye s'étoit sacrifié pour lui, & Charles-Quint n'avoit su ni le défendre, ni le venger; mais on ne s'attendoit pas qu'il dût encore le priver des avantages qu'il pouvoit lui procurer d'un seul mot, sans péril & sans dépense.

Le Marquisat de Montferrat étoit en litige entre le Duc de

1537. Mantoue (1), le Duc de Savoye ; & ce Marquis de Saluces, dont nous avons annoncé les prétentions sur cet Etat, & dont l'Empereur avoit aussi à récompenser la défection. Le Duc de Savoye comptoit l'obtenir sans difficulté ; cependant l'Empereur, par son Jugement du 3. Novembre 1536, adjugea le Montferrat au Duc de Mantoue. au grand étonnement de tout le monde. Les François en ont pris occasion de l'accuser d'ingratitude envers le Duc de Savoye & envers le Marquis de Saluces ; mais pourquoi ne pas plutôt faire honneur de ce Jugement à son équité ? Pourquoi ne pas penser que comme il s'agissoit de justice & non de libéralité, l'Empereur ayant jugé les droits du Duc de Mantoue les meilleurs, ne crut pas devoir payer du bien de ce Duc les obligations qu'il pouvoit avoir, soit au Duc de Savoye, soit au Marquis de Saluces ?

(1) Charles-Quint avoit érigé Mantoue en Duché, en 1530.



Quoi qu'il en soit, les habitans de Casal ayant refusé de se soumettre au jugement de l'Empereur, & de prêter serment au Duc de Mantoue, Burie à qui d'Annebaut avoit remis le Gouvernement de Turin (1) en 1536., s'imagina que l'occasion pouvoit être favorable pour s'emparer de Casal où il avoit des intelligences. On a déjà dit (2) que le Comte Rangonè étoit, conjointement avec le Seigneur Caguino de Gonzague, Lieutenant Général du Roi en Italie. Leur camp étoit à Savillan. Burie ne jugea pas à propos de se concerter avec eux, soit parce qu'il lui étoit plus flatteur de réussir seul, soit qu'il crût le secret nécessaire au succès; mais ce secret ne put être si bien gardé, que le Marquis du Guast, qui étoit alors à Ast, n'en fût instruit. Dans le moment même où les amis de Burie l'introduisoient dans la vil- 1537.

(1) Voir le chap. 7. de ce liv. 4.

(2) Ibidem.

1537. le ; & prenoient avec lui des mesures pour forcer le Château, le Marquis du Guast entra dans le Château, & par le Château dans la Ville ; les François furent taillés en piéces, leurs amis dispersés ; Burie porta la peine de sa discrétion déplacée, il fut fait prisonnier, & Boutiéres fut nommé pour commander en sa place à Turin. On jugea que si Burie eût fait part de son projet à Rangonè, celui-ci en auroit facilité l'exécution en se présentant avec son Armée devant Ast pour occuper le Marquis du Guast, de maniére à l'empêcher de secourir Casal ; la mésintelligence de tous ces petits chefs étoit ce qui nuisoit le plus alors aux affaires du Roi dans le Piémont. C'étoit sur-tout entre Gonzague & Rangonè, que la discorde étoit poussée jusqu'au plus grand éclat (1) ; Rangonè se trouvoit trop gêné par l'obligation de consulter Gonzague, Gon-

(1) Voir le chap. 7. de ce liv. 4.

zague

zague étoit jaloux de l'autorité de Rangonè, sur-tout il ne pouvoit souffrir qu'en son absence il la confiât avec l'agrément du Roi à César Frégose son beau-frere. L'Aretin, (1) ce vil fléau des Princes & des Grands, qui avoit rendu leur orgueil tributaire de sa malignité, fit une satyre contre Frégose, ou l'on en fit une sous son nom. Frégose crut qu'elle étoit l'ouvrage de Gonzague, il lui envoya un cartel, Gonzague le reçut; ces deux Officiers 1537.

(1) Pierre Aretin, natif d'Arezzo en Toscane, s'étoit rendu, par ses satyres, redoutable aux plus grands Princes de son temps, ce qui doit peu étonner; ces Princes aimoient la gloire, & le ridicule en est le fléau. Ce métier d'attaquer les Empereurs & les Rois avec les armes qui étoient à son usage, étoit peut-être plus dangereux & plus criminel que vil, mais Aretin trafiquoit de ces satyres, & vendoit jusqu'à son silence. Il joignoit un orgueil démesuré à une impudence cynique. Il fit frapper une médaille qui le représentoit assis sur un trône, recevant les envoyés & les présens des Rois; il s'y donnoit l'épithéte de *Divin*, parce qu'il frappoit comme un Dieu les têtes des Rois. Si quelques Princes lui firent des présens, d'autres lui firent donner des coups de bâton. L'Eglise a condamné comme impies quelques-uns de ses ouvrages. Il mourut à Venise dans le seiziéme siécle.

étoient prêts d'en venir aux mains,
1537. d'Humiéres & Guillaume du Bellay-Langei furent envoyés l'un après l'autre pour les réconcilier, ils ne purent y réussir. Rangonè & Frégose vouloient perdre Gonzague, Gonzague opposoit ses services aux leurs, & ne vouloit plus servir sous Rangonè; il demanda la permission de se retirer, & il l'obtint. On ne trouva pas d'autre moyen de vuider la querelle. Tous ces démêlés prouvoient l'inconvénient de multiplier les Chefs; mais on n'avoit pas à cet égard une liberté entière. Il falloit bien récompenser par une portion d'autorité, par une association au commandement les levées que ces étrangers faisoient sur leurs terres, & les services qu'ils rendoient ou qu'ils pouvoient rendre dans leur pays.

A la faveur de ces dissentions, le célébre du Guast, si habile à les faire naître & à les fomenter, avoit eu peu de peine à reprendre la plûpart des Places dont d'Annebaut, à force

de bonne conduite, avoit fait autrefois la conquête. Langei couroit de la Picardie dans le Piémont, & du Piémont dans la Picardie, pour tâcher d'appaiser ces divisions, & pour en rendre compte au Roi. Le Roi, par son conseil, prit le parti de donner le commandement de ses troupes d'Italie à d'Humiéres, & de lui envoyer de Picardie un renfort considérable. 1537.

Un peu avant son arrivée, & au milieu de la décadence des affaires de la France en Italie, un simple soldat de l'Armée Françoise, nommé le Tholosan, natif de Coni, étoit parvenu à surprendre Quiers avec d'autres soldats de bonne volonté, dont il s'étoit fait suivre. Il n'avoit pas même communiqué son projet au Comte Rangonè, mais il étoit bien sûr d'être avoué en cas de succès. Quiers étoit une de ces Places prises autrefois par les François sous d'Annebaut, reprises depuis par du Guast; celui-ci indigné de se l'être vû enlever de nouveau, se prépa-

1537. roit à la reprendre, le Comte Rangonè envoya pour la défendre le Chevalier d'Assal, Ferrarois au service de la France, avec un corps de troupes suffisant, mais personne ne contribua tant à faire lever le siége de cette Place, que le Tholosan qui l'avoit prise ; il s'étoit attaché à sa conquête ; il fit des efforts extraordinaires pour la conserver. D'Assal, persuadé que les exploits obscurs d'un soldat ne sont faits que pour servir à la gloire du Chef, voulut s'arroger celle-ci toute entière. Sa valeur fut confondue. L'honneur d'avoir défendu Quiers est resté à ce brave soldat, comme celui de l'avoir conquis, & c'est un de ces exemples si rares où le mérite tout seul triomphe du rang & des titres, & où la gloire est dispensée avec justice. On ne sait point d'ailleurs si ce soldat eut d'autre récompense.

La prise & la conservation de Quiers furent à peu près les seuls succès qui compensérent les pertes que les François ne cessérent de faire

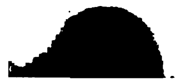
sous Rangone. Presque entiérement chassés du Marquisat de Saluces, ils ne possédoient plus de Place importante qui en dépendît, que le Château de Carmagnole. Du Guast en forma le siége. Le Marquis de Saluces (François) étoit avec lui. Connoissant tous les endroits foibles de la Place, il ne dédaigna pas de faire lui-même les fonctions de Canonnier; mais s'étant trop approché du Château, il fut tué d'un coup de mousquet, & grossit la liste des traîtres, victimes de leur trahison. Les Impériaux le regrettérent, & ils le devoient. La médiocrité de ses talens avoit du moins été consacrée toute entiére à les servir. S'il n'eut point les qualités brillantes des Héros, il eut les qualités quelquefois utiles des traîtres, l'adresse & la finesse; il contribua aux conquêtes de du Guast dans le Piémont, dans le Marquisat de Saluces & le Montferrat, par la connoissance qu'il avoit du pays, & par quelques intelligences qu'il y conservoit.

1537.

Belcar. liv. 22. n. 12.

1537. Mém. de Du Bellay, l. 8.

Il n'y avoit dans le Château de Carmagnole que deux cens fantassins Italiens au service de la France ; ils se défendirent avec plus de constance que leur petit nombre ne sembloit en promettre ; ils se rendirent enfin. Le Marquis du Guast loua leur courage & leur talent pour défendre une Place ; il admiroit sur-tout la vivacité & la continuité du feu qu'il avoit vû partir d'une certaine fenêtre du Château, qu'il indiquoit, il parut desirer de connoître ceux qui tiroient à cette fenêtre. Un soldat dit qu'il y avoit toujours été, & que pour sa part il avoit tiré bien des coups de mousquet. *Malheureux*, lui dit du Guast changeant tout à coup de ton & de langage, *c'est donc toi qui nous as privés de ce brave Marquis de Saluces ! mais il sera vengé.* En même-temps il fit pendre ce soldat à cette même fenêtre, d'où étoit parti le coup qui avoit tué Saluces : monument de barbarie envers un soldat fidèle, bien plus que de reconnoissance envers la mémoire de l'infidèle Saluces.



L'Auteur de la Chronique de Savoye a dit, & beaucoup d'autres l'ont répété, que le Marquis du Guast avoit fait pendre le Commandant du Château de Carmagnole, nommé Stephe de la Balia, & qu'il avoit envoyé toute la garnison aux galeres. Les du Bellay n'en disent rien, & cela a bien l'air d'une exagération, à laquelle aura donné lieu l'indigne traitement fait au soldat trompé par les quéstions perfides du Marquis du Guast.

1537. Paradin, chron. de Savoye, liv. 3. c. 105.

Par la mort du Marquis de Saluces, & long temps auparavant par sa félonie, ses Etats étoient réunis à la Couronne. François Premier en donna dans la suite l'investiture à Gabriel, Evêque d'Aire, le dernier des quatre (1) fréres de Saluces, qui, suivant un des abus du temps, avoit été nommé à cet Evêché sans être engagé dans les Ordres, il épousa depuis la fille de d'Annebaut, il mou-

(1) Voir une note placée au commencement du chap. 7. de ce livre.

1537. rut sans laisser de postérité, & le Marquisat de Saluces fut de nouveau réuni à la Couronne.

Le Comte Rangonè s'étoit retiré à Pignerol, qu'il avoit fait fortifier, ne pouvant tenir la campagne; ce fut-là que d'Humieres arrivant avec son renfort, prit le commandement des troupes Françoises.

A son arrivée les Impériaux reculerent, & les François parurent se ranimer. Quelques mutineries des Lansquenets & des Bandes Italiennes, causées par le défaut d'argent, arrêterent un instant leurs progrès; ils s'emparérent pourtant de Chivas que les Impériaux avoient abandonné, & ils allerent mettre le siége devant Ast, mais un renfort considérable étant entré dans la ville, les obligea de se retirer. D'Humieres prit sa revanche sur Albe & sur Quiéras qu'il surprit. Les Impériaux de leur côté penserent surprendre Turin, qui étoit toujours resté aux François, depuis que d'Annebaut en avoit fait lever le siége : César de Naples,

Belcar. liv. 22. n. 14.

Mém. de Du Bellay, liv. 8.

Gouverneur de Vulpiano pour l'Empereur, l'un des plus entreprenans, 1537.
mais des plus malheureux Capitaines de ſon ſiécle, avoit gagné un Bas-Officier Gaſcon, qui devoit lui livrer un baſtion confié à ſa garde. L'Officier avoit pris avec lui deux ou trois ſoldats dont la lâcheté lui étoit connue. Sûr de n'éprouver de leur part aucune réſiſtance, il ne daigna pas même les ſéduire. Céſar de Naples parut devant le baſtion à l'heure convenue entre lui & l'Officier, les ſoldats prirent la fuite, l'Officier reſta pour faciliter aux Impériaux l'entrée dans la ville ; mais Boutieres, Gouverneur de Turin, ayant par hazard paſſé la nuit au jeu, ſe trouva ſur pied, il accourut au bruit avec ſa garde & quelques Gentilshommes ; il ferma avec ſa hallebarde une porte par laquelle on vouloit introduire les ennemis, ſa troupe groſſit inſenſiblement, & repouſſa les Impériaux, qui perdirent cent quarante hommes. Le traître fut arrêté & pendu ſur le champ. On ne conçoit pas comment

1537. il avoit eſpéré de ſauver ſa vie, en oſant par la plus inſolente calomnie accuſer Boutieres lui-même d'avoir eu connoiſſance de ſon projet.

Le danger dont Turin avoit été ménacé, celui dont il étoit menacé encore, étant preſſé le long du Pô par des Places qui étoient au pouvoir des Impériaux, telles que Montcallier au-deſſus, & Vulpiano au-deſſous, détermina d'Humieres à en renforcer la garniſon. Il pourvut de même par des renforts conſidérables à la ſûreté de Quiers, d'Albe, de Quiéras, & ſur-tout de Pignerol, qui n'étoient pas moins menacés; cette derniére Place, s'il l'eût perdue, lui auroit ôté l'importante communication du Pas de Suże. Après avoir ainſi diſtribué la plus grande partie de ſes forces dans les Places qu'il falloit conſerver, il ſe retira vers le Marquiſat de Saluces avec ce qui lui reſtoit de troupes, afin d'être à portée de recueillir quelques ſecours qui devoient lui arriver par la Provence. Il tiroit parti des conjonc-

tures avec beaucoup d'attention, mais il étoit troublé dans ses marches & dans tous ses projets par les mutineries perpétuelles des Lansquenets, qui l'avoient forcé de leur confier la garde de l'artillerie, & qui abusant de cet avantage, ne cessoient de faire des demandes injustes qu'il étoit dangereux de leur refuser. D'Humieres voulut emporter en passant la petite ville de Busque, qui se trouvoit sur sa route dans le Marquisat de Saluces, elle résista, il fallut du canon; Annibal de Gonzague voulut brusquer l'assaut à la tête des Italiens de l'armée Françoise, sans attendre que la bréche fût assez grande, il fut tué d'un coup d'arquebuse, l'assaut manqua, d'Humieres environné d'ennemis supérieurs & combattans chez eux, mal obéi d'ailleurs par les siens, fut obligé de lever le siége; les Lansquenets le forcérent même de les mener à Pignerol, où il ne vouloit point absolument aller, pour ne pas affamer la Place qu'il importoit le plus de conserver. Il y restoit peu

1537.

de pain, & encore moins de vin ; les
1537. Lansquenets promettoient la plus grande sobriété, il n'y avoit pas là de quoi se rassurer sur la disette qu'on craignoit. La résistance de d'Humieres fut égale à leurs instances, mais ils firent remarquer que l'artillerie étoit entre leurs mains, & il fallut se rendre à cette raison.

Cependant les Impériaux maîtres de la campagne au fond du Piémont, cherchoient toujours à presser de plus en plus la capitale. Ils firent une entreprise sur Caselle, petite ville située au nord de Turin, entre cette Place & Vulpiano. Heureusement pour les François, cette entreprise étoit formée par César de-Naples ; elle manqua, malgré trois assauts consécutifs qu'il livra en trois endroits différens ; il y perdit cent quarante hommes, comme à Turin, & se retira. Mais les Impériaux prirent autour de Turin, Rivoli, Veillane & d'autres Places, qui jointes à Montcallier, Carignan, Carmagnole, dont ils étoient en possession, ôtoient à la

garnison de Turin toute communication avec Pignerol & avec le Val de Suze ; Turin enfermé ainsi de toutes parts, se vit bientôt réduit aux dernières horreurs de la famine ; il persistoit pourtant toujours à ne se point rendre. Les chevaux, les rats, tous les alimens les plus vils & les plus immondes étoient épuisés. *Ainsi*, dit l'Auteur de la Chronique de Savoye, avec une énergie qu'il seroit difficile d'égaler, *ainsi demeurerent plusieurs jours comme déseſpérés de leurs vies ; toutesfois ne se voulurent jamais rendre, aimant mieux là mourir comme chiens attachés, que de perdre une demie heure d'honneur, & de ne faire le devoir que requéroit leur fidélité.* 1537.

Combien les Rois doivent aimer de tels sujets ! & quand leur rendent-ils ce qu'ils en reçoivent ?

D'Humieres étoit bien loin d'avoir dans son armée tous soldats si fidèles, les séditions des Lansquenets, fomentées par leurs Chefs, s'augmenterent au point que Hans Ludovic, l'un de leurs principaux

1537. Colonels, & l'ame de toutes les séditions, après avoir insulté un Commissaire des Guerres, osa s'emporter jusqu'à tirer l'épée contre d'Humieres lui-même. Cette insolence resta impunie pour le moment; d'Humieres ne pouvant contenir ces Rebelles, les laissa, partie dans Pignerol, partie dans Oulx, & se retira dans le fond des Alpes, à Sezanne; mais lorsque dans la suite l'autorité se rétablit, Hans Ludovic fut arrêté à Lyon, & eut la tête tranchée.

Dans cette grande détresse, Langei fut la ressource de d'Humieres; ce Général le chargea d'aller représenter au Roi ce qu'exigeoient de lui les besoins, les malheurs, la constante fidélité des défenseurs de Turin. Langei trouva le Roi marchant au secours du Piémont, bien résolu de ne jamais abandonner cette conquête. Les vives représentations de Langei enflammerent encore cette ardeur. On fit prendre les devans au Dauphin & au Maréchal de Montmorenci, pour accélérer la marche

des troupes, dont le rendez-vous général étoit indiqué à Lyon pour le 26. Septembre. Les défenſeurs de Turin avoient calculé qu'ils pouvoient à travers la faim & la ſoif prolonger les reſtes de leur vie juſqu'au commencement de Novembre Le Roi fit repartir Langei ſur le champ avec vingt-cinq mille écus pour donner du moins de l'argent au lieu de vivres à la garniſon de Turin; cet argent procura des vivres; auſſi-tôt que les payſans du voiſinage de Turin furent aſſurés de leur payement, ils s'empreſſérent d'y porter des proviſions. La garniſon ainſi ſoulagée, aſſurée d'ailleurs d'un prompt ſecours, en fut plus ferme dans ſa réſolution de conſerver Turin au Roi; mais ce qu'on ne peut aſſez admirer, c'eſt la facilité avec laquelle Langei ſut paſſer & repaſſer au milieu d'un pays ennemi, évitant les barriéres qu'il rencontroit par-tout ſur ſes pas, échappant aux troupes Impériales, qui, averties de ſa marche & de ſon deſſein, couroient la campa- 1537.

1537. gne pour l'enlever. Il ne lui en coûta, pour les avoir rencontrés, que trois hommes de ſon eſcorte, dont un fut tué, & deux furent faits priſonniers. C'étoit ſur-tout à vaincre ces ſortes d'obſtacles que Langei excelloit. On l'avoit vu traverſer impunément l'Allemagne ſous les yeux de mille aſſaſſins qui l'épioient. Il n'étoit pas moins difficile de pénétrer juſqu'à Turin. Les Impériaux avoient des garniſons dans preſque toutes les petites villes ſituées au pied des Alpes; c'étoit déja une barriére preſque inſurmontable. Mais Langei avoit des reſſources qui n'étoient qu'à lui. En ſervant ſon Maître dans les différentes Cours, il avoit rendu tant de ſervices aux étrangers qui étoient dans les intérêts de la France, qu'il trouvoit partout des amis. Il lui arriva en Italie à peu près la même choſe qui lui étoit arrivée en Allemagne. Les Lanſquenets qui étoient à Oulx appartenoient au jeune Duc de Virtem-

berg ; on se rappelle (1) que c'étoit principalement par les soins & l'éloquence de Langei, que ce Duc avoit été rétabli dans ses Etats, il saisit cette occasion de lui témoigner sa reconnoissance ; ses Lansquenets, tout mutins, tout indociles qu'ils étoient consentirent d'escorter Langei jusqu'à Suze, & de lui ouvrir du moins le passage des Alpes. Mais il restoit bien d'autres obstacles & bien d'autres dangers, les Impériaux étoient, maîtres de toute la campagne, & de tous les postes importans depuis les Alpes jusqu'à Turin. Leurs garnisons formoient autour de cette Place un cercle qu'il falloit percer. Depuis le départ de Langei pour la France, ils n'avoient cessé de s'étendre & de resserrer Turin. Ils avoient repris Quiers, la conquête du Tholosan, mal défendue par le vain & jaloux Assal. A la précipitation facile avec laquelle elle fut emportée d'assaut en quatre jours, on crut voir

1537.

Belcar. l. 22. n. 16.

Sleidan, Commentar. l. 11.

(1) Voir le chap. 7. du liv. 3.

1537. dans la conduite de ce Commandant une lâcheté voiſine de l'infidélité; on crut y voir l'indigne dépit de n'avoir pu enlever à un brave ſoldat la gloire de ſa conquête. On fit le procès à Aſſal, il fut condamné à mort, mais le Roi lui fit grace, & l'employa même dans la ſuite.

Le Marquis du Guaſt reprit auſſi, ſans beaucoup de difficulté, Albe & Quiéras qu'on n'avoit pas eu le temps de remettre en état de défenſe; par-là les Impériaux furent entiérement maîtres du cours du Tanaro, comme de celui du Pô. Ils coururent à Pignerol, dans l'intention, lorſqu'il l'auroient pris, de s'emparer du Pas de Suze, & de fermer l'entrée de l'Italie à tous les ſecours qui pourroient venir de France, ſur-tout à celui que le Roi & le Dauphin conduiſoient alors. Du Guaſt voulut ſoumettre en paſſant la petite ville de Savillan, qui ſe trouvoit ſur ſa route, il la fit ſommer de ſe rendre. Jean de Turin qui y commandoit, lui répondit : *Commencez par prendre*

Pignerol, achevez la conquête du reste du Piémont, & nous verrons à votre retour ce qu'il faudra vous répondre. Du Guast fit semblant de mépriser cetre bravade, il continua sa route vers Pignerol, bien sûr que quand il seroit maître de cette Place, & surtout de Suze, Savillan & même Turin tomberoient d'eux-mêmes. 1537.

On avoit long-temps regardé Pignerol comme une Place peu propre à être fortifiée à cause des montagnes qui la dominent. C'étoit le Comte Rangonè qui le premier avoit imaginé qu'on pourroit la mettre en état de défense ; ou plutôt il fut le premier à qui les Ingénieurs le persuadérent. Un Ingénieur Bolonois, nommé Jerôme Marin, exécuta ce projet avec la plus grande diligence, & réussit. Du Guast qui n'avoit pas d'abord une idée bien avantageuse de ces fortifications, & qui se flattoit d'emporter Pignerol d'emblée, fut obligé de changer d'avis ; il ne forma pas même le siège de cette Place, il ne fit que l'investir ; & des

1537. sorties très-fréquentes, & toujours funestes aux Impériaux, lui apprirent encore que cette entreprise n'étoit pas sans péril.

Mém. de Du Bellay, l. 8. Le Roi étoit arrivé à Lyon le 6. Octobre; prêt à s'engager dans l'Italie, il avoit pourvu au gouvernement & à la sûreté du royaume pendant son absence; mais il avoit partagé sur plusieurs têtes l'autorité qu'il confioit autrefois toute entiere à sa mere. Charles, son second fils, autrefois Comte d'Angoulême, devenu Duc d'Orléans, depuis la mort du Dauphin François, fut son Lieutenant Général à Paris, dans l'Isle de France, en Picardie & en Normandie; le Roi lui donna pour conseil le Cardinal du Bellay, Evêque de Paris. Le Duc de Guise commanda en Bourgogne & en Champagne. Le Comte de Châteaubriant, mari de Françoise de Foix, (qui avoit été Maîtresse du Roi) commanda en Bretagne. Henri, Roi de Navarre, en Guyenne & en Languedoc.

Le Dauphin & Montmorenci pré-

cédoient toujours le Roi de plusieurs journées. Au premier avis de leur marche, du Guast avoit fait en Piémont ce que les François avoient fait autrefois en Provence à l'arrivée de l'Empereur, il avoit ordonné un dégât général dans le plat-pays, & avoit fait transporter tous les vivres & les fourages dans les Places fortes; mais cet inconvénient étoit prévu & réparé d'avance. Le Roi avoit fait faire de grands amas de vivres; il avoit tiré de l'Auvergne, du Forez, du Beaujolois, & de quelques autres provinces, la quantité de bêtes de somme nécessaire pour transporter ces vivres au camp. Du Guast envoya dix mille hommes s'emparer de ce Pas de Suze si facile à garder, si difficile à forcer, où l'avantage du lieu décidant de tout, rend la valeur inutile & la force impuissante; mais c'étoit César de Naples qui commandoit ces dix mille hommes, & l'ascendant invincible de sa fortune malheureuse, l'emporta sur tous les avantages. 1537.

L'armée du Dauphin n'étoit en-

1537. core qu'une foible partie de celle que le Roi devoit commander, & c'étoit un léger accroissement que celui qu'elle venoit de recevoir des restes de l'armée de d'Humiéres, qui étoit venu au-devant du Dauphin jusqu'à Briançon; Montmorenci crut cependant pouvoir tenter le passage. Il imagina de faire grimper son infanterie des deux côtés sur les hauteurs presqu'inaccessibles qui dominoient les retranchemêns des Impériaux, & d'où elle fit un feu terrible sur ces retranchemens, tandis que Montmorency s'avançant entre deux, occupoit les fonds avec sa cavalerie-légere. Cette disposition lui réussit. Les Impériaux ne purent soutenir le feu qu'ils essuyoient du haut des montagnes, où ils n'avoient pas même cru que des hommes pussent arriver, ils prirent la fuite en désordre, Montmorenci les poursuivit de si près, qu'ils ne purent s'arrêter dans Suze où étoient leurs bagages & leurs magasins: s'il avoit eu plus de cavalerie pour continuer la poursuite, ce corps

de dix mille hommes eût été entiérement détruit. Ainsi en 1515. les François avoient évité (1) presque miraculeusement ce Pas de Suze, en 1537. ils le forcérent plus miraculeusement encore; en comparant cette campagne de Montmorenci avec celle de Provence, on voit qu'il savoit, selon l'occasion, employer tantôt la prudence, tantôt la témérité. Il emporta ensuite le château de Suze qu'il étoit important de ne pas laisser en arriére à cause du transport des vivres qui auroit pu être troublé. Ce château avoit été au pouvoir des François jusqu'à l'arrivée de César de Naples, qui s'en étoit emparé.

1537.

Belcar. l. 22. n. 18.

Sleidan. Commentar. l. 11.

Au bruit de la défaite de ce Capitaine, le Marquis du Guast leve précipitamment le blocus de Pignerol, qui étoit pourtant sur le point de se rendre faute de vivres, & reculant vers Turin, il alla d'abord se loger

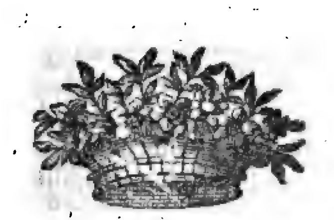
(1) Voir le premier chapitre du Livre premier.

1537. à Rivoli, puis à Montcallier, où il se retrancha à la tête du pont, pour veiller sur Turin & sur le Pô. Les François ayant encore pris Veillane, (en gravissant sur les monts voisins comme au passage de Suze, & en portant de l'artillerie sur des rochers où l'on n'en avoit jamais vu) puis Rivoli, Grouillan & une multitude de petits forts entre Turin & Montcallier, où ils enleverent aux Impériaux divers magasins de bled, marchérent droit au camp de Montcallier, dans l'intention de le forcer. On commençoit à peine à escarmoucher, les Impériaux avoient perdu quelques soldats, & les François avoient perdu ce brave d'Ossun, qui avoit remporté entre Hesdin & Thérouenne le petit avantage dont nous avons parlé, (1) lorsque le Marquis du Guast ne se sentant point en état de résister, prit le parti de repasser le Pô, en rompant le pont de Montcal-

(1) Voir le chapitre précédent.

lier

lier pour n'être point poursuivi ; il se retira d'abord à Quiers, puis sous le canon d'Ast. Les François s'emparérent sans obstacle de Montcallier, de Carignan, de Poirin, de Riva, de Villeneuve d'Ast, d'une multitude d'autres Places entre le Pô & le Tanaro, où ils trouverent encore d'immenses magasins de bled, qui mirent l'abondance dans leur armée, & qui fournirent de plus à Turin des provisions pour un an. 1537.



1537.

CHAPITRE XII.

Trèves & Négociations pour la Paix. Entrevue & Trève de Nice.

Mém. de du Bellay, l. 8.

LE Dauphin eut bien voulu prévenir l'arrivée du Roi par quelque autre expédition éclatante, mais le Roi, qui arrivoit sur les traces de ce fils victorieux, lui donna ordre de l'attendre, & défendit de rien entreprendre jusqu'à son arrivée. On a déja plus d'une fois remarqué que François I. n'aimoit pas qu'on cueillît de lauriers sans lui, lorsqu'il étoit à portée d'en prendre sa part. Le Dauphin & le Maréchal de Montmorenci vinrent au-devant du Roi jusqu'à Carignan.

Il restoit encore aux Impériaux une Place importante entre les Alpes & le Pô; c'étoit Ulpiano ou Vulpiano, au Nord de Turin. La garnison de cette Place faisoit des courses dans tout le Val de Suze, elle avoit

essayé de troubler la marche du Roi, elle avoit enlevé plusieurs mulets chargés d'argent destiné au payement de l'armée. Martin du Bellay ayant été détaché avec quelques chevaux-légers pour réprimer ces courses, fut assez heureux pour rencontrer les Impériaux au moment où ils venoient d'enlever les mulets, dont ils n'avoient point encore eu le temps de piller la charge, il reprit les mulets & dispersa les ennemis qui rentrerent comme ils purent, dans Ulpiano. 1537.

Une des Places qu'il importoit le plus aux François de reprendre entre le Pô & le Tanaro étoit Quiers, aussi fut-il décidé dans le Conseil que ce siége seroit la premiere expédition de l'armée Royale, mais elle ne fut pas même tentée, la trève conclue pour la Picardie & les Pays-Bas ayant été étendue au Piémont, ou plutôt étant devenue générale presqu'aussitôt que le Roi se fût mis à la tête de son armée.

Belcar. l. 22. n. 19.

Ce fut encore la Reine Douairiere

Guichenon, hist. de Sav.

de Hongrie, qui négocia cette ex-
1537. tension de la trève, qu'elle regardoit comme le complément de son ouvrage ; elle envoya des Députés à Monçon en Arragon, & engagea François I. à en envoyer pour traiter des conditions. Velly, cet ami de la paix, fut choisi pour cette commission qui lui étoit si chere, & il eut du moins la satisfaction de faire suspendre la guerre qu'il n'avoit pu empêcher.

Mém. de du Bellay, l. 8.

On convint de conserver de part & d'autre les Places dont on étoit en possession, avec la liberté d'y mettre telles garnisons, d'y porter telles munitions, d'y faire telles fortifications qu'on jugeroit à propos, le Maréchal de Montmorenci & le Marquis du Guast, ou en leur absence les Commandans qui les remplaceroient dans le Piémont, devoient résoudre entr'eux à l'amiable les difficultés qui pourroient survenir. La trève devoit durer trois mois, les armées devoient être licentiées dès le lendemain de la publication. Elle

se fit le 27. Novembre à Carmagnole, où étoit le Roi, & à Ast où étoit le Marquis du Guast; celui-ci vint trois jours après saluer le Roi, dont la destinée, en paix comme en guerre, étoit de voir de près ses ennemis. 1537.

C'est toujours l'épuisement qui fait tomber les armes des mains de deux rivaux acharnés, & dans ce sens tous les deux ont intérêt de suspendre les hostilités. L'humanité en général a un intérêt encore plus marqué, mais que l'on ne consulte guères, quoiqu'on l'allégue sans cesse. La politique seule est écoutée, mais elle est bien ou mal entendue, & pour juger de l'intérêt que l'Empereur & le Roi pouvoient avoir à conclure cette trève, il faut reprendre les choses de plus loin.

François I. avoit enfin reconnu que c'étoit à la politique à décider des alliances politiques; que la Religion ayant l'éternité pour objet, dédaigne d'abaisser son influence sacrée sur ces intérêts temporels &

1537. profanes. sur ces combinaisons d'attaque & de défense, qu'on appelle Alliances & Traités, petits arrangemens mobiles & versatiles comme les inclinations & les vues de leurs auteurs. Il avoit fallu en venir à conclure avec les Turcs un Traité tant reproché (peut être avant qu'il fût fait) par l'Empereur qui eût bien voulu le faire. Ce seul nom de Turcs, ce titre d'ennemis du nom Chrétien, quelques restes de l'ancien esprit des Croisades, que la Chevalerie avoit perpétué, étoient les seuls obstacles qui depuis long-temps empêchoient François I. de se livrer à cette alliance utile, par conséquent nécessaire; car encore un coup, dans l'ordre politique nos Alliés nécessaires sont ceux qui ont intérêt de nous servir, & qui font leurs affaires en faisant les nôtres. (1) Il y avoit déja quelques exemples de Princes Chrétiens, même d'un Pape, qui avoient

(1) Voir le chap. 3. du liv. 3.

fait alliance avec les Turcs, mais ce Pape étoit Alexandre VI., dont le nom seul avertissoit de ne pas suivre son exemple, les autres Souverains étoient Ludovic Sforce, qui n'étoit pas plus fait pour être imité, & Jean, Vaivode de Transilvanie, que sa foiblesse & son dévouement aux Turcs faisoient regarder comme un apostat subalterne ; François I. avoit donc besoin de courage pour braver un préjugé encore établi, & que l'Empereur s'attachoit à ranimer, parce qu'il lui étoit favorable. Les procédés de Charles-Quint, ses calomnies dans les Cours étrangeres, sa descente en Provence, déterminerent François I., supposé qu'il ne fût pas déterminé auparavant ; il fit avec Soliman II. un Traité par lequel il s'engageoit à ouvrir la campagne de 1537. par une irruption dans le Milanès, tandis que Soliman, avec une puissante flotte, en feroit une dans le royaume de Naples, & redoubleroit ses efforts en Hongrie 1537.

contre le Roi des Romains. (1) Cette
1537. ouverture de la campagne de 1537, étoit toute indiquée par la campagne de 1536. L'Empereur étoit descendu en Provence, le Roi l'en avoit chassé, il étoit naturel qu'il poursuivît sa marche en Italie, où l'appelloient d'un côté la guerre qui se faisoit en Piémont, de l'autre l'objet même de la guerre, qui étoit le Milanès. On ne conçoit pas bien pourquoi François Premier, au préjudice & de ses intérêts & de ses engagemens, donna la préférence pour l'ouverture de la campagne, à la Picardie & à l'Artois, où sa présence étoit fort peu nécessaire, où il ne trouva rien à faire qui fût digne de lui, où il s'ennuya dès qu'il y fût arrivé, où il n'alla que pour en sortir plus mal à propos encore qu'il n'y étoit allé.

(1) Le Roi des Romains, les Vénitiens & d'autres Puissances Chrétiennes, avoient fait des Traités de paix avec les Turcs. Des Traités de paix aux Traités d'alliance il n'y a qu'un pas, & l'Empereur & le Roi des Romains avoient souvent voulu le franchir.

Il feroit inutile de dire qu'il y étoit allé pour exécuter l'Arrêt de la Cour des Pairs, qui confifquoit l'Artois & la Flandre, il falloit ne pas faire rendre cet Arrêt dans fa Cour des Pairs, & remplir les engagemens qu'il avoit pris avec un Souverain, auquel on ne manquoit pas impunément. Les Auteurs qui font tant d'efforts pour excufer François Premier fur cette alliance, auroient dû l'excufer ou plutôt le condamner fur ce manque de foi dont il donnoit l'exemple aux Infidèles. Les Infidèles ne le fuivirent point. Le Corfaire Barberouffe, devenu le grand Amiral de l'Empire Ottoman, fit une defcente dans le royaume de Naples, prit Caftro près de Tarente, courut jufqu'à Brindes, ravageant tout fur fa route, faifant un butin immenfe, & des efclaves fans nombre; & Soliman (1) rem- 1537.

(1) Pendant que Soliman fe préparant à cette expédition, raffembloit fes troupes dans l'Albanie, un Chef de voleurs nommé Damien, entreprit d'aller l'affaffiner dans fa tente, au milieu de fon armée; il monta fur un arbre pour obferver le camp, il fut

porta près d'Essek, en Hongrie, sur
1537. le Roi des Romains une victoire signalée, où l'on prétend que la perte des Turcs ne passa pas douze ou treize cens hommes, & que celle des Impériaux fut de vingt-quatre mille hommes morts sur la place, sans compter cinq mille prisonniers que firent les Turcs.

C'étoit au milieu de ces succès de la cause commune, que François Premier faisoit une trève capable d'irriter assez Soliman, pour l'engager à faire sa paix avec l'Empereur. C'eût été un Allié très-utile perdu pour François Premier au renouvellement de la guerre. C'est ce que George d'Armagnac, Evêque de Lavaur, représenta fortement, sans que sa qualité d'Evêque l'aveuglât sur les vrais intérêts de la France, relativement à l'alliance Ottomane. De plus

apperçu, on l'arrêta, il pouvoit alléguer un prétexte, il confessa la vérité, Soliman le fit dévorer par une bête féroce; il paroît qu'on n'accusa ni Charles Quint ni Ferdinand d'avoir fait agir cet assassin.

les affaires de la France se rétabliſſoient dans le Piémont, on avançoit vers le Milanès, où l'on avoit des partiſans qui promettoient de faire livrer au Roi les citadelles de Lodi & de Pavie, ſans parler des autres ſuccès qu'une armée victorieuſe devoit naturellement s'y promettre; on avoit auſſi des intelligences dans le Frioul pour enlever au Roi des Romains Gradiſca & Goritia. 1537.

Du côté de l'Artois, les affaires n'étoient pas dans une mauvaiſe ſituation, & aux Pays-Bas on voyoit ſe former contre l'Empereur un orage qu'il eût été fort aiſé de groſſir, Gand ſe révoltoit, la révolte gagnoit les entours, l'autorité de la Gouvernante chanceloit, les Flamands étoient prêts d'implorer la protection du Roi. Toutes ces raiſons qui devoient faire deſirer la trève à l'Empereur, devoient en détourner François Premier, & cependant c'étoit lui qui, en envoyant ſes Députés à Monçon, dans les Etats même de ſon ennemi, paroiſſoit demander cette trève.

1537. Tels étoient les intérêts, les engagemens & les considérations que François Premier sacrifioit, sinon à l'amour de la paix, du moins au desir de persuader que rien ne lui coûtoit pour l'acheter. On ne parut plus s'occuper de part & d'autre que du soin de la procurer. Il se forma un Congrès à Leucate sur les frontieres du Languedoc & du Roussillon. L'Empereur y envoya Granvelle (1) & le Commandeur de Léon, (2) le Roi y envoya le Cardinal de Lorraine & le Marechal de Montmorenci; le Duc de Savoie y envoya les Comtes de Chalant & de Mazin; c'étoit ce Duc qui desiroit le plus sincérement la paix, car il s'agissoit de tous ses biens, dont une partie étoit entre les mains de son ennemi, une au-

Guichenon, hist. de la Maif. de Sav.

(1) Alors Chancelier à la place de Gattinara mort le 5 Juin 1530, Nicolas Perrenot, Seigneur de Granvelle, étoit Francomtois, d'une famille obscure; on dit qu'il étoit fils d'un Serrurier. Il dut son élévation à ses talens & à ses services; il fut pere du fameux Cardinal de Granvelle.

(2) Don François de Los Cobos, Grand Commandeur de Léon, Conseiller d'Etat de l'Empereur.

tre partie entre les mains de son Protecteur, autre espece d'ennemi.

La trève ne changeoit rien à sa situation, il ne pouvoit être rétabli dans ses Etats que par une paix définitive. 1538. Pâques, le 21 Avril.

Dans toute cette négociation, l'Empereur parut trop vouloir donner la paix, François Premier vouloit la faire, mais il ne vouloit pas la recevoir.

Quant aux différens objets du Traité, voici en quoi ces deux Princes s'accordoient, & en quoi ils différoient.

1°. L'affaire de l'investiture du Milanès, si l'Empereur étoit de bonne foi, devenoit plus facile à terminer depuis la mort du premier Dauphin. La grande raison dont on s'étoit servi pour exclure le nouveau Dauphin, alors Duc d'Orléans, étoit que le Pape & l'Italie entiere craignoient les précautions de Catherine de Médicis sa femme sur la Toscane & le Duché d'Urbin. Cette crainte n'avoit plus lieu; ce n'étoit plus au

1538. mari de Catherine de Médicis qu'il s'agiſſoit de donner l'inveſtiture, c'étoit au nouveau Duc d'Orléans ſon frère : l'Empereur vouloit qu'il épousât ſa niéce, fille du Roi des Romains, & que cette Princeſſe portât le Milanès en dot à ſon mari. Le Roi, quoiqu'il ne dût pas reconnoître l'inſuffiſance de ſes droits, en les faiſant appuyer par des droits étrangers, conſentoit à cette clauſe, ſans trop exiger même que l'Empereur s'expliquât ſur ce qui arriveroit, en cas que la nouvelle Ducheſſe d'Orléans vînt à mourir ſans enfans. Chacun alors fût rentré dans ſes droits, & la guerre eût recommencé; c'eſt ainſi que la politique, contente de pourvoir à la tranquilité du moment, tient toujours en réſerve des guerres & des calamités pour l'avenir.

2°. L'Empereur vouloit une confirmation indéfinie & ſans reſtriction, des Traités de Madrid & de Cambray.

Le Roi offroit cette confirmation avec la ſeule reſtriction de remettre

au jugement du Pape les points qui pouvoient encore souffrir quelque difficulté. 1538.

3°. L'Empereur vouloit que le Roi concourût avec lui à la convocation d'un Concile, mais comme cette clause, étrangere en apparence aux intérêts politiques, n'étoit là que pour la forme, le Roi répondoit pour la forme aussi que c'étoit tellement le devoir d'un Prince Chrétien, qu'il seroit injurieux pour lui qu'on en fît un article d'un Traité, comme s'il avoit besoin d'être engagé par un écrit à remplir ses devoirs religieux. S'il n'y eût pas eu d'autre difficulté, la paix auroit été bientôt faite.

4°. L'Empereur vouloit encore que François Premier concourût à la guerre générale qu'on supposoit que la Chrétienté feroit au Turc.

Cette proposition, depuis le Traité avec le Turc, devenoit un peu plus délicate, le Roi s'en tiroit comme de la précédente, & par la même défaite; il ajoutoit qu'il régleroit cette affaire avec le Pape & les Vénitiens.

1538. Ces offres de s'en rapporter au Pape, étoient d'une grande ressource pour ne pas paroître refuser ce qu'on ne vouloit pas accorder.

5°. L'Empereur vouloit que le Roi renonçât à toutes les ligues qu'il pouvoit avoir faites avec les Princes d'Allemagne contre la Maison d'Autriche.

Le Roi répondoit qu'aussi-tôt que la paix seroit faite, & tant qu'elle seroit observée, tout cela cesseroit de soi-même, & qu'il étoit encore inutile de mettre cela dans le Traité. Réponse peu satisfaisante, qui annonçoit le dessein d'entretenir ces Ligues.

6°. Enfin l'Empereur vouloit que le Roi rendît Hesdin, la seule Place qui lui restât de ses conquêtes en Artois, avec l'artillerie & les munitions qui s'y trouvoient; qu'il rendît au Duc de Savoye tous ses Etats, qu'il l'indemnisât des frais de la guerre, & que cependant pour sûreté de l'observation de ce Traité, il laissât le Duc d'Orléans pendant trois

ans à la Cour de l'Empereur, ou que pendant ces trois ans l'Empereur reſtât en poſſeſſion des Places du Milanès. 1538.

Cette derniere propoſition tendoit viſiblement à garder le Milanès. C'étoit donner & retenir, car il étoit bien sûr que le Roi ne laiſſeroit point le Duc d'Orléans en ôtage pendant trois ans auprès de l'Empereur.

Le Roi offroit de tout rendre & à l'Empereur & au Duc de Savoie, mais il vouloit, avec raiſon, que dans le même temps le Duc d'Orléans fût mis en poſſeſſion du Milanès.

Ceux qui ont quelque connoiſſance des affaires & de la maniére dont elles ſe traitent dans un Congrès, comprendront aiſément qu'on n'ait pas pu décider tant d'importans articles dans un auſſi court intervalle que celui qui avoit été fixé pour la trève : tout ce dont on put convenir, fut une prolongation de cette trève juſqu'au premier Juin 1538.

Le Cardinal de Lorraine & Montmorenci vinrent rendre compte de Mém. de du Bellay, L. 8.

1538. Sleidan, Commentar. l, 12.

leurs négociations au Roi qu'ils trouverent à Moulins ; ce fut là que le Roi récompensa tous les services du Maréchal de Montmorenci par la dignité de Connétable de France, qui étoit restée vacante depuis la révolte du Duc de Bourbon. Ainsi ce fut dans les Etats même de ce Duc, dans le lieu d'où il étoit parti coupable, que le Roi remit en des mains plus fidèles l'épée que la révolte de Bourbon sembloit avoir profanée. Les meilleurs Capitaines du temps applaudirent à cette promotion. La bonne conduite du Maréchal de Montmorenci en Provence, en Artois, en Piémont ; ses talens habilement variés suivant les conjonctures, la lenteur, l'activité employées tour-à-tour & à propos, l'art qu'il avoit de saisir & de remplir les vues militaires & politiques de son Maître, le nom de Montmorenci, tout sembloit solliciter pour lui ce titre de gloire, déja plusieurs fois porté par ses ayeux.

10. *Février* 1538.

Montejan eut son bâton de Ma-

réchal, & fut fait Lieutenant Général pour le Roi en Piémont; d'Annebaut eut le bâton du Maréchal de Fleuranges, & après la mort de Montejan, qui arriva l'année suivante, il eut le Gouvernement du Piémont (1). 1538. En Septembre 1539.

Cependant le Pape mit sa gloire à terminer la querelle des deux Héros de la Chrétienté, il crut que ce que les Plénipotentiaires n'avoient pas pu faire, se feroit peut être de soi même dans une entrevue des deux Princes, à laquelle il assisteroit. Il proposa cette entrevue; elle fut acceptée. La refuser, ç'auroit été se déclarer trop ouvertement contre la paix, & tandis qu'un Pape de soixante & dix ans, quittoit ses Etats & s'exposoit aux fatigues d'un long voyage pour la procurer, il falloit

(1) Le Maréchal de Lautrec n'avoit point été remplacé dans la dignité de Marechal de France. Depuis sa mort le nombre des Maréchaux de France ne fut plus que de quatre, comme avant la promotion du Maréchal de Châtillon. Le Maréchal Théodore de Trivulce, mort en 1531, ne fut point remplacé non plus. Ainsi François Premier laissa le nombre des Maréchaux de France réduit à trois, comme il l'avoit trouvé.

1538. bien au moins paroître seconder ses efforts.

Mais il s'éleva d'abord, selon l'usage, une grande difficulté sur le lieu même de l'entrevue. Le Pape proposoit Nice, comme une des Places le plus à la portée de toutes les Puissances intéressées. Mais cette Place étoit la seule qui restât au Duc de Savoie, & qui pût lui servir de retraite. La défiance est fille du malheur, il trouva de l'affectation dans ce choix, il imagina qu'on vouloit achever de le dépouiller; (1) il répondit au Pape qui s'étoit avancé jusqu'à Monaco, (croyant qu'il n'y auroit qu'à entrer dans Nice) qu'il ne pouvoit rien résoudre sans avoir consulté l'Empereur. Il le consulta en effet, ou plutôt il lui demanda d'être dispensé de livrer au Pape son château. L'Empereur qui, sous le titre de Défen-

Mém. de du Bellay, l. 8.

Guichenon, hist. de Sav.

(1) On a déja dit, liv. 3. chap. 6. que le Roi avoit des prétentions sur Nice, ce qui sembloit justifier en quelque sorte les allarmes du Duc de Savoye. On exposera ces prétentions dans une Dissertation particulière.

ſeur du Duc, s'étoit rendu ſon Tuteur & ſon Maître, lui conſeilla, c'eſt-à-dire, qu'il lui ordonna d'ouvrir ſes portes au Pape. L'Empereur lui-même s'avança juſqu'à Villefranche. Ce voiſinage en impoſa au Duc de Savoie, qui parut conſentir à tout. Le Fourier du Pape vint marquer les logis dans le château; mais auſſi-tôt toute la ville ſe remplit de bruits ſourds & d'allarmes injurieuſes à l'Empereur; on diſoit qu'abuſant de l'état malheureux où le Duc de Savoie s'étoit réduit par attachement pour lui, il vouloit encore lui enlever ſa derniére Place, qu'il vouloit s'emparer du Prince de Piémont (1) ſon fils, pour tenir le Duc dans une dépendance éternelle, & le réduire à la condition d'un de ſes Courtiſans, que le Pape étoit du complot, &c. La garniſon du château n'en voulut point ſortir; la ville même, 1538.

(1) Ce Prince avoit été élevé en Eſpagne, comme on l'a déja dit plus haut, liv. 4. chap. 1. Il étoit alors à Nice avec ſon pere.

1538. feignant de désobéir à son Maître pour le mieux servir, allégua des privilèges, & prétendit qu'elle ne devoit recevoir d'autres troupes que celles du Duc ; elle ferma ses portes au moment où le Pape étoit en marche pour y entrer ; il ne voulut pas retourner à Monaco, & il se logea près de Nice dans un Couvent de S. François. L'Empereur fut indigné de la conduite du Duc de Savoie, il menaça, il tonna, la France crut l'occasion favorable pour détacher le Duc des intérêts de l'Empereur. Le Duc, proche parent du Roi, avoit été son allié ; le nœud qui l'avoit uni depuis à l'Empereur, venoit d'être rompu, la Duchesse de Savoie étoit morte. (1) On commença par approuver & par augmenter les allarmes du Duc sur Nice ; on lui conseilla bien de ne s'en point dessaisir ; ensuite comme on l'avoit vu gouverné par sa femme, on lui proposa d'en prendre une autre en France,

(1) Le 8 Janvier 1538.

où elles gouvernent mieux qu'en aucun pays du monde; on lui proposa aussi d'y marier le Prince de Piémont, on lui promit à ce prix la restitution de tous ses Etats. (1) Mais le Duc de Savoie craignoit plus les menaces de l'Empereur qu'il n'espéroit dans les promesses de la France. Il répondit qu'il pleuroit trop amèrement la perte récente de la Duchesse de Savoie, pour songer à la remplacer; que le Prince de Piémont étoit trop jeune pour se marier; mais que si le Roi vouloit lui rendre ses Etats sans conditions, il en auroit une reconnoissance éternelle. C'étoit parler un jargon bien étrange en politique; mais ces négociations étant venues à la connoissance de l'Empereur, produisirent l'effet d'appaiser sa colere contre le Duc de Savoie, car on n'accable que les malheureux qu'on croit sans ressource. 1538.

Au reste le Duc de Savoie, dans

(2) Ce fut le Connétable de Montmorenci qui fit entamer cette négociation.

1538. toute cette affaire, eût la politique timide & vacillante des foibles; il mécontenta l'Empereur, il irrita le Pape, il ne satisfit point le Roi. Peut-être entendoit-il mal ses intérêts en refusant sa Place pour l'entrevue. On vouloit apparemment les consulter, puisque c'étoit chez lui-même qu'on demandoit à traiter de la paix. D'un autre côté on ne conçoit pas pourquoi le Pape & l'Empereur avoient tant à cœur le choix du château de Nice; que leur en coûtoit-il de ménager sur ce point les allarmes sans doute injustes, mais pourtant naturelles, d'un Prince malheureux & opprimé? Quoi qu'il en soit, il dût s'attendre après son refus, que les arbitres de son sort seroient bien froids sur ses intérêts. Ne devoit-il pas même craindre que ces grands Souverains entre lesquels il se trouvoit pressé, & qui étoient tous mécontens de lui, ne s'accordassent à partager ses dépouilles?

Pour le Pape, il falloit qu'il eût observé bien exactement la neutra-

lité,

lité, car de part & d'autre on le soupçonnoit de partialité. L'Empereur savoit que loin de seconder sa descente en Provence, il avoit maudit cette expédition téméraire. Le Roi le croyoit dévoué à l'Empereur, dont en effet sa situation entre les différens Etats de ce Prince, le rendoit dépendant; il l'avoit toujours cru de connivence avec l'Empereur, dans la scène scandaleuse de Rome; ses Ministres l'en faisoient sans cesse souvenir, & lui conseilloient fort de ne point aller à Nice, il n'écouta point ce conseil, & partit.

1538.

On lui avoit préparé son logement dans le village de Villeneuve à un quart de lieue de Nice, il y arriva peu de jours après l'arrivée de l'Empereur à Villefranche. Ces deux rivaux ne se virent point, soit que leur haine fût encore trop envenimée; soit qu'ils craignissent que la chaleur des contestations ne la ranimât, soit qu'ils crussent qu'il ne leur convenoit de se voir que comme beaux-freres & comme amis, lorsque tout

Guichenon, hist. de Sav.

1538. seroit réglé, soit enfin que l'Empereur voulût échapper aux instances de François Premier sur l'investiture du Milanès.

Sleidan, Commentar. l. 12. Le Pape alloit continuellement de l'un à l'autre, écoutant leurs plaintes, excusant leurs torts, fixant leurs droits, proposant des expédiens, rapprochant les esprits comme un bon père cherche à réconcilier deux fils irrités & jaloux. Il étoit secondé dans cette respectable entreprise par la Reine de France Eléonore d'Autriche, impatiente de réconcilier son mari avec son frere. Au défaut du Roi, elle eut avec l'Empereur à Villefranche une entrevue, mais qui ne pouvoit rien décider, & où elle ne fit que partager avec son frere un assez grand danger. Un pont de bois, nouvellement construit, se rompit sous eux, ils tomberent dans l'eau avec plusieurs personnes de leur suite, & ils eussent infailliblement péri sans la promptitude avec laquelle ils furent secourus.

On crut une autrefois encore l'Em-

pereur exposé à un grand danger, mais le vrai danger étoit un assez grand ridicule auquel il sut échapper par sa fermeté. L'Empereur logeoit dans sa galere qui étoit à l'ancre. Tout-à-coup on apperçut de loin en pleine mer de petits nuages blancs qui ressembloient à des voiles, & qu'une terreur panique fit prendre pour cela. La crainte est pénétrante. On perça d'un coup d'œil tout cet odieux mystère. C'étoit l'armée navale de Barberousse, qui venoit enlever l'Empereur dans sa galere, c'étoit François Premier qui l'avoit attirée; on reconnoissoit bien l'ami des Turcs à cette perfidie. Tout le monde perdoit la tête dans la galere de l'Empereur, on s'efforçoit d'agir, on ne pouvoit que s'effrayer; on coupoit les cables des ancres, les uns vouloient combattre & mourir, les autres vouloient fuir; on proposoit à l'Empereur de gagner le rivage dans une chaloupe, & de se sauver comme il pourroit à travers les montagnes. » Mes amis, dit l'Empe- 1538.

1538. » reur d'un air calme, ne me con-
» seillez pas de me deshonorer. Si
» ce que nous croyons voir est quel-
» que chose, nous en courrons les
» risques ensemble, si ce n'est rien,
» nous en rirons ensemble. » En effet, chacun n'eut qu'à rire de sa peur, quand on sut que ces formidables voiles de Barberousse, appellées par François Premier, n'étoient que de petits tourbillons de poussiere blanche que des paysans élevoient dans l'air, en vannant des fêves sur le rivage, & que le vent étendoit sur la mer.

Le résultat des instances d'Eléonore, & des conférences de Paul III. fut que la paix ne put absolument se conclure, parce que l'Empereur vouloit garder le Milanès, & que le Roi vouloit le recouvrer. Le Pape ne perdit pourtant pas tout-à-fait ses peines; il conclut une trève de dix ans (1) entre les deux Princes,

(1) Le Traité est du 18. Juin 1538.

il espéra que le temps, que la cessation des hostilités amortiroient leur haine, & dans cette vue, il fit stipuler par le Traité le rétablissement du commerce entre les sujets des deux Monarques, de sorte que cette trève valut une paix, & qu'il n'y eut de sacrifié que le Duc de Savoie. Il le fut pleinement. La trève le laissoit dépouillé de ses Etats pour dix ans encore, & on eut la barbarie d'exprimer dans le Traité qu'il n'y seroit compris qu'en ratifiant la trève dans un mois, c'est-à-dire, qu'en consentant par écrit à être dépouillé pour dix ans de peur de l'être pour toujours. Si la ratification n'arrivoit pas dans le mois, l'Empereur retiroit sa protection. Il fallut faire cette indigne ratification, le Duc l'envoya à l'Empereur qui l'envoya au Roi, le Roi ne l'ayant pas trouvé conçue comme il la vouloit, le Duc fut encore obligé de la réformer, de la renvoyer plus ample & absolument illimitée. Cependant il voyoit Montejan, Annebaut, Langei, successi- 1538.

1538. vement Gouverneurs du Piémont pour le Roi, relever, augmenter les fortifications de toutes les Places importantes, au point d'en rendre quelques unes inexpugnables, revêtir de murailles, entourer de fossés les boulevards de Turin, construire des citadelles à Pignerol, à Montcallier & ailleurs, prendre enfin tous les moyens de perpétuer la possession du Roi. L'Empereur en faisoit à peu près autant de son côté, ses garnisons remplissoient toutes les places que n'occupoient pas les François. Ceux-ci non contens de s'affermir dans les Etats du Duc de Savoie, s'y étendoient. Montejan & Langei acquirent pour le Roi la ville de Caours, moyennant dix mille écus qu'on étoit convenu de donner à Cercenasque, qui en étoit Seigneur. On alla jusqu'à proposer au Duc de la part du Roi, d'abandonner encore son Comté de Nice; il est vrai qu'on lui offroit en échange, d'autres terres en France pour vingt mille écus de rente. Cette proposition le révolta, il

la rejetta avec indignation, il jura qu'il mourroit au moins Comte de Nice. 1538.

Dans ſon déſeſpoir, il ne lui reſtoit d'autre reſſource que de faire rompre la trève, & de rallumer la guerre; c'eſt ce qu'exprimoit la Deviſe qu'il prit vers ce temps-là d'un bras nud, armé d'une épée, avec cette Légende :

Spoliatis arma ſuperſunt. (1).

Il étoit aſſez malheureux, mais il n'étoit pas aſſez guerrier pour mériter cette Légende.

Au reſte il ne faut pas croire que le zèle de Paul III. pour la conciliation des deux rivaux fût purement paternel, purement pontifical, & ſans aucune vue d'intérêt politique. Léon X. ni Clément VII. n'avoient

(1) *Voilà ce qui reſte à ceux à qui on a tout pris.* Le P. Bouhours dit que le corps de la Deviſe étoit un chêne ébranché, & chargé d'armes; il dit que ce fut le Duc Emmanuel-Philibert qui prit cette Deviſe. Il ſe trompe, c'étoit Charles III. ſon pere, celui qui figure dans toute cette hiſtoire.

1538. pas eu plus à cœur l'aggrandissement de la Maison de Médicis, que Paul III. celui de la Maison Farnese. Pour le procurer, il avoit besoin à la fois & de l'Empereur & du Roi. Il avoit déja depuis long-temps donné à Pierre-Louis Farnese son fils, (1) d'abord le Duché de Camerin, qu'il avoit ôté à Guidobalde, Duc d'Urbin, fils de ce fameux François-Marie de la Rovère, ensuite le Duché de Parme & de Plaisance, dont il avoit disposé comme d'un Fief de l'Eglise. Pierre-Louis Farnese avoit un fils nommé Octave, & une fille nommée Victoire. Le Pape vouloit marier le fils à la fille naturelle de l'Empereur, à cette Marguerite d'Autriche, qui avoit épousé en 1529. le Duc de Florence Alexandre de Médicis, (2) & qui étoit veuve alors;

(1) Pierre-Louis Farnese, tige des Ducs de Parme, du nom de Farnese, Ranucc Farnese & Constance Farnese, leur sœur, mariée à Etienne Colonne, Prince de Palestrine, étoient tous enfans naturels du Pape Paul III. qui les avoit eus avant d'être Cardinal.

(2) il avoit été assassiné l'année précédente.

en effet on convint de ce mariage dans les conférences de Nice. Il vouloit marier la fille avec Antoine de Bourgogne, fils de Charles, Duc de Vendôme (1). Le Roi promit aussi aux conférences de Nice, de faire réussir ce mariage qui ne se fit pourtant pas. Le Duc de Bourbon épousa dans la suite Jeanne d'Albret, fille de Henri, Roi de Navarre, & fut pere de Henri IV. 1538.

Quant à ceux qui ont voulu croire que le Pape, pour traiter ces deux affaires, l'une avec l'Empereur à l'insçu de François I., l'autre avec François I. à l'insçu de l'Empereur, les empêcha de se voir, ils auroient dû se souvenir que c'étoit le Pape lui-même qui avoit proposé l'entrevûe, & qu'il ne pouvoit pas se flatter d'empêcher ces Princes de se voir, quand il les auroit mis presque en présence.

Après la conclusion du Traité de tréve, l'Empereur s'embarqua pour

(1) Charles, Duc de Vendôme, étoit mort à Amiens en 1537.

1538.

Mém. de Du Bellay, liv. 8.

Barcelone, le Pape retourna à Rome, le Roi rentra en France. A peine étoit-il arrivé à Avignon, qu'il reçut des Lettres de l'Empereur, qui se disposant à prendre terre à Aigues-Mortes, y demandoit à François I. cette même entrevûe qu'ils n'avoient point eue à Nice. Ni haine, ni intérêt, ni souvenir du passé, ne pouvoit empêcher François I. de répondre à ces marques de confiance & de franchise. Il partit pour Aigues-Mortes. Les deux Monarques s'y virent & s'y traitérent, quel que soit celui des deux qui ait fait la première visite, ce qui est la matière d'une assez frivole dispute entre les Formalistes. Ils eurent ensemble de longs entretiens, peut-être fort indifférens, & dont l'objet n'a point été connu. Il y a pourtant apparence que l'Empereur, qui voyoit la révolte des Gantois devenir de jour en jour plus dangereuse, voulut dans cette entrevûe sonder François I. sans se découvrir, le disposer de loin, & toujours par la promesse du Milanès, au projet qu'il formoit vraisemblable-

Belcar. liv. 22. n. 32.

Sleidan, Commentar. l. 12.

Ant. de Vera & de Figueroa, hist. de Charles V.

Le P. Daniel, Hist. de France, année 1538.

ment dès-lors, & que nous allons lui voir exécuter. Cette entrevûe & cette intelligence apparente des deux Princes ne dûrent pas peu augmenter les allarmes du Duc de Savoye. 1538.

Brantôme rapporte d'après Paul Jove, que dans cette entrevûe l'Empereur pria François I. d'agréer qu'André Doria vînt le saluer (1). Le Roi qui ne savoit point garder de ressentiment, y consentit, fit le meilleur accueil à Doria, & lui dit : »Nous » voilà enfin réunis, l'Empereur mon » frere & moi ; il faut que cette réconciliation soit éternelle, il faut que » nous ayions désormais les mêmes » amis & les mêmes ennemis, que » nous préparions contre le Turc une » puissante Armée navale, & que » vous la commandiez. »

François I. étoit dans la galère de l'Empereur. On a prétendu que Doria étoit venu proposer tout bas à l'Empereur de lever l'ancre, & d'enlever le Roi, crime dont Charles- Brantôme, Capit. étrang. art. André Doria.

(1) Sleidan le dit aussi, Comm[illegible]ntar. liv. 12.

1538. Quint eut horreur. Brantôme remarque judicieusement que c'est une répétition de l'histoire connue du jeune Pompée, & l'on peut remarquer en passant que le peuple qui fait toujours mal, multiplie ainsi les faits célébres en les reproduisant sous tous les noms célébres.

Fin du Livre quatriéme.





HISTOIRE
DU REGNE
DE FRANÇOIS I.
ROI DE FRANCE.

LIVRE CINQUIEME.

Qui comprend tout l'intervalle de l'Armistice depuis la tréve de Nice, jusqu'au renouvellement de la guerre en 1542.

CHAPITRE I.

Maladie de François I. Révolte des Gantois. Passage de Charles-Quint par la France

LE Roi rentré dans le centre de ses Etats, fut si dangereusement malade 1538.

1538. Mém de Du Bellay, liv. 2.

à Compiegne, que pendant près d'un mois on déſeſpéra preſque de ſa vie. Ce fut, dit-on, l'effet d'une vengeance bizarre qu'un mari jaloux prit des infidélités de ſa femme (1) & des galanteries du Roi; il voulut les punir des outrages qu'il en avoit reçus par ceux qu'il eſpéra d'en recevoir encore; il alla chercher dans un lieu de débauche la maladie qui depuis la découverte de l'Amérique, s'étoit répandue dans l'Europe, & qui depuis la conquête de Naples, en 1494., avoit pénétré juſqu'en France, cette maladie honteuſe & funeſte, le plus terrible poiſon de la volupté, qui n'avoit déjà que trop de poiſons ſans celui-là. Il s'en guérit en employant à propos les remédes qu'on pouvoit connoître alors; ſa femme en mourut, le Roi penſa en mourir. Son rétabliſſement ne fut qu'imparfait: il lui reſta de triſtes ſymptômes, de fâcheuſes diſpoſi-

(1) On l'appelloit la Belle Féroniére. Son mari étoit Avocat.

sions qui altérérent ſon humeur, & firent dégénérer en une aigreur mélancolique & corroſive la gaité brillante de ſon caractère. On ſut depuis qu'un ulcére ſecret étoit la cauſe de ce changement. 1539.

Le Roi recouvroit avec lenteur une partie de ſes forces, lorſque les Ambaſſadeurs de l'Empereur vinrent à Compiegne, lui promettre, au nom de leur Maître, l'inveſtiture du Milanès pour lui ou pour le Duc d'Orléans, & en même tems lui faire part du projet de l'Empereur.

Ce projet regardoit les Gantois. L'expérience toujours trop peu conſultée, avoit en vain fait connoître que les Flamands étoient les plus indociles de tous les peuples, & les Gantois les plus indociles de tous les Flamands. A quelles humiliations les deux célébres avanturiers d'Artevelle, Chef des Gantois révoltés, n'avoient-ils pas réduit les derniers Comtes de Flandre de la Maiſon de Dampierre! Les Princes de la Maiſon de Bourgogne, tous guerriers, tous

1539. absolus, tous éxercés dans l'art de régner, avoient su réprimer les saillies de ce peuple indocile, & lui enlever des priviléges dont il abusoit; chaque révolte avoit été sévérement punie, mais le germe n'en étoit point étouffé, on le vit fermenter avec plus de violence que jamais sous Marie de Bourgogne, & sous les Princes de la Maison d'Autriche.

La Flandre étoit la plus riche & la plus précieuse portion de la succession de Marie de Bourgogne, & les Flamands, s'ils eussent voulu se laisser un peu opprimer, auroient été la plus féconde ressource de Charles-Quint dans ses guerres, où l'argent lui manqua toujours. Sa malheureuse expédition de Provence, l'ayant mis dans un pressant besoin d'argent, la Reine Douairiere de Hongrie, Gouvernante des Pays Bas, avoit obtenu des Etats de Flandre un don gratuit de douze cent mille florins, & dans la répartition les Gantois avoient été taxés à quatre cent mille. Mais les Gantois prétendoient ne pas pou-

Mém. de Du Bellay liv. 8.

Belcar. liv. 22. n. 33.

En 1536.

Haræns. annal. Brabant.

voir être taxés : il falloit obtenir leur consentement, & l'autorité aime à se passer du consentement des peuples. Les Gantois alléguérent leurs priviléges, commencérent par des représentations, finirent par la révolte. L'Empereur, sur les plaintes qu'ils lui portérent, ayant répondu qu'il falloit obéïr à la Gouvernante, ils résolurent de désobéïr & à la Gouvernante & à l'Empereur. Enhardis par l'éloignement de ce Prince, & bravant l'autorité d'une femme, ils chassérent les Officiers Impériaux, se saisirent de quelques Forts & de quelques Châteaux aux environs de leur Ville, tâchèrent d'engager dans leur rebellion Ypres, Bruges & les autres Villes de la Flandre ; ils envoyérent des Députés au Roi comme à leur Seigneur Suzerain, pour implorer sa protection, & lui offrir de le rendre maître des Pays-Bas, s'il les vouloit secourir. L'offre étoit séduisante, le Roi ne balança pas à la refuser. Sa probité scrupuleuse crut devoir ce respect à la tréve nouvel-

1539.

Sleidan, Commentar. liv. 12.

1539. Pâques le 6. Avril.

lement conclue ; il fit plus, il avertit l'Empereur des dispositions de ses sujets, persuadé que l'intérêt commun des Rois exigeoit qu'ils se donnassent ces sortes d'avis. Nous admirons dans l'Antiquité Camille renvoyant aux Falisques leur perfide maître d'école, lié & fustigé par les écoliers qu'il avoit voulu livrer aux Romains ; Fabricius rejettant l'offre que lui faisoit Timocharès, Médecin de Pyrrhus, d'empoisonner ce Prince, & avertissant Pyrrhus de se précautionner contre le poison. L'action de François I. est bien plus admirable. Fabricius & Camille ne faisoient que se refuser à des projets atroces, à des trahisons infâmes, dont ils se fussent rendus complices, s'ils eussent voulu en profiter. L'intérêt sacré de la nature, supérieur aux intérêts nationaux, exigeoit d'eux cette conduite. Mais l'offre qu'on faisoit à François I. étoit une de ces offres ordinaires dans les troubles politiques, & dont les Souverains ne font point scrupule de se

Val. Max. l. 6. c. 5.

Id. ibid.

prévaloir. Il avertiſſoit ce rival, cet ennemi qui l'avoit toujours trompé, qui devoit le tromper encore, d'un danger que celui-ci auroit dû prévoir, & dont la prudence humaine doit toujours ſe tenir pour avertie. Cette générosité n'eſt pas même égalée dans l'Hiſtoire Ancienne, par le refus que font Ariſtide & les Athéniens d'acquérir l'Empire de la mer, en brûlant la flotte des Lacédémoniens, ſelon l'avis utile, mais coupable de Thémiſtocle. Ce refus n'étoit que juſte, celui de François I. étoit magnanime. 1539.

La révolte des Gantois étoit parvenue au point de ne pouvoir plus être diſſimulée ni reſter impunie. L'Empereur jugea qu'elle demandoit ſa préſence. Mais comment arriver en Flandre?

On pouvoit y aller par trois chemins; par mer, par l'Allemagne, par la France.

Le premier étoit impraticable, les rebelles s'étoient emparés des ports,

1539. il n'étoit pas possible d'aborder. D'ailleurs, l'Empereur pouvoit être jetté par les vents sur les côtes d'Angleterre, dont le Roi étoit son mortel ennemi depuis le divorce avec Catherine d'Arragon.

Par l'Allemagne, le chemin eût été long & la marche lente, parce qu'on n'eût pû traverser, sans une escorte considérable, les Etats des Princes Protestans.

Il ne restoit donc que le passage par la France; c'eût été le plus mauvais parti peut-être si le Roi de France eût été Charles-Quint, mais c'étoit François I., & son rival le connoissoit bien. Il fit demander ce passage au Roi, sous la promesse solemnelle de l'investiture du Milanès, & avec des remerciemens du genéreux & utile avis qu'il lui avoit donné.

Mém. de Du Bellay liv. 8.

Lorsque l'affaire fut proposée au Conseil du Roi, les avis furent partagés, non pas sur la liberté du passage que le Roi avoit bien résolu d'accorder, mais sur les assûrances

qu'on pouvoit prendre pour forcer enfin l'Empereur à tenir une fois sa parole. Le Cardinal de Tournon vouloit qu'on tirât de lui une promesse par écrit, & c'étoit l'avis de la plus grande partie du Conseil; mais le Connétable de Montmorenci trouva plus noble & plus digne de son Maître de laisser passer l'Empereur sans condition, & de s'en rapporter à sa bonne foi, comme l'Empereur s'en rapportoit à celle du Roi en passant par ses Etats. Montmorenci avoit deviné les sentimens du Roi; ce conseil étoit trop conforme à son caractère pour n'être pas avidement saisi. Sur cela les petits politiques se sont élevés contre François, ils lui ont prodigué le reproche de duperie plus durement encore qu'à Charles-Quint celui de fourberie, car ils sont toujours plus favorables au trompeur qu'au trompé. Pour Montmorenci, ils l'ont soupçonné d'intelligence avec l'Empereur, ne pouvant concevoir qu'il eût

1539.

donné de bonne foi un pareil conseil.
1539. Examinons ce reproche.

L'Empereur, en se mettant ainsi entre les mains de François I. après tout ce qui s'étoit passé, rendoit un juste hommage à la vertu de son rival; la confiance d'une ame forte en une ame généreuse ne pouvoit aller plus loin, il n'y avoit peut-être que François I. à qui Charles-Quint pût se fier ainsi. Falloit-il trahir cette glorieuse confiance, en faisant arrêter Charles-Quint jusqu'à ce qu'il eût donné l'investiture du Milanès? Non, sans doute, ce n'est pas cela qu'on prétend; on dit seulement qu'il auroit fallu tirer de lui une promesse par écrit de cette investiture. Eh! de quoi eût servi un pareil écrit? François I. n'avoit-il pas donné lui-même, par l'avis de son Conseil, le mauvais exemple de soutenir après sa prison & le Traité de Madrid, que les engagemens pris par un ennemi au pouvoir de son ennemi, n'étoient point

obligatoires ? L'Empereur l'avoit-il oublié, & indépendamment d'un pareil exemple, n'eût-il pas bien trouvé de lui-même cette défaite plus digne de lui que de François I.? Aussi ne manqua-t-il pas de dire à François I. : » N'éxigez de moi aucune autre promesse que celle que » je vous fais verbalement & volontairement. Les écrits que je vous » donnerois, n'ajoûteroient rien à » votre sûreté. L'Europe les attri» bueroit toujours à la dépendance, » au défaut de liberté ; si je venois » à mourir, mes successeurs saisi» roient ce prétexte pour se dispen» ser de tenir une promesse, qu'ils » respecteront d'avantage, quand ils » la regarderont comme un engage» ment d'honneur ; moi-même je » ne pourrois me dissimuler qu'un » Prince, de qui je n'ai point tiré » d'écrit pour venir dans ses Etats, » en auroit tiré de moi pour m'y » laisser passer, & que mon frére » auroit mieux aimé arracher cette

1539.

Mém. de Du Bellai, liv. 1.

1539. » investiture à ma situation forcée ; » que de la devoir à ma libre re» connoissance. Attendez que je sois » arrivé dans la premiére Ville de » mes Etats ; alors je vous donnerai » en Souverain l'investiture dont je » souscrirois ici la promesse en pri» sonnier, & ce libre ouvrage de » la justice & de l'amitié, sera au» dessus de toute critique & de tout » prétexte. »

Ce discours étoit captieux, mais il étoit sans replique après les motifs allégués autrefois contre l'exécution du Traité de Madrid; il nous semble qu'un écrit de plus n'auroit rien changé aux procédés de l'Empereur, & que François I. fit très-bien de ne point gâter par une précaution inutile (1) autant que peu noble, un

(1) Il ne serviroit de rien de dire qu'on auroit dû éxiger de l'Empereur cette promesse avant son passage par la France, & qu'alors il l'eût faite librement. Non ; le même prétexte lui seroit toujours resté, ç'auroit toujours été la même contrainte, on se seroit toujours prévalu du besoin qu'il avoit de passer par la France.

acte

acte généreux de confiance héroïque ; moins il mettoit des bornes à cette confiance, plus il accroissoit le déshonneur du Prince qui se disposoit à le tromper, & malheur à qui ne sent pas combien François I. eut d'avantage sur son rival dans toute cette affaire ! Laissons donc Triboulet, le fou de François I., écrire sur ses tablettes (qu'il appelloit *le Journal des Fous*) le nom de l'Empereur plus fou que lui, disoit-il, d'oser passer par la France ; laissons-le répondre à François I., qui lui disoit : *Que diras-tu donc, si je le laisse passer ? — Alors, Sire, j'effacerai son nom, & je mettrai le vôtre à la place.* Ce trait est plaisant & hardi, mais la politique des grands Rois ne se régle point par les bons mots d'un plaisant de Cour. 1539.

Pour oser décider que François I. ait été dupe de Charles-Quint, il faudroit être sûr qu'il crût aux promesses de ce Prince. Mais on ne peut le penser, sans oublier combien

1539. François I. avoit d'esprit, combien ses vûes étoient fines & perçantes, combien il connoissoit l'Empereur, combien de fois il avoit prédit & annoncé de loin les fourberies qu'il lui voyoit préparer. Mais s'il voyoit si bien tous ces piéges, que ne les évitoit-il ? C'est qu'ils étoient inévitables. L'Empereur avoit absolument résolu de conserver le Milanès, il n'y avoit que la force qui pût le lui arracher. Du reste, il pouvoit négocier, promettre, mentir, tromper, mais il ne séduisoit point François I.

Sleidan Commentar. l. 12. Ce Prince ayant résolu de recevoir son rival en frere & en ami, crut ne pouvoir trop lui prodiguer d'égards & d'honneurs ; il envoya

Mém. de Du Bellay, liv. 8. ses deux fils le recevoir à Bayonne.

Belcar. liv. 32. n. 33. Le Connétable chargé de les conduire, les présente à l'Empereur, en le priant de vouloir bien les accepter pour ôtages : » Je les accepte, » dit l'Empereur, non pour les en» voyer en Espagne me servir d'ôta-

» ges, mais pour les retenir auprès
» de moi comme mes compagnons 1539.
» de voyage. »

Qu'on se rappelle que trois ans auparavant Charles-Quint avoit été soupçonné de l'empoisonnement du Dauphin leur frere, ou du moins qu'on avoit fait semblant en France de l'en soupçonner, & qu'on juge, si en se sentant coupable de ce crime, il eût osé s'exposer à venir en France; qu'on juge si François I. l'en croyant coupable, lui auroit ainsi confié ses deux autres fils. Mais nous avons détruit ailleurs (1) cet injuste soupçon que la haine s'étoit plutôt efforcé d'avoir qu'elle ne l'avoit eu.

Le Roi à peine guéri vint lui-même au-devant de l'Empereur jusqu'à Châtelleraud (2), où il lui donna des fêtes superbes, ainsi qu'à

(1) Voir le chap. 8. du liv. 4.

(2) Sleidan dit que ce fut jusqu'à Loches seulement, qu'il place mal à propos en Berry.

1539. Amboise, à Blois, à Orléans, à Fontainebleau, mais rien ne put égaler la pompe de l'entrée de l'Empereur dans la Capitale, on peut en lire la description dans Belleforêt ; nous nous contenterons d'observer ici que les Princes du Sang, les Cardinaux, tous les Grands de la Cour, le Parlement, l'Université, toutes les Compagnies municipales, tous les Corps de Magistrature accompagnoient sa marche. Le Connétable de France marchoit devant lui l'épée nue à la main comme devant le Roi. Dans toutes les Villes où l'Empereur passoit, il délivroit les prisonniers, & exerçoit tous les actes d'autorité bienfaisante. C'est le plus grand honneur qu'un Souverain puisse rendre dans ses Etats à un Souverain étranger, que de lui céder ainsi le droit de faire du bien & de mériter l'amour.

Sleidan, Commentar. l. 12.

Mais au milieu de ces fêtes & de ces honneurs, l'Empereur n'étoit pas sans inquiétude, il sentoit

ce que sa situation avoit de délicat. 1539.
Rien n'étoit indifférent à ses yeux, rien ne lui paroissoit fait par hazard, il voyoit du dessein formé par-tout : un accident, un jeu d'enfant, une plaisanterie, tout l'allarmoit.

A Amboise le feu prit, on ne sait comment, à une tapisserie de soie, en un moment la salle fut si remplie de fumée que l'Empereur pensa être étouffé (1) : il ne dit pas ce qu'il en pensoit. Le Roi fit d'inutiles recherches pour découvrir l'auteur de l'incendie ; il fit mettre en prison ceux sur qui les soupçons pouvoient tomber, mais l'Empereur exerçant sa noble prérogative, les fit mettre en liberté comme les autres prisonniers.

Mém. de Du Bellay liv. 8.

Belcar. liv. 22. n. 33.

Dupleix raconte que le Chance-

(1) Dupleix dit que ce fut par des parfums, & que François I. auroit fait pendre le Parfumeur, si l'Empereur n'eût demandé grace pour lui. Le Ferron avoit dit la même chose.

1539. lier Poyet (1) étant allé pour le saluer à son dîner, accrocha la queue de sa longue robe à une bûche, & qu'en la secouant mal-adroitement, il fit tomber la buche sur la tête de l'Empereur, qui fut fort blessé, mais qui dissimula pendant le dîner la douleur qu'il sentoit, & n'eut rien de plus pressé ensuite que de se faire panser par son Chirurgien.

Un jour le Duc d'Orléans, jeune Prince gai, folâtre & très-agile, sauta sur la croupe du cheval de l'Empereur, & le tenant embrassé, s'écria : *Votre Majesté Impériale est actuellement mon prisonnier ;* ce mot, ainsi que l'action, fit tressaillir l'Empereur, il se remit pourtant & prit le parti d'en rire.

Le Roi lui dit un autre jour, en lui montrant la Duchesse d'Etampes : *Voyez-vous, mon frere, cette belle*

(1) Poyet avoit succédé dans la dignité de Chancelier à du Bourg, qui avoit succédé à Duprat. Voyez ci-après le 4e. chap. du liv. 3.

Dame? Elle est d'avis que je ne vous laisse point sortir de Paris que vous n'ayez révoqué le Traité de Madrid; l'Empereur déconcerté se contenta de répondre avec une froideur qu'il cherchoit à rendre ferme: *Si l'avis est bon, il faut le suivre.* Il trembla cependant que la générosité naturelle du Roi ne cédât enfin aux instances de sa maîtresse, & il crut devoir la mettre dans ses intérêts. Il imagina des galanteries ingénieuses. Dès le lendemain allant se laver les mains pour se mettre à table, il tira de son doigt un diamant d'un très-grand prix, & le laissa tomber aux pieds de la Duchesse, qui lui présentoit la serviette; elle ramassa le diamant & voulut le rendre. L'Empereur refusa de le reprendre, & la pria d'une manière si galante de l'accepter, qu'il fallut obéir, & apparemment ménager dans la suite un Prince si magnifique & si habile.

1539.

Sleidan, Commentar. l. 12.

L'Empereur resta environ huit jours à Paris; il lui tardoit d'en être

1539. sorti par les raisons que nous venons de dire, & qu'il ne disoit pas ; l'impatience d'aller réduire les Gantois, lui servoit de prétexte. Sur sa route, il s'arrêta quelques jours à Chantilly, dès-lors un des plus beaux lieux du Royaume ; le Connétable de Montmorenci l'y traita magnifiquement, & le conduisit ensuite jusqu'à Valenciennes (1). Là il lui demanda l'exécution de sa promesse. L'Empereur embarrassé, ne voulant point encore montrer son infidélité à découvert, parce qu'il pouvoit être obligé d'avoir recours au Roi pour soumettre les Flamands, se contenta de répondre qu'il falloit lui laisser le tems de délibérer avec son Conseil sur la forme & sur les conditions de l'investiture, que d'ailleurs il étoit naturel qu'il commençât par ses propres affaires, que la plus pressée étoit

(1) Les Princes l'accompagnèrent aussi jusqu'à Valenciennes, & le Roi l'avoit reconduit jusqu'à Saint-Quentin. (Sleidan, Commentar. l. 12.)

de réduire les Gantois, après quoi son premier soin seroit de satisfaire le Roi son frere; le Connétable revint avec cette réponse, assez mal content du succés de son voyage. 1539.

Les Gantois ayant vu leur projet échouer contre la générosité du Roi, & ayant perdu toute espérance d'être secourus, se soumirent à l'Empereur. Il entra en vainqueur dans la ville de Gand, désarma les habitans, abolit leurs privileges, fit mourir sept ou huit des plus séditieux, & ne pardonna aux autres qu'à condition qu'ils imposeroient eux-mêmes le joug sur leur tête, en faisant construire à leurs dépens une citadelle, dont ils entretiendroient aussi la garnison. Il eût peut-être été plus sûr pour l'autorité de l'Empereur, que cette garnison eût été entretenue à ses dépens, mais il n'avoit point d'argent, & les Gantois en avoient.

George de Selve, Evêque de Vabres, étoit resté auprès de l'Empereur pour lui rappeller ses engagemens, & tirer de lui une réponse définitive sur Mém. de Du Bellay, liv. 8.

1539. l'affaire du Milanès. Il la demanda avec instance. L'Empereur bien sûr alors de n'avoir pas besoin des François, leva honteusement le masque, & osa nier qu'il eût rien promis. Le Roi avoit beau s'attendre à cette infidélité, elle étoit si contraire à son caractère, qu'il ne put s'empêcher d'en être indigné. L'Europe attentive à cet événement, dût admirer François, le plaignit peut être, & reconnut Charles-Quint.



CHAPITRE II.

Autres artifices & intrigues de l'Empereur.

LA facilité de réduire les Gantois n'avoit pas été le seul avantage que l'Empereur eût tiré de son passage par la France. Toujours occupé de combinaisons politiques, & n'oubliant jamais que François I. étoit essentiellement son ennemi, il s'étoit attaché à lui nuire autant que François s'étudioit à l'obliger. Il lui avoit nui même par sa feinte amitié, dont il faisoit retentir les vains témoignages dans toute l'Europe, afin de refroidir ou d'aliéner les Alliés de la France. Les Ministres Impériaux dans les différentes Cours ne parloient que de la réconciliation des deux rivaux, de leurs traités, de leur intelligence fraternelle. 1539.

Le Roi d'Angleterre regardoit

déjà François comme l'ami de celui
1539. qu'il regardoit comme son ennemi, mais auquel il n'avoit pas fait plus de mal dans le cours de la dernière guerre qu'il n'avoit fait de bien à François I.

Soliman étoit très-mécontent de François, & il avoit raison de l'être. François, dont le courage n'étoit pas encore bien affermi sur cette alliance Ottomane si décriée dans l'Europe, sembloit ne s'être allié avec le Turc que pour manquer à toutes les clauses de cet engagement, & Soliman II. se persuadoit que tous ces Princes Chrétiens ne savoient que tromper. Si pourtant François trompoit dans cette occasion, ce n'étoit que parce qu'il n'osoit garder sa foi aux Infidéles.

Sur cet article de l'alliance des Turcs, l'Empereur avoit un grand ascendant sur son rival, & si l'on peut dire que François fut la dupe de Charles, ce fut dans une fausse démarche où il se laissa entraîner alors. Il s'agissoit des Vénitiens & des Turcs.

Jusques-là un intérêt commun avoit uni les Vénitiens avec l'Empereur contre les Infidéles, mais les Vénitiens voyant que cette guerre nuisoit à leur commerce & réussissoit mal, prenoient alors le parti de traiter avec Soliman. L'Empereur vouloit rompre cette négociation, afin de ne pas rester seul exposé aux armes Ottomanes; il n'osa pas proposer à François I. de s'unir avec lui contre les Turcs, mais il le pria de l'aider au moins à conserver Venise pour alliée; il ne falloit pour cela qu'avouer hautement devant le Sénat de Venise l'amitié qui sembloit unir alors les deux Princes. François eut la foiblesse d'y consentir; il ordonna au Maréchal d'Annebaut d'accompagner à Venise le Marquis du Guast que l'Empereur y envoyoit. Du Guast assûra les Vénitiens de la parfaite réconciliation, de l'union intime des deux Monarques; il dit qu'on touchoit au moment de la réunion de tous les Princes Chrétiens contre la Puissan-

1539.

Sleid. Comment. L. 12.

1539. ce Ottomane, que loin de songer à traiter avec elle, il falloit tenter un dernier effort, qui alloit être universellement secondé.

Heureusement pour François I., les sages Vénitiens lurent dans son ame, & consultérent mieux ses intérêts que lui-même.

« Si l'Europe entiére, dirent-ils

1540. » à du Guast, se ligue contre le

Pâques le 28 Mars.

» Turc, nous ne serons pas des derniers à concourir à cette guerre » sainte; mais où sont les preuves » de la réunion des deux grands » Monarques dont vous nous par» lez ? Nous voyons des procédés » honnêtes, généreux, des égards, » des honneurs, tout ce qui se rend » à un ennemi couvert comme à » un ami; mais nous ne voyons » point d'affaire conclue, de droits » fixés, d'intérêts satisfaits. Quel » est donc le ciment de cette ami» tié que vous nous vantez ? Quel » est entre ces Princes le fondement » de paix assez solide pour que » nous puissions en faire la base de

» nos arrangemens ? L'Empereur se » détermine-t-il à donner au Roi de » France ou à son fils l'investiture » du Milanès ? Sans cette condition » il ne peut y avoir de véritable » paix entre Charles & François, » & nous ne pouvons avoir de con- » fiance aux marques équivoques de » leur fragile amitié. 1540.

Du Guast ne manqua pas d'allé- guer pour preuve de cette amitié la présence du Maréchal d'Annebaut, le concert évident de cette démar- che ; mais la question sur l'investiture l'embarrassoit, il falloit répondre, il n'avoit rien de positif à dire, il renversa l'ordre des choses ; au lieu de prouver l'amitié des deux Princes par l'investiture du Milanès, il vou- lut prouver l'investiture du Milanès par l'amitié des deux Princes. On lui demandoit un fait, il s'engageoit dans un raisonnement. Puisque l'Em- pereur & le Roi de France sont unis, disoit-il, il faut bien qu'ils soient d'ac- cord sur le Milanès.

Mém. de du Bellay, L. 8.

D'Annebaut plus sincère, avoua

1540. qu'il n'y avoit aucun traité formel sur le Milanès ; les Vénitiens n'en demandérent pas davantage, ils devinérent quel seroit le dénouement de cette grande scène d'amitié, ils continuérent leurs négociations avec les Turcs, & conclurent d'abord une trève, ensuite la paix au mois de Mai 1540. (1).

Sleidan, Commentar. l. 12.

(1) Les Vénitiens achetérent cette paix en cédant aux Turcs Napoli de Romanie & Raguze la vieille ; ils voulurent d'abord marchander, ils chargerent Badouer leur Ambassadeur, de proposer d'autres conditions, & de n'offrir celle-ci qu'à la derniére extrémité ; sur ses premiéres offres, les Turcs lui dirent : *Vous ne dites pas tout, il n'y a point de paix à espérer sans la remise des deux places que vous êtes chargé de nous offrir.* Badouer voyant que sa République étoit trahie, s'en plaignit au Sénat ; on fit des perquisitions, on découvrit & on punit les coupables. Un d'eux étoit réfugié dans l'Hôtel de l'Evêque de Montpellier, Ambassadeur de France, comme dans un asyle. On envoya des Gardes visiter l'hôtel. Les François jugeant que c'étoit porter atteinte aux priviléges de l'Ambassadeur, fermérent les portes aux Gardes. Le Sénat toujours inexorable en matiére d'Etat, voulut qu'on lui remît le coupable, & fit venir du canon pour renverser l'hôtel. Le coupable fut rendu, le Sénat expliqua au Roi les motifs de sa conduite, & protesta qu'il n'avoit prétendu faire aucune insulte à l'Ambassadeur. Cette excuse fut agréée. (Sleidan, Commentar. l. 12.

C'eſt ainſi que par la ſagacité des Vénitiens & par la franchiſe de d'Annebaut, le Roi eut le bonheur de ne point réuſſir dans une affaire directement contraire à ſes intérêts. Mais l'éclat de cette ambaſſade & d'une autre qu'il envoya auſſi au Pape, ſervit toujours ſon rival, en achevant de détruire François dans l'eſprit de Soliman. 1540.

Si François I. eût mérité que Charles-Quint le traitât en ennemi couvert, cet art de lui enlever ſes alliés, en ſe diſant ſon allié lui-même, & en l'accablant du poids d'une amitié perfide, pourroit n'être regardé que comme un des jeux ordinaires de la politique; mais quelle politique déteſtable pouvoit autoriſer cet acharnement de l'Empereur à trahir ſon bienfaiteur, ſon ami, ſon frere, après un ſi grand ſervice, après un oubli ſi ſincére des injures paſſées, après un ſi généreux ſacrifice des intérêts préſens? C'eſt une choſe bien étrange que la rage malfaiſante des politiques, puiſque les procédés de Fran-

1540. çois I. ne purent désarmer Charles-Quint, puisqu'un si grand Empereur put consentir à se déshonorer publiquement par l'indigne désaveu de la parole la plus solemnelle, d'une parole dont l'exécution n'eût été que le juste prix d'une conduite à laquelle l'Empereur devoit la conservation de la Flandre.

Cependant le ressentiment de François I. restoit enchaîné par les Traités; cette basse fourberie n'étoit pas une raison de recommencer la guerre, la trève subsistoit toujours, l'Empereur s'étoit déshonoré sans la rompre, il n'avoit porté aucune atteinte aux conditions de cette trève; la promesse qu'il avoit faite & violée, étoit étrangère à ces conditions, mais bientôt un attentat atroce acheva de rompre le seul nœud qui retenoit la colere de François I.



CHAPITRE III.

Assassinat des Ambassadeurs Rincon & Fregose.

Ce Roi facile, mais clair-voyant n'avoit pas tardé à sentir le tort qu'il s'étoit fait par ces ambassades de Venise & de Rome; pour arrêter le succès de l'artifice, il crut devoir montrer simplement la vérité; il résolut d'instruire l'Europe, sur-tout les Vénitiens & les Turcs, de ce qui s'étoit passé entre l'Empereur & lui. Il nomma pour cette nouvelle ambassade de Venise qui devoit réparer le tort de la précédente, César Fregose, Chevalier de son Ordre, (c'étoit ce beau-frere de Rangone que nous avons vu partager sa querelle contre Gonzague, dans le Piémont (1);) Antoine Rincon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut envoyé à Constantinople. Celui-

1540. Mém. de du Bellay, l. 9.

1541. Pâques, le 17 Avril.

(1) Voir le chapitre 11. du Livre 4.

1541. ci devant passer par Venise, il fut réglé que les deux Ambassadeurs iroient ensemble jusques-là ; ils devoient traverser le Piémont & le Milanès, mais Rincon ne pouvant à cause de son énorme grosseur, soutenir la fatigue du cheval, ils résolurent de faire leur route par le Pô.

Le Marquis du Guast avoit succédé à Antoine de Leve dans le Gouvernement du Milanès, auquel étoit jointe la partie du Piémont, dont l'Empereur étoit en possession. Dans le Piémont François, Langei avoit succédé à d'Annebaut, que le Roi avoit rappellé à la Cour pour le mettre à la tête des affaires. La France n'avoit guères alors d'hommes plus sages, ni plus habiles que Langei ; il se distinguoit sur-tout par la vigilance & par l'activité ; personne ne possédoit comme lui l'art de choisir & d'entretenir des espions, il étoit instruit de tout & d'abord, sa pénétration lui faisoit deviner les projets des ennemis d'après leur caractére, il dirigeoit ses recherches sur ce plan, ce qui les abrégeoit

beaucoup, & lui procuroit toujours les avis les plus prompts & les plus certains ; on l'avoit vu servant en Italie, donner au Roi, qui commandoit en Artois, des nouvelles plus sûres & plus promptes sur les affaires de l'Artois même, que le Roi n'en recevoit sur les lieux. Sa périlleuse ambassade auprès des Princes d'Allemagne, en 1536., lui avoit appris combien l'Empereur respectoit peu le caractère d'Ambassadeur, le droit des gens & la vie des hommes, quand ils nuisoient à ses desseins ; c'est en effet une tache dont il est impossible de laver Charles-Quint. La protection qu'il avoit accordée au Duc de Milan, François Sforce, après la mort violente de l'Ambassadeur Merveille, prouvoit assez que ce meurtre n'avoit été commis que pour lui plaire ; il avoit plus directement & plus ouvertement attenté en Allemagne à la vie de Langei ; celui-ci craignit le même sort pour Rincon & pour Fregose ; ils étoient chargés

1541.

Mém. de du Bellay, l. 9.

1541. de la même commiſſion qu'il avoit remplie autrefois, d'aller déſabuſer les Puiſſances trompées par Charles-Quint. Langei n'avoit point conçu de vaines allarmes; des avis certains lui apprirent que le Marquis du Guaſt avoit diſperſé ſur le cours du Pô & des principales rivieres du Piémont & du Milanès, des aſſaſſins auxquels il ſeroit difficile que les Ambaſſadeurs échappaſſent; il en avertit ceux-ci, & voulut prendre avec eux des précautions pour aſſurer & faciliter leur route, s'ils conſentoient à la faire par terre. Les Ambaſſadeurs rejetterent ce ſoupçon, & ne voulurent pas croire que l'Empereur fût capable d'un pareil crime. Quelle raiſon pourtant d'en douter ſi fort après tout ce qui s'étoit paſſé? Langei inſiſta & ne put rien gagner, il n'y eut que Rincon qui fut ébranlé, mais il finit par ſuivre ſon collegue. Langei fut donc obligé de leur fournir des barques & des rameurs. Il y avoit deux barques, l'une portoit les deux Ambaſ-

ſadeurs, dans l'autre étoit leur ſuite. 1541.
On s'embarque, on part, on néglige les avis réitérés de Langei. A quelque diſtance on reçoit un courier du même Langei, qui avertit qu'il n'y a aucune sûreté à paſſer outre, que la perte des Ambaſſadeurs eſt preſqu'infaillible, que Langei a reçu à cet égard de nouveaux avis plus preſſans, plus circonſtanciés; que ſi les Ambaſſadeurs veulent périr, ils ne doivent pas du moins expoſer avec eux le ſecret de l'Etat: Langei les prie de lui confier leurs papiers & promet de les leur faire tenir sûrement à Veniſe, s'ils ſont aſſez heureux pour pouvoir y arriver. Les Ambaſſadeurs, ſoit confiance, ſoit honte de montrer de la crainte, s'obſtinent à pourſuivre leur route; mais ils envoyent à Langei leurs inſtructions; ils recommandent enſuite à leurs rameurs la plus grande diligence; ils voguent toute la nuit, ils paſſent Caſal ſans aucune mauvaiſe rencontre, le lendemain ils s'avancent juſqu'à Cantaloue, à quel-

1541. Belcar. l. 12. p. 55.

que distance de l'embouchure du Tesin; déja ils s'applaudissoient d'avoir méprisé les vaines allarmes de Langei, lorsque deux barques chargées de gens armés, coupent les deux barques des Ambassadeurs, séparent la leur de celle de leur suite, & s'attachant à la premiere, l'environnent & la prennent (1). Une foule d'assassins y entre. Fregose & Rincon reconnoissant trop tard leur imprudence, ne songent plus qu'à mourir noblement, ils mettent l'épée à la main, le nombre les accable, il sont massacrés. Tous les bateliers, tant ceux qui conduisoient la barque des Ambassadeurs, que ceux qui conduisoient celle des assassins, & qui apparemment n'étoient pas du complot, furent mis par or-

(1) Beaucaire, l. 22. n. 55. dit que les Ambassadeurs furent assassinés par Georges d'Autriche, Archevêque de Valence en Espagne, fils naturel de l'Empereur Maximilien, & que ce Prélat assassin fut arrêté & mis en prison à Lyon. Le récit de Beaucaire est si court & si sec, qu'on ne peut voir s'il s'accorde avec celui des Mémoires de du Bellay, auquel on a dû se conformer.

dre

dre du Marquis du Guaſt dans un cachot des priſons de Pavie, afin que le ſecret dont ils avoient été les témoins, fût enfermé avec eux; mais la barque de la ſuite des Ambaſſadeurs, avoit échappé aux Impériaux; elle avoit gagné le rivage, & ceux qui la montoient, s'étoient enfoncés dans un bois, d'où ils ne ſortirent qu'à l'entrée de la nuit, pour regagner, comme ils purent, le Piémont. 1541.

Ces gens ainſi ſauvés du danger, pouvoient bien atteſter que leurs maîtres avoient été attaqués par deux barques pleines d'hommes armés, & qu'on les avoit pourſuivis eux-mêmes, fait qui rapproché des avis que Langei avoit reçus d'avance, annonçoit une expédition ordonnée par le Gouvernement Autrichien, & non un brigandage particulier; d'ailleurs, on ne ſavoit ni qui étoient ces gens armés, ni ce qu'étoient devenus & les Ambaſſadeurs & les bateliers. Mais Langei par le talent qu'il avoit d'être in-

1541. formé de tout, ne tarda pas à découvrir ce qui restoit à savoir. Il trouva le moyen de gagner un domestique du Gouverneur du Château de Pavie ; ce domestique lima sourdement les grilles du cachot où étoient les bateliers, & les mit en liberté ; Langei les fit tous venir à Turin. Il sut par eux que les assassins étoient des Cavaliers de la garnison de Pavie ; il sut leur nombre, leurs noms, leur pays ; il sut qu'avant l'exécution ils étoient restés trois jours & trois nuits dans leurs barques, que pendant ce temps on leur portoit à manger d'une hôtellerie prochaine, qu'ils avoient des chevaux qui les attendoient au port de Lestrelle ; il sut jusqu'aux moindres circonstances des lieux & des temps ; il eut enfin la preuve complette que ce meurtre avoit été exécuté par les soins & par les ordres du Marquis du Guast, qui avoit écrit lettres sur lettres au Chef de l'entreprise (sans compter toutes les allées & venues, tous les entretiens secrets), & qui avoit pro-

Mém. de Du Bellay, l. 9.

mis & payé aux assassins le prix de leur crime. 1541.

Tant que dura cette information, Langei dissimula prudemment, il témoigna au Marquis du Guast la plus forte persuasion de son innocence, il lui porta ses plaintes, il lui demanda vengeance.

Pendant qu'il lui dépêchoit de Termes (1) pour l'amuser par cette fausse commission & pour détourner ses regards de l'information qui se faisoit, du Guast donnoit de son côté au Comte de Landriano la commission hypocrite d'aller tromper Langei par un faux étonnement & de faux regrets sur l'attentat qu'on prétendoit avoir été commis contre les Ambassadeurs. » Du Guast, selon » Landriano, ne pouvoit revenir » de la surprise que lui avoit causée » une lettre de la femme de Frego- » se, qui lui apprenoit que son mari

(1) P. de la Barthe de Termes, Gentilhomme du Duc d'Orléans, & Capitaine de deux cent Chevaux-légers. Il fut fait Maréchal de France sous le régne suivant.

1541. » avoit été assassiné ; il savoit que » les Ambassadeurs avoient passé à » Casal, & il n'avoit pas douté qu'ils » ne fussent arrivés à Venise, il don» neroit sa vie pour que cela fût » ainsi. Quelle horrible avanture ! » à quelles étranges idées n'alloit» elle pas peut-être donner lieu ! » Les ennemis de la paix ne saisi» roient ils pas cette occasion de la » troubler, en calomniant l'Empe» reur & ses Ministres ? quelle dou» leur pour du Guast en particu» lier, que cet attentat eût été com» mis dans son Gouvernement ! Mais » s'il n'avoit pû le prévenir, il al» loit le venger : il exhortoit lui» même Langei à le seconder dans » ce dessein. Moyennant leurs ef» forts réunis, ce mystère odieux » seroit bientôt dévoilé. Déja par » les ordres de du Guast, la Justice » de Milan s'étoit transportée sur les » lieux, il étoit bien résolu de ne » rien épargner pour découvrir la » vérité. »

Mém. de Du Bellay, liv. 8.

Il poussa ce jeu de fausseté jusqu'à

offrir de livrer au Pape tous ceux qui seroient accusés de ce crime, & de se remettre lui-même entre ses mains, si lui-même il étoit soupçonné. Mais qui sait ce qu'il eût fait, si on l'eût pris au mot ? 1541.

Langei répondit à tous ces mensonges comme l'exigeoient les conjonctures, c'est-à-dire, par des équivoques polies, & cependant il continuoit les informations dont nous avons dit le résultat.

Au bout de quelque temps Landriano dit à Langei que le Marquis du Guast étoit à la veille de découvrir la cause du meurtre des Ambassadeurs, qu'on lui en avoit indiqué deux, qu'il ne s'agissoit plus que de savoir quelle étoit la vraie. L'une étoit une querelle qu'on disoit que Fregose avoit eue avec le Duc d'Urbin ; l'autre rejettoit l'attentat sur les Génois & sur Doria, ennemis de Fregose. Langei bien sûr que ni l'une ni l'autre cause n'étoit la véritable, engagea bien du

1541. Guaſt à chercher laquelle des deux l'étoit.

Du Guaſt perſuadé qu'il trompoit Langei, voulut auſſi tromper le Roi; il envoya le même Landriano lui rendre compte de tous les mouvemens, qu'il ne ceſſoit, diſoit-il, de ſe donner, pour découvrir les auteurs du meurtre des Ambaſſadeurs. Le Roi répondit qu'il ne pouvoit croire que ſes Ambaſſadeurs euſſent été aſſaſſinés, que depuis la mort de Sforce l'Europe ne voyoit plus de ces crimes monſtrueux, qu'il croyoit plutôt qu'ils avoient été arrêtés par des gens curieux de voir leurs inſtructions, qu'il eſpéroit que le Marquis découvriroit promptement le lieu de leur détention, & les lui renvoyeroit.

La ſageſſe de Langei avoit rendu inutile, comme on l'a vu, le crime des Impériaux. Leur objet étoit manqué, puiſque les Ambaſſadeurs n'avoient plus leurs inſtructions. Les Impériaux avoient eſpéré y trouver,

ſur-tout dans celle de Rincon pour Conſtantinople, des choſes capables de rendre François I. odieux aux yeux de la Chrétienté, & de faire excuſer le meurtre des Ambaſſadeurs, quand même il ſeroit attribué aux véritables auteurs; mais d'ailleurs ils eſpéroient qu'au moyen des précautions qu'ils ſe propoſoient de prendre, on ne le leur attribueroit pas. Du Guaſt n'ayant pu ſe ſaiſir des inſtructions, puiſqu'elles avoient été remiſes à Langei, le Conſeil Impérial imagina d'en publier de fauſſes. On fabriqua une hiſtoire. Des pêcheurs avoient, diſoit-on, trouvé dans le Pô les hardes & les caſſettes des Ambaſſadeurs, par conſéquent leurs dépêches & leurs chiffres. L'inſtruction qu'on publia pour celle de Fregoſe, propoſoit aux Vénitiens le partage du Milanès. » La portion » des François ainſi que celle des » Vénitiens, devoit être affranchie » de toute Suzeraineté de l'Empire » & réunie pour jamais, l'une au » Domaine de la République, l'au- 1541.

1541. » tre à la Monarchie Françoise, qui » ne relevoient de personne. «

Mém. de du Bellay, l. 9. L'instruction prétendue de Rincon ne tendoit à rien moins qu'à faire tomber l'Allemagne entière sous le joug de Soliman, auquel on indiquoit des moyens de l'attaquer, de la surprendre, de profiter de ses divisions. Cet article étoit traité assez adroitement dans la vue de faire sentir à toutes les Puissances Germaniques l'intérêt qu'elles avoient de s'unir avec la Maison d'Autriche contre le Turc qui les vouloit opprimer, & contre François I. qui les vouloit séduire.

François I. s'en seroit peut-être mieux trouvé, s'il avoit eu le courage d'adopter la politique forte & hardie, dont on lui traçoit le plan dans ces fausses instructions qu'on osoit lui attribuer; mais dans la vérité il n'avoit chargé Rincon & Fregose que d'exposer fidélement aux Vénitiens & à Soliman la conduite de l'Empereur & la sienne. Cependant les Impériaux accumuloient

les attentats pour empêcher, s'il étoit possible, toute communication entre les François & les Vénitiens; des gens qui portoient la livrée du Marquis du Guast, arrêtérent & pillérent deux Couriers François, dont l'un alloit à Venise, & l'autre en revenoit, tous deux chargés de dépêches. Langei s'en plaignit encore à du Guast, & toujours du ton d'un homme persuadé qu'il n'y avoit aucune part. Du Guast répondit que cela s'étoit fait dans un temps où il étoit allé voir l'Empereur à Trente; qu'à cette occasion plus de trois mille personnes qui l'avoient suivi, soit pour lui faire honneur, soit par curiosité, s'étoient couvertes de sa livrée, qu'on pouvoit les avoir confondues avec ses gens, qui sûrement n'auroient pas osé s'emporter jusqu'à cet excès d'insolence. Langei feignit de trouver cette réponse satisfaisante; cependant la République de Venise sur les terres de laquelle l'attentat avoit été commis, fit arrêter les coupables, on leur fit 1541.

1541. leur procès ; & l'on remarqua que du Guaſt, qui auroit dû, s'il eût été innocent, preſſer lui-même la République d'inſtruire ce procès à la rigueur, reſta muet & tranquile. Il fut prouvé en effet que ces gens étoient aux gages du Marquis, & qu'ils n'avoient agi que par ſes ordres ; ils n'en furent pas moins condamnés & exécutés, pour avoir, par les ordres d'un maître injuſte, violé le droit des gens & troublé la ſûreté publique.

Mém. de du Bellay, l. 9.

Lorſqu'il en fut temps, c'eſt-à-dire, lorſqu'il fut juridiquement prouvé que le Marquis du Guaſt étoit l'auteur & de l'aſſaſſinat des Ambaſſadeurs & de l'enlevement des Couriers, Langei l'accuſa publiquement, & le Roi porta ſes plaintes d'abord à l'Empereur, enſuite aux Etats de l'Empire aſſemblés à Ratiſbonne. Du Guaſt fut fort ſurpris ; il croyoit avoir trompé Langei, car les trompeurs croyent aiſément aux dupes & deviennent quelquefois par-là dupes eux-mêmes. Il ſe hâta d'en-

Sleidan, Commentar. l. 14.

voyer à la Diéte de Ratisbonne un Mémoire apologétique, qui fut pleinement réfuté par Langei. Du Guast appuyoit ses foibles raisons d'un démenti & d'un défi à ses accusateurs, quels qu'ils pussent être. Langei se déclare cet accusateur, il lui rend ce démenti, il accepte ce défi, & cependant il l'accable des preuves de ses crimes. 1541.

Dans ces manifestes du Guast & Langei font l'un contre l'autre de grandes récriminations, dont la plupart roulent sur des entreprises formées, sur des intelligences ménagées, sur des troupes levées, enfin sur des préparatifs de guerre qu'on affectoit de s'imputer de part & d'autre comme autant d'infractions de la trève.

Le Marquis du Guast pour paroître moins criminel, alléguoit aussi des Couriers Impériaux arrêtés & dévalisés sur les terres mêmes de l'Empire. Ces Couriers avoient d'abord soupçonné des soldats François, ils avoient indiqué ceux sur

1541. qui tomboient leurs soupçons, mais ils les avoient déchargés à la confrontation, & il étoit démeuré constant que ces Couriers avoient été arrêtés par des voleurs, à cause de la réputation qu'ils avoient d'être porteurs d'argent ; aussi leurs dépêches avoient-elles été portées dans un bois où on les trouva, & la plûpart n'avoient pas même été décachetées.

Mais un grand grief des Autrichiens contre la France regardoit Marano. Cette place située dans le Frioul, appartenoit au Roi des Romains ; elle étoit importante par le voisinage de la Mer Adriatique, par ses fortifications & par les marais qui la rendent presque inaccessible Les habitans de cette place, las du joug Autrichien, étoient venus s'offrir volontairement au Roi de France, ils avoient saisi l'occasion du mécontentement du Roi au sujet de l'assassinat de ses Ambassadeurs ; ils lui avoient déclaré que s'il refusoit leurs offres comme il

Mém. de du Bellay, l. 9.

avoit refusé celles des Gantois, ils s'adresseroient à une autre Puissance qui ne les refuseroit pas ; c'étoit l'Empereur des Turcs qu'ils vouloient dire. C'eût été introduire l'ennemi du nom Chrétien au centre de la Chrétienté, entre l'Italie & l'Allemagne. Le Pape, l'Empereur, les Vénitiens avoient le plus grand intérêt de prévenir cette derniére résolution, & il étoit presque indifférent au premier & aux derniers que cette place appartînt au Roi de France ou au Roi des Romains. François I. eut l'attention d'avertir ces trois Puissances, que si dans un certain temps qu'il leur marquoit, elles ne prenoient point un parti au sujet de Marano, il accepteroit les offres qui lui avoient été faites, ne fût ce que pour empêcher cette place de tomber entre les mains des Turcs. Le sort de Marano ni les dispositions de ses habitans n'ayant point changé, le Roi accepta cette place au terme marqué, croyant par-là servir la Chrétienté sans rom- 1541.

1541. pre la trève, qui suspendoit seulement les hostilités, mais qui ne défendoit ni d'accepter des offres volontaires, comme celles de Marano, ni de pratiquer des intelligences pour l'avenir.

Au reste, cette acceptation de Marano, faite d'ailleurs avec tant de précautions, étoit postérieure à l'assassinat de Rincon & de Fregose. De plus, combien d'entreprises pareilles ou plutôt bien plus mêlées de violences & bien plus ressemblantes à des hostilités les Impériaux n'avoient-ils pas faites ? S'ils avoient échoué. le mauvais succès les justifioit-il ? Si, par exemple, leur César de Naples, toujours entreprenant & toujours malheureux, avoit manqué de surprendre Turin (1), en étoit-il moins venu l'investir pendant la nuit avec des troupes ? Avoir-

(1) il s'agit ici d'une autre entreprise que celle que le même César de Naples avoit faite sur Turin, & que Boutiéres avoit fait manquer. (Voir le Chap. II. du Liv. 4.) La premiére avoit été faite pendant la guerre, la seconde est postérieure à la trève.

il moins gagné un Gentilhomme, qui s'étoit chargé de mettre le feu dans différens quartiers de la Ville, pour faciliter aux Impériaux l'escalade, en occupant les habitans à éteindre l'incendie? Ce traître avoit été arrêté, il avoit avoué son crime, & avoit été écartelé. 1541.

En un mot, à ne considérer même que ces entreprises, que ces petites hostilités déguisées, c'étoient les Impériaux qui étoient les infracteurs de la trève, & il leur restoit de plus les deux grands attentats par lesquels ils avoient violé avec la trève le droit des gens & celui de la nature, je veux dire l'enlevement des Couriers, & plus encore l'assassinat des Ambassadeurs. Du Guast étoit convaincu de ces deux crimes; mais ne parlons que du second, il ne reçoit point d'excuse; quelle trève, quelle paix eût pu n'être pas rompue par un tel attentat? Du Guast en avoit même reconnu toute l'atrocité dans les lettres qu'il écrivoit au Roi & à Lan- Mém. de du Bellay, l. 9.

1541. gei pour les tromper. Il avoit cru, en condamnant hautement ce meurtre, persuader qu'il ne l'avoit point commis, il n'avoit fait que se condamner lui-même, & il lui fut impossible d'échapper à son propre jugement.

L'Empereur plus coupable que lui, puisqu'il l'avoit mis en œuvre, fut publiquement convaincu. Le zèle aveugle de quelques Auteurs Espagnols a osé justifier cet assassinat. Antoine de Vera demande à ce sujet si Banaïas, fils de Joïada, n'alla point par l'ordre de Salomon, égorger Joab jusques dans le temple, quoique ce malheureux, pour sauver sa vie, embrassât la corne de l'autel. On ne peut assurément citer l'Ecriture avec une plus indécente irrévérence. Les deux faits que Véra prétend comparer, n'ont pas même cette ressemblance éloignée qui a quelquefois trompé des fanatiques. Il faut avouer que cet assassinat des Ambassadeurs François, est le trait qui fait le plus de peine dans la vie

Ant. de Vera, hist. de Charles V.

de Charles-Quint, & qui aideroit le plus à croire que le Dauphin auroit été empoisonné par ses ordres ; mais il avoit un intérêt d'empêcher ces Ambassadeurs d'arriver aux lieux de leur destination, & nous croyons avoir montré qu'il n'en avoit aucun pour faire périr le Dauphin. 1541.

La vengeance du Roi ne pouvoit plus être incertaine ; elle étoit plus légitime encore que celle qui avoit donné lieu à la guerre de 1535. Aussi le Roi ne balança-t-il pas sur ce premier point, & déclara-t-il hautement dans son Conseil qu'il se croiroit indigne de régner & de vivre, s'il laissoit impuni le meurtre de deux Sujets fidèles que le zèle & le devoir avoient conduits à leur perte. » Eh ! qui voudroit désormais » me servir, s'écrioit-il, où seroit » la sûreté de mes Ministres ? Quoi ! » tous les jours on combat pour une » Province indifférente sur le choix » de ses Maîtres, pour des droits » particuliers, souvent incertains, » & je négligerois d'assurer les droits

Mém. de du Bellay, l. 9.

1541. » sacrés, les droits éternels de la » nature & des Nations! La foi pu- » blique violée, la Majesté du » Thrône outragée, le sang de mes » Ambassadeurs répandu me deman- » deroient vengeance & ne l'ob- » tiendroient pas! »

Mais cette juste vengeance on pouvoit ou la précipiter ou la différer. En la précipitant, on profitoit de toute l'indignation, dont le sang encore fumant des deux Ambassadeurs, devoit remplir tous les esprits. En différant, on se donnoit le temps de négocier auprès des diverses Puissances, & de s'assurer d'elles par des traités. D'ailleurs, pendant l'intervalle de la trève, le Roi avoit diminué les impôts, retiré plusieurs Domaines engagés, remboursé des dettes considérables; en retardant la guerre, il eût eu le temps de remplir ses coffres vuidés par cette bonne administration, source assez rare de pauvreté.

Il paroît que, malgré ces consi-

1541.

dérations, on ſe détermina cette fois pour la diligence; mais il reſtoit encore à choiſir entre deux autres partis, ou de regarder la trève comme formellement rompue par le meurtre des Ambaſſadeurs, & de recommencer les hoſtilités ſans aucune déclaration de guerre, ce qui eût donné le moyen de ſurprendre pluſieurs places dans leſquelles on avoit des intelligences, & dont les Commandans auroient été moins avertis de ſe tenir ſur leurs gardes, ou bien de commencer par envoyer un Hérault d'Armes déclarer la guerre à l'Empereur.

Le Roi prit ce ſecond parti, ce fut peut-être une faute, mais ce fut encore une préférence donnée à l'honnête ſur l'utile, & le contraſte des procédés entre ces deux Princes, ne pouvoit être trop fortement marqué.

Sleidan, Commentar. L. 14.

Sleidan raconte que le Roi étant à Vincennes, un Courier vint lui apporter la nouvelle d'une grande irruption des Impériaux dans la

1541. Picardie ; qu'aussi-tôt ce Prince y envoya le Duc de Vendôme, le Duc de Guise, le Comte d'Aumale, le Duc de Nevers avec l'élite de la Noblesse, que cette troupe choisie étant arrivée sur la frontiére, n'y trouva que la solitude & le silence, *mera solitudo, merum silentium.* D'où venoient donc ce Courier & cette nouvelle ? On conjectura, dit Sleidan, que le Roi qui ne vouloit point qu'on lui imputât le renouvellement de la guerre, avoit tâché de persuader au peuple que les Impériaux étoient les aggresseurs. Ils l'étoient sans doute, par l'assassinat des Ambassadeurs François. Mais cette petite histoire de Sleidan & la conjecture par laquelle il prétend l'expliquer, paroissent bien bizarres. On n'en trouve aucune trace dans les autres Auteurs, & on peut dire qu'en général Sleidan paroît plus instruit des affaires d'Allemagne que de celles de France.

CHAPITRE IV.

Révolutions à la Cour de France. Disgraces du Connétable de Montmorenci, de l'Amiral de Brion, du Chancelier Poyet & du Cardinal de Lorraine.

LE Roi fit vers ce temps une faute inexcusable, ce fut de renvoyer son Connétable & d'emprisonner son Amiral au renouvellement d'une guerre. On cherche toujours à pénétrer les causes de ces fameuses disgraces, & on a raison; elles peuvent être une source d'instruction pour les Rois & pour les Ministres; mais comme ces causes ne font pas toujours honneur aux Rois, comme ces disgraces naissent aussi souvent d'une intrigue de Cour, d'un caprice du Maître, d'une inconstance, &c. que d'une faute réelle des Ministres, il arrive que le Roi se tai- 1541.

1541. ſant par pudeur, le Miniſtre par crainte, la Cour par reſpect ou par ignorance, ces cauſes qu'il pourroit importer de connoître, reſtent inconnues ou du moins incertaines.

Belcar. lib. 22. n. 38.

Sleidan, Commentar. l. 13. *ſub fine & alii paſſim.*

On varie ſur les cauſes de la diſgrace du Connétable. Ceux qui croyent qu'il fit une grande faute, (1) en combattant l'avis d'exiger de Charles-Quint une promeſſe par écrit au ſujet du Milanès, ſe diſpenſent de chercher une autre cauſe de ſa diſgrace; ils donnent ſeulement à l'avis du Connétable des motifs criminels, ils ſuppoſent de la trahiſon, des intelligences avec l'Empereur, & tout eſt expliqué. Mais un ſoupçon de trahiſon convient bien mal à ce grand homme, toujours fidèle à ſes devoirs, toujours attaché au parti de ſes Rois,

(1) Beaucaire eſt du nombre de ceux qui condamnent Montmorenci & qui attribuent ſa diſgrace au conſeil qu'il avoit donné de laiſſer paſſer Charles-Quint ſans tirer de lui aucune promeſſe, mais il eſt trop judicieux pour accuſer Montmorenci de trahiſon. Sleidan qui eſt du même avis, ne l'en accuſe pas non plus.

qui dans les temps les plus difficiles, dans les tempêtes publiques, dans ses disgraces personnelles, combattit & mourut pour eux, ligué contre les intérêts de sa grandeur, contre les intérêts de sa Maison, contre ses propres neveux, avec les rivaux (1) qui avoient éclipsé & détruit son crédit, mais qui avoient le Roi dans leur parti. Comment un Sujet si fidèle à des Rois indifférens, (2) qui l'avoient abaissé, & fidèle parmi tant d'occasions & de prétextes d'être rebelle, auroit-il pu trahir un Roi son ami, qui l'avoit élevé au comble des honneurs? Cette idée des prétendues intelligences de Montmorenci avec l'Empereur, n'est fondée sur rien. 1541.

Si l'on se borne à dire que l'avis de Montmorenci étoit l'effet d'une générosité mal-entendue, & que le Roi se repentit de l'avoir suivi, on oublie que le Roi avoit été de cet

(1) Les Guises.
(2) François II, Charles IX.

1541. avis plus, pour ainsi dire, que Montmorenci lui-même ; que cet avis étoit entiérement selon le cœur du Roi, & qu'il l'eût ouvert, si Montmorenci ne l'avoit prévenu, comment pouvoit-il donc le punir d'avoir pensé comme lui, & comment s'il eût voulu le punir de cette faute estimable, lui auroit-il continué sa faveur pendant près de deux ans ? Le passage de Charles-Quint en France, est de l'année 1539, & on voit par les lettres des Ambassadeurs & des Ministres adressées au Connétable, qu'il étoit encore dans le Ministère au mois de Mars 1541.

Une cause plus vraisemblable de la disgrace de Montmorenci, c'est son attachement pour le Dauphin, qui ayant fait sous lui ses premières armes, ayant commandé & vaincu avec lui, le regardoit comme son maître, comme son pere, & avoit pour lui la plus tendre vénération. Le Dauphin commençoit à s'élever, à devenir en quelque sorte le rival du Roi qui lui opposoit le Duc d'Orléans ;

d'Orléans ; il avoit à part ses amis, ses favoris, & presque son parti ; il avoit même une maîtresse, dont le crédit naissant faisoit déjà ombrage à l'autorité toujours croissante de la Duchesse d'Estampes. Cette maîtresse étoit la fameuse Diane de Poitiers, fille du Comte de S. Vallier, alors veuve de Louis de Brézé, Sénéchal de Normandie (1), la même qui, dit-on, avoit acheté du Roi au prix de son honneur, la grace de son Pere. Les charmes triomphant chez elle des années, avoient depuis quelque temps séduit le cœur du Dauphin, plus jeune qu'elle de dix-huit ans. La Duchesse d'Estampes, pour le faire rougir de sa passion, exagéroit cette disproportion d'âge, & disoit qu'elle étoit née le jour que Diane de Poitiers s'étoit mariée (2). Elle se donnoit

1541.

(1) Voir le chap. 6. du liv. 3. Brézé étoit mort le 23. Juillet 1531.

(2) Il n'y avoit gueres que huit ans de différence entre elles. Il paroît que Diane de Poitiers étoit née

1541. un double avantage par ce discours; celui de se rajeunir & celui de vieillir son ennemie. On peut juger d'après ces circonstances si deux femmes, deux maîtresses, l'une du Roi, l'autre du Dauphin, se haïssoient mortellement, & si cette haine s'étendoit aux partisans de l'une & de l'autre. Montmorenci, soit par égard pour le Dauphin, soit par inclination pour Diane de Poitiers, avoit toujours paru assez attaché aux intérêts de celle-ci; il s'allia même dans la suite avec elle par le mariage de Henri de Montmorenci, son second fils (1), avec Antoinette de la Marck, petite-fille de Diane. Ces liaisons, une certaine jalousie dont le Roi n'étoit pas incapable, & qui lui faisoit refuser sa confiance aux cœurs trop partagés entre son fils & lui; une manière

en 1500. Elle avoit été mariée en 1514. Anne de Pisseleu, depuis Duchesse d'Estampes, étoit née vers l'an 1508.

(1) Qui fut depuis le Connétable Henri, non moins illustre que son pere.

triste & chagrine d'envisager les objets, fruit de l'altération de sa santé, telles furent les causes du dégoût qu'il conçut pour le Connétable. S'il étoit vrai, comme Mézerai l'insinue, que le Connétable eût poussé l'attachement pour le Dauphin, jusqu'à traverser par des cabales l'aggrandissement du Duc d'Orléans, en engageant l'Empereur à lui refuser sa niéce & l'investiture du Milanès, il seroit absolument inexcusable; cette idée rentre dans l'accusation de trahison, & nous avons fait voir combien elle étoit peu vraisemblable. D'ailleurs, toute la conduite de l'Empereur ne prouve-t-elle pas que son parti étoit pris depuis long-temps de garder le Milanès, & qu'il n'avoit besoin pour cela des conseils ni des insinuations de personne? 1541.

François traita le Connétable en favori disgracié, non en coupable, il se contenta de l'éloigner de la Cour & des affaires; Montmorenci alla porter à Chantilly les lauriers

1541. dont il étoit couvert, & le regret de devenir inutile (1); il y laissoit éclater avec une liberté hardie sa haine pour la Duchesse d'Estampes, son mépris pour les courtisans, en présence des courtisans même, qui venoient épier ses sentimens & ses discours. On ne le verra plus paroître dans le Ministère sous ce règne. Le Roi se priva du plus illustre des Généraux qui lui restoient, & de son plus grand Ministre.

Le Maréchal de Trivulce, qui s'étoit trouvé à dix-huit batailles, n'avoit rien vu d'égal à la bataille de Marignan; Anne (2) de Montmorenci, qui, comme lui, étoit à celle-ci, se trouva de plus à un

(1) Ce fut pendant cette disgrace qu'il bâtit le Château d'Ecouen. On dit que par une allusion puérile au nom d'*Ecouen*, mais par une allusion sage & noble à sa faveur & à sa disgrace, il fit graver sur la porte de ce Château, ces mots de l'Ode d'Horace à Dellius:

ÆQUAM memento rebus in arduis
Servare mentem.

(2) Il se nommoit Anne, du nom d'Anne de Bretagne, Reine de France, dont il étoit le filleul.

grand nombre d'autres, sinon aussi opiniâtres que celle de Marignan, du moins aussi célébres & aussi meurtriéres ; il n'y en eut aucune où il n'ait été, comme dit Brantôme, *ou pris, ou blessé, ou mort.* En 1512, il étoit avec le Duc de Nemours à celle de Ravenne ; en 1522, il avoit fait des prodiges de valeur à la bataille de la Bicoque où il pensa périr mille fois. A Pavie, il avoit été fait prisonnier avec le Roi (1). Dans le cours de cette guerre de 1521, il s'étoit signalé par divers exploits ; il avoit mérité de commander en chef dans celle de 1536. Cette même année il sauva la Provence par une conduite qui lui mérita le titre de *sage Cunctateur* & de *Fabius François.* L'année suivante il força le passage de Suze, exploit rare & important, il soutint la gloire des armes Françoises tant en Artois qu'en Piémont. Sa carriére militaire ne finit point

1541.

Brant. hom. illust. art. Anne de Montmorenci.

(1) Mais sans avoir assisté à la bataille. Voir le chap. 9. du liv. 2.

1541. à sa disgrace ni avec le regne de François I. Malheureux sans cesser d'être grand, & vaincu sans rien perdre de sa gloire, il fut fait prisonnier aux batailles de S. Quentin & de Dreux. Honteux de tant de captivité, il jura avant la bataille de S. Denis qu'on ne le reverroit que mort ou victorieux, il revint victorieux & couvert de blessures mortelles que lui attira un courage infléxible, trop supérieur à son âge & à ses forces. Il en mourut le lendemain 12. Novembre 1567, chargé d'ans & d'honneurs.

Comme Général, nous ne voyons sous le regne de François I. personne qui puisse lui être comparé que le Connétable de Bourbon, qui l'égale & même le surpasse, & le Comte d'Anguien qui périt dès l'aurore de sa gloire. Les Lautrec, les Bonnivet, les Brion, les Saluces, les d'Annebaut ne valent pas Montmorenci. Nous ne parlons que des Généraux de François I, & non de ceux de l'Empereur.

Pour juger de ses talens comme Ministre, il ne faut le considérer ni sous le regne de Henri II. où il gouverna moins qu'il n'obéit à la Duchesse de Valentinois, ni sous les regnes orageux de François II. & de Charles IX. où le vieux respect dû à son nom & le souvenir de sa grandeur passée, ne pouvoient tenir contre la faveur des Guises, contre la haine de Catherine de Médicis, contre l'agitation des discordes civiles : il faut le voir sous le regne de François I. dans le temps de sa faveur. Dépositaire alors de toute l'autorité de son Maître, honoré de sa confiance éclairée, il n'étoit ni contredit ni balancé par ce premier Cardinal de Lorraine, plus éblouissant par sa magnificence que considérable par son crédit. Montmorenci présidoit à toutes les parties de l'administration avec une égale supériorité de puissance & de lumieres. Il entendoit parfaitement les Finances, & elles furent toujours très-bien régies de son temps, c'est-

1541.

1541. à-dire, qu'il étoit économe, appliqué & juste, car cette grande science si approfondie depuis, se bornoit alors à cela, & n'en étoit pas moins difficile. Il n'y avoit point de Ma-
Id. Ibid. gistrat plus instruit que lui des loix du Royaume. Son assiduité au travail répondoit de l'exactitude des inférieurs. Les Sécrétaires des Commandemens (1) lui rendoient compte tous les jours de leurs dépêches & de leurs moindres opérations. Il avoit acquis une si grande considération dans toute l'Europe, que l'Empereur ni aucun autre Prince n'écrivoit au Roi, sans qu'il y eût aussi des lettres pour le Connétable; les Ambassadeurs étoient toujours chargés de le visiter en particulier; son étiquette étoit très-haute; tous les Sujets du Roi, quelques distingués qu'ils fussent, les Compagnies de Magistrature, le Parlement même en Corps, le Chancelier, plusieurs

(1) Ou Sécrétaires d'Etat, Sécrétaires des Finances.



Cardinaux l'appelloient *Monseigneur*. Le seul Cardinal de Lorraine s'étoit mis au-dessus de cet usage, & prenoit même le ton de la supériorité; il écrivoit au Connétable comme un grand Prince (1) écrit à un Gentilhomme; Montmorenci content du crédit, lui laissoit quelquefois le faste. 1541.

Quant au caractère personnel, le Connétable étoit ferme, fier, vrai, sage, laborieux, d'une pureté de mœurs & d'une piété exemplaires. Sa censure rigoureuse & quelquefois amère, ne pardonnoit ni les prévarications, ni les négligences, ni la licence des mœurs, ni le mépris d'aucun devoir. Officiers, soldats, Magistrats, gens de tout ordre & de toute condition, redoutoient son œil sévere & vigilant, c'étoit le Caton de son siècle. Plus déplacé encore à Paris que l'autre n'a paru l'être à Rome, ils

(1) Tous les Princes Lorrains en usoient de même.

1541. eurent tous deux les mêmes ennemis, ceux de l'Etat. Si Montmorenci fut quelquefois plus souple que Caton, c'est parce que les mœurs Françoises l'étoient naturellement plus que les mœurs Romaines. Un Ecrivain frivole (Brantôme), a dit assez sensément: » *Que plût à Dieu* » *fût-il encore vivant, & qu'eussions* » *un pareil Censeur si digne que lui,* » *pour censurer tous nos états de la* » *France, qui est très gentiment cor-* » *rompue!* » Id. ibid.

Il est aisé dans ce siécle frivole de taxer de pédantisme un caractère si respectable; il est vrai que Brantôme lui-même rapporte des traits qui annoncent dans Montmorenci de la dureté (1), & qu'en général il avoit

(1) Il écrivoit à l'Evêque d'Auxerre, Ambassadeur à Rome.

» Je trouveroye merveilleusement étrange, si » vous estiez oblié jusques là de laisser à parler à » nôtre Saint Pere pour ceux dont le Roi vous a » par cy devant escript.... & que vous voulsissiez » faire les choses de vous-même.... mettez toû- » jours peine d'ensuyvre son intention, sans vous » amuser ny penser à autre chose: & s'il estoit ainsy

plutôt de grandes qualités que des qualités aimables ; mais il réunissoit toutes celles qui font le Chevalier, le citoyen, le guerrier, l'homme d'Etat. Ses longs services continués sous cinq Rois, ses talens, ses vertus, sa faveur, ses disgraces, ses richesses, ses victoires, ses défaites, ses fautes, tout en lui, jusqu'à la longueur de sa carrière, a contribué à rajeunir, pour ainsi dire, la splendeur de sa Maison, dont les titres de gloire commençoient un peu à vieillir. 1541.

Le plus grand détracteur du Connétable de Montmorenci, selon Brantôme & M. de Thou, c'est Paul Jove, & voici la raison qu'ils en donnent. Paul Jove avoit une pension (1) de François I. & Mont-

» trement, outre le malcontentement que ledit
» sieur auroit de vous, croyez que ou lieu de vous
» aider à vous faire avoir du bien & de l'honneur,
» mettroye peine de vous faire tout le contraire,
» dont je vous ai bien voulu advertir, afin que
» vous y pensiez, ... , & par ainsy si vous y usiez
» d'autre dissimulation, ou lieu de faire le fin,
» feroit faire le sot.

(1) Cette pension étoit de 2000 liv. somme alors

1541. morenci ne jugeoit point qu'il la méritât. Ce Ministre ayant été rappellé par Henri II, & revoyant en qualité de Grand-Maître l'état de la Maison du Roi, raya Paul Jove, qui, pour se venger, s'attacha, dit-on, à le décrier (1) dans son histoire. Ce fait passe pour vrai, mais j'avoue que je n'apperçois point dans l'histoire de Paul Jove de traces bien marquées d'animosité & d'injustice à l'égard de Montmorenci.

Quant à l'Amiral de Brion, dont la faveur avoit été assez grande pour faire ombrage au Connétable de Montmorenci & au Cardinal de Lorraine, c'est une erreur de croire ce qu'ont dit quelques Auteurs, qu'il fut disgracié pour avoir interrompu ses conquêtes dans le

Arnold. Ferron. l. 8. Francisc. Vales.

considérable. Un Paul Jove Poëte, petit neveu de l'historien, en fit voir le Brevet en Hollande au Président Jeannin. Lettr. de Jeannin à M. de Villeroy. t. 1. p. 392.

(1) Scaliger (Epist. primâ ad Janum Douzam) dit qu'il avoit vû dans son enfance à la Cour de Henri II. Paul Jove offrant pour de l'argent ses éloges, & menaçant de ses satyres ceux qui le refusoient.

Piémont, en 1536, par une déférence aveugle pour les avis du Cardinal de Lorraine, qui craignoit que ces conquêtes ne missent obstacle à la paix qu'il espéroit de conclure. Les avis du Cardinal de Lorraine n'étoient point de simples avis, c'étoient des ordres du Roi, ordres réitérés & très-pressans, auxquels Brion n'obéit qu'à regret. Ni le Cardinal, ni Brion n'auroient osé compromettre ainsi les intérêts du Roi, & s'ils l'eussent osé, ils auroient été disgraciés tous deux dans le même-temps, c'est-à-dire, dans le temps de leur faute. Les causes exprimées dans l'Arrêt de condamnation, dont nous parlerons tout-à l'heure, sont encore moins les véritables. La cause pour ainsi dire publique, fut un trait de hauteur de la part de Chabot, & de la part du Roi un de ces traits d'aigreur & d'impatience auxquels il étoit devenu sujet depuis sa maladie; mais la cause secrette fut l'amitié peut-être un peu trop tendre qu'avoit conçue

1541. Sleidan, Commentar. l. 13.

Mézeray, abr. chron.

1550.

1541. pour lui la Duchesse d'Estampes ; dont son neveu avoit épousé la sœur (1). Le Roi qui avoit toujours beaucoup aimé Chabot, commençoit à être plus choqué de ses succès & de son orgueil, que touché de ses qualités aimables. Un jour dans un mouvement de colere il le menaça de lui faire son procès. Chabot orgueilleux & sensible, ne sut pas céder à son Maître : » Vous le pouvez, » Sire, répondit il fiérement, ma » conduite a toujours été irréprochable & n'a rien à craindre du » plus sévère examen. » Le Roi se crut bravé, & peut-être par un rival, il alla mettre son honneur à soutenir une menace qui lui étoit échappée. Le Chancelier Poyet, qui ne pouvoit souffrir Chabot, parce que les ambitieux ne peuvent souffrir les favoris ; attisa le feu, irrita le Roi, & lui persuada qu'il

(1) Guy de Chabot, neveu de l'Amiral, avoit épousé Louise de Pisseleu, sœur de la Duchesse d'Estampes.

seroit aisé de convaincre Chabot de plusieurs fautes, mêmes capitales. Cette affaire étoit devenue une espece de gageure entre le Roi & Chabot; le Roi ne vouloit point perdre ce favori, mais il vouloit l'humilier & lui faire voir que les sujets les plus grands ne sont rien, quand il plaît aux Rois de retirer leur main protectrice; il parut donc le livrer aux coups de ses ennemis; il le fit arrêter & mettre au Château de Melun, le Chancelier instruisit son procès avec des Commissaires tirés de divers Parlemens. Le Roi ayant au bout de quelque-temps demandé des nouvelles de ce procès, le Chancelier crut bien faire sa Cour, en disant que l'Amiral étoit convaincu de vingt-cinq crimes capitaux. Le plus grand de ces crimes étoit d'avoir imposé un très-foible droit d'Amirauté sur les harangs. Chabot croyoit ce droit légitime; mais eût-il été illicite, la restitution & une légere amende étoient toute la peine que méritoit une faute d'un ordre si com-

1541.

Brant. Hom. ill'ust. art. Brion.

Le Laboureur, addit. aux mém. De Castelnau. t. 2. p. 614.

1541. mun. Le Roi sourit de ce vain entassement de charges, & s'indigna de cet acharnement à poursuivre un malheureux. Il reconnut la bassesse du courtisan & l'indignité du Juge corrompu ; l'idée qu'il prit alors du caractère de Poyet, ne contribua pas peu à la disgrace de ce Chancelier ; mais le Roi voulut profiter de toutes ces circonstances contre l'orgueil de Chabot : » *Eh ! bien*, lui dit-il, *homme* » *irréprochable, soutiendrez-vous en-* » *core votre innocence ? Ma prison*, répondit Chabot, avec modestie & » avec finesse, *m'a appris que nul ne* » *pouvoit se dire innocent devant son* » *Dieu ni devant son Roi.* » François fut touché, mais il dissimula, il vouloit que la leçon fût entière, il laissa rendre l'Arrêt ; on n'eut pas honte (1) de condamner Chabot à

(1) Un des Juges par un mêlange bizarre de courage & de foiblesse, marqua par un petit mot latin, tracé en caractères presque imperceptibles, qu'il ne signoit cet injuste Arrêt que comme contraint.

1541.

quinze cent cinquante mille livres tournois d'amende & au banniſſement perpétuel. C'étoit le ruiner & le déshonorer, deux peines plus fortes que la perte de la vie. *Du moins*, dit alors Chabot au Roi, *la rage de mes ennemis n'a pu me convaincre d'aucune félonie envers votre Majeſté.* Le Roi alors vint à ſon ſecours, il n'écouta plus que ſon cœur & la Ducheſſe d'Eſtampes. Celle-ci n'avoit point abandonné ſon ami. Des Lettres-Patentes du 12. Mars 1542., rendirent à Charbot ſon honneur & ſes biens, le rétablirent dans ſes dignités & dans ſa réputation, le déchargérent de l'amende, le rappellérent du banniſſement & impoſérent un ſilence éternel au Procureur-Général. Toute la puiſſance du Roi ne pouvoit réparer le mal que ſes Juges avoient fait; ces Lettres-Patentes ne prouvoient pas l'innocence de Chabot; elles pouvoient avoir été accordées à l'amitié, à la pitié, à la ſollicitation. Chabot le ſentit

Paſq. recherch. de la France, l. 6. c. 9.

Sleid. Comment. L. 13.

Belcar. liv. 22. n. 55.

1541. bien ; aussi n'employa-t-il ces Lettres que comme une des piéces de son procès, qu'il fit renvoyer au Parlement pour y être revû. Chabot fut pleinement disculpé par un Arrêt du 23. Mars, & le 29., le Roi lui
1542. fit expédier dans son Conseil d'autres Lettres (1), qui le déclaroient innocent.

Mais le coup mortel étoit porté, le sensible Chabot avoit succombé sous le poids de l'humiliation, il ne fit que languir jusqu'au premier Juin 1543. qu'il mourut, laissant au Roi avec le regret de sa perte & le remords de l'avoir causée, l'importante leçon de ne se point jouer de l'honneur de ses sujets. Le Roi le fit enterrer aux Célestins dans la Chapelle d'Orléans (2), & lui érigea un superbe tombeau ; tardive & insuffisante réparation d'un mal irré-

(1) Datées de Bar-sur-Seine.

(2) Chabot tenoit à la Maison d'Orléans par sa femme.

parable. Le Maréchal d'Annebaut fut fait Amiral à sa place. 1543.

Chabot fut vengé en partie dès son vivant, & pleinement après sa mort du Chancelier Poyet son persécuteur.

La destinée des Chanceliers sous ce regne fut brillante & malheureuse. Le Chancelier Duprat, de l'état de simple Avocat, élevé au faîte de la fortune & de la puissance, comblé des faveurs de l'Eglise & de la Cour, avoit vu son crédit décliner; mais son ambition n'avoit fait qu'augmenter. Déjà Cardinal, grace au Concordat, & aux négociations pour la réduction de Florence sous l'autorité des Médicis, il porta, dit-on, ses vûes jusqu'à la Papauté à la mort de Clément VII. Il fit part de ce projet au Roi qu'il pria de le seconder; le Roi dédaignant de servir sa vanité, proposa beaucoup de difficultés, & fit entendre sur-tout qu'on ne pouvoit réussir qu'à force d'argent; le Chancelier eut la mal-

Capelloni exemp. polit.

1542. adresse de lever cette difficulté & de donner connoissance au Roi des gains immenses qu'il avoit faits dans le Ministère. Le Roi ne dissimula point son indignation ; depuis ce tems le Chancelier ne fit que lutter contre sa disgrace & qu'en sauver les apparences. Il mourut dans son Château de Nantouillet le 9. Juillet 1535., ayant, dit Etienne, l'estomach tout rongé par les vers. Aussitôt après sa mort, le Roi fit un emprunt forcé de cent mille écus à ses (1) héritiers, qui n'eurent garde de le refuser, trop heureux de racheter à ce prix l'immense dépouille qu'il leur laissoit.

François Duchesne, histoire des Chanceliers & Gardes des Sceaux de France.

Sa place fut donnée à Antoine du Bourg, Président au Parlement. Celui-ci n'eut guères le tems de développer ses talens ni d'établir son crédit. En 1538., le Roi étant allé visiter la Ville de Laon, la foule du peu-

(1) C'est à cette occasion que fut faite l'allusion si connue : *Sat Prata biberunt*.

ple qui s'empressoit pour le voir fut si grande, que le Chancelier du Bourg qui étoit à sa suite, fut renversé de sa mule, foulé aux pieds des chevaux & cruellement écrasé (1). 1542.

Il eut pour successeur Guillaume Poyet, fils d'un Avocat d'Angers, & lui même Avocat célèbre à Paris. L'honneur que lui procura son éloquence de plaider la trop fameuse Cause de la Duchesse d'Angoulême contre le Connétable de Bourbon, fut la source de sa fortune. Il fut successivement Avocat-Général, Président à Mortier & Chancelier. Le talent qu'il avoit & qu'avoit eu du Prat de trouver des ressources pour remplir les coffres du Roi dans les tems difficiles, l'avoit mis dans la plus haute faveur. Il s'étoit vu

(1) Il ne mourut pas sur le champ, mais fort peu de tems après. Le fameux Anne du Bourg, Conseiller au Parlement, pendu & brûlé en Grève le 21. Octobre 1559. par une violence si indigne de la Religion à laquelle on prétendoit le sacrifier, étoit son neveu. (Biblioth. de la Croix du Maine.)

1542. au moment d'être Premier Ministre à la disgrace du Connétable & de l'Amiral. C'étoit où le sort avoit voulu l'élever pour le précipiter de plus haut. La Duchesse d'Estampes ne lui avoit point pardonné l'acharnement criminel avec lequel il avoit persécuté l'innocence de Chabot, le Roi lui-même en avoit été indigné; le parti du Dauphin n'étoit pas moins contraire au Chancelier, le Roi & la Reine de Navarre, tout se réunissoit contre lui. C'est quelquefois par des motifs injustes qu'on fait des actions justes. Si Poyet avoit mérité une disgrace, c'étoit par sa conduite inique à l'égard de Chabot, ce fut son attachement aux régles qui le perdit.

Les femmes ne cessoient de cabaler & de solliciter à la Cour, oubliant, selon l'usage, tout ce qu'on leur accordoit, & ne se souvenant que de ce qu'on leur refusoit. La Reine de Navarre demandoit au Chancelier la grace d'un de ses domestiques,

coupable d'un rapt ; la Duchesse d'Estampes vouloit qu'il scellât des Lettres d'évocation dans un procès qu'avoit Jean de Bari la Renaudie, Gentilhomme Périgordin, un de ses protégés, contre le fameux du Tillet, Greffier Civil du Parlement. Le Chancelier avoit refusé de les sceller, ne les croyant pas justes. La Duchesse avoit renvoyé la Renaudie lui ordonner de la part du Roi & de la sienne de les sceller. La Renaudie (1) ne prit que trop bien le ton de sa commission impérieuse, le Chancelier fut indigné, il persista dans son refus, & raya lui-même les clauses qui lui déplaisoient dans ces Lettres ; il lui échappa quelques réflexions libres & vraies sur l'excès & l'abus du pouvoir des femmes à la Cour ; la Reine de Navarre, qui étoit présente, prit pour elle ce trait de satyre, & ne laissa pas ignorer à

Belcar. l. 22. n. 55.

(1) C'est ce la Renaudie qui sous François II. en 1560. fut le chef de la conjuration d'Amboise.

1542. la Duchesse d'Estampes la part qu'elle y avoit. Dès-lors la perte de Poyet fut résolue, il fut arrêté le 2. Août 1542. (1), & transféré à la Bastille, puis à la Conciergerie. Son génie alors l'abandonna, il resta écrasé ; il s'humilia jusqu'à s'avilir, il implora la protection de tout ce qui étoit puissant à la Cour, même celle de ce Chabot qu'il avoit si indignement traité. Nul ne le servit, nul ne le plaignit ; son procès fut instruit au Parlement de Paris (2), auquel on asso-

Sleidan, Commentar. liv. 14.

(1) A Bourges, selon Duchesne, à Argilly, selon le Laboureur.

(2) L'Amiral de Chabot fut condamné par des Commissaires, & absous par le Parlement. Le Chancelier Poyet fut jugé par le Parlement, c'est peut-être dans l'intervalle du procès de Chabot à celui de Poyet qu'arriva le fait rapporté par Pasquier, & après lui par beaucoup d'autres Auteurs. François I. visitant l'Abbaye de Marcoussy, demanda aux Célestins de cette Abbaye le nom de leur fondateur. — Montagu. — » Qui ? ce malheureux Ministre de » Charles VI. que le Duc de Bourgogne fit périr, » & même vit périr, dit-on, sur un échaffaut ? On » a souffert que vous lui rendissiez ici les honneurs » de la sépulture ; cette indulgence semble contre- » dire la sévérité de son Arrêt, je crains bien que

cia

cia des Juges de divers Parlemens. On accusa Poyet de beaucoup de malversations (1), le Roi même déposa contre lui ; on le retint d'abord près de quatre ans en prison ; il ne fut jugé que le 24. Avril 1545. ; il entendit de bout & nue tête l'Arrêt terrible qui le destituoit, qui le déclaroit incapable de posséder aucun office, qui le condamnoit à une amende de cent mille livres, & à

1542.

François Duchesne, histoire des Chanceliers & Gardes des Sceaux.

» les Juges n'ayent eu quelques reproches à se faire ; » *Sire*, répondit ingénuement un Célestin, *il n'a point été condamné par des Juges, mais par des Commissaires*. On ajoûte que le Roi frappé de ce mot, jura, sur l'autel, de ne laisser éxécuter personne en vertu d'un Arrêt rendu par une Commission.

Pasquier dit que Montagu fut pendu, c'est une faute, il eut la tête tranchée, mais ses restes furent exposés à Montfaucon, d'où les Célestins les recueillirent à Marcoussy.

(1) Le Chancelier Poyet avoit fait plusieurs loix sages pour l'instruction des procès, une entr'autres qui ordonne qu'en matière criminelle les accusés fourniront leurs reproches contre les témoins, avant de savoir la déposition de ces témoins ; lorsque dans son procès on le somma de satisfaire à cette loi, il la trouva bien sévère. *Ah!* dit-il, *quand je la fis, je ne pensois pas me trouver jamais où je suis*.

1542. une prison de cinq ans (1). Le Roi étoit si animé contre lui, par la douleur de la perte du Chabot, mort dans l'intervalle de la détention de Poyet à sa condamnation, qu'il reprocha au Parlement d'avoir ménagé le Chancelier & d'avoir eu trop peu d'égard à la déposition d'un Roi. Le malheureux Poyet fut enfermé à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après avoir payé l'amende. Ruiné & flétri, il voulut, pour éviter la misére, retourner à sa premiére profession d'Avocat, les Avocats le rejettèrent (2), il traîna une vieillesse dé-

(1) Le procès porte qu'après avoir entendu la lecture de cet Arrêt, il fit une profonde révérence, & prononça cette basse amende honorable, à laquelle il n'étoit pourtant point condamné : *Je remercie Dieu de sa bonté & le Roi de la sienne. Dieu lui doint tenir toujours ses affaires en bonne prospérité, & à moi grace de faire prières à Dieu qui lui soient agréables.*

(2) C'est du moins une tradition assez constante au Palais, & elle est trop conforme aux maximes de ce Corps pour n'être pas vraie Duchesne dit qu'il *consultoit en sa maison comme Avocat*, ce qui, comme on sait, est incompatible avec le désaveu des Avocats. L'Abbé de Longuerue dit, je ne sais sur quel fondement, *qu'il ne rougissoit pas d'aller avocasser*, ce sont ses termes, *au pilier des Consultations*.

plorable dans l'opprobre & dans la pauvreté, oublié ou méprisé de la Cour & du peuple, devenu le rebut de tous les Etats, trouvant tous les cœurs impitoyables, comme il l'avoit été lui-même quelquefois. 1542.

Les Auteurs de l'Histoire Généalogique disent qu'il étoit Prêtre & Abbé de Berdoue, ainsi sa pauvreté pouvoit ne paroître dure que par comparaison avec sa fortune passée. Il mourut à Paris au mois d'Avril 1548., & fut enterré aux Augustins.

Les Sceaux pendant sa détention, avoient été confiés à Monthelon, ils le furent ensuite à Erault, Seigneur de Chemans, puis à Mathieu de Longuejoue, Evêque de Soissons, qui en avoit déjà eu la garde pendant quelque tems à la mort de du Bourg; ces trois Ministres n'eurent pas le tems d'avoir du crédit. Leur successeur & celui de Poyet, après sa destitution, fut le fameux Chancelier Olivier de Leuville.

Nous remarquerons à l'égard de Monthelon, un trait qui honore à la fois & ce Ministre & le Roi & le Con-

nétable de Montmorenci. Le Roi,
1542. sans être vû, avoit entendu Monthelon plaider la cause du Connétable de Bourbon contre le Roi lui-même & contre sa mère; dès-lors il lui avoit destiné la Charge d'Avocat-Général au Parlement, quand elle viendroit à vaquer. Olivier Alligret étant mort le 23. Septembre 1532, le Roi nomma en effet le 28. Monthelon pour le remplacer. Dans le même temps & deux jours avant la mort d'Alligret, le Connétable de Montmorenci mandoit au Roi qu'à propos de la maladie d'Alligret, il s'étoit informé des Avocats les plus dignes de le remplacer, & que la voix publique lui avoit nommé Monthelon. » Je ne le connois point, » dit-il, je ne l'ai jamais vû, mais si » l'on vous en dit autant de bien qu'à » moi, *je pense, Sire, que au lieu que* » *pourrez être importuné de bailler cet* » *Office à autre, vous aurez envie de* » *prier icelui Monthelon de le prendre* ». Il fut ensuite Président au Parlement avant d'être Garde des Sceaux; il prêta serment en cette dernière qualité le



22. d'Août 1542. entre les mains du Cardinal de Tournon, à qui le Roi donna le 9. Août de la même année, une commiſſion particuliére pour le recevoir. Le 9. Septembre ſuivant, le Dauphin Henri nomma Monthelon Garde des Sceaux de la Bretagne, Province que Henri étoit cenſé poſſéder du chef de ſa mere. Poyet étoit auſſi Chancelier de Bretagne. Monthelon mourut le 10. Juin 1543. *Perſonnage d'une probité rare & qui a toujours été héréditaire dans ſa famille*, dit Mézerai. Il fut ſurnommé l'*Ariſtide François*. 1542.

Erault, ſon ſucceſſeur, fut deſtitué quelque temps avant de mourir; du moins François Ducheſne le dit ainſi, mais on n'apperçoit aucune marque de ſa diſgrace, car lorſqu'il mourut le 3. Septembre 1545., il étoit Député pour la paix à Châlons avec l'Amiral d'Annebaut. Longuejoue remit les Sceaux au Chancelier Olivier, comme Etienne Poncher les avoit remis au commencement de ce regne au Chancelier Duprat.

1542. Le Roi sembloit se dégoûter alors de tous ses amis ou de ceux qui lui en tenoient lieu. Le Cardinal de Lorraine acheva de perdre le peu qui lui restoit de crédit. On étoit importuné des graces qu'il ne cessoit de demander pour soutenir son faste; l'accumulation de ses Evêchés & de (1) ses Bénéfices de tout genre, étoit scandaleuse, même pour le tems. Non content des bienfaits de son Maître, il obtint de l'Empereur six mille écus de pension sur l'Archevêché de Sarragosse, ce fut, dit-on, le prétexte de sa disgrace, c'en fut peut être même la cause. Un Ministre qui acceptoit de telles faveurs d'un Prince ennemi, se rendoit nécessairement suspect.

(1) Il étoit en même tems Archevêque de Lyon, de Rheims & de Narbonne, Evêque de Mets, de Toul, de Verdun, de Terouane, de Luçon, d'Alby & de Valence; Abbé de Gorze, de Fécamp, de Cluny & de Marmoutier.

Fin du cinquième Livre.



HISTOIRE DU REGNE DE FRANCOIS I. ROI DE FRANCE.

LIVRE SIXIEME.

Contenant toute la Guerre de 1542. & le reste des événemens de ce regne jusqu'à la mort de François Premier.

CHAPITRE I.

Nouveau systême de Guerre. Guerre du Luxembourg & du Roussillon en 1542. Alliance avec la Suéde.

AU moyen de toutes ces révolutions, d'Annebaut & le Cardinal 1542.

1542. de Tournon se trouvérent seuls à la tête des affaires. Hommes d'un génie ordinaire, mais sujets zélés & bons citoyens. D'Annebaut avoit commencé à se distinguer dans la guerre de 1521. Ses exploits dans la guerre de 1536., l'élevérent au premier rang parmi les Capitaines & les Chevaliers François; pareil à cet Empereur Romain qu'on eût toujours cru digne de l'Empire, s'il ne l'eût pas obtenu, d'Annebaut seroit compté parmi les Bayard, les Vandenesse & les Pontdormy, si comme eux, il n'eût pas commandé. Il porta dans le ministère une grande probité, un désintéressement rare & quelques talens. Tel étoit aussi le mérite de Tournon. Sans avoir l'élévation des Suger & des Bernard, il avoit passé comme eux du Cloître à la Cour, & de l'obéïssance monastique au gouvernement des Etats; mais les dignités Ecclésiastiques l'avoient élevé par dégrés à ce comble de la Puissance. Il avoit servi le Roi dans des négociations importantes

pendant sa prison; il lui avoit rendu depuis des services presque militaires. Pendant la guerre de 1536., il fut chargé de veiller à la sûreté de quelques Provinces qui auroient pû être entamées du côté du Piémont & de la Savoye. Il gouverna les affaires avec un cœur droit & des mains pures, Ministre irréprochable dans sa médiocrité, s'il n'avoit eu, comme on le verra dans l'Histoire Ecclésiastique, cette piété impie & ce zéle persécuteur qui font haïr aux ames frivoles la Religion, seule consolatrice du malheureux genre humain.

1542.

Pâques le 9. Avril.

Un nouveau Ministère aime à se distinguer par de nouveaux plans. Celui de la guerre qui recommençoit, sembloit tout tracé, il n'y avoit qu'à la reprendre où on l'avoit laissée, continuer les conquêtes dans le Piémont, pénétrer jusqu'au Milanès, & l'arracher à l'Empereur, puisqu'il s'obstinoit à ne vouloir point le céder. On dérangea tout ce systême; on perdit de vûe l'objet

1542.

principal pour des objets nouveaux & assez chimériques ; on se contenta de se soutenir du côté de l'Italie, & on porta le fort de la guerre vers le Roussillon & le Luxembourg. On fit revivre sur ces Provinces des prétentions peut-être fondées, mais bien moins reconnues, bien moins faites pour attirer les regards de l'Europe que les prétentions sur le Milanès (1).

Mém. de Du Bellay, liv. 9.

Il étoit aisé de voir que le nouveau plan étoit plus l'ouvrage des Ministres que celui du Roi, qui n'avoit cessé de tourner ses vûes vers le Milanès, son patrimoine, & la Couronne particulière de sa branche. Il ne s'étoit sans doute prêté au nouveau systême que parce qu'on lui avoit persuadé que la conquête de ces deux Provinces étant inattendue, seroit plus facile & procureroit ensuite le Milanès par un

(1) On rendra compte de ces prétentions sur le Luxembourg & sur le Roussillon dans une dissertation particulière.



échange. Mais tous les partisans de l'ancien ministère, les amis & les admirateurs de Montmorenci, les du Bellay sur-tout, n'épargnérent rien pour engager le Roi à suivre ses anciens projets, à porter toutes ses forces du côté de l'Italie, à faciliter par sa présence ou par l'envoi d'une puissante armée le succès des intelligences qu'ils avoient ménagées dans le Piémont & dans le Milanès. Sur-tout ils le détournoient de la guerre du Roussillon; c'étoit, selon eux, la plus inaccessible des Provinces par où l'on pouvoit attaquer l'Empereur. Si l'on y alloit foible, on y seroit accablé, si l'on y alloit en forces, on seroit affamé; on y trouveroit les Espagnols plus redoutables sur leurs propres foyers que par-tout ailleurs, on y trouveroit l'Empereur avec l'élite de ses troupes que la tempête venoit de rejetter en Espagne, loin des côtes d'Alger, où l'Empereur avoit tenté sans succès une expédition, dont il faut développer l'objet politique.

1542.

Sleidan, Commentar. l. 14.

1542. En général, lorsque l'Empereur avoit mis François I. dans la nécessité de lui déclarer la guerre, il ne manquoit pas d'annoncer à l'Europe quelque grande expédition contre les Mahométans, soit qu'il fût en guerre avec eux, soit qu'il n'y fût point. Dans le premier cas, il empêchoit François I. de s'unir à eux, par l'invitation qu'il faisoit à toutes les Puissances Chrétiennes & à François I. lui-même de le seconder dans cette guerre sainte. Ce n'est pas qu'il se flattât d'aveugler assez François I. sur ses intérêts, ou de l'allarmer assez par un vain scrupule, pour en tirer du secours; mais au moins il troubloit ses préparatifs, il suspendoit sa vengeance, il gagnoit du tems, & ce tems affoiblissoit l'indignation, rallentissoit l'activité de la haine, & pouvoit amener d'autres conjonctures. S'il n'étoit pas en guerre avec les Mahométans, il la leur faisoit tout exprès pour empêcher François I. de la lui faire; par-là il substituoit à une guerre dans laquelle les Puissances

de l'Europe pouvoient prendre parti contre lui, une guerre dans laquelle elles étoient obligées par honneur de le seconder, ou du moins de ne le pas troubler. Si François I. s'élevant au-dessus de ces considérations, s'unissoit avec les Mahométans, l'Empereur le dénonceroit à la Chrétienté comme un ennemi public, il lui enleveroit ses alliés, & la Religion servant sa politique, il engageroit peut être l'Europe entière dans une espéce de guerre sainte, où François I. joueroit le rôle d'allié du croissant & d'abjurateur de la croix. 1542.

Sléidan, Commentar. liv. 14.

C'étoit dans cette vûe qu'en 1536. après l'outrage fait à François I. dans la personne de Merveille son Ambassadeur, Charles-Quint s'étoit engagé dans l'expédition de Tunis; c'étoit dans la même vûe qu'en 1541. après l'assassinat des Ambassadeurs François, il s'étoit hâté d'annoncer une expédition d'Alger.

Cependant comme du Guast avoit eu long-tems avoit trompé le Roi

1542. sur cet assassinat, comme la sage dissimulation du Roi & de Langei pendant les informations qu'ils faisoient sur cette affaire, avoit entretenu à cet égard l'erreur de Charles-Quint & de du Guast, il étoit arrivé que la déclaration de guerre faite par le Roi à l'Empereur, avoit précédé le bruit de l'expédition d'Alger. Si ce bruit au contraire eût précédé la déclaration de guerre, vraisemblablement l'Empereur n'eût point exécuté l'entreprise d'Alger, & il eût accusé François I. d'avoir empêché une expédition plus glorieuse & plus utile à la Chrétienté que n'avoit été celle de Tunis, dont il s'étoit tant glorifié, quoiqu'en effet la Chrétienté n'en eût tiré aucun avantage, puisque Charles-Quint n'avoit fait que mettre un Mahométan, au lieu d'un autre, sur le Trône de Tunis. L'Empereur se voyant prévenu par la déclaration de guerre & par la conviction du crime qui y donnoit lieu, s'engagea promptement dans l'expédition d'Alger ; pour que François

Belcar. liv. 22. n. 56-7-8.

n'osât pas commencer les hostilités. 1542.
Cette expédition ne réussit pas, les Algériens & la tempête repoussérent les Impériaux, l'Empereur perdit dans cette navigation quinze galères, quatre-vingt-six vaisseaux avec tous les soldats & plusieurs des matelots que portoient ces bâtimens, de plus une grande partie de son artillerie, & presque toutes les munitions de bouche. Ce fut à l'occasion de cet échec que Charles-Quint ayant envoyé (1) une chaîne d'or à l'Arétin pour lui fermer la bouche, celui-ci dit, en la pesant, *elle est bien légère pour une si lourde faute.* Ces propos de plaisans & de méchans se retiennent comme de bons mots, mais on auroit grand tort de les ériger en oracles & de condamner sur un si léger fondement la politique des grands Princes.

---

(1) François I. en 1533. lui en avoit aussi envoyé une qu'il lui promettoit depuis trois ans. » *Ecco tre* » *anni sono che mi promettesse la catena di cinque libre* » *doro* » Lettres de Pierre Arétin à François I. du 10. Novembre 1533.

1542.

Charles-Quint avoit tiré d'Espagne & d'Italie ses meilleures troupes pour l'expédition d'Alger. Les vents les avoit ramenées en Espagne, mais l'Italie étoit encore dégarnie. Les troupes des Pays-Bas étoient aussi employées à renforcer l'Armée Autrichienne en Hongrie, où les Turcs avoient depuis peu taillé en piéces près de Bude l'Armée du Roi des Romains commandée par le Général Roquendolff; les Autrichiens avoient perdu vingt mille hommes dans cette bataille.

En Juillet ou Août 1541. Sleidan, Commentar. l. 14.

D'après ces circonstances, lès du Bellay conseilloient au Roi de pousser la guerre avec vigueur dans l'Italie & dans les Pays-Bas, ils ne furent point écoutés.

Mém. de Du Bellay, liv. 9.

Le Roi envoya le Dauphin commander en Roussillon avec d'Annebaut & Montpesat, Lieutenant-Général en Languedoc, il lui recommanda de marcher droit à Perpignan, & de l'investir avec toutes ses forces, ne doutant pas que l'Empereur ne marchât avec toutes les siens

nes au secours de cette clef de l'Espagne. Alors le Roi devoit venir prendre le commandement de son Armée pour lui livrer bataille. 1542.

Celui de l'Armée du Luxembourg fut confié au jeune Duc d'Orléans sous la conduite du Duc de Guise, qui avoit avec lui François de Lorraine, Comte d'Aumale, son fils aîné, jeune Héros destiné à surpasser la gloire de son pere & à porter au plus haut dégré celle du nom de Lorraine & de Guise; François de Bourbon, Comte d'Anguien, que nous verrons deux ans après s'immortaliser par des exploits dignes de ce Duc de Nemours (Gaston de Foix) qui brilla & passa comme lui; les Seigneurs de Jamets & de Sedan, freres du feu Maréchal de la Marck, la Roche du Maine, la Guiche, enfin l'élite de la Noblesse & les modéles de la valeur.

La France avoit du côté des Pays-Bas un allié qu'elle pouvoit rendre utile, en lui portant un prompt secours; c'étoit le Duc de Cléves, qui

disputoit à la Maison d'Autriche le
1542. Duché de Gueldre. Le dernier Duc de Gueldre de la Maison d'Egmont, étoit mort en 1538. sans enfans. Ce Prince, tantôt protégé, tantôt abandonné par la France, mais toujours pressé par Charles-Quint, qui faisoit valoir les prétentions de la Maison d'Autriche sur la Gueldre (1), avoit acheté la paix par un Traité qui assuroit la Gueldre à la Maison d'Autriche, si le Duc mouroit sans enfans. Ce cas arriva, mais suivant des traités antérieurs les Maisons de Cléves & de Gueldre devoient se succéder mutuellement. En conséquence de ces traités, les Etats proclamérent Duc de Gueldre, Guillaume Duc de Cléves. La Maison d'Autriche s'éleva contre lui avec violence, il soumit ses droits à l'examen des Diétes Impériales, qui entraînées par la Maison d'Autriche, les rejettérent & le déclarérent ennemi de l'Empire,

(1) Voir l'Introduction, Chap. 3. Art. Allemagne.

mais François I. lui tendit les bras, il l'appella en France, il lui fit épouſer Jeanne d'Albret, ſa niéce, fille du Roi & de la Reine de Navarre, & qui devoit un jour être mere de Henri IV. Les nôces ſe célébrérent avec la plus grande ſolemnité à Châtelleraut; on les nomma les *Nôces Salées*, parce que les dépenſes qu'elles entraînérent, donnérent lieu à une augmentation de gabelle. La Princeſſe étant trop jeune encore pour habiter avec ſon mari, reſta en France, lorſque le Duc retourna en Allemagne pour défendre ſes Etats L'Empereur avoit juré de renoncer plutôt à la Couronne Impériale que de lui laiſſer un ſeul pouce de terre. C'étoit par la conquête du Luxembourg que les François pouvoient donner la main au Duc de Cléves, & ſe trouver à la fois au milieu des Pays-Bas & de l'Allemagne. 1542.

Le Duc d'Orléans s'empara de Damvilliers; que les ſoldats prirent & ſaccagérent pendant qu'on étoit

1542. occupé à régler les articles de la Capitulation, cette place ne pouvant être mise assez promptement en état de défense, fut rasée; les la Marck, qui la trouvoient fort incommode pour leur Ville de Jamets, se chargérent avec joie de cette exécution. Le Duc de Guise prit ensuite Yvoi, le Comte d'Anguien Arlon; Luxembourg même & Montmedy firent peu de résistance, bientôt de tout ce Duché il ne resta plus à l'Empereur que Thionville.

Sleidan, Commentar. l. 14.

Belcar. liv. 23. n. 15.

Le Duc de Cléves, pour mériter & accélérer le secours qu'on lui portoit, avoit envoyé lui-même au Duc d'Orléans un secours de deux mille chevaux Clévois, commandé par le Maréchal de la Gueldre, nommé Martin Rossen. Ces Cavaliers s'étant joints avec un corps de dix mille Lansquenets que Longueval avoit levés dans les Duchés de Gueldre & de Juliers, prirent leur route par le Brabant qu'ils ravagérent, s'avancérent jusqu'aux portes d'Anvers, & ayant été atteints au bourg de Hoef

Mém. de Du Bellay, l. 9. Sleidan, Commentar. l. 14.

trat par le jeune Prince d'Orange (1), lui livrérent bataille, le défirent, lui enlevérent canons, enseignes, bagages, & lui firent plus de quatorze cent prisonniers. Rossen eût pu faire de ce côté d'utiles conquêtes, mais il se laissa gagner par l'argent des Marchands d'Anvers & de Louvain; il hâta sa marche vers le Luxembourg, où il joignit le Duc d'Orléans à Yvoi. 1542.

Ces commencemens étoient heureux & promettoient des succès solides, lorsque par une impatience & une légéreté dignes de son âge, le Duc d'Orléans sur le bruit qui courut que tout se disposoit à une bataille en Roussillon, où commandoit le Dauphin, interrompit toutes ses conquêtes pour aller ravir sa part de la gloire de son frere. Telle étoit alors la jeunesse Françoise. Au seul mot de bataille, fougueuse, impa-

(1) Fils du feu Comte de Nassau, neveu par sa mere du dernier Prince d'Orange de la Maison de Châlons, tué devant Florence en 1530.

1542. tiente, elle dévoroit d'avance les lauriers qui s'offroient; ni raiſon ni devoir ne pouvoient la retenir. Le Duc d'Orléans prit la poſte pour ſe rendre à Montpellier auprès du Roi; en partant il chargea le Duc de Guiſe de défendre ſes conquêtes du Luxembourg, mais craignant que les Impériaux en ſon abſence n'attaquaſſent ou la Picardie ou la Champagne, il donna ſes ordres pour que les Lanſquenets fuſſent ramenés à portée de ces deux Provinces, ce qui affoibliſſant l'Armée du Luxembourg, la réduiſit à une défenſive laborieuſe & difficile; les Impériaux reprirent la Capitale de ce Duché & Montmedy, mais le Duc de Guiſe recouvra promptement cette dernière place.

Belcar. liv. 23. n. 16.

Le Roi ſut très mauvais gré au Duc d'Orléans de ſon zéle étourdi, & le reçut très-mal. L'expérience lui avoit appris à n'eſtimer que la valeur docile, diſciplinée, ſoumiſe aux régles du devoir, parce que c'eſt la ſeule qui ſerve utilement l'Etat.

La guerre de Rouſſillon ne réuſ-

ſiſſoit pas. Ceux qui avoient conſeillé de porter la guerre en Eſpagne, ne s'étoient pas tous accordés ſur la Province par où l'on devoit entamer cet Etat. Le Roi & la Reine de Navarre vouloient qu'on attaquât la Navarre, & leur propoſition fut rejettée, peut-être parce que leur intérêt étoit trop ſenſible. Montpeſat étoit celui qui avoit le plus inſiſté pour le ſiége de Perpignan, il croyoit (1) avoir des avis sûrs du mauvais état de la place, qui ſe trouva cependant pourvuë, ſinon d'une forte garniſon, du moins de toutes les munitions néceſſaires de bouche & de guerre, ſur-tout d'une artillerie ſi puiſſante & ſi bien diſpoſée le long des remparts ſur des plattes-formes, que du Bellay compare la place à un porc-épic qui darde ſes pointes de toutes parts. Il eſt vrai que le Dauphin n'avoit pas fait toute la diligen-

1542.
Mém de Du Bellay, liv. 9.

(1) On a déjà dit qu'il étoit Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc.

ce que Montpesat avoit demandée & qu'on lui avoit promise. On étoit convenu que Perpignan seroit d'abord investi par un corps nombreux de Cavalerie, afin que la place ne pût recevoir aucun secours, & cette précaution décisive avoit été negligée. On attendit que toutes les troupes fussent rassemblées, qu'on eût fait toutes les provisions nécessaires pour leur subsistance, ou plutôt qu'on en eût fait assez pour entretenir à l'Armée le luxe de la Cour. De tels préparatifs ne purent être faits promptement, & l'Empereur eut le tems de mettre Perpignan dans le meilleur état de défense. Les approches furent lentes & difficiles; les travaux faits avec peine & sans solidité dans une terre sablonneuse, étoient à tous momens ruinés par l'artillerie des Impériaux; on parvint pourtant à couper à la Ville toute communication avec la mer, on envoya de Termes avec des Chevaux-Légers pour s'emparer des gorges & des

1542.

Belcar. liv. 23. n. 17.

des cols de Montagnes par où il pouvoit venir des secours de l'Arragon ; mais tout cela se faisoit trop tard, la Ville avoit reçu tous les secours dont elle avoit besoin ; les assiégés fatiguoient les François par des sorties meurtriéres, il y en eut une où ils se saisirent des batteries, & déjà ils renversoient les canons dans leurs fossés, lorsque Brissac, Colonel de l'Infanterie Françoise, accouru avec une poignée de monde, les chargea si vigoureusement, qu'il les força de se retirer Ce fut-là le plus grand exploit des François devant Perpignan, mais il ne servit qu'à la gloire particuliére de Brissac. Le Dauphin, qui en fut témoin, publia & envia noblement la valeur de Brissac ; il devoit être jaloux dans plus d'un genre de ce brave & galant Chevalier ; ce fut lui que la Duchesse de Valentinois préféra, dit-on, en secret à son Maître, & que la jalousie habile de Henri combla d'honneurs militaires pour l'éloigner des faveurs de l'amour.

1542.

Mém. de D. Bellai, liv. 9.

S'eidan, Comment. l. 14.

1542. Cependant la saison avançoit ; l'hiver approchoit, les torrens commençoient à tomber des montagnes, le Camp alloit, pour ainsi dire, se trouver enfermé entre deux mers. Le Roi ordonna au Dauphin de lever le siége ; il étoit tems, les torrens & les riviéres s'étoient tellement enflés, que l'arriére-garde en souffrit considérablement ; des corps entiers, tant de Cavalerie que d'Infanterie, passérent à la nage, il y eut plusieurs soldats noyés ; cependant les Espagnols, qui voulurent troubler la retraite des François, ne purent les entamer & furent repoussés avec quelque perte, mais la délivrance de Perpignan fit le plus grand honneur au Duc d'Albe (1), qui l'avoit défendu.

Le mécontentement qu'eut le Roi du mauvais succès du siége de Perpignan & de l'affront que son

(1) Ferdinand Alvarès de Tolède, Duc d'Albe.

ils venoit de recevoir presque sous ses yeux, éclata par la disgrace de Montpesat (1), à laquelle ne contribuérent pas peu les plaintes du Roi & de la Reine de Navarre, qui ne pouvoient lui pardonner de l'avoir emporté sur eux pour l'expédition du Roussillon; cependant quelque défectueux que pût être le plan proposé par Montpesat, il paroît qu'on auroit pu en tirer parti, si l'exécution eût été plus prompte & plus exacte. Mais la Cour veut des succès, & punit le malheur, elle éxige du moins que l'auteur d'un systéme nouveau, par conséquent combattu, prévoye des défauts dans l'éxécution, & qu'il assûre le succès malgré ces défauts prévus. 1542.

Si les armes Françoises acquirent peu d'honneur à leur Roi dans cette expédition du Roussillon, sa géné-

(1) Cette disgrace ne dura pas long-tems. Montpesat fut fait Maréchal de France le 13. Mars 1544. à la place du Maréchal d'Aubigny.

1542. reuſe équité lui acquit une gloire plus précieuſe & plus perſonnelle que celle des armes dans l'occaſion que voici. Les Italiens du parti François avoient enlevé un grand nombre de femmes Eſpagnoles dans l'eſpérance d'en tirer rançon, c'étoit un procédé de Corſaires, contraire à la décence & à l'honnêteté que les Nations Chrétiennes ſont convenues de conſerver en s'entre-détruiſant. Les Eſpagnols en firent de juſtes plaintes; les Italiens leur rappellérent les cruautés exercées par les Eſpagnols au ſac de Rome, où ceux-ci, non contens de tirer rançon des femmes, leur avoient encore arraché les enfans à la mammelle, pour les faire racheter à leurs parens; ce n'étoit donc qu'une repréſaille, mais elle étoit atroce, & le Roi ne pouvoit la permettre. Il s'éxécuta lui-même. Les Eſpagnols ne rachetérent point leurs femmes, les Italiens ne perdirent point leur proie, le Roi paya à ceux-ci les rançons qu'ils de-

Paul Jove. hiſtor. ſui temporis.

Dupleix.

ſtroient, & renvoya les femmes Eſ- 1542.
pagnoles à leurs maris & à leurs parens. C'eſt ainſi que les Rois devroient toujours réparer à leurs dépens les crimes & les torts qu'ils cauſent en ordonnant la guerre, mais l'action de François I. n'en mérite pas moins d'être admirée.

Avec un nouveau ſyſtême de guerre on avoit eu auſſi un nouveau ſyſtême d'alliance ſur lequel nous nous arrêterons peu, parce qu'il ne produiſit rien. Deux Etats ſéparés l'un de l'autre par une grande Puiſſance, doivent naturellement s'allier, parce qu'ils ont l'intérêt commun de s'unir contre elle, & qu'ils n'ont point d'intérêt particulier de ſe nuire l'un à l'autre. On avoit déjà compris que les Etats du Nord pourroient avoir une grande influence ſur les affaires de l'Allemagne, ſi la France s'allioit avec eux. C'eſt ce qui avoit donné lieu à l'alliance avec le Dannemarck en 1518 (1). Ce ne fut

(1) Voir le Chap. 5. de la première partie.

1542. plus avec un tyran tel que Christiern II. qu'on s'allia en 1542., ce fut avec le vainqueur heureux de ce monſtre; Guſtave Vaſa échappé des fers de Chriſtiern, errant, proſcrit, caché au fond des forêts de la Dalécarlie, déguiſé en payſan, changea les payſans eux-mêmes en ſoldats & en héros; il briſa le joug des Danois, il délivra la Suéde ſa patrie, qui par reconnoiſſance l'éleva ſur le Trône, autrefois occupé par ſes peres, uſurpé depuis par la tyrannie, & ſouillé par les crimes des Chriſtiern. Guſtave ayant établi le Luthéraniſme dans ſes Etats & dépouillé le Clergé qu'il eût ſuffi de réprimer, la France dont il rechercha l'amitié, le jugea propre à devenir le défenſeur du parti Proteſtant d'Allemagne & de la Ligue de Smalcalde; elle fit avec lui une Ligue offenſive (1) & défenſive con-

[1] Malgré la différence de Religion, François I. envoya au Roi de Suéde le collier de ſon Ordre,

tre l'Empereur. Ce Traité fut signé pour le Roi par le Chancelier Poyet & par l'Amiral de Brion, c'étoit au mois de Juillet 1542., peu de tems avant la disgrace du premier & après le rétablissement du second. Mais, soit que le nouveau Ministère ait négligé cette alliance, parce qu'elle étoit l'ouvrage du Ministère précédent, soit que Gustave, trop occupé dans le Nord, ne pût s'engager sérieusement dans les affaires de l'Allemagne, on ne recueillit point de cette union les fruits qu'elle sembloit promettre. C'étoit à un autre Gustave (1) qu'il étoit réservé de donner à l'alliance de la Suéde avec les François, tout son éclat & toute son utilité, d'humilier l'orgueil d'Autriche, de percer l'Allemagne, d'ébranler le Trône Impérial, & de disparoître à 38. ans, dans le sein de la victoire, aux yeux de ses en- 1542.

(1) Gustave Adolphe, illustre petit-fils de l'illustre Gustave Vasa.

1542. nemis consternés & de ses amis déjà inquiets.

Les anciennes alliances de la France & du Dannemarck avoient aussi été renouvellées en 1541. avec Christiern III. Prince bien différent de Christiern II.



1542.

CHAPITRE II.

Campagne du Piémont pendant la même année 1542.

DANS le Piémont où auroit dû être le fort de la guerre, & où le Duc de Savoye étoit redevenu le protégé de l'Empereur, c'étoit Langei qui commandoit en qualité de Gouverneur. Les principaux Officiers qu'il avoit ſous lui, étoient Martin du Bellay, ſon frére, alors Gouverneur de Turin, Boutiéres, qui l'avoit été, Vaſſé, Gouverneur de Pignerol, d'Oſſun, Gouverneur de Savillan, &c. Langei, dont les longs travaux avoient ruiné la ſanté, & qui étoit paralytique, trouvoit pourtant des reſſources dans ſon zéle & dans ſon courage, il n'avoit en tout que cinq mille hommes d'Infanterie; le Marquis du Guaſt qui commandoit les Impériaux, en avoit quinze mille &

Mém. de Du Bellay liv. 9.

1542. deux mille cinq cent chevaux. Malgré cette inégalité de forces, Langei ſut rendre la fortune à peu près égale. Il entreprit de ſurprendre à la fois Coni, Albe & Quiéras. Ceux qu'il avoit deſtinés à l'expédition de Coni & d'Albe s'égarérent pendant la nuit, & ayant été ſurpris par le jour, ne purent éxécuter leur projet. D'Oſſun & Cental chargés de l'éxécution de Quiéras, n'arrivèrent de même qu'au jour, & par conſéquent les amis qu'ils avoient dans la place n'oſérent ſe déclarer; pour eux, ils ne voulurent pas être venus inutilement; ils dreſſérent leurs échelles, montérent les premiers ſur les remparts, leurs ſoldats les ſuivirent, & la Ville fut emportée d'emblée; mais la garniſon s'étant retirée dans le Château, il fallut faire venir de l'artillerie pour l'y forcer; en même tems on apprit que le Marquis du Guaſt marchoit au ſecours des aſſiégés; on en donna promptement avis à Langei, & l'on croyoit devoir abandonner l'entrepriſe, mais Langei toujours inſtruit

Belcar. l. 23. n. 17.

de tout, avertit les assiégeans qu'il n'y avoit pour tous vivres dans le Château que deux sacs de farine & un seul cheval; que les assiégés seroient obligés de se rendre dès le lendemain au plus tard, que le Marquis du Guast n'arriveroit que dans trois jours; il se chargea de les faire instruire de son arrivée & de faciliter leur retraite. Ce qu'il avoit prédit arriva, les assiégés, qui depuis trente-six heures n'avoient pris aucune nourriture, capitulérent le lendemain.

1542. Mém. de du Bellay, l. 9.

Du Guast, pour se venger de cette perte, alla prendre d'assaut Villeneuve d'Ast & s'emparer de Poiring, de Campian, de quelques autres postes peu importans; sa supériorité ne lui permettant pas de rester enfermé entre le Tanaro & le Pô, il voulut passer ce dernier fleuve & tenter d'aller par des excursions dans le plat-pays affamer Turin & Pignerol, il vouloit aussi ôter aux François toute communication avec le Marquisat de Saluces. C'étoit à Carignan qu'il prétendoit passer le Pô;

1542. Langei ayant pénétré ſon deſſein, fit travailler en diligence à un fort pour défendre le paſſage ; les armées furent près de quinze jours en préſence, mais Langei étoit un ennemi dont il falloit toujours ſe défier. Il profita du voiſinage pour attirer à ſon parti ſix mille Fantaſſins Italiens du Marquis du Guaſt & quelque Cavalerie ; le Marquis fut donc obligé d'abandonner ſon projet & de reſter enfermé entre ſes deux riviéres, il s'éloigna tant qu'il put de Langei dans la crainte que ce Général ne lui enlevât tout ce qui lui reſtoit de troupes Italiennes. Langei eût tenu la campagne à ſon tour, ſans une mutinerie des Suiſſes qui refuſérent de pourſuivre les Impériaux, & qui voulurent abſolument ſe retirer à Pignerol, cette conduite de leur part étoit aſſez ordinaire pour qu'on n'en fût pas ſurpris, mais ce qui dut beaucoup ſurprendre, ce fut de voir Boutiéres dont la fidélité n'avoit jamais été ſuſpecte, les accompagner à Pignerol. Langei, ainſi abandonné, diſtribua

ſes troupes dans différentes places & prit le parti de ſe faire porter à Turin. L'activité de ſon eſprit formoit un contraſte ſingulier avec ſes infirmités corporelles. Ce paralytique, demi mort & preſque éteint, qu'on portoit en chaiſe dans tous ſes voyages & dans toutes ſes expéditions, étoit ce même Général ſi vigilant, ſi agiſſant, dont les intrigues & les entrepriſes mettoient tout le Piémont en mouvement. Du Guaſt enhardi par la retraite de Langei, envoya un détachement paſſer le Pô à Carignan & s'emparer du Château, ce qui s'éxécuta ſans obſtacle. Auſſi-tôt que le Roi eut reçu la nouvelle de la priſe de ce Château, il envoya ordre à Langei de tenter l'impoſſible pour le reprendre. Lorſque le Courier arriva, l'ordre étoit déjà éxécuté; Langei avoit envoyé Martin du Bellay ſon frére, s'informer de l'état de la place, des forces de la garniſon, & obſerver ſi le Marquis du Guaſt ſe diſpoſoit à paſſer le Pô avec le reſte de ſes troupes; il ſe trou-

1542.

Mém. de Du Bellay, l. 9.

1542. va heureusement que le nouveau Gouverneur du Château de Carignan pour les Impériaux, etoit ami d'un des principaux Officiers qui accompagnoient Martin du Bellay; cet Officier prit langue avec le Gouverneur, il lui fit entendre qu'il étoit envoyé pour investir la place, qu'il étoit suivi de toute l'Armée Françoise, & qu'il seroit impossible aux Impériaux de se défendre; il joignit à cet avis le ton de l'intérêt & les conseils de l'amitié; il fit si bien qu'enfin, soit par inclination, soit par crainte, le Gouverneur consentir à remettre la place à Martin du Bellay. Peu de jours après, le Marquis du Guast voyant qu'il ne pouvoit passer le Pô à Carignan, le passa près de Crescentin, & alla mettre le siége devant Chivas. Le Gouverneur, Jérôme de Birague, le lui fit lever après deux assauts inutiles, & du Guast se retira à Casal. Le malheureux César de Naples voulut surprendre Gazelle, pour assûrer aux Impériaux la route d'Ulpiano à Tu-

rin, il ne réussit pas mieux que dans ses autres entreprises. 1542.

Langei voyant le Marquis du Guast retiré à Casal, chargea Boutieres, qui étoit toujours à Pignerol, d'aller s'emparer de Barges, petite place qui empêchoit la communication de Pignerol avec le Marquisat de Saluces. Boutieres obéït, il força un Couvent où trois cent Espagnols s'étoient fortifiés, il les passa au fil de l'épée, il entama le Château avec son artillerie, ce qui obligea la garnison de capituler; on stipula que si dans six jours le Marquis du Guast ne se présentoit pour faire lever le siége, le Château seroit rendu; la garnison donna des ôtages. Du Guast accourut en effet avec toutes ses forces. Boutiéres tròp foible pour continuer le siége à sa vue, rendit les ôtages & ramena ses troupes à Pignerol. Du Guast courut à Quiers pour veiller sur la conduite de Langei, qui de Turin faisoit diverses tentatives dans le voisinage, & qui

1542. malgré toute la diligence de du Guast, surprit divers Châteaux dans le Montferrat. C'étoit un spectacle intéressant pour les gens de guerre que l'attention avec laquelle ces deux grands Capitaines s'observoient, s'attaquoient, se défendoient, s'approchoient, s'éloignoient, profitoient de tous leurs avantages, s'en procuroient, s'attachoient à détruire ceux de l'ennemi, se transportoient sans cesse d'un lieu dans un autre pour faire ou pour empêcher quelques entreprises. Langei, non-content des petits succès qu'il venoit d'avoir, voulut absolument prendre Barges; ce ne fut plus Boutieres qu'il employa pour cette expédition, soit qu'il se défiât de ses talens ou bien de son zéle; ce fut Vassé, Gouverneur de Pignerol; celui-ci bien instruit par Langei, vint à bout de gagner le Gouverneur de Barges, nommé Paul Monnet. Le résultat de leur convention fut qu'on dressa sur le champ contre la place quelques foibles bat-

Mém. de du Bellay, l. 9.

teries, Vaſſé & les Officiers qui l'accompagnoient, mettant eux-mêmes la main à l'ouvrage, & ſervant de Canoniers & d'Ingénieurs qui manquoient, parce qu'on n'avoit pas compté faire un ſiége ſi promptement; cette artillerie ainſi ſervie, ayant battu apparemment des endroits foibles, peut être indiqués par le Gouverneur, fit en deux heures une bréche, qui ſervit de prétexte à celui ci pour remettre la place à Vaſſé, il paſſa lui-même enſuite au ſervice de France. 1542.

Cependant les troupes qui avoient échoué devant Perpignan, pouvoient ſervir encore, ſur-tout en Italie, où la guerre ſe faiſoit preſque tout l'hyver; le Roi eut ſoin de les envoyer en Piémont ſous la conduite de d'Annebaut; c'étoit revenir à l'ancien ſyſtême & prendre le meilleur parti. Il paroît par les Mémoires des du Bellay que cette arrivée de d'Annebaut ne leur plut point, elle leur ôtoit le commandement. D'Anne-

Belcar. liv. 23. n. 19.

1542. baut de son côté, voulant tout faire par lui-même, n'eut peut être pas assez d'égard pour les avis de Langei. Les du Bellay dans leurs Mémoires lui imputent d'avoir manqué volontairement deux expéditions proposées par Langei, & dont le succès étoit infaillible, l'une pour surprendre Casal, l'autre pour enlever entre Carmagnole, Ville d'Estellon & Quiers l'Armée Impériale, qui étoit alors très-affoiblie.

Langei fut sensible au mépris qu'il crut que d'Annebaut faisoit de son expérience & de ses lumières. L'amour du bien public, le zéle pour le service du Roi, peut être quelques mouvemens de cet orgueil que rien n'étouffe, & que les grands talens nourrissent, tout lui persuada qu'en ne l'écoutant point, on ruinoit les affaires Françoises; il voulut aller lui-même faire au Roi sur ce sujet des représentations qu'il croyoit utiles à son service; il partit comme avoit fait autrefois

Mém. de Du Bellay, liv. 9.

dans des circonſtances à peu près pareilles le vieil & fier Maréchal de Trivulce, il brava les rigueurs de la ſaiſon, les infirmités qui l'accabloient, les approches de la mort qui le pourſuivoit & qui l'arrêta en chemin à S. Saphorin ſur la Montagne de Tarare, le 9. Janvier 1543. 1543. Belcar. l. 23. n. 19.

Cette hiſtoire nous a fourni bien des occaſions de vanter ſon courage, ſon activité, ſon intelligence dans les affaires, ſa profonde connoiſſance des intérêts des Princes, ſon art d'être préſent pour ainſi dire à tous les conſeils & à tous les événemens par des eſpions bien payés & fidéles, ſon caractère à la fois inſinuant & obligeant, qui lui avoit fait des amis utiles dans toutes les Cours où il avoit négocié, enfin tous ſes talens d'homme de guerre & d'homme d'Etat ; il nous reſte à publier, ſelon le devoir de l'hiſtoire, à qui la réputation des grands hommes eſt confiée, avec quel zèle déſintéreſſé, généreux, il employa tous ſes talens, tous ſes amis, tout Sleidan, Commentar. liv. 15.

1543. son bien, tout son être au service du Roi & de la Patrie. Cet honneur de les servir lui parut mériter les plus grands sacrifices. Lorsqu'il prit possession du Gouvernement de Piémont, foible récompense de ses services, on le vit nourrir à ses dépens & sur son crédit toute cette Province que les guerres avoient ruinée. Martin du Bellay son frère, & son héritier, paya à un seul homme jusqu'à cent mille francs de cette glorieuse dette, contractée pour le bien de l'Etat, & rendit avec joie à Langei le noble témoignage *qu'il ne lui challoit de la dépense, moyennant qu'il fît service à son Prince.*

Mém. de du Bellay, l. 8, & 9.

Charles-Quint fit peut-être un plus bel éloge encore de Langei. *Cet homme*, dit-il en apprenant sa mort, *m'a fait seul plus de mal que tous les François ensemble.*

Après le départ de Langei si-tôt suivi de sa mort, Martin du Bellay son frère entreprit de soumettre divers Châteaux situés sur une Mon-

tagne du Montferrat, & qui dominoient Turin au point qu'on ne pouvoit ni entrer, ni sortir, ni introduire de vivres dans la place, ni en aller chercher dans le Montferrat, sans être apperçu. La rigueur dont il usa envers la garnison du premier de ces Châteaux, en faisant pendre le Commandant & passer tous les défenseurs au fil de l'épée, intimida tellement les garnisons des autres Châteaux, qu'elles se rendirent toutes sans résistance. Il alla joindre ensuite d'Annebaut devant Coni, dont ce Général faisoit le siége. Ce siége entrepris trop tard, fut d'ailleurs assez mal conduit, si l'on s'en rapporte à Martin du Bellay, qui n'est favorable en rien à d'Annebaut. Ce qu'il y a de certain, c'est que d'Annebaut fut obligé de le lever, après un assaut où il perdit beaucoup de monde & même plusieurs Officiers distingués ; ce fut par cette malheureuse expédition que d'Annebaut termina la campagne en Italie, comme il l'avoit ter-

1543.

Mém. de Du Bellay, L. 9.

1543. minée dans le Roussillon par la levée du siége de Perpignan ; il s'étoit seulement emparé dans le Piémont de quelques petites places que les Impériaux avoient abandonnées entre le Pô & le Tanaro, telles que Villeneuve d'Ast, Poiring, Cambian, Rive de Quiers, places mille fois prises & reprises dans cette guerre ; il laissa Boutieres pour commander en son absence dans le Piémont, & partit.

Belcar. liv. 23. n. 20.

Son passage en France tint lieu d'une expédition malheureuse, il fut très-fatal aux gens de sa suite, & pensa l'être à lui-même. D'Annebaut prit sa route par le Mont Cenis. Or dans cette route, pour aller de Ferriere à Lanebourg, il falloit passer par un défilé très-étroit entre deux montagnes fort élevées. Là il s'éleve fréquemment des tempêtes, qui précipitant la neige par gros pelotons dans le fonds du défilé, en forment pour ainsi dire de nouvelles montagnes, sous lesquelles les voyageurs & leurs équipages

restent quelquefois ensevelis ; ou bien, perdant entièrement la trace du chemin, ils tombent dans des abîmes, où ils périssent misérablement. Toute l'expérience des guides les plus habiles ne peut quelquefois les garantir eux-mêmes de ces dangers. Quand d'Annebaut arriva à la Novalese, les paysans l'avertirent que le temps n'étoit point assez calme, qu'ils prévoyoient une de ces tempêtes & que c'étoit trop risquer que de passer outre ; il négligea cet avis, il s'engagea dans les montagnes ; mais à peine étoit-il entre Ferriere & l'Hospitalet, qu'il s'éleva une des plus furieuses tempêtes qu'on eût vues dans ces cantons ; elle ensevelit sous les neiges plusieurs des gens de la suite de d'Annebaut, entre autres un jeune Gentilhomme nommé Carrouge, nom célèbre par le duel de le Gris & de Carrouge sous Charles VI, Parmi ceux qui ne périrent pas, les uns plus malheureux perdirent la vûe, les autres

1543.

1543. eurent les pieds gelés, la plupart s'égarérent dans les montagnes, pénétrés par la neige, transis de froid, mourans de faim. D'Annebaut lui-même eût infailliblement péri sans quelques paysans, qui accourant de leurs cabanes invisibles, le recueillirent & le secoururent. Un seul Officier de sa suite, Maugiron, connoissant un peu le pays, gagna l'Hospitalet, y resta jusqu'à la fin de la tempête ; il trouva le lendemain plusieurs Gentilshommes égarés & demi-morts de froid, auxquels il sauva la vie. D'Annebaut arriva enfin à travers toutes ces pertes & tous ces dangers à Lanebourg, d'où il alla joindre le Roi à Châtelleraut.

Mém. de du Bellay, l. 9.

Depuis son départ du Piémont les Impériaux avoient fait sur Turin quelques tentatives qui avoient échoué principalement par la prudence vigilante de du Bellay. Un Juge de Turin, natif de Quiers, vint lui dire un jour qu'il étoit dans cette dernière place, lorsqu'elle avoit

avoit été prise en 1537. par la lâcheté du Chevalier Assal; que le Marquis du Guast n'avoit rien négligé pour le gagner, & qu'en le renvoyant à Turin, il l'avoit vivement sollicité de l'aider à surprendre cette Capitale : » Si mon projet vous » plaît, dit le Juge à du Bellay, » nous pouvons l'attirer dans un » piége inévitable. Je lui écrirai que » ma qualité de Juge de Turin me » facilite les moyens de lui livrer » la place, il faudra qu'il concerte » avec moi toutes ses mesures, vous » serez averti de tout, & vous pour» rez vous rendre maître de du » Guast & de sa troupe. » 1542.

L'offre étoit séduisante, un étourdi l'eût acceptée sans examen. Du Bellay se contenta de louer son zèle, d'approuver son projet, de lui recommander sous peine de mort le silence & l'inaction, & de lui dire qu'il l'avertiroit, lorsqu'il seroit temps d'agir. Du Bellay considéra que ce Juge étoit pauvre, que ses filles étoient belles, que

1542. leur vertu étoit suspecte, que tout de ce côté là invitoit à la défiance ; que le Juge avoit même beaucoup de relations souterraines avec les Impériaux, il fit éclairer de plus près sa conduite, il l'entoura d'espions, il intercepta ses lettres : on en surprit une que le traître écrivoit au marquis du Guast. » Langei n'est plus, lui disoit-il, je puis » vous livrer Turin. » Il prenoit ensuite avec du Guast des mesures pour l'exécution de ce projet. Du Bellay muni de cette lettre, fit venir le Juge. » Il est temps d'agir, « lui dit-il, êtes-vous en état de » tenir la promesse que vous m'avez faite d'attirer du Guast dans » le piége ? » Le Juge promit tout ; il indiqua la voye par laquelle il se proposoit de faire remettre à du Guast la lettre qu'il alloit lui écrire pour le tromper ; du Bellay voulut voir cette lettre, le Juge sortit pour l'écrire, il revint une heure après avec la lettre. Du Bellay dans l'intervalle avoit fait venir chez lui le

Président de Turin & le Procureur Général du Roi dans le Piémont. On lut d'abord la lettre que le Juge apportoit. Du Bellay demanda ensuite au Juge s'il n'en avoit pas écrit d'autres au Marquis du Guast. Le Juge ne se doutant de rien, rappella au Gouverneur la défense qu'il lui avoit faite. » Vous savez bien, dit» il, que j'aurois mérité la mort, » si j'avois désobéi. Cela est vrai, » répondit du Bellay, & vous avez » prononcé votre condamnation. » Reconnoissez-vous cette écriture ? ajoûta-t-il en lui montrant la lettre interceptée. Le Juge fut obligé de convenir de tout, son procès fut bientôt fait, il eut la tête tranchée. 1542.

Mém. de du Bellay, l. 9.

César de Naples forma aussi une entreprise sur Turin, & son nom seul avertit d'avance qu'elle échoua, Il crut avoir gagné deux soldats François qui avoient été ses prisonniers ; ils devoient lui livrer un des boulevards, mais ils s'empresserent d'avertir du Bellay de

1542. ce projet, & ce fut de bonne foi qu'ils donnerent cet avis. Du Bellay sûr de leur fidélité, leur ordonna d'entretenir leur correspondance avec César de Naples ; ils introduisirent dans la Ville trois soldats Espagnols qu'on leur avoit envoyés pour reconnoître le boulevard qui devoit être livré ; du Bellay prit les mesures les plus sages, non-seulement pour envelopper & pour écraser le Corps Espagnol qui seroit chargé de l'exécution, mais encore pour s'emparer d'Ulpiano, tandis que César de Naples, qui en étoit Gouverneur, en feroit sorti avec la garnison dans l'espérance d'aller surprendre Turin. Ce projet méritoit certainement d'être suivi, & il nous semble que du Bellay dégénéra un peu du zèle de sa maison pour le service du Roi, lorsque préférant ses affaires particulières aux affaires publiques, il partit pour Paris à l'occasion de la mort de son frere, sans attendre le jour de l'exécution,

sans même avoir fait part de son projet à Boutieres, Gouverneur du Piémont, ni à Monneins auquel il remit en partant, le Gouvernement particulier de Turin. Sa raison est qu'il n'estimoit pas assez Boutieres ni Monneins pour leur confier l'éxécution d'une entreprise si délicate, il falloit donc qu'il l'exécutât lui-même. & il est assez singulier que du Bellay expose si naturellement sa conduite dans cette occasion, sans s'appercevoir qu'elle a besoin d'apologie. 1542.

Avant de partir, il fit arrêter les trois soldats Espagnols qui étoient secrétement à Turin, & sous prétexte qu'ils n'avoient point de sauf-conduit, il les traita en criminels, ils furent confrontés aux deux soldats François, ils avouérent l'objet de leur séjour à Turin, & ils eurent la tête tranchée. Il paroît qu'on pouvoit leur épargner un supplice si noble & les renvoyer à Ulpiano, ou les tenir étroitement renfermés, si l'on craignoit les avis qu'ils pour-

1542. roient donner à César de Naples. Du Bellay pour prévenir le succès de l'entreprise formée sur Turin, se contenta d'avertir Boutieres de se défier de toutes les voitures de foin qu'on pourroit introduire dans la ville, parce que c'étoit par le moyen de ces sortes de voitures que les Impériaux se proposoient d'y faire entrer des soldats & des armes. On avoit envoyé Alexandre de Cavara à Grouillan pour observer les mouvemens des ennemis. Le 8. Février Boutieres en reçut une lettre par laquelle il lui donnoit avis d'une marche des Impériaux vers Turin, Boutieres se mit en défense, & les Impériaux se voyant découverts, prirent le parti de se retirer. Le douze du même mois, Cavara écrivit encore à Boutieres pour l'avertir d'un nouveau mouvement des ennemis; Boutieres par une distraction inexcusable mit la lettre dans sa poche sans l'ouvrir. Les Impériaux à la faveur d'un brouillard épais, disposerent le len-

Mém. de du Bellay, l. 9. Belcar. l. 23. n. 21.

demain divers corps de troupes autour de Turin, & cependant cinq voitures à foin s'avançoient vers la Ville. La première étant arrivée à la première barrière, on demanda au voiturier d'où venoit ce foin ? il répondit, *de Ligny*, & il montra un sauf-conduit signé de Boutieres ; on le laissa passer. A la seconde barrière, il prit fantaisie au Capitaine Raimonet qui y commandoit, de marchander ce foin, on lui en demanda un prix si excessif, qu'il vit bien que c'étoit une défaite, il soupçonna que c'étoit *la fatale machine* qui entroit dans les murs de Troye ; aussi prudent & plus heureux que Laocoon, il donna ordre à son Lieutenant d'enfoncer dans cette voiture, une longue pique qu'il avoit à la main, celui-ci retira la pique sanglante, on vit aussitôt sortir par une trappe, d'une espéce de grande cage, ménagée dans la voiture, six soldats bien armés, dont le premier attaqua Raimonet & lui coupa un doigt, Rai- 1542.

monet le tua ſur le champ à coups
1542. de dague, les cinq autres ſoldats s'avancerent dans la place ; les ſoldats des autres voitures ſe voyant découverts, mirent pied à terre, & forcerent la porte. Les voituriers eux-mêmes étoient des ſoldats bien armés, du moins pour la défenſive, munis de cottes de maille ſous leurs habits de toile. En même-temps les divers corps diſpoſés autour de Turin s'ébranlérent pour aller les ſoutenir ; cependant le Capitaine d'Aguerre, qui faiſoit la garde dans la place, chargea vigoureuſement les ſoldats qui y étoient entrés, mais ce n'étoit rien faire ; il falloit ſur-tout empêcher leur jonction avec les corps, qui du dehors de la place, s'avançoient à leur ſecours, ce fut un Maréchal ferrant qui eut cet honneur, il monta ſur la porte, rompit à coups de marteau une groſſe chaîne de fer, & fit tomber la herſe qu'elle retenoit. Boutieres & Monneins arrivant au bruit acheverent de faire fermer les

portes. C'est ainsi que Turin fut délivré du pressant danger où l'avoit exposé la négligence de Boutieres, qui se ressouvint alors de n'avoir pas lû sa lettre.

1542.

Mém. de Du Bellay, liv. 9.



L v

CHAPITRE III.

Révolte de la Rochelle. Clémence du Roi. Campagne de 1543. dans les Pays-Bas.

LA fin de l'année 1542. & le commencement de 1543. furent marqués par le trait de la vie du Roi qui lui fait peut-être le plus d'honneur. Les impôts, ſource trop féconde de diviſion entre les Rois & les peuples, avoient excité à la Rochelle la ſeule révolte qui ait troublé le regne paiſible de François I. Les dépenſes néceſſaires de la guerre avoient fait établir un droit de vingt-quatre livres par muid de ſel. La Rochelle avoit des priviléges que le Roi à ſon ſacre avoit juré de maintenir, elle crut que ces priviléges emportoient l'exemption de ce droit, elle refuſa de le payer, chaſſa & outragea les Commis qui vouloient le lever.

Mém. de du Bellay, l. 9.

1542.
1543.
Pâques, le 25 Mars.

cette ſédition ne put être appaiſée que par la préſence du Roi, qui vint bien eſcorté de Lanſquenets & bien réſolu de ſe faire obéir. La Ville, à la vûe de ſon Maître, rentra dans le devoir, déteſta ſa faute & ſe ſoumit ſincèrement. Le Roi ſaiſit avec joie cette occaſion d'exercer ſa clémence. Il parut à l'Hôtel-de-Ville dans tout l'éclat de la Majeſté Royale. Le peuple inquiet, confondu, attendant la peine qu'il convenoit d'avoir méritée, trembloit aux pieds du Thrône qu'environnoit une garde terrible. L'Avocat du peuple, ſe proſternant aux genoux du Roi, exprimoit le repentir de la Ville & demandoit la grace des rebelles qu'il ne ſe flattoit point d'obtenir : » Ne parlons plus » de révolte, dit le Roi, avec un viſage où ſe peignoient l'amour & la pitié, oubliez celle-ci comme » je l'oublie ; je ne vois ici que » mes enfans, n'y voyez que votre » pere. Oui, je vous fais grace, je » la fais pleine, entière, ſans con- 1543.

Sleidan, Commentar. L. 15.

1543. » ditions, ſans reſtrictions ; vous
» ne l'acheterez ni par le ſacrifice
» d'aucun de vos concitoyens, ni
» par la perte d'aucun de vos pri-
» viléges. Malheur à moi ſi mon
» paſſage dans ces lieux devenoit
» une époque funeſte ; je ne ſuis
» pas venu pour vous affliger, mais
» pour vous ramener au bonheur
» par le devoir, qui ſeul peut le
» rendre pur & ſolide. Que mon
» rival barbare ſe ſoit plû à répan-
» dre le ſang de ſes ſujets, à op-
» primer les malheureux Gantois,
» ce ſont-là des plaiſirs dignes de
» lui ; il n'en eſt qu'un pour moi,
» celui d'avoir retrouvé vos cœurs.
» Que l'amour ſoit déſormais le
» ſeul lien qui nous uniſſe, le ſeul
» ciment de ma Puiſſance. Elle me
» ſeroit odieuſe, ſi elle n'étoit chère
» à mes peuples. Que tous vos pri-
» ſonniers ſoient à l'inſtant délivrés,
» reprenez vos clefs, reprenez vos
» armes, vous ſavez déſormais l'u-
» ſage que vous en devez faire.
» Jouiſſez en paix de vos privilé-

» ges ; vous ne haïrez point celui » qui vous les a rendus ; que cette » garde étrangère, qui peut encore » blesser les yeux de mes enfans, » s'éloigne & me laisse entre leurs » mains. Je ne veux être gardé que » par eux. Ce jour qui m'a rendu » leurs cœurs, qui leur a fait con- » noître leur intérêt & mon amour, » est le plus beau jour de ma vie ; » qu'il soit célébré par le son de » toutes vos cloches, par des feux » de joie, & sur-tout allons rendre » à Dieu qui nous a réunis, de solem- » nelles actions de graces. » 1543.

A ce discours inespéré, on juge quels transports d'admiration & de joie saisirent tous les cœurs, quelles larmes de tendresse coulerent de tous les yeux, de quelles acclamations, de quelles bénédictions toute la Ville retentit. On se représente aisément cette scène touchante, on la sent avec volupté. La politique ordinaire eût cru devoir faire périr quelques-uns de ces rebelles pour contenir les autres par la terreur ; la politique tendre

1543. & ſublime de François I. jugea que c'étoient les cœurs & non les bras qu'il falloit enchaîner, & ſi l'on veut prendre ici l'événement pour juge entre le pouvoir de la clémence & celui de la ſévérité, les Flamans ne furent pas plus fidèles aux Princes Autrichiens que les Rochelois à leurs Rois.

Cette révolte ne coûta aux Rochelois qu'une ſomme de deux cent mille francs, qui tourna au profit de la Ville par la généroſité du Garde des Sceaux de Monthelon, dont le Roi avoit voulu récompenſer les ſervices par cette ſomme, & qui la remit aux habitans pour fonder un hôpital, action ſupérieure à celle de ſon Maître. Ainſi nulle ombre de peine n'obſcurcit la clémence du Roi, ne borna la grace des Rochelois, & Monthelon fut plus que récompenſé, il s'immortaliſa.

Dans la campagne de 1543. il ne fut plus queſtion du Rouſſillon; la guerre fut bornée à l'Italie &

aux Pays Bas ; on auroit dû peut-être porter les principales forces du côté de l'Italie, puiſque le Milanès étoit toujours le principal objet, mais le Roi donna la préférence aux Pays-Bas, où il avoit fort à cœur de porter du ſecours au Duc de Cleves, qui de ſon côté faiſoit des efforts pour occuper l'Empereur par une diverſion dans le Brabant. 1543.

Avant que le Roi partît pour ſe mettre à la tête de ſon armée des Pays-Bas, Antoine, Duc de Vendôme, (1) Gouverneur de Picardie, fit une guerre heureuſe dans l'Artois, vers le même canton où le Roi avoit commandé en perſonne en 1537 ; il ravitailla Therouane, il prit Lillers qui ſe rendit au moment où le feu venoit de prendre aux munitions de guerre des Fran- Mém. de du Bellay, l. 9.

(1) Fils de Charles, Duc de Vendôme, & depuis Roi de Navarre du chef de Jeanne d'Albret ſa femme, la même qui avoit été fiancée au Duc de Cleves.

çois & de brûler les affûts de leurs
1543. canons ; il prit encore & rasa plusieurs Châteaux aux environs de Thérouane, de S. Omer, d'Aire & de Béthune, & assura par-là les frontières de son Gouvernement du côté de l'Artois. Il avoit avec lui François de Lorraine, Comte d'Aumale, dont il avoit bien de la peine à réprimer la valeur impétueuse ; ce jeune héros se signaloit tous les jours par quelque coup de main, dont il alloit chercher les occasions jusqu'aux portes d'Aire & de Saint Omer, défiant les ennemis, les provoquant au combat, & retournant fort mécontent d'eux & de lui-même quand ses défis n'avoient point été acceptés.

Le Roi envoya aussi devant lui l'Amiral d'Annebaut avec un corps de troupes destiné à faire la guerre dans le Haynault, & à investir Avesne, pendant que le Roi s'avanceroit jusqu'à Câteau-Cambresis entre les deux corps d'armée, ayant celui de l'Amiral à sa droite,



& celui du Duc de Vendôme à sa gauche. L'Amiral fit investir Avesne par un détachement dont étoit du Bellay, qui cette année servoit dans les Pays-Bas, & bien-tôt après il rappella ce détachement en lui donnant ordre de retourner vers Landreci. Du Bellay dit qu'il ignore ce qui engagea l'Amiral à abandonner ainsi un projet, qui paroissoit avoir été arrêté dans un Conseil tenu par le Roi à Villers-Coterets; le même du Bellay paroît persuadé qu'on auroit pû prendre Avesne d'assaut. Il se plaint encore du peu d'attention que fit l'Amiral à un avis utile qu'il lui donna au sujet de Landreci: du Bellay se ressouvint que lorsqu'en 1521. Charles, Duc de Vendôme, avoit voulu attaquer cette place, les habitans y avoient mis le feu & s'étoient réfugiés dans la forêt de Mormaux, du Bellay savoit que l'intention du Roi étoit de fortifier Landreci quand on l'auroit pris, il falloit donc em-

1543.

Mém. de Du Bellay liv. 10.

1543. pêcher qu'il ne fût brûlé. Un moyen de l'empêcher étoit d'enlever aux habitans l'asyle de la forêt de Mormaux, du Bellay posta un détachement au-delà de la Sambre entre Landreci & cette forêt, mais ce détachement étant trop foible, il envoya demander du renfort à l'Amiral, qui non-seulement le refusa, mais encore rappella le détachement de du Bellay du poste où celui-ci l'avoit placé. Ce que du Bellay avoit prévu, arriva ; les habitans de Landreci mirent le feu par tout & se sauverent comme en 1521, dans la forêt de Mormaux ; il n'y eut guères que l'Eglise qui fut préservée des flammes, & du Bellay observe que les provisions qui furent réduites en cendres, auroient suffi pendant une année entiére à la subsistance d'une nombreuse garnison.

Toute cette campagne parut commencer par des fautes ou du moins par des contre-temps. Du côté de l'Artois, le Duc de Ven-

dôme avoit pris Bapaume, mais la garnison s'étoit retirée dans le Château, ainsi qu'un grand nombre des habitans ; cette multitude ayant bien-tôt tari le seul puits qui fournissoit de l'eau au Château, le Gouverneur se disposoit à capituler ; ce fut dans ce moment même que le Duc de Vendôme reçut ordre de tout interrompre pour aller avec toutes ses troupes au devant du Roi à Câteau-Cambresis. 1543.

Le Roi voulut que Landreci fût réparé & fortifié ; pour couvrir les travaux il vint camper à Marolles. Ces fortifications furent long-temps le grand objet d'attention de la Cour & de l'armée. Un fort retranchement qu'on éleva pour mettre la place à couvert des batteries qui auroient pu être dressées sur des montagnes qui la dominent, fut nommé *la Courtine du Roi* ; trois boulevards prirent le nom, l'un du Dauphin, l'autre du Duc d'Orléans, le troisiéme du Duc de Vendôme ; Landreci avoit été rasé en 1521.

1543. Le Dauphin prit le Château d'Aimerie sur la Sambre, qu'on fit aussi fortifier & qu'on démolit peu de temps après ; il prit encore Maubeuge & le Château de Barlemont sur la même rivière, il fit des courses jusqu'à Mons & jusqu'à Binche, vers les frontières du Haynault & du Brabant. Du Bellay fit quelques coups de main dans ces cantons & dans les fauxbourgs même de Binche, tandis que le Comte d'Aumale, allant provoquer les Impériaux jusqu'au bord des fossés d'Avesne, pouvoit à peine les amener à quelque foible escarmouche, tant ils redoutoient sa valeur ou dédaignoient ses bravades.

* Belcai. liv. 23. n. 24.

Mém. de du Bellay, l. 10.

La facilité avec laquelle on étoit presque entré dans Binche, engagea les François à en faire le siége; on avoit appris des prisonniers faits dans les fauxbourgs que la garnison de cette place étoit très-foible, mais on ne savoit pas que les Impériaux avertis du danger de Binche par l'allarme même qu'on y avoit don-

tée, avoient renforcé la garnison, de douze ou quinze cent Lansquenets. Le Dauphin & l'Amiral s'engagerent par ordre du Roi dans ce siége; ils se croyoient si sûrs d'un prompt succès qu'ils n'avoient pris des vivres que pour deux jours; cette circonstance fut sue des assiégés, & ne contribua pas peu à les rendre fermes dans leur défense. La jeune noblesse dont le Dauphin étoit accompagné, voulut suivre les élans de sa témérité ordinaire & s'avancer jusqu'au bord des fossés; il en coûta la vie à plusieurs Seigneurs distingués, entr'autres à d'Alégre qui ajoutoit à la gloire de son nom par sa bravoure; Gaspard de Coligny-Chatillon (1), trop célèbre depuis dans les guerres civiles de France, déjà rival de valeur du Comte d'Aumale, dont il devoit un jour être l'ennemi mortel, reçut à la gorge un coup d'arquebuse, 1543.

(1) C'est le fameux Amiral de Coligny, la principale victime de la S. Barthelemy.

1543. qui mit sa vie dans le plus grand danger. C'est sous le regne de François I. que se forment tous ces héros dont le concours causa tant de troubles sous les regnes malheureux de ses petits-fils, tels que le Duc de Vendôme, depuis Roi de Navarre (1) & ses freres, les Guises, les Colignis, &c.

Le Dauphin voyant que le siége de Binche devenoit une entreprise difficile, n'en fut que plus ardent à le presser; il fit prier le Roi de lui envoyer des troupes, sur-tout des provisions de guerre & de bouche en abondance. Cette proposition embarrassa le Roi; il auroit voulu aller lui-même avec le reste de son armée continuer ce siége devenu digne de sa présence, mais il ne pouvoit abandonner les fortifications de Landreci; il se souvenoit

(1) On ne prétend vanter ici dans le Roi de Navarre Antoine, que sa valeur, on sait combien il se montra foible, irrésolu & souvent contraire à ses intérêts dans les funestes démêlés des Princes de sa Maison avec les Guises.

qu'en 1537. sa précipitation à quitter le camp de Pernes avoit rendu inutiles les fortifications qu'il avoit fait faire avec tant de soin à S. Pol ; les Impériaux rassembloient leurs forces à Mons & au Quesnoy ; le Roi ne pouvoit dans ces conjonctures ni abandonner son camp de Marolles, d'où il couvroit les travaux de Landreci ; ni rester dans ce camp avec peu de troupes ; il prit donc le parti assez dur de faire revenir le Dauphin, qui eut deux années de suite l'humiliation d'échouer devant les places qu'il avoit cru emporter. Bonneval s'empara de Trelon & de Glayon, deux petites places situées entre Avesne & Chimay, & d'où les Autrichiens pouvoient faire des courses sur les confins de la Thierache & de la Champagne. Lorsque les fortifications de Landreci furent achevées & que la place fut abondamment pourvue de vivres & de défenseurs, (c'étoit vers la fin de Juillet) le Roi quitta son camp de Marolles, & impatient de porter du

1543.

Mém. de du Bellay, l. 10.

1543. secours au Duc de Cleves, qui étoit plus impatient encore d'en recevoir, il entreprit de pénétrer jusqu'à lui par le Luxembourg & prit la route de cette province. A peine s'étoit-il mis en marche que le Comte de Rœux & le Comte de Roquendolff ayant rassemblé toutes les forces des Pays-Bas, s'avancerent le long de la forêt de Mormaux pour venir surprendre Landreci, mais ils le trouverent en état de défense, & il fallut en faire le siége dans toutes les régles. Cette expédition devint une affaire d'éclat entre les deux partis. On savoit avec quelle ardeur le Roi avoit fait fortifier Landreci, ce fut une raison pour les Impériaux de l'attaquer, pour les François de le défendre avec la même ardeur. La jeune noblesse Françoise courut s'y renfermer comme si elle eût couru à une bataille; on y voyoit rassemblé tout ce que la Cour avoit de plus brillant pour la naissance & pour la valeur, les d'Aumale, les Châtillon, les Nevers, les la Rochefoucault,

Rochefoucault, les Bonnivet, les Creve cœur, les Brézé, &c. C'étoit le Capitaine la Lande, Officier d'une valeur distinguée, qui commandoit dans la place; mais son autorité ne suffisoit pas pour contenir cette ardente noblesse que l'attrait du péril entraînoit toujours. Le Comte de Roquendolff vint tendre des piéges à leur témérité. Il se mit en embuscade dans un vallon, & envoya un corps de quarante hommes d'armes insulter Landreci; à leur aspect il en sortit trente de Landreci pour aller à la découverte; ces trente battirent les quarante, qui voulurent leur fermer le passage; Roquendolff détacha promptement un corps de cent hommes de Cavalerie pour soutenir les siens; ce renfort fut encore battu, chose assez étonnante & qui prouve bien la supériorité des François dans ces combats de Cavalerie; enfin Roquendolff accourut en personne avec toute sa troupe, alors la Lande s'avança aussi au secours des siens avec un corps considérable,

1543.

Mém. de du Bellay, L. 10.

1543. de ſorte que la fureur qu'avoient eue ces jeunes gens de repouſſer je ne ſais quelle inſulte malgré l'avis des Capitaines expérimentés, engageoit une eſpéce d'affaire générale & conſumoit en ſorties forcées & en combats hors des murs des forces néceſſaires à la défenſe des murs même. Le Roi voyant bien que toute cette bravoure déplacée ne ſerviroit qu'à faire prendre Landreci, ſe hâta d'en rappeller toute la jeune nobleſſe, ſous prétexte de l'employer à la conquête du Luxembourg. Alors la Lande, plus maître de ſa garniſon, fit une défenſe qui traîna le ſiége en longueur & qui donna au Roi le temps de pénétrer dans le Luxembourg. Il ne pouvoit s'approcher trop tôt du Duc de Cleves, que l'Empereur en perſonne accabloit alors avec des forces ſupérieures, & qui ne pouvoit être ſauvé que par le plus prompt ſecours.

Belcar. l. 23 n. 36.

Pendant que le Roi paſſoit du Hainault dans le Luxembourg,

Brissac qui étoit de son armée, battit un détachement considérable 1543. des Impériaux, venu pour surprendre sa Cavalerie légere dans l'Abbaye de Bouhourie entre Landreci & Bohain, où elle n'étoit restée que par sa négligence à exécuter l'ordre que Brissac lui avoit donné d'en sortir dès la veille pour se rendre à Guise. Brissac répara la faute de cette troupe par la promptitude avec laquelle il lui porta du secours; il tailla en piéces trois cent Impériaux, fit six cent prisonniers, enleva quatre enseignes & deux cornettes; ce succès fut assez considérable pour empêcher les Impériaux d'attaquer le Château de Bohain, comme ils l'avoient résolu. Ils se trouverent assez occupés par le siége de Landreci qui n'avançoit point, le succès de Brissac ayant encore produit l'heureux effet d'animer le courage de la garnison.

Des conquêtes que le Duc d'Orléans avoit faites l'année précédente dans le Luxembourg, il ne restoit

1543. aux François de places importantes que Montmedy & Yvoi. A leur arrivée, les Impériaux abandonnerent Vireton; le Comte d'Aumale s'empara de plusieurs petits Châteaux, d'où on eût pu couper les vivres à l'armée Françoise, lorsqu'elle se seroit engagée dans le Luxembourg; le Duc d'Orléans prit Arlon, le lendemain on alla faire le siége de Luxembourg, qui capitula presqu'aussi-tôt que les batteries des François furent dressées. Il y en avoit deux principales, dont l'une étoit conduite par le Duc d'Aumale & par d'Assier, Grand-Maître de l'Artillerie en survivance du fameux Galiot de Genouillac son pere. Le siége de Luxembourg n'avoit pas été si peu dangereux que le Comte d'Aumale n'y eût reçu à la jambe une blessure, dont il pensa mourir à Longwy où il avoit été transporté. On avoit donné la direction de la seconde batterie à Pierre Strozzi, Gentilhomme Florentin, qui s'éleva le regne suivant à la di-

Belcar. l. 23. n. 35.

Mém. de du Bellay, l. 10.

gnité de Maréchal de France. Il avoit amené avec lui de Toſcane une compagnie de trois cent ſoldats d'élite, ou plutôt un corps de trois cent Officiers armés de corcelets dorés, & dont chacun avoit réellement ſervi en qualité d'Officier. Leur ſervice reſſembloit à celui de nos dragons. Tantôt montés ſur des chevaux d'une vîteſſe extrême, ils accompagnoient les coureurs de l'armée, tantôt ils combattoient à pied, par-tout également actifs & intrépides ; ils ſe rangeoient en bataille d'eux-mêmes, ſans Sergent qui les commandât, & avec un ordre & une promptitude admirables. 1543.

Le Roi contre l'avis de ſes principaux Officiers, garda & ravitailla Luxembourg qu'on lui propoſoit de raſer. » Ce ſera, dit-il, l'équivalant du Milanès ; je prétends ajouter à mes titres celui de Duc de Luxembourg » ; il alla en prendre poſſeſſion, il y coucha, il y célébra les cérémonies de ſon ordre. Belcar. l. 23. n. 35.

Auſſi tôt après la priſe de cette

1543. place il avoit détaché l'Amiral d'Annebaut avec dix mille hommes d'infanterie & quatre cent hommes d'armes, pour porter ce secours au Duc de Cleves qui ne put pas l'attendre. Pressé de tous côtés par les forces & par les artifices de l'Empereur qui avoit enlevé ses places & corrompu ses Ministres, se voyant non-seulement chassé du Brabant, mais encore dépouillé d'une grande partie des Duchés de Gueldres & de Juliers, il alla se jetter entre les bras ou plutôt tomber aux pieds de l'Empereur, comme un sujet rebelle aux pieds d'un Maître offensé. La perte du reste de ses Etats pouvoit à peine entrer en paralléle avec l'indigne humiliation à laquelle il se soumit. Il parut devant l'Empereur en habit de simple Gentilhomme, nue tête, le genou en terre, humble dans sa contenance, humble dans ses discours : » Je viens, » lui dit-il, recevoir ou de votre » colere le châtiment qui m'est dû, » ou de votre clémence la grace

Mém. de du Bellay, l. 10.

» dont je suis indigne. » Qu'eût pu dire de plus un soldat Autrichien condamné à mort pour trahison ou pour révolte ? L'Empereur le regardant d'un œil sévere & dédaigneux : 1543.
» J'ai pitié, lui dit-il, de votre
» humiliation. Foible & coupable
» ennemi, vous faites bien d'implo-
» rer ma clémence, elle seule peut
» vous défendre aujourd'hui, mais
» sachez qu'elle est enchaînée par
» le serment que vous m'avez forcé
» de faire en présence de tous mes
» Officiers de ne vous pardonner
» jamais. L'insolence avec laquelle
» vous avez bravé la Majesté de
» l'Empire, m'a arraché ce serment
» juste & terrible. J'ai dû le faire,
» je devrois le remplir, mais votre
» heureux destin vous donne pour
» Juge un Prince qui aime mieux
» manquer à sa justice qu'à sa clé-
» mence. »

Cette clémence, si ç'en fut une, fut bien vindicative ou bien intéressée, il fallut l'acheter bien cher. Le Duc non-seulement abandonna Sleidan, Commentar. liv. 15.

1543. toute prétention sur le Duché de Gueldre, mais s'engagea à se dépouiller lui-même par les armes, du peu qui lui restoit dans ce Duché, à réduire ceux de ses sujets qui s'obstineroient encore à lui garder leur foi dans la Gueldre, à remettre sous l'obéissance de l'Empereur jusqu'à la moindre place, jusqu'au moindre Château de ce Duché; il jura lui même obéissance & fidélité à l'Empire, mais sur-tout à l'Empereur & même au Roi des Romains; il abjura l'alliance des François, & toute autre alliance ou ligue qu'il pouvoit avoir faite au préjudice de l'Empire, c'est-à-dire de l'Empereur; il promit de n'en plus faire d'aucune espéce sans la permission de l'Empereur & du Roi des Romains, & sans les y comprendre. L'Empereur étendit son despotisme jusques sur la foi du Duc de Cleves; il lui ordonna de professer & de faire professer la Religion Catholique dans les Etats qu'il lui laissoit, & d'effacer jusqu'aux moindres traces

que la réforme avoit pû y laisser. 1543.

Pour garantie de toutes ces promesses, le Duc remit pour dix ans, c'est-à-dire pour toujours, à l'Empereur & au Roi des Romains les forteresses de Heinsberg & de Sittard, entre le Duché de Gueldre & celui de Juliers; pour comble d'opprobre il joignit ses troupes à celles de l'Empereur contre François I; il devint l'ami de ses ennemis, l'ennemi de ses amis. Le tout s'appella un traité de paix, ce fut le 7. Septembre que le Duc de Cleves consentit ainsi à signer son deshonneur & sa perte, au moment même où François I. empressé à le défendre & ayant renversé les barrieres qui s'opposoient à leur jonction, accouroit en personne à son secours & avoit déjà presque fait pénétrer jusqu'à lui l'Amiral d'Annebaut avec un corps de troupes suffisant pour arrêter les progrès de l'Empereur. Il falloit que le Duc de Cleves se sentît bien accablé pour se soumettre à une telle humiliation presque sous les yeux

Mém. de du Bellay, l. 10.

1543. de ſon défenſeur ; c'étoit à lui ſans doute à juger de l'état où il étoit réduit, mais que pouvoit-il lui arriver de plus dur que l'indigne eſclavage qu'il ſubiſſoit ?

Ce fut une mortification ſenſible pour le Roi que cette défection de ſon allié, qui ſembloit accuſer ſa lenteur à le ſecourir & qui décréditoit ſon alliance.

Le Roi ſe croyant à la veille de joindre le Duc de Cleves, avoit mandé Jeanne d'Albret ſa niéce, pour la remettre lui-même à ſon mari. Cette jeune Princeſſe accoutumée aux délices de la Cour de France, prévenue contre la rudeſſe de l'Allemagne, s'avançoit triſtement ſous la conduite du Cardinal du Bellay, regrettant ſa patrie, redoutant le ſéjour qu'elle alloit chercher, aimant peu le mari qu'elle alloit trouver, elle obéiſſoit & gémiſſoit, on n'y prenoit pas garde ; à peine eſt-elle arrivée à Soiſſons qu'on apprend la défection du Duc de Cleves ; ce fut une nouvelle heureu-

se pour elle, tout changea, les révolutions de la politique permirent d'écouter la nature, on trouva bon que la Princesse protestât contre la violence qu'elle avoit éprouvée, & lorsque le Duc de Cleves écrivit au Roi pour demander sa femme, on ne lui répondit qu'en lui envoyant ces protestations, ainsi qu'à l'Empereur, qui dans la suite lui fit épouser Marie sa niéce, fille du Roi des Romains, mais ce ne fut qu'en 1546. lorsque le Duc de Cleves par sa soumission & par ses services eut suffisamment expié à ses yeux le crime de sa rebellion.

1543.

L'Empereur souvent incapable de soutenir la prospérité sans présomption & sans enflure, ne promit pas moins à ses troupes que de les mener jusqu'à Paris ; il ne les mena pourtant que jusqu'à Landreci qu'il vouloit absolument réduire, & il abandonna le Luxembourg au vainqueur, du moins il n'y laissa qu'un corps de troupes avec lequel

1543. Guillaume de Furstemberg (1) assiégea Luxembourg même, qu'il vint à bout d'affamer, mais le Prince de Melphe, chargé de veiller à la sûreté de ce pays, délivra Luxembourg au bout de quelques mois de siége.

Landreci étoit devenu l'objet capital de la guerre, le Roi ne songeoit plus qu'à le secourir, & dès qu'il le put, il s'en approcha dans l'espérance, disoit-il, de livrer bataille à l'Empereur.

Celui-ci rassembla contre Landreci toutes les forces qu'il put tirer de l'Espagne, de l'Allemagne & des Pays-Bas. Ce ne fut pas tout, il tira même des secours d'où il devoit le moins en attendre, d'un allié que le caprice, l'intrigue & la fatalité ve-

Brant capit. Etr. art. Furstemberg.

(1) Ce Comte Guillaume de Furstemberg distingué comme autrefois Frousberg par sa taille, sa force & son adresse, étoit retourné du service de la France à celui de l'Empereur; avant de servir la France, il avoit déja servi contre elle en 1523. Il avoit fait avec le Comte Felix une irruption en Champagne, & avoit été battu par le Comte de Guise. V. le chap. 8. du liv. 2.

noient de lui rendre contre toute espérance, du Roi d'Angleterre. Il faut reprendre d'un peu plus haut les causes de la rupture de Henri VIII. avec François I. & de sa réunion avec Charles-Quint. 1543.

Lorsqu'en 1536. l'Empereur fit en Provence cette irruption effrayante, qui tourna si promptement à sa confusion, le jeune Roi d'Ecosse, Jacques V, fidèle à l'alliance des François, n'attendit pas qu'ils lui demandassent du secours, il s'embarque pour la France avec seize mille hommes d'élite. La tempête repousse deux fois sa flotte sur les côtes d'Ecosse; mais la seconde fois son vaisseau séparé du reste de la flotte, aborde à Dieppe. Jacques V. n'avoit plus qu'un foible secours à offrir à son allié, secours bien différent de celui qu'il avoit préparé. N'importe, il vient l'offrir & s'offrir lui-même. François sentit tout ce qu'un tel procédé avoit de généreux, & pour le récompenser dignement, il crut devoir donner au

1543. Roi d'Ecoſſe la Princeſſe Madeleine ſa fille, mais il voulut faire agréer ce mariage à un autre allié bien moins utile & bien moins zélé, à Henri VIII. Ce Prince injuſte, quoique ſecretement ulcéré du refus qu'avoit fait François I. de ſe ſéparer de l'Egliſe Romaine & de s'arroger comme lui la ſuprématie dans ſes Etats, tenoit encore à François I. par les nœuds apparens d'une reconnoiſſance peu ſincère; François I. envoya la Pommeraye ſon Maître d'Hôtel à Londres, pour faire part à Henri du mariage de Madeleine de France avec le Roi d'Ecoſſe. Henri reçut la propoſition avec froideur, interrompit l'Envoyé, ne répondit rien & ne lui redonna plus audience. Le mariage ne s'en fit pas moins (en Janvier 1537), mais la jeune Princeſſe étant morte la même année, François ſe chargea de remarier ſon gendre, il lui fit épouſer en 1538. Marie de Lorraine, veuve de Louis II, Duc de Longueville, mort le 9. Juin 1537.

Jacques V. mourût le 13. Octobre 1542, laissant au berceau une fille unique, (1) sous la tutelle & la régence de sa mere, Marie de Lorraine, & sous l'administration du Cardinal de S. André, qu'on nommoit le Cardinal Administrateur. Cette jeune Princesse destinée à tant de foiblesse & de malheurs qui devoient aboutir à l'échaffaut, étoit dès son berceau un grand objet d'ambition & de discorde. Héritiére de la Couronne d'Ecosse, les Souverains les plus puissans aspiroient à sa main. Le Roi d'Angleterre, dont elle étoit petite niéce, la demandoit pour le Prince Edouard son fils; ce mariage très-convenable eût réuni les deux Couronnes ennemies & rivales; mais la Régente, fille, niéce & sœur de tous ces grands Princes Lorrains établis en France, étoit toute Françoise, & le Cardinal Administrateur étoit dans ses intérêts. 1543.

(1) C'est la fameuse Marie Stuart; elle étoit née huit jours avant la mort de son pere.

1543. L'un & l'autre traverſoient de tout leur pouvoir les vues de Henri VIII. Cependant les intrigues de ce Prince, & ſur-tout ſon argent, firent réſoudre, malgré toutes les oppoſitions, le mariage de la Princeſſe avec Edouard. François I. pour l'empêcher & pour fortifier ſon parti, envoya quelques ſecours d'hommes & d'argent à la Régente, mais il ſe méprit dans le choix qu'il fit du Capitaine, auquel il confia la conduite de ce ſecours; ce fut le Comte de Lenox, de la Maiſon de Stuart, neveu du feu Maréchal d'Aubigny. Le Comte de Lenox étoit jeune, faſtueux & prodigue; il eut bientôt conſumé en folles dépenſes l'argent qu'il avoit reçu. L'embarras du compte qu'il faudroit en rendre, le fit paſſer de la mauvaiſe conduite à la trahiſon complette; il ſe ſauva en Angleterre, où Henri VIII. pour l'attacher à ſon parti & le faire ſervir à ſes deſſeins en Ecoſſe, lui fit épouſer une de ſes nieces, née du ſecond mariage de la Reine d'Ecoſſe

sa sœur, avec le Comte d'Angus. 1543.
(1) Cependant les forces que François I. avoit fait passer en Ecosse, avoient mis la Régente & le Cardinal en état de faire rompre la résolution prise sans leur aveu sur le mariage de Marie Stuart, Henri mécontent avoit déclaré la guerre à l'Ecosse & la fit à la France. François sur le premier avis de la défection du Comte de Lenox, avoit fait partir en diligence pour l'Ecosse un Gentilhomme du Bourbonnois, nommé la Brosse, homme aussi sage & aussi sûr que Lenox s'étoit montré étourdi & perfide, ses conseils furent utiles à la Régente, mais elle avoit besoin de secours plus efficaces que des conseils, & la Brosse étoit chargé aussi de lui annoncer ces secours, qui ne tarderent point

(1) La Reine d'Ecosse, veuve de Jacques IV, mere de Jacques V. & sœur de Henri VIII, Roi d'Angleterre, avoit épousé en secondes nôces le Comte d'Angus de la Maison de Douglas en Ecosse, dont elle eut Marguerite qui épousa le Comte de Lenox.

1543. à arriver, de Lorges lui amena cinq mille hommes.

Telles furent les raiſons qui firent oublier à Henri VIII. les bienfaits de François I, à l'Empereur les outrages qu'il avoit reçus de Henri VIII. & les ſermens qu'il avoit faits de ne s'allier jamais avec un Prince ſchiſmatique. Dès qu'il vit le Roi d'Angleterre aigri contre François, il rechercha ſon alliance, & il ſut tirer parti de cette alliance qui avoit toujours été ſi ſtérile pour François I.

Belcar. liv. 23. n. 27.

Henri VIII. envoya donc à l'Empereur dix mille Anglois, qui joints à toutes les forces qu'il avoit raſſemblées, lui perſuadérent qu'il pouvoit entreprendre deux ſiéges à la fois. Ferdinand de Gonzague alla aſſiéger Guiſe avec un corps conſidérable, mais on ne tarda pas à s'appercevoir que Landreci ſuffiſoit pour occuper toutes les forces Impériales, & Gonzague, levant le ſiége de Guiſe, retourna devant Landreci. Briſſac qui avoit obtenu

la permiſſion d'aller l'inquiéter, ſe mit en embuſcade ſur ſa route, & fit ce qu'il put pour l'attirer, mais n'ayant pu en venir à bout, & ne voulant pas revenir ſans avoir combattu, il inſulta ſon arrière-garde avec cinq cent chevaux, qui rompirent la cavalerie légère des Impériaux, leur tuerent beaucoup de monde & firent des priſonniers importans, entr'autres Dom (1) Franciſque d'Eſt, frere du Duc de Ferrare & Général des Chevaux-légers Autrichiens. Ferdinand de Gonzague, obligé de ſuſpendre ſa marche, mit toute ſa troupe en bataille, pour envelopper Briſſac, qui fit ſa retraite en ſi bon ordre qu'il ne perdit pas un ſeul homme.

1543.

Mém. de Du Bellay, liv. 10.

L'Empereur ayant autour de lui toutes ſes forces & ſes meilleurs Généraux, Ferdinand de Gonza-

Belcar. l. 23. n. 37. 38.

(1) François ou Franciſque d'Eſt, frere d'Hercule, Duc de Ferrare, ſervoit l'Empereur, quoique ſon frere eût épouſé Rénée de France, & fût par conſéquent beau-frère du Roi. Le fameux Alphonſe leur père, étoit mort le 31. Octobre 1534.

gue, Viceroi de Naples, le Comte
1543. de Rœux, Gouverneur de Flandre & d'Artois, le Duc d'Albe, alors Grand Maître de sa Maison, forma trois camps autour de Landreci & l'attaqua avec trois batteries principales, mais rien n'incommodoit tant les assiégés qu'une grosse coulevrine, qui placée sur un tertre, battoit en flanc ce grand retranchement qu'on nommoit *la Courtine du Roi*, les assiégés prirent la courageuse résolution d'aller l'enlever ou l'enclouer ; ils remarquérent que les Lansquenets, qui la gardoient, ne s'attendant nullement à être attaqués, quittoient assez souvent leurs postes, il n'en fallut pas davantage pour déterminer les chercheurs d'aventures. Ricarville se mit à la tête de quarante chevaux, S. Simon de trente fantassins, ils prirent avec eux des pionniers & des cordes. La fortune ne leur fut pas favorable ; ils trouvérent les Lansquenets à leur poste, mais la bravoure suppléant au bonheur,

ils chargèrent les Lansquenets, les forcèrent de quitter ce poste qu'ils avoient gardé ce jour-là plus soigneusement qu'à l'ordinaire, & à force de cordes & de bras, ils traînerent la coulevrine jusques dans la place; bien-tôt ils s'en servirent avec succès contre ceux des Impériaux qui s'avancérent, mais trop tard, sur le bord du fossé pour la reprendre.

1543.

Pelcar. liv. 23. n. 38.

Dès le commencement du siége, les François avoient abandonné la Ville-basse, qu'ils avoient désespéré de défendre, les Impériaux s'en étoient emparés, & avoient su s'y ménager un poste avantageux d'où ils incommodoient fort la place; la Lande & d'Essé qui partageoit avec lui le commandement de Landreci & la gloire de cette belle défense, résolurent de chasser les Impériaux de ce poste, ils y réussirent, & les assiégeans n'entreprirent point de le reprendre; les sorties étoient fréquentes & toujours très-vives; il y en eut

Mém. de Du Bellay, liv. 10.

une où d'Eſſé étant tombé dans
1543. une embuſcade, eut le bras percé d'un grand coup de pique ; il y fit d'ailleurs quelque perte, mais elle fut à l'inſtant reparée par un corps qui vint le ſecourir & faciliter ſa retraite ; ces ſorties fatiguoient conſidérablement l'armée Impériale, mais les aſſiégés étoient bien plus fatigués eux-mêmes par la faim & par la ſoif ; on n'avoit ni vin ni biére ; ſoldats, Officiers, tous bûvoient de l'eau, les ſoldats n'avoient que demi-ration de pain, tandis que les veilles & les travaux redoubloient chaque jour. Ce fut par-là que l'Empereur eſpéra de les réduire, il avoit d'abord eſſayé de bruſquer le ſiége, afin d'emporter la place d'aſſaut avant l'arrivée de François I. que le ſoin d'aſſurer ſa nouvelle conquête retenoit dans le Luxembourg & qui ne put rentrer dans le Haynault que long-temps après l'arrivée de l'Empereur. La conſtance des aſſiégés fit qu'il arriva encore à temps.

Les Impériaux fermoient en vain toutes les avenues de la place, ils ne purent empêcher que d'Yville, Gentilhomme Normand, qui avoit une connoiſſance particulière du pays, ne paſſât au travers de leur camp & ne pénétrât jusqu'à la Fere, où étoit le Roi, auquel il expoſa l'état de la place & le beſoin qu'elle avoit d'un prompt ſecours. Le Roi ſur cet avis s'avança jusqu'à Cateau-Cambreſis, chargea du Bellay d'aſſembler & de conduire les convois qu'il vouloit faire entrer dans Landreci. Un mouvement que firent les Impériaux pour raſſembler leurs quartiers à l'arrivée de l'armée Françoiſe, ayant laiſſé libre une des avenues de la place, l'Amiral d'Annebaut & le Comte de S. Pol en profitérent pour aller rafraîchir la garniſon de Landreci. Mais c'étoit moins d'hommes que de vivres qu'elle avoit beſoin, & cet autre ſecours étoit bien plus difficile à introduire. Du Bellay ayant raſſemblé en peu de jours autour

1543.

Belcar. l. 23. n. 38.

1543. de Vervins douze cent moutons, cent quatre-vingt bœufs, six cent sacs de farine & autant de bêtes de somme pour les porter, ne songea plus qu'à faire entrer le tout dans Landreci. Il falloit dérober cette marche aux ennemis ; le Roi averti par du Bellay, avoit soin de les amuser par des escarmouches pour détourner leur attention. Du Bellay arriva de Vervins à la Capelle avec son convoi sans aucune rencontre fâcheuse, mais dans une plaine entre la Capelle & Landreci il découvrit un corps Autrichien de mille à douze cent hommes d'armes. La résistance eût été impossible, il fallut recourir à la ruse. Du Bellay fit monter à cheval tous les paysans qui conduisoient les sacs de farine, & les mêlant avec le peu qu'il avoit de cavalerie, il étala aux yeux des Impériaux un corps nombreux qu'ils crurent redoutable & qu'ils n'oserent attaquer. Ils s'écarterent & le convoi entra heureusement

Mém. de du Bellay, l. 10.

heureusement dans Landreci. Le Roi en reçut la nouvelle, c'étoit recevoir la nouvelle du salut de cette place. Ses braves défenseurs furent récompensés comme ils le méritoient. D'Essé fut fait Gentilhomme de la Chambre, la Lande, Maître d'Hôtel ordinaire, ainsi que la Chapelle, qui sous eux s'étoit le plus distingué pendant ce siége; les simples soldats eurent pour leur vie les priviléges de la noblesse; les Gentilshommes volontaires reçurent aussi des récompenses proportionnées à leurs services. 1543.

Il n'étoit plus nécessaire de livrer bataille à l'Empereur, du moins cette bataille n'étoit plus qu'une affaire d'honneur & non un objet de politique militaire; les deux rivaux étoient en présence & s'observoient, les escarmouches étoient continuelles, les deux armées campées sur deux montagnes opposées, avoient entr'elles un vallon coupé par un petit ruisseau que la hauteur de ses rives rendoit dif-

1543. ficile à passer. L'Empereur fit paroître de la Cavalerie-Légere sur l'extrêmité de la montagne qu'il occupoit, & fit descendre dans le vallon quelques bataillons de Lansquenets, soutenus de Gendarmes, comme s'il eût voulu insulter le camp François, les Impériaux ne passerent pourtant point le ruisseau. Brissac impatient de les réprimer, le passa, poussa les Impériaux jusqu'au pied de la montagne, puis voyant leurs bataillons s'étendre pour l'envelopper, il s'arrêta; il y eut un moment où l'on crut que l'affaire alloit devenir générale. Le Roi, le Dauphin, le Duc d'Orléans, le Duc de Vendôme, le Duc de Guise, tout se mit en bataille, tout s'ébranla, mais les Impériaux paroissant peu disposés à descendre de leur montagne, le Roi ne le fut pas davantage à la franchir pour les attaquer dans un poste si avantageux, il se contenta d'envoyer l'Amiral au secours de Brissac avec un corps de troupes

Mém. de Du Bellay, liv. 10.

ſuffiſant ſeulement pour favoriſer ſa retraite, elle ſe fit avec peu de perte ; l'Amiral & Briſſac pourſuivis juſqu'au ruiſſeau le repaſſerent à la vue des Impériaux, qui n'oſerent le paſſer à leur ſuite, trouvant les bords trop eſcarpés, & ſur-tout l'armée Françoiſe trop bien diſpoſée à les recevoir. 1543.

Le ravitaillement de Landreci ayant ôté aux Impériaux l'eſpérance de le réduire, & le pays ruiné par le ſéjour de tant de troupes, & gâté par les pluies, ne leur permettant pas de reſter plus long-temps devant cette place, on ne ſongea plus de part & d'autre qu'à décamper ; l'armée Françoiſe, entourée dans ce pays ou de ſes conquêtes ou de ſes anciennes poſſeſſions devoit être la moins impatiente de s'éloigner ; elle devoit, ce ſemble, reſter pour obſerver & pour troubler la retraite des Impériaux. Ce fut elle qui fit ſa retraite la première. Le Roi avec le Duc d'Orléans & le Duc de

Guiſe conduiſoit l'avant-garde, le
1543. Dauphin avec l'Amiral & le Comte de S. Pol étoit à la tête du corps de bataille, Briſſac commandoit l'arrière-garde. Cette retraite ſe fit pendant la nuit, les Impériaux n'en furent inſtruits que le lendemain matin. Auſſi-tôt Gonzague fut envoyé pour attaquer l'arrière-garde, qu'il eſpéroit atteindre & mettre aiſément en déſordre, à cauſe des bois qu'on étoit obligé de traverſer, & où l'on ne pouvoit paſſer qu'à la file, mais il trouva que l'armée, l'artillerie, les bagages, tout avoit déjà paſſé le bois, où l'on avoit ſeulement laiſſé les arquebuſiers pour arrêter les Impériaux, s'ils tentoient de troubler la retraite. Gonzague ayant voulu tâter ce bois à différentes repriſes & avec des détachemens toujours plus forts, fut toujours repouſſé. L'Empereur s'étant lui-même approché du bois avec le reſte de ſes troupes, le Dauphin rangea ſon corps d'armée en bataille derrière celui de Briſſac.

Les Impériaux passerent enfin le bois, & tout parut encore annoncer une affaire générale. Le bruit en vint jusqu'au Roi qui déjà s'étoit avancé jusqu'à l'Oise, & qui revint précipitamment sur ses pas au secours de son fils, mais la Cavalerie-légère de Brissac, soutenue par les Arquebusiers cachés dans le bois & par la Gendarmerie qui s'avançoit de la plaine vers ce même bois, suffit pour forcer les Impériaux de le repasser avec tant de perte qu'ils n'oserent plus reparoître & que l'armée Françoise continua sa route vers Guise sans obstacle.

1543.

Mém. de du Bellay, l. 9.

Les Auteurs ont jugé diversement de cette retraite. L'Empereur affecta de la regarder comme la revanche de celle qu'il avoit faite en 1521. à Valenciennes ; il est sûr pourtant que celle de François I. se fit en beaucoup meilleur ordre, sans précipitation, & même avec avantage ; il est sûr encore que François I. avoit rempli son objet, puisqu'il avoit fait abandonner le siége de

Sleidan, Comment. l. 15.

1543. Landreci, il eſt sûr qu'il ne lui reſtoit plus de motif bien raiſonnable de livrer bataille, puiſque la campagne finiſſoit naturellement du côté des Pays-Bas par la levée de ce ſiége ; mais on ne s'attendoit point à voir François I. faire ſa retraite de nuit devant ce rival qu'il paroiſſoit chercher depuis long-temps avec tant d'ardeur & qu'il venoit de forcer lui-même à une retraite infaillible, qui ne pouvoit tarder, & qui en effet ne tarda guères. Il ſemble qu'il ne falloit que l'attendre, l'obſerver, la troubler, & ſuivre l'armée Impériale auſſi loin que la sûreté de tout ce pays auroit paru l'exiger.

Si le Roi eût pris ce parti, Cambrai n'eût vraiſemblablement point été ſurpris par l'Empereur dans ſa retraite. Cette place (1) avoit joui en paix de ſa liberté & de ſes priviléges au milieu des querelles de

Belcar. lib. 23. n. 39.

(1) Cambray étoit une Ville libre Impériale, qui avoit ſeulement pour ſeigneurs ſes Evêques.

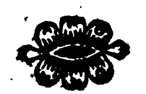
ces deux rivaux, entre lesquels elle observoit une exacte neutralité, mais son Evêque avoit pour les intérêts de l'Empereur l'attachement héréditaire de la Maison de Crouy, dont il étoit. L'Empereur par le moyen de cet Evêque inspira aux habitans de Cambrai des soupçons contre François I. Le Roi, leur disoit-on, vouloit s'emparer de leur Ville, détruire leurs privilé-ges, anéantir leur liberté. Les habitans s'étoient laissé persuader de construire une citadelle pour leur défense contre ces projets ambitieux; comme ils devoient en avoir eux-mêmes la garde, ils ne prévoyoient point que cette précaution pût leur devenir funeste; cependant l'Empereur, dont ils ne se défioient point, passoit en forces devant leur place, l'Evêque le secondoit, & moitié persuasion, moitié violence, la Citadelle reçut garnison Impériale. Cette acquisition consola l'Empereur de l'affront qu'il avoit eu d'échouer avec les

1543.

Mém. de du Bellay, l. 10.

1543. principales forces de l'Espagne, de l'Italie, de l'Allemagne, des Pays-Bas, & de l'Angleterre, devant une petite place telle que Landreci, dont les fortifications, faites à la hâte, n'étoient pas même encore achevées.

Ce fut par cette expédition que la campagne finit cette année dans les Pays-Bas. L'avantage y avoit été à peu près égal entre les deux Princes; si le Roi avoit pris quelques places dans le Haynault & dans le Luxembourg, l'Empereur avoit soumis le Duc de Cleves, surpris Cambrai, & pouvoit se vanter d'avoir vû son ennemi se retirer devant lui.



CHAPITRE IV.

Campagne d'Italie pendant la même année 1543.

EN Italie on vit cette année les premiers effets sensibles & avoués de l'alliance des François avec les Turcs. On a vu comment les cris de l'Europe & les scrupules du Roi avoient rendu cette alliance infructueuse dans la guerre de 1536. La treve que François I. avoit faite en 1537. avec les Impériaux, le passage de Charles-Quint par la France, l'Ambassade commune envoyée par l'Empereur & par François I. à Venise & à Rome, l'éclat avec lequel les Impériaux avoient affecté de publier par-tout la réconciliation prétendue de l'Empereur & de François I., tout avoit persuadé aux Turcs qu'ils ne pouvoient plus compter sur l'alliance des François ; c'étoit pour les dé-

1543.

Mém. de du Bellay. l. 10. Sleidan, Commentar. l. 14.

1543. tromper aussi bien que les Vénitiens sur cette fausse réconciliation des deux Princes. que Rincon avoit été envoyé à Constantinople & Fregose à Venise, lorsque le Marquis du Guast pour empêcher ou retarder du moins cette explication, les ayoit fait assassiner ; le Roi ne sachant plus sur qui faire tomber le dangereux honneur d'une commission qui exposoit à de tels attentats, s'étoit adressé à Langei, qui vivoit encore alors & qui étoit Gouverneur du Piémont, il l'avoit chargé de choisir un homme également habile & intrépide pour remplacer Rincon dans l'Ambassade de Constantinople, & d'assurer sa marche jusqu'à Venise. Langei fit honorer de ce choix le Capitaine Paulin, connu depuis sous le nom du Baron de la Garde, avanturier illustre, propre à la guerre, propre aux affaires, & auquel il n'a manqué que quelques conjonctures pour égaler la gloire du premier des Sforces, à la carrière duquel la

Mém. de du Bellay, l. 9. & 10. Belcar. l. 23. n. 22.

ſienne reſſemble à beaucoup d'égards. Né, élevé comme lui, dans l'obſcurité d'un petit bourg & chez des parens pauvres, il les quitta comme lui par un de ces coups du hazard, qui quelquefois déterminent un caractère & décident du ſort de la vie. Un ſimple caporal, paſſant par le bourg de Paulin, lui trouva, autant qu'il pouvoit en juger, de l'eſprit & une phyſionomie heureuſe, il le demanda à ſon père, offrant à cet enfant la fortune qu'un caporal pouvoit lui faire, c'eſt-à-dire de le prendre pour goujat; le père ne voulant pas s'en priver, le refuſa, mais l'étoile du jeune Paulin en décida autrement; le goût des armes vint le ſaiſir, il quitte ſon pere, ſuit le caporal, le ſert deux ans en qualité de goujat, devient Arquebuſier, Enſeigne, Lieutenant, Capitaine, toujours brave, toujours diſtingué par les talens de la guerre dans tous ces emplois ſubalternes. 1543.

Langei, cet homme ſi profond dans l'art de connoître les hommes,

1543. déméla en lui de plus grands talens encore pour la négociation, il l'annonça à François I. comme le sujet le plus propre à braver les périls & à vaincre les difficultés des deux délicates Ambassades de Venise & de Constantinople. Il évita aisément le poignard de du Guast, qui vraisemblablement même n'osa pas répéter son crime ; mais il courut d'autres dangers à Constantinople, où le droit des gens, alors foiblement respecté, suffisoit à peine pour contenir la fureur de Soliman II. La conduite du Roi avoit révolté ce fier Sultan, il regardoit Paulin comme un artisan de fraude qui venoit le tromper ; il ne doutoit point de la réconciliation des deux Princes, & il fut long-temps sans vouloir rien entendre sur cet article, regardant comme indigne de lui de démêler tous ces petits artifices qu'il abandonnoit, disoit-il, à la politique des Chrétiens ; ses Ministres, ses Bachas traitoient Paulin avec encore plus de dureté.

Les intrigues secrettes de l'Empereur pénétroient jusqu'à la porte & y poursuivoient l'Ambassadeur François ; mais celui-ci sut employer avec tant de supériorité les ressources de la patience, de la pénétration, de la fermeté, de l'activité, de la vérité ; il parla si éloquemment, il agit si habilement, qu'il détruisit tous les préjugés & dissipa tous les nuages. Il mit dans ses intérêts l'Aga des Janissaires ; il parvint enfin à se faire entendre, croire & goûter de Soliman lui-même ; il eut avec lui des entretiens fréquens, il se rendit agréable, il devint presque un Favori, enfin il obtint tout ce qu'il voulut. Barberousse eut ordre de le suivre, de lui obéir en tout, de ne faire la guerre que selon ses conseils, article délicat & important, qui prouve avec quelle dextérité Paulin avoit su manier l'esprit de Soliman & avec quel courage il lui avoit montré la vérité ; car après les motifs de religion rien n'avoit tant

1543.

Belcar. lib. 23. n. 23.

1543. contribué à nourrir cette horreur universelle des Chrétiens pour les Turcs, que la manière odieuse & inhumaine dont ceux-ci faisoient la guerre, que cet usage barbare de brûler, de ravager tout sur les terres des Chrétiens & de réduire les prisonniers en esclavage. François I. qui recherchoit enfin ouvertement l'alliance Ottomane, vouloit la justifier en accoutumant ses nouveaux alliés à respecter davantage le droit des gens & de l'humanité, à faire la guerre comme l'Europe Chétienne étoit convenue de la faire. Par-là il détruisoit du moins les seuls reproches raisonnables qu'on pût lui faire sur cette alliance.

Mém. de Du Bellay, l. 9.

Paulin négocia aussi à Venise en allant à Constantinople & en revenant; il peignit fortement au Sénat l'oppression, la servitude & la misére de l'Italie sous la Puissance accablante de l'Empereur; il profita de toutes les circonstances, de toutes les semences de division qu'il trouva répandues entre la Répu-

Belcar. l. 23. 22.

blique de Venise & la Maison d'Autriche ; il rappella toutes les violences, toutes les fraudes de l'Empereur & de ses Ministres, les Ambassadeurs assassinés, les traités rompus & l'Empereur trouvé infidéle dans toutes ses promesses ; il fit voir combien on pouvoit compter plus sûrement & sur la parole & sur l'humanité des Turcs ; il ne tint pas à lui que les Vénitiens n'entrassent dans une ligue avec les François & les Turcs contre la Maison d'Autriche ; il offrit à ce prix au nom du Roi de remettre la forteresse de Marano entre les mains de la République. Ce projet de triple alliance plaisoit fort à Soliman, & il auroit pû réussir, si le Chiaoux Jumusbey, qui avoit ordre de seconder Paulin dans cette négociation, ne se fût laissé corrompre par les Emissaires de la Maison d'Autriche, & n'eût traversé les vues de Paulin.

1543.

L'unique, mais très-utile résultat de sa double Ambassade fut que la flotte Ottomane, composée de cent

Mém. de du Bellay, l. 9. & 10.

1543. dix galeres & commandée par Barberousse, fit voile vers les côtes de Provence, & vint se joindre à celle que les François avoient sur ces mêmes côtes. Ainsi on vit figurer dans cette campagne les quatre grandes Puissances de l'Europe, gouvernées par les quatre héros du siécle, François I, Soliman II, Charles-Quint, Henri VIII, unis deux contre deux; il ne manquoit plus à la pompe de ce spectacle politique & militaire que de voir ces quatre souverains en présence les uns des autres à la tête de leurs armées.

La flotte Françoise étoit commandée par le Comte d'Anguien, héros aussi sans être Roi & oncle d'un Roi héros (1).

(1) De Henri IV. le Comte d'Anguien étoit frère d'Antoine, Duc de Vendôme, depuis Roi de Navarre; de Louis I. Prince de Condé, tige de la branche de Condé & de la branche de Conti actuellement existantes; du Cardinal de Bourbon, Roi de la ligue, sous le nom de Charles X; de Jean, tué en 1557, à la bataille de S. Quentin.

Quelque temps avant l'arrivée de Barberousse, Grignan, Gouverneur de Marseille, crut avoir pratiqué des intelligences sûres dans le Château de Nice, unique place qui restât encore (1) au Duc de Savoie dans le Piémont ; trois soldats Piémontois avoient promis à Grignan de lui livrer ce Château. Grignan avoit fait part de ce projet & de toutes ses circonstances au Comte d'Anguien, qui en fit part au Roi. Le Roi l'approuva, le Comte fut chargé de l'exécuter ; Grignan répondit qu'il n'y avoit aucune surprise à craindre, mais le Comte d'Anguien joignoit à sa bravoure une vertu qu'on a bien rarement à son âge (2), la prudence. Quatre galères seulement s'approcherent de Nice, portant entr'autres soldats les trois Piémontois qui avoient promis de livrer le château, le Comte d'Anguien suivit avec le

1543.

Mém. de du Bellay, l. 10.

(1) Il avoit alors 22 ans.
(2) Voir le chap. 12 du liv. 4.

1543. reste de sa flotte, mais il s'arrêta en pleine mer à la hauteur de Nice, pour être à portée, en cas de trahison, ou de secourir ses quatre galères, s'il étoit assez fort pour cela, ou de se retirer sans danger, si les forces des ennemis étoient trop supérieures; précaution raisonnable & justifiée par l'expérience de tant de prétendues trahisons, qui n'étoient que des piéges tendus par les Commandans des places qu'on disoit vouloir livrer. A peine les galères étoient elles arrivées la nuit aux pieds du Château, qu'André Doria qui étoit en embuscade derrière le Cap, dit de S. Soupir, vint fondre sur elles avec six galères, suivies à l'instant de quinze autres, commandées par Jeannetin Doria (1). Ce fut envain que les quatre galères Françoises, se voyant surprises, forcerent de rames pour gagner le port d'Antibes, elles furent prises & conduites à Ville-

Mém. de du Bellay, l. 10.

(1) Neveu d'André, ainsi que Pilippin.

franche; un des quatre Commandans, nommé Magdalon, frère du Baron de S. Blancard, fut tué d'un coup de canon qui lui fracassa la cuisse. Le Comte d'Anguien ayant vû à la faveur de la lune, le nombre des galères de Doria, s'écarta promptement & regagna sans perte le port de Toulon. 1543.

Lorsque la flotte Ottomane fut arrivée & eut joint celle de France à Toulon & à Marseille, le Comte d'Anguien & Barberousse, pour se venger de la prise des galères Françoises, résolurent d'aller mettre le siége devant Nice. Le Commandant, qu'ils sommérent de se rendre, répondit : *Je me nomme Montfort, mes armes sont des Pals, & ma devise :* IL ME FAUT TENIR. Tout cela étoit fort beau à dire, mais Montfort ne tint point. Il rendit promptement la Ville, content d'obtenir qu'elle ne fût pas pillée. Il prit sa revanche dans le Château où la garnison se retira, emportant tout jusqu'aux cloches. Les Turcs mécontens de ne

Belcar. liv. 23. n. 43.

Id. ibid. n. 44.

1543. rien trouver à leur uſage dans la Ville, avoient grande envie d'y mettre le feu, le Comte d'Anguien les en empêcha, il veilloit ſur Barberouſſe que l'habitude de faire la guerre en Corſaire étoit toujours prête à entraîner. C'étoit un avantage réel que l'Europe & les ennemis même de François I. tiroient de ſon alliance avec les Turcs. Si ces deux Puiſſances, ſans traiter enſemble, avoient fait ſéparément la guerre à l'Empereur, elle auroit été bien plus deſtructive de la part des Turcs.

Sleidan, Commentar. liv. 14.

Le ſiége du Château de Nice n'étoit pas une entrepriſe facile: la nature & l'art concouroient à conſerver au Duc de Savoye cette dernière place, la ſituation du Château ſur le haut d'un rocher eſcarpé le rendoit preſque inexpugnable; les approches en étoient dangereuſes, l'uſage des mines ne pouvoit avoir lieu, d'ailleurs le Comte d'Anguien intercepta des lettres qui lui apprirent que le Duc de Savoye marchoit avec le Marquis du Guaſt au ſecours de ſon

unique possession. Ces raisons déterminérent les deux Généraux à lever le siége. Barberousse ramena sa flotte à Toulon, le Comte d'Anguien ramena la sienne à Marseille, & sur le bruit répandu alors que le Roi alloit livrer bataille à l'Empereur (1) devant Landreci, il courut se rendre à l'Armée Royale pour avoir part à cette affaire, qui, comme on l'a dit, n'eut point lieu.

1543.

Mém. de Du Bellai, liv. 9.

Le Duc de Savoye triompha de la retraite de Barberousse & du Comte d'Anguien; il fit battre des monnoies d'argent, où d'un côté on voyoit la croix de Savoye entourée des attributs de la victoire, de l'autre, on lisoit cette inscription: *Nicæa à Turcis & Gallis obsessa. Nice assiégée par les Turcs & les François.* Il ne doutoit pas que ce seul mot ne suffît pour rendre les François odieux à la postérité, tant cette union paroissoit alors criminelle! Nous

(1) Voir le Chapitre précédent.

voyons que Belleforêt, qui écrivoit dans ce même siécle, n'en parloit qu'avec horreur.

1543.
Annales de Belleforêt, l. 6, c. 59.

Barberousse à son retour, n'ayant plus avec lui les François pour le contenir, signala sa course par ses ravages ordinaires, il saccagea, brûla plusieurs Villes en Toscane, où Vitelli lui fit lever le siége d'Orbitello, & dans le Royaume de Naples, où le Duc d'Albe lui fit lever le siége de Pouzzols; Barberousse s'en vengea sur l'Isle de Lipari qu'il désola & dépeupla, il en enleva plus de sept mille malheureux qui furent réduits en captivité.

Dans l'intérieur du Piémont, c'étoit toujours Boutiéres qui commandoit en qualité de Gouverneur, & il avoit toujours en tête le Marquis du Guast. Celui-ci s'étant avancé jusqu'au col de Tende, où il apprit la délivrance du Château de Nice qu'il alloit secourir, fit, en revenant, le siége de Montdovi, où commandoit le Capitaine Dros Piémontois, dont on peut vanter la valeur dans la dé-

Belcar. liv. 23. n. 44.

fense de cette Place, mais dont il faut blâmer l'infidélité envers son Souverain, puisqu'il étoit sujet du Duc de Savoye. Boutiéres n'ayant presque point d'Infanterie, imagina de confier la garde de Montdovi aux Suisses, qui jusqu'alors n'avoient paru propres qu'à la guerre de plaine & non à la défense des Places. Leur bonne conduite détruisit cette idée, ils firent très-bien leur devoir, soutinrent plusieurs assauts avec constance, & ne succombérent qu'à la faim & à la certitude qu'ils crurent avoir de n'être point secourus. Le Marquis du Guast ayant intercepté des Lettres que Boutiéres écrivoit au Gouverneur de Montdovi, en avoit envoyé de fausses, par lesquelles Boutiéres mandoit à ce Gouverneur de faire la meilleure capitulation qu'il pourroit; parce qu'il étoit impossible de le secourir. Ce fut ce qui détermina les assiégés à capituler, il obtinrent de sortir avec armes & bagages, mais cette capitulation fut indignement violée par les 1543.

1543. Impériaux, qui dépouillérent les Suiſſes & en maſſacrérent pluſieurs ; ce qui irrita tellement la fureur des Suiſſes, qu'elle ne put être éteinte par la ſuite que dans les flots du ſang Eſpagnol, car à la différence du bienfait, l'injuſtice & la violence ſe rendent avec uſure ; c'eſt à quoi ne font pas aſſez d'attention ceux qui ſe portent ſi facilement à des actions violentes & injuſtes. Quelque mal qu'on faſſe, en ne ſortant point des bornes d'une défenſe légitime, ou d'une attaque autoriſée, on n'excite aucun reſſentiment ; franchit-on ces bornes, on allume des haines éternelles. Nous verrons dans la ſuite la vengeance que les Suiſſes tirérent de l'infidélité qu'ils avoient eſſuyée à la ſortie de Montdovi. Paul Jove aſſûre que le Marquis du Guaſt marqua beaucoup de mécontentement des atteintes portées à la capitulation de cette Place, & qu'il les répara autant qu'il put, en comblant de préſens & de bienfaits les parens de ceux qui avoient été maltraités ; mais

Mém. de Du Bellay, l. 10.

Paul Jov. hiſtor. ſui temporis, lib. 44.

mais il n'a pas persuadé les Historiens François, qui tous attribuent ce nouveau crime à l'assassin des Ambassadeurs Rincon & Frégose. Si du Guast n'eut point de tort dans l'affaire de Montdovi, il avoit mérité par sa conduite précédente qu'on lui imputât les torts même qu'il n'avoit pas. Le Capitaine Dros comprit à quels dangers l'exposoit sa qualité de Piémontois, s'il tomboit entre les mains de du Guast; il n'osa pas s'en fier à une capitulation, il sembla prévoir qu'elle seroit peu respectée; pendant qu'on en régloit les articles, il monta sur un cheval Turc, se sauva par une fausse porte, & se retira à Roque de Bau, petite place située à quatre milles de Montdovi; il la mit en si bon état de défense, que du Guast n'osa entreprendre de l'y forcer. 1543.

Du Guast ne s'amusa pas à une multitude de petits siéges qu'il eût pu faire dans ce canton-là, il marcha droit à Carignan, l'une des premiéres clefs du Pô: du sort de cette pla-

1543. ce importante dépendoit celui de toutes ces petites places qu'il laiſſoit au Midi entre Montdovi & Carignan ; de plus, elle domine au Nord toute la plaine entre Turin & Pignerol, au Levant tout ce qui eſt entre le Pô & le Tanaro, au Couchant, la meilleure partie du Marquiſat de Saluces. On pouvoit encore en mettant de fortes garniſons dans Carignan ſitué au Midi de Turin, & dans Vulpiano ſitué au Nord de cette Capitale, fatiguer par des courſes continuelles les François retirés à Pignerol ſous la conduite de Boutiéres, & peut-être leur enlever avec Turin, tout ce qui étoit entre les Alpes & le Pô ; du moins on leur ôteroit la communication avec toutes les Places ſituées au Levant & au Midi de Carignan. Tel étoit le plan du Marquis du Guaſt ; pour en prévenir l'exécution, Boutiéres ſe voyant hors d'état de conſerver Carignan, le faiſoit démolir, mais la diligence de du Guaſt le prévint, il chaſſa les travailleurs, il paſſa ſur le

Belcar. liv. 23. n. 45.

ventre aux troupes Françoises qui voulurent les soutenir, entra en vainqueur dans Carignan, dont il fit réparer les fortifications & qu'il rendit une des plus fortes places de l'Italie. Les restes des troupes Françoises échappées à du Guast, se sauvérent à Montcallier dont la garnison vint favoriser leur retraite. 1543.

Quelques levées faites en Provence, en Dauphiné, en Suisse, ayant remis Boutiéres en état de tenir la campagne, il s'avança vers le Nord du Piémont, prit quelques petites places, & alla mettre le siége devant Yvrée; mais ce fut-là le terme de son commandement. Le Roi avoit conçu des talens de Boutiéres une très-foible idée; il lui imputoit la perte de Carignan que Boutiéres, selon lui, auroit pu empêcher, s'il eût employé tout ce qui lui restoit de forces à la défense de ce poste, il est vrai du moins que Boutiéres auroit dû le défendre en personne contre le Marquis du Guast. Le Roi étoit persuadé d'ailleurs que Bou-

tiéres ne ſavoit inſpirer à ſes trou-
1543. pes ni confiance ni ſoumiſſion. Réſolu de rétablir ſolidement ſes affaires dans le Piémont, il envoya le Comte d'Anguien prendre le commandement de cette Armée. Le Comte arrivé ſur la frontiére, mande à Boutiéres de lui envoyer à Chivas une eſcorte qui pût le conduire ſûrement à l'armée. Boutiéres par un mouvement de dépit & d'humeur, qui dans un Général diſgracié tenoit un peu de la révolte, obéït beaucoup plus qu'on ne vouloit, il leva le ſiége d'Yvrée, mena toute l'armée au-devant du Comte, ſous prétexte qu'il ne pouvoit lui donner une meilleure eſcorte, & ſe retira mécontent & chagrin dans ſes terres en Dauphiné.



CHAPITRE V.

Campagne d'Italie en 1544.

1544.

ON vit alors deux Généraux ennemis, dignes l'un de l'autre, se mesurer avec des forces à peu près égales, ils continuérent la guerre pendant tout l'hyver, & cet hyver fut un des plus mémorables par l'excès du froid : on peut juger de la violence de la gelée par ce seul trait : le vin devenu une masse solide se vendoit au poids, & on le tiroit des tonneaux à coups de hache ; (1) mais rien ne fut capable d'arrêter l'impatiente ardeur qu'avoit le Comte d'Anguien de mériter par d'utiles exploits le commandement confié à sa jeunesse. Cette ardeur n'étoit pourtant pas indocile ; le Comte commença par tenir un grand Conseil

Mém. de Du Bellay, liv. 10.

Belcar, liv. 23, n. 46.

(1) On juge que ce vin devoit être bien affoibli, mais le peuple apparemment s'en contentoit.

1544. où l'on traça le plan général de la campagne ; chacun fut consulté, on écouta tout le monde ; mais on ne suivit que l'avis des sages & de ceux qui avoient une parfaite connoissance du pays.

Le mécontentement que le Roi avoit montré de la perte de Carignan, invitoit assez à reprendre cette place, ce fut aussi l'objet principal que le Comte d'Anguien se proposa, objet difficile ; Carignan étoit défendu par une garnison de quatre mille hommes des meilleures troupes Impériales. Les vivres y venoient en abondance de tous les lieux voisins que Carignan dominoit, ou avec lesquels il avoit communication. Il s'agissoit de détruire cette communication. Le Comte commença le blocus de Carignan ; il fit d'abord brûler un pont par où la garnison recevoit des rafraîchissemens continuels des places d'entre le Pô & le Tanaro, sur-tout de Quiers & d'Ast où le Marquis du Guast étoit logé. Plusieurs soldats dans cette ex-

Id. ibid.

pédition eurent les pieds & les mains gelés. 1544.

Le Comte pour ôter aussi à Carignan la communication des places d'en deçà du Pô, alla camper à Vimeux & fit fortifier le petit poste de S. Martin sur le chemin de Pantcallier, au Sud-Ouest de Carignan, en deçà du Pô.

Du Guast avoit pris trop de peine à fortifier Carignan, & sentoit trop l'importance de cette place pour souffrir qu'elle lui fût enlevée; il alla rassembler ses forces à Quiers, dans l'intention de ravitailler Carignan à quelque prix que ce pût être.

A cette nouvelle le Comte d'Anguien après avoir laissé une garnison suffisante au poste de Vimeux qu'il abandonnoit, passa le Pô sur un pont de bâteaux qu'il fit construire entre Carignan & Montcallier dans un lieu nommé les Sablons, & alla camper à Villedestellon, entre Quiers & Carignan, coupant absolument cette communication, tandis que Villeneuve dont les Fran- Mém. de du Bellay, l. 10.

1544. çois étoient aussi les maîtres, coupoit celle d'Ast.

Du Guast étendit alors un peu davantage son projet, & conçut un très beau plan, celui d'aller passer le Pô près de Carmagnole au-dessus de Carignan, d'ouvrir entiérement à Carignan la communication du Marquisat de Saluces, pays le plus fertile d'où cette place pût recevoir des vivres, & d'enfermer les François au-delà du Pô dans un pays depuis long-tems ruiné, où d'ailleurs ils seroient pressés & affamés par les garnisons de Quiers, d'Ast, de Montdovi, de Coni, de Fossan, & d'une multitude d'autres places.

Le Comte d'Anguien sentit le danger, prévint le Marquis & alla s'emparer lui même de Carmagnole; ces deux Généraux savoient se deviner & se prévenir. L'opposition aiguisoit leur génie, développoit leurs talens, étendoit leurs lumiéres.

Cette manœuvre du Comte achevant de resserrer les assiégés, ils commencérent à fixer des termes au-delà

desquels ils déclaroient que Carignan seroit forcé de capituler. Du Guast à ce mot résolut plus que jamais de tout risquer pour les secourir. 1544.

Tous ces mouvemens sembloient annoncer une bataille prochaine; le Comte d'Anguien la desiroit, mais il y voyoit deux difficultés; la premiére qu'il ne savoit si le Roi approuveroit qu'il en courût les risques; la seconde qu'il étoit dû trois mois de solde à l'infanterie, & que les Suisses & les autres troupes étrangeres n'étant point payées, il étoit à craindre que quelque mutinerie de leur part ne troublât les dispositions d'une bataille.

Le Comte d'Anguien dépêcha Montluc (1) en diligence pour exposer au Roi la situation des affaires, lui demander de l'argent & la

Comment. de Blaise de Montluc.

(1) Blaise de Montluc, Auteur des Commentaires, servit sous cinq Rois, il étoit au combat de la Bicoque sous François I. & au siége de la Rochelle sous Henri III. Ce dernier Roi le fit Maréchal de France; il porta les armes près de 60. ans.

1544. permiſſion de combattre. Montluc s'eſt plû à décrire dans ſes Mémoires les particularités intéreſſantes de ſon voyage à la Cour. Le Roi voulut qu'il aſſiſtât au Conſeil, où la propoſition d'une bataille fut aſſez généralement rejettée. Montluc étoit obligé de garder le ſilence, mais ſa figure, ſa contenance, ſes geſtes parloient ; tout en lui exprimoit l'impatience & le mécontentement. Le Roi voyant la violence qu'il ſe faiſoit, lui permit de parler. Montluc peignant alors avec une gaité audacieuſe & gaſconne la valeur des troupes, les talens du Général, l'ardeur des ſoldats, mit tant de feu dans ſes diſcours, dans ſes mouvemens, dans ſes geſtes, qu'il ſembloit être ſur le champ de bataille, au milieu du carnage, aſſurant la victoire, pourſuivant les vaincus. Le Roi qui d'abord ſourioit de ſon enthouſiaſme, finit par le partager. Un tableau riant de gloire & de ſuccès vint ſaiſir ſon imagination & flatter ſes eſpérances ; le Comte de Saint

Pol le voyant ébranlé, lui dit : » *Sire,* 1544.
» *changeriez-vous d'opinion pour les* » *vaines déclamations de ce fol enragé?* » *Ce fou*, répondit le Roi, *dit des* » *choses fort sages, & ses raisons mé-* » *ritent d'être pesées. Avouez-le, Sire,* » dit l'Amiral, *vous combattriez à* » *leur place, & vous voulez qu'ils* » *combattent. J'ai commandé cette ar-* » *mée d'Italie, je puis vous répondre* » *de la valeur des soldats, vous savez* » *d'ailleurs de qui les succès dépen-* » *dent.* « A ces mots le Roi leva les yeux au Ciel, joignit les mains & jettant avec transport son bonnet sur la table : *qu'ils combattent*, s'écria-t-il, *qu'ils combattent*. Le Comte de S. Pol voyant cet avis prévaloir, dit à Montluc : » *Fou enragé ! tu seras* » *cause aujourd'hui du plus grand bon-* » *heur ou du plus grand malheur !* » Vous n'avez qu'un seul mot, ré- » pondit Montluc ; *si nous perdons !* » mais pourquoi ne pas dire aussi : » *si nous gagnons !* Nous gagnerons, » assurez-vous que les premières » nouvelles seront *que nous les aurons*

1544. » *tous fricassés, & en mangerons, si* » *nous voulons.* »

On sent bien à ce ton qu'un tel enthousiaste ne pouvoit avoir persuadé que des enthousiastes tels que lui, mais combien ces fanatiques de la gloire étoient estimables !

Le Roi dit à Montluc, en le prenant par le bras d'un air caressant : » Montluc, recommande-moi à mon » cousin d'Anguien & à tous mes » Capitaines ; dis leur que c'est ma » grande confiance dans leurs ta- » lens qui me fait consentir à leur » volonté ; qu'ils combattent donc, » puisqu'ils le veulent, mais qu'ils » vainquent. Voilà, Sire, répondit » Montluc, un nouvel aiguillon » pour leur courage ; j'exécuterai » vos ordres & ils rempliront vos es- » perances. »

Montluc porta au camp François la permission de combattre & la promesse que du Bellay le suivroit bientôt avec de l'argent pour payer les troupes; mais il étoit plus aisé de leur permettre de combattre que de leur

envoyer de l'argent. Au lieu de trois cent mille livres & plus, qu'il auroit fallu leur donner, du Bellay n'apporta que quarante mille écus, & n'arriva qu'à travers beaucoup de périls & de peines avec des escortes foibles & mal sûres dans un pays tout plein de garnisons & de partis ennemis. 1544.

Sur le bruit de la permission accordée au Comte d'Anguien de livrer bataille, toute la jeune noblesse prit la poste pour se rendre en Piémont, la Cour resta déserte, & pour avoir trop de braves sujets, le Roi n'avoit plus de courtisans. Leur arrivée fut d'un grand secours au Général dans le besoin où il étoit d'argent; il leur fit entendre qu'il ne suffisoit pas de payer de sa personne, qu'il falloit encore payer de sa bourse; au premier mot, toutes les bourses furent ouvertes. On aimoit alors la gloire & la patrie. Boutieres même oubliant ses chagrins, accourut comme les autres à l'armée, & vint servir sous son successeur.

1544. Du Guaſt s'irritant par les difficultés, ne fit que donner encore une plus vaſte étendue à ſon plan. Voyant que les François s'étoient emparés de Carmagnole, il réſolut d'aller paſſer le Pô ſur ce pont de bateaux que le Comte d'Anguien avoit conſtruit aux Sablons entre Carignan & Montcallier, & aux deux bouts duquel il avoit bâti des forts pour ſa défenſe, ayant compté en avoir beſoin pour le retour. Du Guaſt entreprit de forcer ce pont, ou bien ſi les François s'avançoient pour le défendre, il devoit paſſer par les derriéres de Carmagnole, mettant entre lui & les François des Marais que ceux-ci n'oſeroient franchir pour l'attaquer; il paſſeroit le Pô ſur un pont de bateaux dont il portoit les piéces toutes préparées; il pénétreroit dans le Marquiſat de Saluces, où il y avoit trente mille ſacs de bled qui l'attendoient, il en trouveroit quinze mille à Coni, il jetteroit la moitié de ces proviſions dans Carignan, garderoit l'au-

tre moitié pour la subsistance de son camp, enfermeroit l'armée Françoise entre le Pô & le Tanaro, dans ce pays ruiné, où elle se consumeroit faute de vivres. Pour mieux en assurer la perte, il feroit le dégât dans tout le reste du Piémont, brûleroit tout le plat-pays, enleveroit tout le bétail pour qu'on ne pût labourer les terres, & après avoir pourvû à la sûreté des places qu'il voudroit conserver, il marcheroit à Yvrée, il y trouveroit dix mille hommes de renfort que l'Empereur avoit donné ordre au Comte de Chalan de lever, il passeroit avec toutes ses forces par le Val d'Aost dans la Savoye & dans la Bresse, il s'avanceroit jusqu'à Lyon par où il entameroit la France, tandis que l'Empereur l'attaqueroit du côté de la Champagne.

1544.

Mém. de Du Bellay, liv. 8.

Belcar. liv. 23. n. 49. 50. 51. 52.

Le Marquis se mit en chemin pour exécuter toutes ces vastes idées qui vinrent échouer à Cerisoles vis-à-vis Carignan.

Le Comte d'Anguien sentant la nécessité de le prévenir, marcha à

sa rencontre. Les armées furent en présence, le jour de Pâques 13. Avril. L'armée Françoise se fit voir sur des hauteurs d'où elle escarmoucha sans engager une action décisive. Du Guast par une rodomontade Espagnole, fit sommer à la vue des François le petit Château de Sommerive, dont les défenseurs pour toute réponse, montrérent l'armée Françoise rangée en bataille sur les montagnes, & bien tôt le bruit de l'artillerie Françoise obligea le Marquis du Guast à quitter Sommerive.

1544. Pâques le 12. Avril.

Sleïdan Commentar. l. 15.

Si les François mal-heureusement trop fatigués par la chaleur extrême, qui avoit succédé presque sans milieu aux rigueurs excessives de l'hyver, eussent été en état d'attaquer ce jour-là les Impériaux, la victoire n'eût peut-être pas coûté cher, les Espagnols étant restés en arriére pour débarrasser quelques piéces de canon embourbées, étoient absolument séparés du reste de l'armée.

Le soir les François firent la faute de quitter leurs hauteurs dont les

Impériaux s'emparérent, joignant ainsi l'avantage de la situation à la supériorité des forces, qui étoit de plus d'un tiers. 1544.

Le Marquis du Guast forma de son infanterie trois gros bataillons sur un même front & il les fit soutenir par de la cavalerie répandue sur les aîles. La droite étoit composée de six mille vieux soldats tant Espagnols qu'Allemans, qui avoient suivi l'Empereur dans ses expéditions de Tunis & d'Alger. Ils étoient commandés par Dom Raimond de Cardonne. La gauche avoit pour Chef le Prince de Salerne & étoit composée de dix mille Italiens. Le corps de bataille formé par dix mille Lansquenets, étoit commandé par Alisprand de Madruce. La cavalerie qui soutenoit l'aile droite, c'est-à-dire le corps des Espagnols, étoit commandée par le Prince de Sulmone, fils du feu Comte de Lannoi, Viceroi de Naples; celle qui soutenoit la gauche, avoit pour Chef Rodolphe Baglioné, & celle

1544. qui entouroit le corps de bataille, étoit commandée par du Guaſt lui-même. Ces trois corps de cavalerie étoient de ſept à huit cent chevaux chacun.

Paul Jov. hiſtor. ſui temporis, L. 44.

Mém. de du Bellay, l. 10.

La diſpoſition de l'armée Françoiſe étoit à peu près la même. A la droite étoit l'infanterie Françoiſe commandée par Thais & ſoutenue par la cavalerie légére de Termes. A la gauche, l'Infanterie Italienne & Gryerienne, commandée par ce Charles de Dros, Piémontois, qui, l'année précédente avoit défendu Montdovi. Le corps de Gendarmerie qui la ſoutenoit, étoit conduit par Dampierre. Le corps de bataille étoit formé par les Suiſſes au nombre de trois mille, le Comte d'Anguien avoit partagé en deux le corps de cavalerie deſtiné à les ſoutenir; il avoit donné la droite à Boutiéres, comme s'il eût voulu partager avec lui dans cette journée l'honneur du commandement; il le plaça donc avec un corps de cavalerie entre les Suiſſes & l'infanterie Françoiſe & ſe

mit à la gauche entre ces mêmes Suisses & l'infanterie Italienne & Gryerienne sur laquelle il croyoit nécessaire d'avoir les yeux pendant l'action; il ne se trompoit pas. Ces Gryeriens étoient ainsi nommés, parce que le Comte de Gryeres ou Gruyeres, attaché au service de la France, les avoit levés dans ses terres situées en Suisse & dépendantes en partie du Canton de Fribourg, en partie du Canton de Berne; c'étoient donc en quelque sorte des Suisses, mais qui dégénéroient bien de la valeur de leur Nation. Du Bellay, en les comparant aux Suisses leurs voisins, dont on avoit espéré qu'ils imiteroient le courage, dit que, *c'étoient des ânes déguisés en coursiers*. Ils étoient au nombre de cinq mille. La Gendarmerie qui soutenoit ces différens corps d'infanterie, étoit peu nombreuse. On avoit tiré des différentes compagnies d'infanterie, tant Françoise qu'Italienne de quoi former un corps d'environ sept ou huit cent Arquebusiers, qu'on mit

1544.

1544. à la tête pour servir d'enfans perdus, c'étoit Montluc qui les commandoit, il en étoit bien digne. Du Bellay faisoit avec Monneins les fonctions d'Aide de Camp, & couroit par-tout où l'appelloient les conjonctures, portant les ordres du Général, & les provoquant par le compte qu'il lui rendoit à tous momens, de l'état de la bataille. Beaucoup de jeunes Seigneurs, accourus de la Cour en poste, n'ayant pas eu le temps de se procurer des chevaux, combattirent à pied au premier rang de l'armée.

Les Impériaux avoient deux batteries de six piéces chacune, les François en avoient deux de huit.

Les Arquebusiers de part & d'autre commencérent une escarmouche, qui dura depuis le lever du soleil jusqu'à onze heures. Près de cinq mille Arquebusiers formoient un combat particulier devant les deux armées avant qu'elles s'ébranlassent; la bataille s'engagea enfin & devint générale. Les deux armées firent long-

temps les plus grands efforts pour se prendre en flanc ; toutes les ruses de la guerre furent épuisées de part & d'autre pour parvenir à ce but, mais ce fut sans succès, parce que les deux Généraux savoient se pénétrer. Le plus terrible choc fut entre les deux corps de bataille, c'est-à-dire entre les Lansquenets Impériaux & les Suisses de l'armée Françoise. Du Bellay a la bonne foi très-estimable d'avouer sans donner de mérite à cet aveu, qu'il faisoit une faute en faisant avancer les Suisses contre les Lansquenets, parce qu'il les exposoit au feu de l'artillerie, & il donne au Capitaine Flori qui commandoit les Suisses, l'honneur de lui avoir conseillé d'attendre les Lansquenets, qui en s'avançant, venoient se placer entre les batteries & les Suisses. 1544.

L'infanterie Françoise marcha au secours des Suisses trop foibles en nombre pour résister aux Lansquenets. Ainsi réunis, ils forcérent les Lansquenets de reculer & ouvrirent

1544. dans ce gros bataillon un paſſage à la Gendarmerie de Boutiéres, qui les perça & les mit en déroute ; du Guaſt le vit, & n'oſa entreprendre de les ſoutenir avec ſa cavalerie.

Mais tout alloit bien autrement au combat de l'aîle droite des Impériaux contre l'aîle gauche des François. Celle-ci étoit composée d'Italiens, troupes toujours molles, & de ces Gryeriens dont nous avons parlé, qui d'un côté voyant avancer contre eux les vieilles bandes Eſpagnols & Allemandes, & de l'autre voyant que l'armée Françoiſe avoit perdu une de ſes batteries, lâchérent pied, ſans même attendre le moindre choc, le Comte d'Anguien qui veilloit ſur eux, s'y étoit attendu ; il vole à leur ſecours avec ſa cavalerie, fond ſur le bataillon des Eſpagnols & des Lanſquenets, le perce dans toute ſon étendue, ne doute pas qu'il ne ſoit ſuivi des Italiens & des Gryeriens, jette un coup d'œil de leur côté & voit avec autant de ſurpriſe que d'in-

dignation qu'à la réserve du premier rang tout a fui sans retour ; il regarde du côté du corps de bataille & de l'aîle droite, il ne voit plus rien, il croit que tout a pris la fuite, il ignore si c'est lâcheté ou trahison, le désespoir s'empare de lui, il fut prêt cent fois de se percer la gorge de son épée ; enfin il crut devoir chercher une mort plus funeste aux ennemis, il s'élance au milieu d'eux avec son gros de cavalerie, qui avoit déja beaucoup souffert à la premiére attaque, & qui étoit considérablement diminué. L'infanterie Espagnole & Allemande n'ayant point d'infanterie à combattre & voyant qu'elle n'avoit en tête que ce petit corps de cavalerie, l'environna de toutes parts & l'affoiblit toujours de plus en plus. Le Comte d'Anguien résolu de mourir, revint plusieurs fois à la charge, quoiqu'il n'eût plus que cent chevaux avec lui, & qu'il eût affaire à un corps de plus de quatre mille piquiers soutenus par des Arquebu-

1544.

siers. Enfin il se préparoit à faire
1544. une derniére charge dont il étoit impossible qu'il revînt, lorsqu'il vit ce corps nombreux d'infanterie où il alloit chercher la mort, d'abord s'ébranler, puis plier, enfin se débander entiérement devant lui. Il ne pouvoit concevoir d'où venoit ce prodige; une seule circonstance qu'il avoit mal observée, expliquoit tout. De toute l'armée Françoise il n'y avoit que les Italiens & le Gryeriens qui eussent pris la fuite, & si le Comte d'Anguien n'avoit plus vû son corps de bataille ni son aîle droite, c'étoit une colline placée entre lui & le reste de l'armée qui lui en déroboit la vue. On a déja dit comment le corps de bataille des François avoit enfoncé les Lansquenets Impériaux; l'aîle droite n'avoit pas moins bien fait, elle avoit rompu & renversé un gros de cavalerie Impériale sur l'infanterie du Prince de Salerne, qui faisoit l'aîle gauche des Impériaux, le Prince de Salerne content de rétablir l'ordre dans le corps

corps qui lui étoit confié, ne put être engagé par la défaite presque entiére de l'armée Impériale à faire le moindre mouvement. Du Guast lui avoit recommandé cette inaction au commencement de la bataille, parce qu'il comptoit assez peu sur ce corps d'Italiens. Il oublia ensuite au milieu du tumulte de l'action & dans la déroute de son armée la défense qu'il avoit faite au Prince de Salerne, ce fut là ce qui décida irrévocablement la victoire en faveur des François. Le corps du Prince de Salerne, qui eût pu renouveller le combat, & donner le temps aux autres corps de se reformer, s'obstinant à rester immobile, fut dédaigné par les François; ceux-ci réunirent toutes leurs forces contre l'infanterie Espagnole & Allemande, qui détruisoit la petite troupe du Comte d'Anguien; cette infanterie attaquée en queue & en flanc, tandis que la cavalerie du Comte d'Anguien renforcée par quelques secours, la chargeoit vi- 1544.

1544. goureusement en tête, fut enfin obligée de céder, elle se retira dans les bois, où elle fut poursuivie & taillée en piéces.

Le Comte d'Anguien ayant vû S. André fondre sur un bataillon des ennemis avec quelque cavalerie, en voulut faire autant, quoiqu'il n'eût alors que six chevaux avec lui; encore tout échauffé des mouvemens de cette périlleuse affaire, ayant pris goût aux dangers & ne croyant pas avoir encore assez de part à la victoire, il alloit se précipiter au milieu des Espagnols; un vieux Capitaine l'arrêta, Mon Prince, s'écria-t-il, » souvenez-vous de Ravenne & du » Duc de Nemours, ne perdez pas » comme lui les fruits d'une si belle » victoire. Vous avez raison, dit le » Comte, mais qu'on fasse donc re- » tirer S. André. »

Le Prince de Salerne restoit toujours immobile sur le champ de bataille, attendant les ordres du Général pour le combat ou pour la retraite; ces ordres ne vinrent point,

& tous les différens corps de l'armée Françoise, délivrés de leurs ennemis, se réunissant pour l'envelopper & l'accabler, il fallut bien qu'il prît de lui-même l'ordre de la retraite; il la fit heureusement & avec peu de perte; mais le corps des Espagnols qui s'étoit retiré dans les bois, ne put y échapper à la fureur forcenée des Suisses, qui se rappellant l'attentat de Montdovi, crioient *Montdovi & vengeance*, & massacroient sans pitié tous les Espagnols qui tomboient entre leurs mains. Leur rage les alloit chercher jusques dans les bras des François, où ces malheureux se réfugioient, demandant quartier & offrant des rançons. C'étoit une leçon horrible de ne point violer les traités. Mais les hommes & sur-tout les Nations profitent bien peu des leçons de l'histoire. 1544.

Les deux grandes causes de la victoire de Cérisoles furent l'activité du Comte d'Anguien & l'inaction du Prince de Salerne.

Paul Jove dit que ce fut un effet

1544. de la vengeance divine, qui punissoit les Lansquenets d'avoir joué aux dez sur les autels le jour de Pâques, veille de la bataille, mais les Espagnols qui furent infiniment plus maltraités que les Lansquenets, n'avoient point joué aux dez sur l'autel le jour de Pâques, il est vrai qu'ils avoient égorgé les Suisses malgré la capitulation de Montdovi, mais enfin Paul Jove a tort de recourir à un miracle pour expliquer la victoire des François.

Quant au Marquis du Guast, sa conduite dans cette bataille est une espéce de problême. Paul Jove, qui en fait son héros, nous le représente au milieu du danger, blessé au genou d'un coup d'arquebuse, ayant son casque rompu d'un coup de masse, mais il paroît par la plupart des autres relations, qu'il ne donna point en tout, & qu'il se retira sans avoir combattu. Avant la bataille il avoit dit aux bourgeois d'Ast : » Si je ne reviens pas vain» queur, je vous défens de me re-

» voir ; fermez-moi les portes de
» votre Ville. » Il avoit dit avant la 1544.
campagne aux femmes de Milan :
» Voyez-vous ces chaînes ? elles
» vous rameneront liés ce petit fou
» de Comte d'Anguien & tous ces
» jeunes & jolis volontaires Fran-
» çois ; » les femmes avoient demandé grace pour le Comte d'Anguien dont on leur avoit vanté la bonne mine. Le Marquis avoit réellement fait une provision de chaînes pour lier les prisonniers François qu'il espéroit faire, & qu'il se proposoit, dit-on, d'envoyer aux galères, projet aussi infâme que cruel, qui lui fut imputé par les prisonniers de l'armée Impériale ; il est sûr que les François trouverent parmi les bagages des Impériaux plusieurs chariots chargés de chaînes.

Les habitans d'Ast obéirent ponctuellement au Marquis vaincu & lui fermerent leurs portes, il fut obligé de fuir jusqu'à Milan, où il étoit réduit à se cacher, n'osant paroître devant les femmes, qui le cherchoient

1544. pour lui demander l'emploi de ſes chaînes & les jolis priſonniers qu'il leur avoit promis. Ces traits de préſomption confondue, ſont encore une leçon que l'hiſtoire donne aſſez fréquemment, & toujours ſans fruit.

On prit aux Impériaux quatorze ou quinze piéces d'artillerie. On trouva parmi le bagage les piéces du pont de bâteaux, ſur lequel ils avoient compté paſſer le Pô, beaucoup de munitions & de bouche & de guerre, ſept à huit mille cuiraſſes. Le butin fut immenſe; ils avoient laiſſé dans leur camp plus de trois cens mille livres, tant en argent monnoyé qu'en vaiſſelle. Le Comte d'Anguien envoya au Roi une montre de grand prix trouvée parmi les bagages du Marquis du Guaſt. La Ducheſſe de Nevers, (1) ſœur du Comte d'Anguien, dit au Roi, en la lui préſentant : » Pour cette fois, » Sire, nous ne vous préſenterons

Brant. Cap. ill'uſt. art. Anguien.

(1) François I. avoit érigé Nevers en Duché dès l'an 1538.

» point le Marquis du Guast, il s'est » sauvé très-lestement sur un beau » cheval d'Espagne, mais voici sa » montre, qui n'étoit pas apparem- » ment *si bien montée que lui.* 1544.

On porte le nombre des morts du côté des Impériaux à douze ou quinze mille hommes. Parmi les prisonniers, il y avoit deux mille cent vingt Allemands & seulement six cent trente Espagnols, à cause de la boucherie que les Suisses avoient faite de ceux-ci. Du nombre de ces derniers étoit Dom Raimond de Cardonne leur Chef, Mendoce & Charles de Gonzague. Madruce (1) qui commandoit les Allemands, avoit été trouvé parmi les morts,

(1) Cet Alisprand Mandruce, Madruce ou Mandruzzo, avoit promis de détruire les Suisses avec sa troupe. Il ne put pas même les attaquer. Dès le commencement de la bataille, il fit à la Mole, Capitaine François, un défi qui fut accepté; ils se portèrent l'un à l'autre de grands coups de lance dans le visage, la Mole reçut le sien au-dessus de l'œil, Madruce eut la joue percée jusqu'à l'oreille, tous deux tombérent, on les crut morts tous deux, la Mole seul en mourut.

1544. couvert de blessures, il fut porté à Turin où il mourut.

La perte des François, chose surprenante de l'aveu même de ceux qui l'ont ainsi évaluée, ne montoit pas à plus de deux cent hommes, c'est que le grand carnage des Impériaux s'étoit beaucoup moins fait dans la mêlée que dans la déroute, où l'acharnement des Suisses le rendit horrible. Charles de Dros auparavant Gouverneur de Montdovi, qui conduisoit les Italiens, se fit tuer ainsi que le Colonel des Gryeriens; ils balancérent, en quelque sorte, par leur mort glorieuse la honte de l'indigne corps qu'ils commandoient. François de Genouillac, dit d'Assier, fils unique du célèbre Galiot, mourut des blessures qu'il reçut dans cette bataille. Son pere avoit eu un pressentiment assez naturel de son sort; le voyant partir pour se rendre en Piémont sur le bruit de la bataille prête à se livrer, il avoit paru vouloir le retenir, mais d'Assier ayant prononcé les mots d'honneur & de

devoir, mots sacrés pour son pere, ce pere éperdu lui avoit dit jusqu'à deux fois en l'embrassant & en soupirant : *Va donc, mon cher fils, va chercher la mort en poste, je ne te verrai plus.* 1544. Brant. hom. illust. art. Galliot.

L'Armée victorieuse fut ramenée à Carmagnole pour s'y rafraîchir.

On se hâta de mander cette grande victoire aux Ambassadeurs François dans toutes les Cours pour qu'ils la publiassent, le Comte d'Anguien ne perdit pas un moment pour en répandre la nouvelle dans les Cours d'Italie, où elle pouvoit ouvrir la route à de nouveaux succès.

La conquête de Carignan & de presque tout le Montferrat fut le premier fruit de la bataille de Cérisoles; les Places du Montferrat n'opposerent presque aucune résistance, il n'en fut pas de même de Carignan, qui tint encore depuis le 14. Avril, jour de la bataille, jusqu'au 26. Juin, manquant de pain, manquant de tout, excepté de constance; risquant tous les jours quelque sortie

Belcar. liv. 23. n. 52.

Mém. de du Bellay, l. 10.

1544. & quelque eſcarmouche. On voyoit quelquefois les habitans, hommes & femmes, ſe précipiter du haut des remparts au fond des foſſés, pour venir mandier quelques morceaux de pain dans le Camp François. Le Gouverneur, Pierre Colonne, ne ſe rendit enfin qu'après avoir éprouvé les derniéres horreurs de la famine, & qu'en obtenant l'honneur de ſortir avec armes & bagages; mais ces armes, ils n'avoient plus même la force de les porter; les ſoldats exténués ſuccomboient ſous ce poids & ſe jettoient par terre, renonçant à la vie; on fut obligé de leur fournir des voitures pour les tranſporter au-delà de l'Adda où la capitulation les envoyoit.

Le Comte d'Anguien ardent à recueillir tous les fruits de cette victoire par laquelle il venoit de s'immortaliſer à vingt-trois ans, fit propoſer au Roi la conquête du Milanès qu'il croyoit facile. En effet, cette victoire avoit conſidérablement fortifié le parti François en Italie.

Plusieurs Seigneurs Italiens, neutres jusqu'alors ou attachés au parti Impérial, se déclaroient pour la France; ils faisoient avec la plus grande facilité à Rome & dans le reste de l'Italie d'assez fortes levées, qui devoient s'assembler à la Mirandole & joindre dans le Milanès l'armée du Comte d'Anguien. Le Marquis du Guast au contraire fit battre le tambour dans toute l'Italie pendant vingt jours entiers, sans qu'il se présentât personne pour s'enrôler. 1544.

Le Roi goûta d'abord le projet du Comte d'Anguien, mais bientôt sur l'avis des immenses préparatifs que l'Empereur faisoit sur le Rhin de concert avec Henri VIII., & de l'orage qui s'apprêtoit à crever sur la France, il crut devoir rappeller ses forces dans l'intérieur du Royaume pour défendre ses frontiéres, & il donna ordre au Comte d'Anguien de faire revenir en France la meilleure partie de ses troupes. Du Bell y déclare nettement qu'on ne pouvoit prendre une plus mauvaise résolu-

1544. tion, il eſt perſuadé que ſi le Roi eût pourſuivi ſes conquêtes en Italie, l'Empereur auroit été obligé de partager ſes forces, & que ſans doute il auroit préféré le ſoin ſi naturel de défendre ſes propres Etats à l'eſpérance ſi incertaine d'envahir ceux de ſon rival; mais par la même raiſon François I. ne devoit-il pas préférer le ſoin de défendre la France au projet de s'aggrandir en Italie? Il eſt vrai que la France n'étoit encore que menacée par l'Empereur, au lieu que le Milanès étoit actuellement entamé par le parti François; car tandis que le gros de l'armée du Comte d'Anguien, en attendant les ordres du Roi, avançoit toujours par le Montferrat vers le Duché de Milan, la petite armée d'Italie qu'on avoit aſſemblée à la Mirandole, & qui étoit de dix mille hommes d'Infanterie, ſe mettoit en marche ſous la conduite de Strozzi. Les peuples mécontens du joug Eſpagnol la groſſirent conſidérablement ſur ſa route, le Cremonois & le Plaiſantin lui four-

Belcar. liv. 23. n. 59.

nirent des vivres en abondance, peu s'en fallut qu'elle ne surprît Milan, mais ayant appris que le projet de la conquête du Milanès avoit été rejetté à la Cour de France, elle ne songea plus qu'à se mettre en sûreté par une prompte jonction avec l'armée Françoise. En poursuivant sa route, l'armée de la Mirandole rencontra sur les bords de la Scrivia dans le Tortoneze, les débris rassemblés de l'Armée Autrichienne battue à Cérisoles ; ils étoient commandés par le Prince de Salerne & par le Prince de Sulmone, il fallut combattre, l'Armée de la Mirandole battit l'Infanterie du Prince de Salerne, & fut battue par la Cavalerie du Prince de Sulmone, mais elle ne fit qu'une perte médiocre, elle ne fut pas poursuivie, & elle joignit heureusement l'Armée Françoise. 1544.

Le rappel de cette Armée du Comte d'Anguien en France rendit inutiles & cette jonction, & l'ardeur des soldats pour la conquête du Milanès, & l'affection des Italiens prou-

1544. vée par les efforts de la petite Armée de la Mirandole, & toutes les intelligences qu'on avoit pratiquées dans les places du Duché de Milan, & celles qu'on commençoit à pratiquer jusques dans le Royaume de Naples, & que le moindre succès dans le Milanès auroit beaucoup étendues, mais qui n'auroient peut-être fait que ramener les révolutions précédentes ; le Roi renonçoit à ces espérances, ou prévenoit ces nouveaux malheurs, il sacrifioit l'éclat & les avantages de cette guerre offensive pour se borner à une guerre défensive. C'étoit un présage de décadence, & l'Empereur imitoit Scipion, qui pour arracher les Carthaginois de l'Italie, alla porter la guerre chez eux.

Cependant le Comte d'Anguien se soutint encore quelque tems dans le Piémont, Strozzi eut le courage de retourner faire de nouvelles levées à la Mirandole & le bonheur de les amener au Camp François en échappant au Marquis du Guast, qui l'at-

tendoit au passage, & en traversant avec beaucoup de peine & de fatigue les montagnes de Gênes. Après cette seconde jonction, d'Anguien & Strozzi surprirent Albe & détruisirent divers petits Châteaux; ce fut-là leur dernière conquête. Le défaut d'argent étoit un obstacle insurmontable à leurs progrès. Le Roi n'en envoyoit plus du tout, persuadé qu'il n'en auroit jamais assez pour les dépenses qu'alloit causer l'expédition de l'Empereur. Les Suisses n'étant point payés, se mutinoient sans cesse. On avoit beau les piquer d'honneur, employer les priéres, les menaces, s'épuiser pour leur fournir une foible portion de leur paye, leurs Capitaines même étoient les premiers à les soulever & à refuser le service. Il faut en excepter les Capitaines Fourly & Fausberg (ils méritent qu'on les nomme) qui eurent la générosité non-seulement de payer leurs compagnies de leurs propres deniers, mais encore de prêter chacun mille écus; il faut dire aussi que la Baronne 1544.

1544. de Montafié, sœur du Seigneur de Cental, mit ses bijoux en gage pour fournir quinze cent écus, & que dès le tems du blocus de Carignan, du Bellay en emprunta trente mille à Milan, sans quoi la défection des Suisses eût peut-être obligé de lever ce blocus.

Le Marquis du Guast de son côté n'étant pas dans une meilleure situation, les deux Généraux n'eurent point de peine à convenir d'une tréve de trois mois pour l'Italie, elle fut proposée par le Marquis du Guast & confirmée avec plaisir par l'Empereur & par François I. qui s'accordoient à porter l'un contre l'autre toutes les forces du côté de la Picardie & de la Champagne.



CHAPITRE VI.

Nouvelle irruption de l'Empereur en France, & autres événemens de la Campagne de 1544. jusqu'à la paix de Crespy.

L'IRRUPTION de l'Empereur & de son nouvel allié Henri VIII. dans ces Provinces, avoit été précédée de toutes les négociations, de tous les traités, de toutes ces manœuvres de politique où l'Empereur excelloit beaucoup plus que dans les opérations militaires. Si le simple soupçon d'une alliance de François I. avec Soliman II. avoit fourni à Charles-Quint la matière de tant de déclamations, on conçoit quel parti il sut tirer de la jonction réelle du Pavillon Turc avec le Pavillon François devant Nice & des hostilités faites en commun par le Pirate Mahométan Barberousse & par un Prince du

1544.

Sleidan, Commentar. l. 15. Mém. de Du Bellay liv. 10.

1544 férentes formes, & toujours parée de belles couleurs ; il ne vouloit point se plonger dans ce cahos profane d'intérêts qu'on vouloit faire regarder comme sacrés.

Les Vénitiens furent ébranlés, & sans l'éloquence de Jean de Montluc (1), Evêque de Valence, Ambassadeur de France auprès de la République, qui sut entraîner le Sénat, les intrigues de l'Empereur alloient triompher ; Montluc justifia l'alliance Ottomane, comme avoit déjà fait un autre Evêque, Georges d'Armagnac, Evêque de Lavaur ; il fit voir aux Vénitiens qu'elle leur avoit été avantageuse, qu'elle avoit dirigé les efforts des Turcs contre l'Empereur seul, au lieu qu'auparavant la flotte Ottomane portoit ses ravages sur toutes les côtes de l'Italie indistinctement, & souvent sur les terres des Vénitiens ; que grace à la vigilance

(1) Frére de Blaise de Montluc, il servit aussi cinq Rois dans les négociations, comme son frére dans les armées.

de Paulin (1), les terres de la République avoient été respectées dans cette campagne, & qu'elles le seroient toujours tant que les Turcs & les François agiroient de concert. 1544.

Les déclamations de l'Empereur eurent le plus plein succès auprès des Princes d'Allemagne à la Diéte de Spire : Protestans, Catholiques, tout se réunit. L'Empereur sut persuader à tous que François I. étoit le seul auteur de leurs divisions, ainsi que de leurs disgraces dans la guerre contre les Turcs ; lui seul aussi empêchoit qu'on ne tînt un Concile, Belcar. liv. 23. n. 55. où tous les différens de Religion seroient aisément terminés, il ne craignoit rien tant que la paix, il n'espéroit que dans les troubles de l'Empire ; la Diéte persuadée ne se contenta point de contribuer fortement à l'expédition que l'Empereur méditoit contre la France, elle voulut encore entraîner les Suisses, elle leur

(1) Voir le Chap. 4. du Liv. 6.

1544. écrivit pour les détourner de l'alliance de François I., pour obtenir du moins qu'ils cessassent de lui envoyer des troupes. Les Suisses répondirent en alliés fidéles de la France ; ils se rendirent garans des vûes pacifiques du Roi, & protestèrent qu'ils lui fourniroient pour la guerre tous les secours dont il auroit besoin.

François I. s'attendoit bien à être vivement attaqué par l'Empereur dans la Diéte de Spire, il espéroit du moins qu'on lui permettroit de s'y défendre, mais on refusa de l'entendre ; il envoya un Hérault demander un passeport pour ses Ambassadeurs (1), qui étoient en chemin pour se rendre à Spire. On permit
Id. l. 23. n. 7. seulement au Hérault de remettre au Chancelier de Granvelle les lettres du Roi adressées à l'Empereur & aux Princes de l'Empire. On le fit sortir aussitôt, & dans la crainte qu'il ne

(1) Le Cardinal du Bellay, François Olivier, Président au Parlement de Paris, depuis Chancelier de France, & Africain de Maillei, Baillif de Dijon.

fût porteur de quelques autres papiers, on lui donna une garde, qui le tint en chartre privée, & l'empêcha d'avoir aucune communication avec perſonne ; au bout de quatre jours, pendant leſquels il eſt à croire qu'on avoit bien examiné & bien durement interprèté les lettres du Roi, le Chancelier renvoya le Hérault bien eſcorté juſques ſur la frontière de Lorraine, afin qu'il ne pût ni parler à perſonne ni afficher aucun papier ; on prétend qu'en le congédiant, il lui dit de rendre grace à la clémence de l'Empereur qui vouloit bien lui conſerver la vie, par un reſte d'égard, qui n'étoit pas dû à l'Envoyé d'un ennemi public de l'Empire, propos auſſi inſenſé que dur & injuſte, puiſque la plûpart des fonctions des Héraults ſe font d'ennemi à ennemi.

1544.

Sleid. Comment. L. 15.

Les Ambaſſadeurs François furent donc obligés de publier la défenſe de leur Maître, puiſqu'on refuſoit de l'entendre. Cette réponſe exiſte, elle eſt même imprimée, mais

1544. elle est une preuve bien forte du peu de confiance qu'on doit avoir dans ces écrits politiques, qui ne sont que de véritables plaidoyers, où l'on dit toujours, non ce qui est vrai, mais ce qui est favorable à la cause qu'on défend. Il faudroit renverser toute l'Histoire, pour parvenir à croire certaines assertions répandues dans cet écrit. On y assûre, par exemple, que François I. n'avoit fait avec Soliman II. qu'un traité de commerce ou même qu'une trève marchande, (comme si ces deux Princes qui n'avoient jamais été en guerre, n'eussent au contraire jamais cessé d'y être) qu'il n'avoit rien fait à cet égard que de concert avec les Etats de l'Empire; que les Ambassadeurs François avoient toujours détourné Soliman de faire la guerre à l'Empereur, à l'Empire & au Roi des Romains; que les dépêches de Rincon, lorsqu'il avoit été assassiné, n'avoient point d'autre objet; que ces dépêches devoient être entre les mains des Impériaux, & que s'ils vouloient

Mém. de Du Bellay, L. 10.

Belcar. L. 23. n. 25. 26. 27.

vouloient avoir la bonne foi de les publier, on y verroit la vérité de ce fait; (tandis qu'il est certain par le témoignage des du Bellay-Langei, que les deux Ambassadeurs (1), lorsqu'ils s'obstinérent à poursuivre leur route sur le Pô, malgré les avis de Langei, lui firent remettre leurs dépêches, afin qu'elles ne tombassent pas entre les mains des assassins, s'ils avoient le malheur d'y tomber eux mêmes.) 1544.

Tous les autres faits sont également altérés & aussi faussement interprétés. Si l'on a vu Paulin sur la flotte de Barberousse en diriger les opérations, c'est parce qu'il n'avoit pas d'autre moyen sûr de revenir en France, comme s'il n'avoit pas pu revenir de Constantinople de la même manière qu'il y étoit allé. Si l'on demande ce que Paulin étoit allé faire à Constantinople, l'écrit répond qu'il y avoit été envoyé parce

(1) Voir le Chap. 3. du Liv. 5.

Prince Chrétien avec eux, de quelques belles couleurs qu'elle fut déguisée, pût jamais lui paroitre excusable.

1541.
l.l. .. -3. n.
.455.

1543. Le Roi d'Angleterre s'étoit contenté l'année précédente d'envoyer à l'Empereur dix mille hommes, qui avoient échoué, ainsi que toutes les forces Impériales, devant Landreci. Piqué de ce petit affront, & toujours plus mécontent de François I. qui, sur-tout depuis leur rupture, traversoit plus que jamais, le mariage du Prince Edouard, fils de Henri VIII., avec Marie, unique héritiére de la Couronne d'Ecosse, il résolut de porter en personne la guerre en France; il avoit conclu à Londres (1) avec l'Empereur, un traité de partage de ce Royaume. Ces sortes de traités restent ordinairement sans exécution, & on le sait bien lorsqu'on les fait, c'est un

Id. ibid. n.
.. 11. F.v.

(1) Ce Traité de Londres ne se trouve point dans le Corps Diplomatique, mais on en trouve un semblable de l'année 1542. sans date de mois ni de jour.



de ces ridicules dont la politique est toute remplie. On convint qu'après avoir exhorté François I. à rompre son alliance avec les Turcs, ce qu'on savoit bien qu'il ne feroit pas, après lui avoir demandé de l'argent qu'on savoit bien qu'il ne donneroit pas, & des places qu'il livreroit encore moins, on commenceroit la guerre avec plus de cent mille hommes, pour ne la finir qu'après que le Roi d'Angleterre auroit été couronné Roi de France, qu'il se seroit assuré la possession de diverses Provinces, nommément de la Normandie & de la Guyenne, & que l'Empereur seroit maître de tout le cours de la Somme au Nord, de tout le Duché de Bourgogne au Midi. 1544.

Les deux Monarques, sans s'arrêter à faire aucun siége important, devoient, l'un par la Picardie, l'autre par la Champagne marcher droit à Paris, où se feroit la réunion de toutes leurs forces. L'Empereur surtout vouloit pouvoir dire que François I. avoit été en prisonnier à Ma- Belcar. liv 24. n. 1.

drid & que Charles-Quint avoit été
1544. en vainqueur à Paris ; il eût mieux
Mem. de du Bellay, l. 10. fait de se souvenir qu'il y avoit été
en ami.

François ne fit point à Henri VIII. l'honneur de le regarder comme un ennemi redoutable, & quoiqu'il le vît descendre à Calais, il n'en dégarnit pas moins la Picardie de troupes qu'il fit passer en Champagne pour y soutenir les premiers efforts de l'armée Impériale ; celle-ci fit d'abord assez facilement quelques conquêtes, l'armée Françoise n'étant point encore rassemblée ; le Comte de Furstemberg que l'Empereur envoya devant lui, tandis qu'il continuoit ses armemens à Spire, prit le Luxembourg, & continuant sa marche par la Lorraine, il alla prendre Commercy sur la Meuse, puis Ligny en Barrois. Cette derniére place capituloit, lorsque les Impériaux la surprirent & firent la garnison prisonniére de guerre, s'étant introduits par une porte que la négligence ou la trahison laissa ouverte ; on crut que c'étoit la

trahiſon, & l'Empereur, qui à la tête de ſon armée, s'avança lui-même dans la Champagne, ayant ſommé S. Dizier de ſe rendre, la réponſe fut qu'il n'y avoit point de traîtres dans la place & qu'il falloit l'emporter l'épée à la main; elle fit en effet la plus belle réſiſtance ſous les ordres de Louis de Beuil, Comte de Sancerre (1). 1544.

L'armée Françoiſe s'étoit miſe en campagne ſous la conduite du Dauphin, qui avoit avec lui l'Amiral d'Annebaut. Le Roi lui recommanda de camper ſur les bords de la Marne, de mettre cette rivière entre lui & les Impériaux, de leur en diſputer le paſſage, mais de ne point hazarder de bataille déciſive. Le Dauphin exécuta ponctuellement ces ordres, il vint camper à Jallon entre Châlons & Epernai, ayant la Marne devant lui. Il envoya Briſſac

(1) Oncle de celui qui avoit été tué au ſiége de Heſdin en 1537., & frére de celui qui avoit été tué à la bataille de Marignan en 1515.

1544. avec deux mille hommes d'infanterie à Vitry, dont la ſituation entre Châlons & S. Dizier pouvoit lui fournir des moyens de couper les vivres aux Impériaux, & tenir ceux-ci dans la crainte d'être attaqués lorſqu'ils voudroient livrer l'aſſaut à S. Dizier. Briſſac s'acquitta de cette commiſſion avec ſes talens & ſes ſuccès ordinaires. Poſté à Vitry, il enleva ſi ſouvent & ſi habilement de grands convois aux Impériaux, que la diſette ſe fit ſentir dans leur camp; pour s'en garantir, ils réſolurent d'enlever Briſſac lui-même dans Vitry, où il étoit impoſſible qu'il ſe défendît; ils envoyerent pour cette expédition François d'Eſt, frere d'Hercule, Duc de Ferrare, avec ſa cavalerie-légere, le Duc Maurice de Saxe avec douze cent cavaliers Allemands, le Comte Guillaume de Furſtemberg avec huit à dix mille Lanſquenets & de l'artillerie. Une partie de ce détachement ou plutôt de cette armée, alla droit à Vitry, une autre alla ſe

Mém. de du Bellay, l. 10

poster sur le chemin de Vitry à Châlons, pour couper la retraite à Brissac, mais forcé de la faire par l'extrême supériorité des ennemis, il la fit avec autant de courage que d'habileté, tournant tête à tous momens & chargeant les Impériaux, lorsqu'il se sentoit trop pressé; il fut pris deux fois dans cette occasion & repris toutes les deux fois par les siens, avec lesquels il parvint enfin jusqu'à Châlons. Trois cent hommes d'infanterie de sa troupe, voyant qu'ils ne pouvoient échapper aux Lansquenets, prirent le parti de se faire jour au milieu d'eux & gagnerent une Eglise où ils s'enfermerent; le Comte de Furstemberg les ayant vainement sommés de se rendre, les brûla tous dans cette Eglise. Il s'empara ensuite de Vitry & s'y fortifia, dit du Bellay, pour faciliter les fourages à l'armée Impériale. Paul Jove dit que Vitry fut brûlé. L'un & l'autre peut être vrai. Le titre de *brûlé* que l'ancien Vitry conserve enco-

1544.

Belcar. l. 24. n. 2.

Paul. Jov. histor. sui tempor. lib. 45.

1544. re (1), & la nouvelle Ville de Vitry en Perthois inconteſtablement bâtie par François I. à quelque diſtance des ruines de l'ancien Vitry, prouvent que Vitry fut brûlé par les

(1) Vitry *le brûlé* eſt ſur la petite rivière de la Saux, & Vitry *le François* ſur la Marne un peu au-deſſus du Confluent de la Saux & de cette riviére. Le premier Vitry fut brûlé trois fois. La premiere fois Louis le Jeune dans un tranſport de colére qu'il crut expier depuis par une croiſade beaucoup plus funeſte encore, y brûla quinze cent perſonnes dans une Egliſe où elles s'étoient réfugiées; ſous Charles VII., Jean de Luxembourg, partiſan des Anglois, brûla Vitry de nouveau, enfin Vitry fut réduit en cendres ſous Charles-Quint, mais ces cendres étoient chéres encore aux habitans de Vitry; la nouvelle Ville, quoique diſtinguée par le nom du Roi, décorée de ſa deviſe & de ſes armes, honorée de ſes faveurs, n'attiroit point les habitans de Vitry, qui aimoient mieux pleurer ſur leurs ruines; le Roi s'offenſa de cette indifférence dont le principe eût dû lui être précieux; l'amour de la patrie avoit déjà fait reconſtruire quelques maiſons à Vitry, le Roi voulut les faire démolir & ordonna aux habitans de ſe retirer au nouveau Vitry. Ces malheureux firent des repréſentations touchantes. Les ſerpens, dirent-ils, rampent paiſiblement dans le lieu qui les a vû naître; laiſſez-nous errer avec eux parmi ces débris qui nous affligent & qui nous attachent; le Roi ſentit que quand on aimoit ainſi ſon pays natal, on devoit aimer l'Etat, il ſe rendit à leurs priéres, il confirma leurs priviléges & laiſſa faire au temps, qui à la longue a fait préférer Vitry *le François*.

Impériaux ſous Charles-Quint, Furſtemberg s'y ſera donc fortifié pendant le ſiége de S. Dizier, & l'aura brûlé enſuite, parce qu'il n'en avoit plus beſoin, & qu'il ne vouloit pas qu'il pût ſervir aux François. Brantôme dit que le Comte de Furſtemberg, au lieu de garder Vitry, comme l'Empereur le lui avoit ordonné, le brûla au grand mécontentement de l'Empereur. 1544.

Cependant S. Dizier arrêtoit les Impériaux beaucoup plus long-temps qu'il ne l'avoient cru. Les aſſiégés faiſoient de fréquentes ſorties; le neuviéme jour du ſiége fut mémorable par la perte qu'on fit de part & d'autre d'un grand Capitaine. Les François perdirent la Lande, qui l'année précédente avoit défendu Landreci avec tant de ſuccès & de gloire contre les mêmes forces qui aſſiégeoient alors S. Dizier; il eut la tête emportée d'un coup de canon, le Comte de Sancerre cacha un jour entier ſa mort aux aſſiégés dont elle pouvoit abattre le courage. Les Im-

Brant hom. illuſt. & cap. etr. tom. 1. art. Furſtemberg.

Le 17. Juillet 1544.

Sleidan. Commentar. l. 15.

1544. périaux perdirent le jeune Prince d'Orange, (1) qui étant sorti de son quartier pour aller voir l'Empereur à la tranchée, eut l'épaule cassée d'un éclat de pierre dont il mourut au bout d'un jour.

Il y eut deux jours après un des plus furieux & des plus opiniâtres assauts ; il dura depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Les Espagnols, les Lansquenets monterent à la brêche avec une valeur égale, l'armée Impériale fut employée presque toute entiére à cet assaut ; les divers corps revinrent à la charge jusqu'à trois fois, & finirent par être irrévocablement repoussés avec perte de huit cent hommes, sans compter les blessés qui étoient en bien plus grand nombre. Leur retraite se fit avec précipitation & avec quelque désordre ; ils laisserent dans le fossé des barils de poudre dont les assiégés

(1) De la Maison de Nassau, le même dont il est parlé au chap. 1. de ce liv. 6.

profitérent & dont ils avoient besoin. La perte des François fut de trente ou quarante tant Gendarmes qu'Archers & d'environ deux cent hommes d'infanterie. Le Comte de Sancerre fut bleſſé; un coup de canon lui briſa ſon épée dans la main & les éclats lui volérent au viſage. Le lendemain l'Empereur lui envoya offrir une capitulation honorable, Sancerre ne voulut pas ſeulement permettre que le trompette entrât dans la Ville, de peur qu'il ne tentât le courage de aſſiégés. 1544.

La promptitude avec laquelle la brêche fut réparée, engagea les Impériaux à employer les mines; les aſſiégés s'en apperçurent & dans une ſortie faite de nuit, un Gentilhomme Picard, nommée Ligniéres, avec quelques ſoldats déterminés, parcourut les tranchées d'un bout à l'autre, chaſſa les Eſpagnols qui les gardoient, tailla en piéces ceux qui voulurent réſiſter, ruina les travaux, & ramena des pionniers par le

1544. moyen desquels on fut instruit de tous les projets des assiégeans.

Le Comte d'Aumale exécutoit alors de Stenay, ce que Brissac ne pouvoit plus exécuter de Vitry, il fatiguoit le camp Impérial par des courses continuelles, il coupoit les vivres, il enlevoit des convois; il lui arriva quelquefois d'en enlever entre Bar-le-Duc & l'armée des assiégeans, malgré le peu de distance de Bar-le-Duc à S. Dizier, malgré la distance énorme de Stenay à Bar-le-Duc.

S. Dizier alloit être l'écueil des forces Impériales, comme Landreci l'avoit été l'année précédente; l'Empereur ne songeoit déja plus à le prendre de force & se bornoit à le réduire par famine; il ne manquoit pour faire échouer ce dernier projet qu'une armée qui s'avançât pour faire lever le siége. Celle du Dauphin ne pouvoit le tenter; elle étoit retenue par les ordres du Roi, qui ne vouloit pas absolument qu'elle

rifquât une bataille, mais le Roi lui-même, comment ne s'approchoit-il point de S. Dizier pour en faire lever le fiége, comme il avoit fait lever celui de Landreci? C'eft que les conjonctures étoient différentes, c'eft que la marche croifée de ces deux armées, dont l'une s'avançoit par la Champagne, l'autre par la Picardie, & dont le rendez-vous étoit à Paris, demandoit qu'il reftât à portée de cette capitale pour obferver leurs mouvemens & leurs progrès, pour envoyer du fecours par-tout où il feroit néceffaire, pour défendre Paris même ou contre le danger, ou contre la crainte quelquefois pire que le danger. Ainfi S. Dizier ne pouvoit être fecouru ni par le Roi abfent & forcé de l'être, ni par le Dauphin préfent, mais auquel il étoit défendu d'agir. On étoit obligé de fuivre le même plan de défenfe qu'on avoit obfervé en 1536.; il falloit fauver la Champagne par les mêmes moyens qui avoient fauvé alors la Provence,

1544.

1544. c'eſt-à-dire par les lenteurs de cette guerre Fabienne que Montmorenci avoit faite avec tant de contradictions & tant de ſuccès Les conjonctures rappelloient naturellement le ſouvenir de ce grand Général. Le Dauphin qui l'aimoit toujours & qui n'aimoit point d'Annebaut, des Officiers qui regrettoient Montmorenci parce qu'ils avoient vaincu ſous lui, des courtiſans qui haïſſoient d'Annebaut à cauſe de ſa puiſſance, s'unirent pour faire une eſpece de violence à François I. en faveur du Connétable. Le Dauphin oſa le redemander au Roi comme ſon maître dans l'art de la guerre, d'ailleurs comme un homme néceſſaire à l'Etat,& des conſeils duquel il avoit beſoin dans cette guerre difficile. Le Roi ſoit haine pour le Connétable, ſoit jalouſie de Gouvernement, trouva très-mauvais que ſon fils voulût lui choiſir ſes Miniſtres & ſes Généraux, il refuſa durement, s'emporta contre ſon fils & contre ceux qu'il ſoupçonna de lui avoir ſuggéré cette démarche.

Les intrigues de Cour eurent une influence marquée & funeste sur toute cette expédition de Champagne. 1544.
Les deux partis du Dauphin & du Duc d'Orléans, c'est-à-dire de la Duchesse d'Estampes & de Diane de Poitiers étoient plus déclarés, plus divisés, plus ardens à se nuire que jamais. La prédilection du Roi pour le Duc d'Orléans éclatoit, déterminée peut être par la Duchesse d'Estampes, qui avoit attaché ce jeune Prince à ses intérêts, en paroissant s'occuper des siens; dans ces sortes de divisions c'est toujours l'Etat qui est le premier sacrifié. La Duchesse d'Estampes voyoit avec douleur l'empire dont elle s'étoit fait une si douce habitude, prêt à lui échapper avec son amant; la santé du Roi déclinoit alors d'une maniére assez sensible pour allarmer en elle ou la tendresse ou l'ambition. Les courtisans toujours partagés entre le présent & l'avenir, & donnant plus ou moins au dernier à proportion du plus ou du moins de solidité

1544. du premier, avertiſſoient la Ducheſſe de ſa chûte par la froideur des hommages qu'ils lui rendoient encore & par l'ardeur de ceux qu'ils s'empreſſoient de prodiguer à la maîtreſſe du Dauphin. Celle-ci s'élevoit, étaloit ſon crédit, accabloit de ſon orgueil triomphant l'orgueil humilié de ſa rivale, lui rendoit avec uſure le mépris & l'outrage qu'elle en recevoit, & ne daignoit plus reſpecter publiquement les reſtes de cette autorité expirante qui alloit revivre en elle. La Ducheſſe forcée de prévoir & de craindre ſa diſgrace, vouloit procurer au Duc d'Orléans un établiſſement hors du Royaume, où elle pût trouver un aſyle contre la perſécution qui l'attendoit. L'Empereur qui au milieu de ſes vaſtes projets de conquêtes & de ſes grands préparatifs de guerre, ne perdoit jamais de vue les négociations pour la paix, propoſoit de donner au Duc d'Orléans l'inveſtiture ou du Milanès ou des Pays-Bas, mais il mettoit à cette offre deux con-

ditions ; l'une étoit que sa fille (1) ou sa niéce (2) épouseroit le Duc d'Orléans, l'autre que les Etats dont il auroit l'investiture, soit le Milanès, soit les Pays-Bas, ne seroient jamais réunis à la Monarchie Françoise. La Duchesse d'Estampes pressoit le Roi de souscrire à ces deux conditions, quelque contraire que fût la seconde aux intérêts de la Couronne ; mais comme le Roi balançoit encore, comme les succès qu'auroient pu avoir les armes Françoises l'auroient sans doute rendu plus difficile, comme d'ailleurs ces succès auroient augmenté la gloire du Dauphin & l'importance de Diane de Poitiers, on assure que la Duchesse d'Estampes entretenoit une correspondance coupable avec l'Empereur, qu'elle l'avertissoit des résolutions du Conseil & de l'Armée, & qu'elle rompoit

1544.

(1) Marie, sa fille aînée.

(2) La Princesse Anne, seconde fille du Roi des Romains.

ainsi toutes les mesures du Dauphin.
1544. C'étoit le Comte de Longueval qu'elle employoit dans ces dangereuses intrigues. La garnison de S. Dizier avoit su repousser la force & résister à la faim, elle ne put tenir contre la trahison. Sancerre avoit eu raison de dire qu'il n'y avoit point de traîtres dans la place; mais il y en avoit au-dehors. Un tambour qu'il avoit envoyé au Camp Impérial pour proposer l'échange de quelques prisonniers, retournant dans la place, un inconnu l'aborde, lui remet une lettre écrite en chiffres, lui dit qu'elle est du Duc de Guise, Gouverneur de la Province, & qu'elle est adressée au Comte de Sancerre. Elle est déchiffrée au Conseil de la garnison, c'étoit un ordre que le Duc de Guise donnoit à Sancerre de se rendre au plutôt & de sauver la garnison; parce qu'il étoit impossible de la secourir. Cette lettre avoit été fabriquée par le Chancelier de Granvelle, à qui la Duchesse d'Estampes avoit envoyé par Longueval le chiffre du

Mém. de du Bellay, l. 10. Belcar. l. 24. n. 3.

Duc de Guiſe. La garniſon fut partagée ſur cet ordre ; les uns vouloient obéïr, les autres réſiſter ; mais la faim & le défaut de poudre déterminérent le plus grand nombre, on conſentit à capituler ; les Impériaux ſe rendirent d'abord difficiles & propoſérent des conditions dures ; à la fierté avec laquelle on les reçut, ils virent bien qu'il falloit changer de ton, ils ſe rapprochérent & finirent par en accorder de très-avantageuſes ; la garniſon eut la liberté de reſter encore douze jours dans la place pour attendre le ſecours qui pourroit arriver. S'il n'en arrivoit point, ils devoient ſortir en plein midi avec armes & bagages, tambours battans, & enſeignes déployées. On leur permit même d'emporter leurs quatre meilleures piéces d'artillerie.

1544.

Sleidan ; Commentar. l. 15.

La nouvelle de la priſe de Saint-Dizier accabla le Roi, il étoit malade alors & gardoit ſa chambre. Obligé de dévorer en public ſon inquiétude & ſa douleur, il ſe ſoulageoit en ſecret

1544. par des soupirs dont son peuple n'étoit pas témoin ; ils étoient recueillis par le cœur compatissant de la Reine de Navarre sa sœur & sa plus tendre amie, elle seule le consola, tandis que sa maîtresse le trahissoit (1).

L'Empereur continua sa marche le long de la Marne en s'approchant toujours de Paris ; il passa entre Châlons & Notre-Dame de l'Epine, laissant Châlons à sa gauche, & vint camper vis-à-vis le Dauphin, les deux Armées n'étant séparées que par la Marne. C'étoit le braver & abuser de la défense qui lui avoit été faite de livrer bataille. Quelques jeunes Seigneurs François qui s'étoient

(1) Brantôme dit qu'après la prise de S. Dizier le Roi allarmé pour Paris, s'écrioit : » Ah ! mon » Dieu, que tu me vends cher mon Royaume !.. Puis dit à la Reine de Navarre : » Ma mignone, » (car ainsi l'appelloit-il), allez-vous-en à l'Eglise, à Complies, & là pour moi faites priére à » Dieu, que puisque son vouloir est tel d'aimer & » favoriser l'Empereur plus que moi, qu'il le fasse » au moins sans que je le voie campé devant la » principale Ville de mon Royaume. »

enfermés dans Châlons, croyant que l'Empereur alloit en faire le siége, vinrent avec de la Cavalerie escarmoucher contre les Impériaux. Dans ce petit combat qui fut très-vif, mais qui ne pouvoit rien décider, on remarque, pour la premiere fois, l'usage du pistolet apporté en France par les Allemands; deux Officiers du Duc d'Orléans furent tués avec cette arme nouvelle. 1544.

L'Empereur cherchoit à passer la Marne. Le Comte Guillaume de Furstemberg qui commandoit alors les Lansquenets Impériaux, avoit, comme on l'a dit (1), été attaché plusieurs années au service de François I. Lorsqu'il venoit d'Allemagne en France, son usage étoit de côtoyer la Marne, par-là il avoit acquis une grande connoissance de tous les guets de cette rivière; il guidoit la marche de l'Empereur, & se proposoit de lui faire passer la Marne à

(1) Voir le chap. 3. du liv. 6.

1544. une lieue au-dessous de Châlons ; presqu'en face de l'Armée du Dauphin ; avant d'engager l'Armée Impériale dans ce guet, il voulut le sonder pendant la nuit pour s'assurer s'il étoit tel qu'il l'avoit connu autrefois. Il passa seul la rivière, mais ceux des François qui veilloient sur ses bords pour en empêcher le passage, ayant entendu du bruit, se mirent en mouvement. Ils trouvérent le Comte de Furstemberg de leur côté, ils l'enveloppèrent & le conduisirent au Camp où il fut aisément reconnu. On le traita moitié en prisonnier de guerre, moitié en prisonnier d'Etat ; on l'envoya à la Bastille, & il n'en sortit qu'en payant une rançon de trente mille écus.

Brantôme, Capit. étrang. art. Furstemberg.

Ce fut un coup de hazard très-heureux que la prise du Comte de Furstemberg. L'Empereur ne l'ayant plus pour guide, fut obligé de renoncer au projet de passer la Marne à guet, il fallut qu'il s'ouvrît quelque passage public & connu, mais ils étoient tous soigneusement gardés

dés par les François. On avoit fait le dégât au-delà de la Marne, & les provisions avoient été rassemblées dans les places situées sur cette rivière. L'Empereur avoit beaucoup de peine à faire subsister son armée dans ce pays ruiné, où il étoit sans cesse harcelé par des partis de l'Armée du Dauphin & par les garnisons des places voisines ; il se voyoit prêt à retomber dans la même situation qui lui avoit fait abandonner la conquête de la Provence. Déjà il songeoit à remonter vers Soissons, à regagner les Pays-Bas, & cependant il continuoit de côtoyer la Marne, comme attendant les événemens. 1544.

Le Dauphin avoit des magasins considérables à Epernay & à Château-Thierry, mais craignant qu'Epernay ne pût pas tenir devant l'Armée Impériale, si elle entreprenoit de le forcer, il donna ordre à un Capitaine d'Infanterie d'aller rompre le pont, d'en enlever toutes les provisions, & de gâter ou de jetter dans la rivière tout ce qu'on ne

1544. pourroit emporter. La Ducheſſe d'Eſtampes, qui ne craignoit rien tant que la retraite de l'Empereur, lui fit donner avis de ce qui ſe paſſoit ; en même tems on gagna ou on amuſa l'Officier chargé de l'ordre du Dauphin ; on donna le tems à l'Armée Impériale, qui ſur cet avis força ſa marche, d'arriver à Epernay avant la rupture du pont & l'enlevement des proviſions, tandis qu'un détachement de la même armée s'emparoit auſſi des magaſins de Château-Thierry. Alors la terreur fut au comble dans Paris ; on voyoit en effet l'Empereur s'avancer ſans obſtacle jusqu'aux portes de cette Capitale, & ſon plan de conquête s'exécuter en partie ; les routes de Rouen & d'Orléans étoient couvertes d'habitans, qui fuyoient de Paris avec leurs effets les plus précieux. Les voleurs qui profitent de tout, & à qui la conſternation publique eſt ſouvent favorable, ſe répandoient par troupes ſur ces routes ; ils prenoient l'écharpe rouge pour faire croire qu'ils

Pelcar. liv. 24. c. 5.

étoient des partis ennemis Cependant le Roi faisant violence à ses chagrins & à ses craintes, parcouroit à cheval avec le Duc de Guise toutes les rues de Paris, il rassuroit, il encourageoit, il retenoit les habitans. » Mes enfans, disoit-il, je me » charge de vous défendre de l'en- » nemi; que Dieu vous défende de » la peur. » Cette attention, cette bonté, cette confiance héroïque, l'air guerrier du Roi, sa taille riche & noble, sa bonne mine, sa grace presque égalée par celle du Duc de Guise, formoient le spectacle le plus intéressant. Paris croyoit voir en eux ses deux génies tutélaires. Le Dauphin, aux premières nouvelles de la prise d'Epernay & de Château-Thierry, quitta précipitamment son camp de Jallon, & dût-il s'exposer à une bataille, il prévint la course rapide de l'Empereur, alla camper à la Ferté-sous-Jouare à quelques lieues au-dessous de Château-Thierry, jetta une forte garnison dans Meaux, & fit partir de Lorges en diligence 1544.

1544. avec sept à huit mille hommes d'Infanterie & quatre cent Gendarmes, pour aller rassûrer & secourir Paris, si l'Empereur trouvoit moyen de pénétrer jusques-là. De Lorges craignit que son arrivée à Paris n'en allarmât encore plus les timides habitans, il s'arrêta à Lagny pour opposer une barrière de plus sur la Marne aux Impériaux & pour être cependant à portée de secourir la Capitale, si elle étoit menacée. L'Empereur n'avoit pas plus prévu la diligence du Dauphin que le Dauphin n'avoit prévu la négligence ou la trahison de l'Officier qu'il avoit chargé de rompre le pont d'Epernay; ainsi se voyant prévenu, il traversa une partie du Valois & gagna Soissons, où il se logea à l'Abbaye de S. Jean des Vignes.

L'Empereur & le Roi d'Angleterre avoient été presque également infidéles aux engagemens qu'ils avoient contractés par le traité de Londres. Ni l'un ni l'autre n'avoit poursuivi sa route directement vers

Paris, & en effet, ce projet de traverser plusieurs Provinces d'un pays ennemi, sans se ménager aucune retraite, s'accordoit assez mal avec la nécessité de pourvoir à la subsistance & à la sûreté. L'Empereur avoit donc commencé à donner l'exemple de faire des siéges, le Roi d'Angleterre de son côté s'étoit arrêté à assiéger Montreuil & Boulogne, tous deux se plaignoient, chacun s'excusoit. L'Empereur disoit qu'à la réserve de S. Dizier, qui l'avoit retenu plus long-temps qu'il n'avoit cru, il ne s'étoit attaché, selon les termes du traité, à aucun siége important; qu'enfin il étoit parvenu jusqu'aux portes de Paris, & qu'il y feroit entré, si le Roi d'Angleterre, sans perdre son temps entre Montreuil & Boulogne, eût marché aussi vers Paris, & obligé par-là François I. de diviser ses forces. Le Roi d'Angleterre disoit qu'il n'avoit entrepris ces deux siéges qu'à l'exemple de l'Empereur, qu'il n'en entreprendroit point d'autres, mais qu'il étoit 1544.

1544. de son honneur de réduire ces deux places, puisqu'il les avoit attaquées. Tous ces petits nuages, cette difficulté de compter sur ses amis & de dompter ses ennemis, la difficulté assez grande encore de faire subsister une armée en pays ennemi, malgré l'enlevement des magasins d'Epernay & de Château-Thierry, qui n'étoient pas inépuisables; les intelligences même que l'Empereur entretenoit en France, & qui n'avoient que la paix pour objet, l'ennui d'une guerre qui ne produisoit que des fatigues, de la dépense & de bien fragiles conquêtes, les maladies, la goute dont l'Empereur étoit tourmenté, le néant de la gloire qui se fait toujours sentir de plus en plus à mesure qu'on avance en âge, peut-être aussi l'espérance de tromper ou au moins d'amuser François I. par les conditions captieuses d'un traité, tout engagea l'Empereur à prêter l'oreille aux propositions de paix. Il entamoit, il abandonnoit, il reprenoit les négociations, selon les circonstances & le succès.

Mém. de Du Bellay, l. 10.

Ces négociations avoient commencé dès le temps du siége de S. Dizier, & peu de tems après ce siége, il y eut des conférences en régle à la Chaussée entre Vitry & Châlons. Si d'un côté l'Empereur avoit su mettre dans ses intérêts la Duchesse d'Etampes & le parti du Duc d'Orléans, de l'autre la Duchesse avoit su inspirer des dispositions pacifiques au Chancelier de Granvelle & à Martin de Gusman, Dominicain & Confesseur de l'Empereur. Les Députés pour les conférences furent de la part du Roi l'Amiral d'Annebaut & le Garde des Sceaux de Chemans (1); de la part de l'Empereur, Ferdinand de Gonzague & Granvelle.

1544. Belcar. lib. 24. n. 4.

L'Empereur ne s'éloignoit pas de faire son traité particulier, sans en avertir le Roi d'Angleterre, mais François desirant de faire une paix générale, envoya au Roi d'Angle-

(1) Ou Erault.

1544. terre le Cardinal du Bellay, Remond, Premier Président du Parlement de Rouen & l'Aubespine, Secrétaire d'Etat, pour lui proposer d'envoyer aussi des Députés à la Chaussée; l'Empereur voyant que Henri VIII. seroit averti, envoya de son côté l'Evêque d'Arras lui faire la même invitation.

Id. ibid. Le Roi d'Angleterre faisoit alors en personne le siége de Boulogne, tandis que le Duc de Norfolk, joint aux Impériaux commandés par les Comtes de Rœux & de Bures, faisoit celui de Montreuil. C'étoit le Maréchal du Biez (1), Officier de quelque expérience, qui commandoit dans Montreuil, c'étoit Vervin son gendre, jeune homme sans talens & sans courage, trop indigne de porter le grand nom de Coucy, qui commandoit dans Boulogne, le Duc de Vendôme couroit dans toute

(1) Oudart du Biez, nommé Maréchal de France le 15. Juillet 1542., à la place du Maréchal de Montejan, mort dès 1539.

la Province avec une poignée de Gendarmes, harceloit perpétuellement 1544.
les Anglois & les Impériaux, enlevoit quelquefois des convois considérables; il en surprit un entr'autres qu'on menoit d'Aire au Camp devant Montreuil avec une escorte de huit cent chevaux & de douze cent Lansquenets, qui même avoient avec eux quatre piéces d'artillerie. Vendôme n'en avoit point, & n'avoit que deux cent hommes d'armes, il attaque le convoi, taille en piéces l'escorte, fait huit cent prisonniers qu'il amene à Thérouenne, prend quatre enseignes des Lansquenets, tout le convoi, deux canons, il les avoit même pris tous les quatre, mais faute de voitures, il n'en put faire transporter que deux. Malgré ces petits succès, Montreuil & Boulogne vivement pressés & hors d'état d'être secourus, ne pouvoient guères échapper aux Anglois. Aussi Henri VIII. s'empressa-t-il peu d'écouter les propositions des Députés François, il évita même de les

1544. voir ; sous prétexte de les loger plus commodément, il leur écrivit de s'arrêter au Château de Hardelot, & cependant il redoubla d'ardeur à faire battre les fortifications de Boulogne Il n'y avoit que le Capitaine Corse, qui par son intrépidité, qu'il communiquoit à toute la garnison, soutînt encore la place & inspirât du courage même à Vervin, mais il fut tué sur la place, & dès-lors Vervin ne songea plus qu'à se rendre. Ce fut en vain que Saint-André entreprit de jetter par mer du secours dans Boulogne, ce qui ne pouvoit être tenté du côté de la terre, les Anglois environnant trop bien la place, étant trop bien retranchés, & faisant trop exactement la garde. Les vents rendirent l'entreprise également impossible du côté de la mer; Saint-André parut trois fois à la vue du pont, sans jamais pouvoir aborder, toujours rejetté en pleine mer par les vents, qui enfin l'obligerent de se retirer.

Vervin se hâta de faire une capi-

lation prématurée, sans consulter ni 1544
la garnison ni les bourgeois; il obtint qu'ils sortiroient avec tout ce qu'ils pourroient emporter & qu'ils se retireroient où ils voudroient; mais l'artillerie, les munitions de guerre & de bouche, qui étoient en abondance dans la Ville, restèrent aux Anglois. Les bourgeois refusèrent de signer ces conditions; le Maire de Ville dit à Vervin qu'il pouvoit se retirer où il voudroit, que les bourgeois suffisoient à leur défense. A l'appui de leur fermeté, il survint la nuit une tempête furieuse & une pluie violente qui renversèrent les tentes des Anglois, ruinèrent leurs travaux, détrempèrent tellement la terre dans l'endroit où leur camp étoit assis qu'ils ne pouvoient rester sur leurs pieds. Les ôtages n'étant point encore livrés, on crut qu'au moins Vervin consentiroit à profiter de cet avantage: Officiers, soldats, bourgeois, tout renouvella ses représentations, la lâcheté de Vervin fut infléxible, il al-

1544. Mém. de du Bellay, l. 10. Sleidan, Commentar. liv. 15.

légua la parole qu'il avoit donnée au Roi d'Angleterre, & prétendit lui devoir une fidélité qu'il ne gardoit pas au Roi son Maître. Il en fut puni sous le regne suivant. Henri II. plus sévère que François I., lui fit faire son procès, il fut condamné à avoir la tête tranchée. Ce Prince n'avoit pu oublier que si Vervin, comme il le pouvoit & comme il le devoit, lui avoit donné le tems d'arriver en Picardie, il auroit eu la gloire de faire lever le siége au Roi d'Angleterre en personne; en effet, le Dauphin partit vers ce tems pour aller secourir Montreuil & Boulogne.

Le Roi d'Angleterre n'ayant pas même voulu voir les Députés François, en avoit encore moins envoyé à la Chaussée; d'ailleurs quelques-uns de ces petits succès que nous avons vû l'Empereur avoir dans cette campagne, firent tomber ces négociations, elles furent reprises depuis, mais seulement entre l'Empereur & le Roi par l'entremise de Granvelle

& du Dominicain, Confesseur. Le Roi d'Angleterre avoit fait entendre à l'Empereur par l'Evêque d'Arras qu'il ne trouveroit pas mauvais qu'il fît sa paix particulière, mais que pour lui, il vouloit encore tenter quelque tems la fortune. 1544.

François I. toujours pressé par sa Duchesse d'Etampes, envoya l'Amiral à S. Jean des Vignes où l'Empereur étoit alors. Boulogne n'étoit point encore rendu quand l'Amiral partit. A peine étoit-il arrivé qu'il reçut un ordre très-pressant de terminer à quelque prix que ce pût être. Le Roi venoit de recevoir la nouvelle de la capitulation de Boulogne & craignoit que si l'Empereur la recevoit aussi avant la conclusion du traité, il ne se rendît plus difficile, & ne proposât des conditions plus dures.

Le traité fut enfin conclu à Crespy en Laonnois. On convint des principaux articles, mais avec des réserves, des restrictions, des alternatives qui ouvroient la porte aux chi- *Le 18. Sept. 1544.*

1544. canes & à la rupture. La paix se fit à peu près sur le pied de l'égalité de pertes & de succès ; en effet, si d'un côté Paris étoit menacé par l'Empereur, si la frontière de Picardie étoit aussi entamée par les Anglois & les Impériaux réunis, d'un autre côté François étoit en possession de presque tout le Piémont, d'une partie du Luxembourg & de quelques Places du Haynault.

On commença par conclure le mariage du Duc d'Orléans, mais avec qui ? c'est d'abord ce qu'on ne décidoit point, on proposoit l'alternative de la fille ou de la nièce de l'Empereur, & les conditions du mariage étoient différentes, selon que le Duc d'Orléans épouseroit l'une ou l'autre. Naturellement ce choix auroit dû être déféré au Duc d'Orléans, c'étoit à l'Empereur qu'il l'étoit.

Le Duc d'Orléans devoit avoir pour appanage les Duchés d'Orléans, de Bourbon, d'Angoulême, de Châtelleraut, & si ces quatre Du-

chés ne suffisoient pas pour faire cent mille livres de rente, quittes de toute charge, on y ajoûteroit le Duché d'Alençon. La fille de l'Empereur, si c'étoit elle qui épousât le Duc d'Orléans, devoit avoir quarante mille livres de rente pour son douaire, sa nièce trente mille. L'Empereur de son côté donnoit pour dot, quoi? c'est ce qu'on ne décidoit encore que par une alternative, le choix toujours réservé à l'Empereur. Cette dot devoit être ou le Milanès (1) ou les Pays-Bas, selon que le Duc d'Orléans épouseroit ou la fille ou la nièce de l'Empereur (2). Certainement l'Empereur devoit savoir lequel il avoit résolu de céder; ainsi se proposer ce choix-là, au lieu de 1544.

(1) L'Empereur en avoit donné l'investiture à Philippe son fils, Prince d'Espagne, le 11. Octobre 1540., ce qui prouvoit une assez ferme résolution de ne le jamais céder à la France, & Charles V. ne révoquoit guères de pareilles résolutions. Il confirma cette investiture par une autre du 5. Juillet 1546.

(2) C'étoient les Pays-Bas s'il épousoit sa fille, le Milanès s'il épousoit sa niéce.

1544. le consommer, c'étoit assez annoncer qu'il ne donneroit ni l'un ni l'autre; mais il y avoit un prétexte à ce délai, c'est que le mariage ne devoit se faire que dans huit mois, & comme l'investiture de l'un ou de l'autre de ces Etats, devoit être la dot de la Duchesse d'Orléans, il restoit huit mois pour se déterminer sur ce choix. Il est étonnant que la Duchesse d'Etampes, dont l'objet capital, en engageant le Roi à la paix, étoit de procurer au Duc d'Orléans un établissement hors de la France, pour se procurer à elle-même un asyle, n'ait pas fait assurer & accélérer l'exécution de cet article. Il paroît que l'Empereur abusa de l'empressement que montroit le Roi de faire la paix, & qu'il trahit les espérances de la Duchesse.

On convint de se rendre réciproquement tout ce qu'on s'étoit pris depuis la tréve de Nice, & comme l'Empereur avoit plus perdu dans cette guerre que François I. on ne remit point l'exécution de cet arti-

cle à huit mois, il fut stipulé qu'on l'exécuteroit sur le champ. Le Roi envoya même le Duc de Guise, le Cardinal de Meudon (1), le Comte de Laval, la Hunaudaye, fils de l'Amiral d'Annebaut & quelques autres Seigneurs, qui accompagnèrent l'Empereur depuis la Fere jusqu'à Bruxelles, & lui servirent d'ôtages jusqu'à la restitution. Il semble que pour s'assurer le Milanès ou les Pays-Bas, il auroit fallu différer la restitution respective des conquêtes jusqu'à l'exécution de cet article. 1544. Mém. de du Bellay, l. 10.

Quant aux Etats du Duc de Savoie, comme l'Empereur n'y avoit pas d'intérêt direct, le Roi ne fut obligé de les restituer qu'au moment où le Duc d'Orléans seroit mis en

(1) Antoine de Sanguin, dit le Cardinal de Meudon, étoit oncle de la Duchesse d'Estampes & lui devoit sa fortune; il fut Abbé de Fleury sur Loire, Archevêque de Toulouse, Cardinal & *Grand Aumônier de France*, c'est le premier qui ait pris ce dernier titre: ses prédécesseurs prenoient celui de *Grand Aumônier du Roi*. Il fut aussi Gouverneur de Paris, il l'étoit dans le temps que cette Capitale étoit menacée par l'Empereur.

1544. possession, soit du Milanès, soit des Pays-Bas ; ainsi ce qui pouvoit arriver de plus heureux au Duc de Savoie, étoit de rester encore dépouillé de ses Etats pendant huit mois au moins.

Si l'Empereur donnoit les Pays-Bas, le Roi devoit renoncer au Milanès & au Royaume de Naples ; s'il donnoit le Milanès, le Roi devoit renoncer au Royaume de Naples & à toute autre prétention sur les Etats possédés par l'Empereur.

L'Amiral vint à Bruxelles avec une suite nombreuse pour faire signer ce traité à l'Empereur, il le trouva accablé de goute, pouvant à peine remuer la main. *Voilà*, lui dit l'Empereur, *ce que m'a coûté la gloire, & voilà qui vous garantit mieux que toutes les signatures l'exécution du traité. Comment pourrois-je manier une épée ? je ne peux pas même tenir une plume.* Cette garantie étoit assez foible ; on n'a pas toujours la goute ; d'ailleurs les Rois ont tant de bras !

En ſuppoſant l'entiére & fidèle exécution de ce traité, la France ſacrifioit tout à l'aggrandiſſement du Duc d'Orléans; c'étoit pour lui ſeul que la paix ſe faiſoit, l'Etat perdoit au lieu de gagner. Auſſi le Dauphin fit-il une proteſtation formelle contre ce traité; il la fit à Fontainebleau le 12. Décembre 1544. en préſence du Duc de Vendôme, du Comte d'Anguien & du Comte d'Aumale, qui ſignérent l'acte comme témoins. Les Gens du Roi du Parlement de Toulouſe, ou gagnés par le Dauphin, ou déterminés par leur devoir, en firent une pareille le 22. Janvier ſuivant. 1544.

Auſſi-tôt que l'Empereur eut ſigné le traité, il envoya ordre aux Comtes de Rœux & de Bures, qui avec le Duc de Norfolk & une partie de l'armée Angloiſe faiſoient le ſiége de Montreuil de ſe retirer & de licentier leurs troupes; ainſi François I. n'eut plus affaire qu'aux Anglois, & la guerre entrepriſe contre l'Empereur ſeul, continua con-

1544. tre Henri VIII. seul. Il étoit encore campé autour de Boulogne dont il étoit maître, & le Duc de Nortfolk privé du secours des Impériaux, faisoit toujours le siége de Montreuil; l'armée Françoise commandée par le Dauphin, s'avança contre eux; à son approche, le Duc de Nortfolk leva le siége, & le Roi d'Angleterre ayant mis une forte garnison dans Boulogne dont il donna le gouvernement à Seymour son beau-frere, (1) reprit la route de Calais.

Le Dauphin, qui eût fait lever le siége de Boulogne, comme celui de Montreuil, si Vervin lui en avoit donné le temps, voulut surprendre cette première place. Il alla se placer à Marquise entre Boulogne & Calais pour empêcher les secours qui pourroient venir de cette dernière Ville, & il envoya Fouquessol-

(1) Frere de Jeanne Seymour, celle des six femmes de Henri VIII. qui aux dépens de sa vie, fut mere d'Edouard VI.

les & de Tais avec un corps considérable pour exécuter l'entreprise. 1544.
Mais le défaut de certaines précautions, des postes essentiels négligés & laissés sans troupes, la firent échouer, malgré la valeur de Fouquessolles & de Tais, qui forcerent Id. Ibid. n. 71
la basse-ville, & taillèrent en piéces tout ce qui voulut la défendre; leurs soldats enyvrés de ce premier succès, s'étant livrés au pillage, un gros d'ennemis vint fondre sur eux de la ville-haute, & les mit en déroute, quoique les François eussent l'avantage du nombre; Fouquessolles & de Tais voulant les rallier & les soutenir, furent accablés; Fouquessolles fut tué sur la place, de Tais fut blessé d'un coup de fléche, Montluc qui se signala dans cette expédition, en reçut quatre dans ses armes, *lesquelles*, dit-il, *pour mon butin je portai à mon logis.*

Le Dauphin piqué de cet échec vouloit avec toute son armée faire le siége de Boulogne dans toutes les régles; mais la saison avancée, les

1544 pluies, le défaut de vivres causé par le dégât qu'avoient fait les Anglois dans tout le Boulenois jusqu'au Ponthieu, & qui auroit obligé de faire venir les provisions d'Abbeville, tout le détourna de cette entreprise; il se contenta de laisser dans Montreuil sous les ordres du Maréchal du Biez une forte garnison pour resserrer celle de Boulogne, & ce fut par ces expéditions que finit la campagne de 1544.

Pendant l'hyver le Maréchal du Biez essaya de faire construire un fort sur une hauteur voisine de Boulogne pour gêner le port de cette place; ce qui donna lieu à un combat assez vif contre les Anglois. Le Maréchal fut obligé de se retirer & d'abandonner son projet.



CHAPITRE VII.

Campagne Navale de 1545.

LA campagne de 1545. nous offre un nouveau plan militaire, comme on avoit de nouveaux ennemis. Ce fut du côté de la mer que la France porta ses principaux efforts ; on résolut d'aller chercher la flotte Angloise, de lui livrer bataille, de faire même une descente en Angleterre ; d'Annebaut commanda en qualité d'Amiral, titre qui depuis long-tems n'entraînoit guères de fonctions (1). Sa flotte étoit de cent cinquante gros vaisseaux ronds (c'est ainsi qu'on appelloit alors les vaisseaux de guerre) & de soixante autres vaisseaux d'une moindre grandeur. De plus, le Baron de la Garde (2) fut chargé de

1545. *Pâques, le 5 Avril.* Mém. de Du Bellay, l. 10. Belcar. l. 24. n. 10.

(1) On voit tous les Amiraux sous ce régne commander des armées de terre, d'Annebaut seul en commanda une de mer cette seule année.

(2) C'est le Capitaine Paulin. Son véritable nom étoit Antoine Escalin des Aymars.

1545. conduire dans l'Océan & de joindre à la flotte de d'Annebaut vingt-cinq Galères qui étoient à Marseille. Ce fut la seconde fois qu'on vit des galères oser traverser le détroit de Gibraltar & s'engager dans l'Océan, & ce fut la premiere fois qu'on en vit un si grand nombre. En 1512. sous le régne précédent, Prégent de Bidoux y avoit mené quatre galères seulement, & cette entreprise avoit paru téméraire.

Dans l'expédition dont il s'agit à présent, huit ou dix caraques Génoises voulurent se joindre aux galères Françoises, ce qui prouve que les François avoient des intelligences à Gênes, & que tout ne s'y gouvernoit pas uniquement par l'autorité des Doria. Ces caraques furent négligentes & malheureuses, elles arrivèrent trop tard, la plûpart périrent à l'embouchure de la Seine pour avoir négligé de prendre des pilotes qui connussent ce mouillage.

Le Roi se rendit au Havre de Grace pour voir l'embarquement qui se

se fit le 6. Juillet. (1) Plusieurs femmes de la Cour l'avoient accompagné pour jouir de ce spectacle, rare & nouveau alors. Le Roi leur avoit fait préparer un festin magnifique sur le plus beau de ses vaisseaux, nommé *le Carraquon* (2), gros bâtiment de huit cent tonneaux, qui portoit cent piéces de grosse artillerie & qui n'en étoit pas moins bon voilier. Un Auteur du temps dit qu'il étoit dans la flotte comme une citadelle qui défendoit les autres vaisseaux & qu'il n'avoit à craindre que les rochers & le feu. Le feu y prit par la négligence des cuisiniers, il fut impossible de l'éteindre. Tout l'argent destiné à l'en- 1545.

(1) On juge bien que toute la flotte n'étoit pas au Havre. D'autres vaisseaux partoient de Honfleur, de Harfleur, de Dieppe & d'autres ports de Normandie, le rendez-vous général étoit devant l'Isle de Wight.

(2) Henri VIII. qu'une jalousie invincible portoit à imiter toujours malgré lui François I., fit aussi construire un pareil vaisseau & lui donna aussi le nom de *Carraquon*; mais sa mauvaise construction le rendit inutile.

1545. tretien de la flotte & au payement des troupes étoit ſur ce vaiſſeau. Les galères n'eurent que le temps de s'en approcher pour en tirer cet argent. Le feu qui gagnoit l'artillerie, les obligea de forcer de rames pour prendre le large, ſans quoi elles euſſent été coulées à fond par l'exploſion terrible de cette artillerie embraſée. Ceux des ſoldats & des matelots qui profitèrent du moment où les galères s'avancèrent pour ſe jetter dedans, furent ſauvés ; les autres périrent dans les eaux ou dans les flammes. On avoit pourvu à la sûreté du Roi, des femmes de ſa Cour & de toute leur ſuite.

La flotte Françoiſe arriva le 18. Juillet devant l'Iſle de Wight, l'armée navale d'Angleterre étoit raſſemblée à Portſmouth, elle n'étoit que de ſoixante gros vaiſſeaux ; mais tous très bien équippés & très bons voiliers ; ils avoient d'ailleurs des ramberges, eſpèce de vaiſſeaux à voiles & à rames, plus longs, plus étroits, plus propres à fendre les flots que les

autres, & dont la vîteſſe égaloit ou ſurpaſſoit celle des galères les plus agiles. 1545.

Le Baron de la Garde alla les reconnoître avec quatre galères ; il s'avança juſqu'à l'entrée du canal qui ſépare l'Iſle du Continent & ſur les bords duquel Porſtmouth eſt bâti. Quatorze vaiſſeaux Anglois ſortirent à l'inſtant du port pour environner les galères, qui n'eurent que le temps de ſe retirer en forçant de voiles & de rames. Bientôt toute la flotte Angloiſe ſe préſenta hors du canal, c'étoit ce que d'Annebaut demandoit, il s'avança auſſi avec toute ſa flotte, mais on ne fit que ſe canonner de part & d'autre, les Anglois rentrèrent dans le canal, & y choiſirent pour retraite un lieu tout environné de bancs de ſable, où les vaiſſeaux ne pouvoient pénétrer qu'un à un, encore falloit-il qu'ils fuſſent conduits par des pilotes, qui euſſent une grande connoiſſance du pays, ſans quoi il étoit preſque impoſſible qu'ils évitaſſent les bancs

1545. de ſable. L'Amiral d'Annebaut ſe propoſoit de faire le lendemain tous ſes efforts pour tirer les Anglois de cet aſyle.

Il ſembloit que le ſort s'attachât à pourſuivre les vaiſſeaux qui portoient l'argent de la flotte Françoiſe; on a déja vu que cet argent avoit penſé être englouti dans la ruine du *Carraquon*. Il avoit été tranſporté dans un autre vaiſſeau, nommé *la Maîtreſſe*, c'étoit le plus grand bâtiment de la flotte Françoiſe depuis la perte du *Carraquon*, & l'Amiral avoit réſolu de le monter, lorſqu'on vint lui annoncer qu'il faiſoit eau de tous côtés. L'Amiral plein d'inquiétude ſur le vaiſſeau & ſur l'argent qui faiſoit toute l'eſpérance de cette expédition, accourut pour le ſauver, il trouva qu'heureuſement il avoit été prévenu par le Vice-Amiral la Mileraye, qui avoit fait décharger le vaiſſeau & l'avoit envoyé au Havre pour être radoubé.

Le lendemain l'Amiral d'Annebaut rangea toute ſon armée navale

en bataille, il la divisa en trois escadres, il se mit à celle du centre, donna la droite à Boutières & la gauche au Baron de Curton; il envoya ses galères canonner la flotte Angloise pour l'obliger à sortir du canal, cette canonnade fut si vive & si heureuse qu'elle coula à fond la *Marie-Rose*, un des plus grands vaisseaux de la flotte Angloise, dont il ne se sauva que trente-cinq hommes de cinq à six cent dont il étoit monté. *Le Grand-Henri*, qui portoit l'Amiral Anglois, alloit aussi périr, s'il n'eût été promptement secouru. Les Anglois détachèrent leurs ramberges pour donner la chasse aux galères Françoises, qui durent leur salut à l'habileté des pilotes, à l'activité des matelots & à une manœuvre hardie & adroite du Prieur (1) de Capoue, frere de Pierre de Strozzi. Ce brave Capitaine voyant les ram- 1545.

(1) Leon de Strozzi, Chevalier de S. Jean de Jérusalem, Prieur de Capoue, fut Général des Galères sous le régne suivant.

1545. berges Angloiſes preſſer vivement les galères Françoiſes du côté de la poupe, où elles n'avoient point d'artillerie pour ſe défendre, tourna promptement ſa galère de la pouppe à la proue, fit face aux ramberges, arreta leur courſe, couvrit la retraite des galères, & les rejoignit avec autant de bonheur qu'il avoit montré d'audace ; en même temps d'Annebaut s'avança pour les ſoutenir & pour repouſſer les ramberges, mais elles ſe hâtèrent de rentrer dans le canal & dans les bancs.

L'Amiral François voyant l'obſtination des Anglois à refuſer le combat & à reſter dans le canal, tenta une autre voie pour les en arracher, ce fut de faire une deſcente. Henri VIII. s'étoit avancé juſqu'à Porſtmouth ; d'Annebaut crut qu'il ne laiſſeroit point faire cette deſcente ſous ſes yeux, ſans envoyer ſa flotte pour l'empêcher. On fit donc la deſcente, & on la fit en trois endroits différens pour obliger les Anglois à diviſer leurs forces, les trou-

pes répandues ſur les côtes, les défendirent foiblement & eſcarmouchèrent plutôt qu'elles ne combattirent, mais la flotte reſta inébranlable dans ſa rade. L'Amiral vouloit aller l'y forcer, cependant pour ne rien faire légérement, il aſſembla un conſeil extraordinaire où les pilotes furent appellés. On leur demanda ſi la flotte ennemie étoit abſolument hors d'atteinte ; ils décidèrent qu'elle l'étoit, & leurs raiſons parurent ſans réplique. Indépendamment de la difficulté d'éviter les bancs de ſable où les Anglois étoient comme retranchés, & de la poſition deſquels eux ſeuls avoient une parfaite connoiſſance, on ne pouvoit aller à eux que par le canal, qui ſeroit aiſément fermé par quatre de leurs vaiſſeaux ; pour déloger ces vaiſſeaux de l'entrée du canal, il falloit attendre le vent & le courant, & lorſque porté par l'un & par l'autre avec une rapidité qu'on ne ſeroit pas maître de modérer, on ſeroit parvenu à les écarter, il arri-

1545.

1545. veroit tout naturellement que les vaiſſeaux François qui auroient pénétré les premiers, ſeroient arrêtés à l'entrée du canal par les vaiſſeaux Anglois qu'ils ſeroient forcés de combattre ; cependant la rapidité du courant, malgré tous les efforts des matelots, pouſſeroit les autres vaiſſeaux François ſur les premiers avec tant de violence qu'ils ſe briſeroient les uns les autres inévitablement. Si les vaiſſeaux François avoient l'adreſſe d'accrocher en arrivant les vaiſſeaux Anglois, les uns & les autres ſeroient briſés, ou par le ſeul choc ou par la violence avec laquelle ils ſeroient portés enſemble contre la terre. Si les François jettoient l'ancre pour retenir les vaiſſeaux, l'impétuoſité de l'eau, ou romproit les cables, ou tourneroit les navires, qui ne ſuivroient plus la direction dont on auroit beſoin pour combattre.

L'Amiral avoit le plus grand deſir de ſe diſtinguer par une victoire navale, eſpéce d'exploit ſur leſquel il

n'auroit point eu de rival ſous ce régne, parmi les Généraux François ; il étoit au déſeſpoir d'être obligé de ſe rendre aux raiſons qu'on lui alléguoit, il tâcha de croire que les pilotes faiſoient le péril plus grand qu'il n'étoit ; il ſe dit qu'ils parloient en pilotes & non en ſoldats ; mais dans cette expédition, les ſoldats ne pouvoient rien ſans les pilotes, & c'étoit ſur-tout ceux-ci qu'il falloit conſulter. L'Amiral en envoya quelques-uns avec des Capitaines de vaiſſeaux pour ſonder le canal pendant la nuit, leur rapport ayant confirmé ce qui avoit été dit des difficultés invincibles de cette entrepriſe, il fallut abſolument y renoncer. 1545.

On mit alors un autre objet en délibération. Devoit-on ramener la flotte en France, ou ſe fortifier dans l'Iſle de Wight ? Maîtres de cette Iſle, les François l'euſſent bientôt été de Portſmouth, l'un des plus beaux ports d'Angleterre, dont la poſſeſſion les eût rendus maîtres en-

1545. core du trajet d'Angleterre en France ; ç'eût été d'ailleurs avoir une clef de l'Angleterre comme l'Anglois en avoit une de la France ; les garnisons de Wight auroient fait dans les Provinces voisines des excursions, auroient obligé les Anglois d'entretenir une armée de terre aussi bien qu'une de mer ; on ne doutoit pas d'ailleurs que Wight, bien cultivée, ne fournît à la subsistance des troupes nombreuses qu'il faudroit y entretenir.

Tels étoient ou pouvoient être les avantages. Voici les inconvéniens.

La conquête de Portsmouth n'étoit pas faite, il faudroit la faire, & le succès étoit encore incertain ; pour entreprendre cette conquête, il falloit déja être fortifié dans l'Isle ; pendant qu'on travailleroit aux fortifications, la flotte n'auroit point de port où elle pût se retirer ; la premiére tempête, ou briseroit les vaisseaux, soit en les précipitant les uns contre les autres, soit en les pous-

ſant contre les côtes, ou au moins les diſperſeroit & les livreroit un à un ſans abri & ſans défenſe à la flotte Angloiſe, qui paiſible au fond de ſon canal pendant la tempête, n'en ſortiroit qu'à propos pour profiter de ſes avantages. D'ailleurs le nombre des ſoldats qu'il faudroit laiſſer dans l'Iſle, non-ſeulement pour la défenſe, mais encore pour faire des courſes aux environs, dégarniroit la flotte, au point de la mettre hors d'état de réſiſter aux Anglois, en cas d'attaque. A ces raiſons on en ajoutoit d'autres tirées de la forme de l'Iſle de Wight, qui ne pouvoit être fortifiée qu'en certains endroits & qu'avec des dépenſes infinies. L'avis de la plûpart des Capitaines fut de ramener la flotte en France ; ce n'étoit point celui de du Bellay, qui le condamne hautement, mais ſans apporter de raiſons trop déciſives en faveur du ſien.

1545.

Le départ étant réſolu, il fallut faire les proviſions d'eau néceſſaires

1545. pour la route; elles se firent avec difficulté, & entraînerent quelques combats entre les soldats François & les Anglois disposés sur les côtes pour les défendre, on tomba dans quelques embuscades, on fit quelques pertes particuliéres, on battit, on fut battu, mais le détail de ces petits combats, qui n'apportent aucun changement à la face générale des affaires, regarde plus la gazette que l'histoire. On regagna le Boulenois & l'on prit terre au Portet près de Boulogne. L'Amiral en arrivant jetta quatre mille soldats & trois mille pionniers dans un fort qu'on bâtissoit (1) autour de Boulogne pour commander le port & empêcher les secours qui pourroient venir du côté de la mer dans cette place que François I. se proposoit d'assiéger.

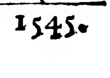
La flotte s'étant rafraichie au Por-

(1) C'étoit le projet où le Maréchal du Biez avoit d'abórd échoué. Voir la fin du Chapitre précédent.

tet, ayant pourvu à la sûreté du fort 1545.
dont nous avons parlé, se remit en mer pour observer la flotte des Anglois & se porter par tout où il seroit nécessaire, mais à peine avoit-on quitté le rivage qu'une tempête qui s'éleva tout-à-coup, obligea les vaisseaux François de relâcher vers ces mêmes côtes d'Angleterre, dont ils venoient de s'éloigner. L'Amiral ne cherchoit plus tant alors la flotte Angloise, les choses étoient changées, celle-ci s'étoit considérablement renforcée, elle étoit de cent gros navires; maîtresse de tous les ports, elle ne perdoit point de vue les vaisseaux François & attendoit seulement que l'orage les dispersât, pour les attaquer avec avantage. La flotte Françoise s'étoit dégarnie de soldats pour en remplir les forts qu'on élevoit autour de Boulogne, elle avoit aussi moins de navires; le mauvais temps d'ailleurs ne permettoit pas qu'elle se servît de ses galères. Il n'y avoit que le retour du calme qui pût rétablir l'égalité en don-

1545. nant à la flotte Françoiſe le loiſir de ſe développer toute entière en pleine mer ; ce calme deſiré revint, & alors d'Annebaut remit à la voile, ſans deſirer ni craindre la rencontre de la flotte Angloiſe ; les deux flottes ſe trouvèrent en préſence au point du jour. Les Anglois parurent long-temps vouloir engager le combat, mais ils ne perdoient jamais leurs ports de vue, & voyant que la flotte Françoiſe avoit le deſſus du vent, ils commencèrent à faire voile vers l'Iſle de Wight ; le Baron de la Garde les pourſuivit avec ſes galères pour troubler leur retraite, qui ſe fit pourtant en bon ordre ; mais la canonnade fut très-vive & dura bien avant dans la nuit ; on s'apperçut le lendemain qu'elle n'avoit pas été ſans effet ; la flotte Angloiſe avoit diſparu ; mais on voyoit flotter ſur les eaux beaucoup de cadavres & de débris de navires ; les galères Françoiſes n'avoient preſque point ſouffert du feu de l'artillerie ennemie ; leur peu de hauteur les

Mém. de Du Bellay, liv. 10.



garantissoit, les coups de canon passoient par-dessus. Après ce petit succès qui ne produisoit rien, la flotte Françoise fut ramenée au Havre, & ce fut là le terme de cette expédition maritime.



CHAPITRE VIII.

Campagne ſur terre pendant cette même année 1545. & au commencement de 1546. juſqu'à la paix avec l'Angleterre.

1545. DU côté de la terre, on fut encore moins heureux; le Roi s'étoit propoſé de reprendre Boulogne, de prendre Guines & de reſſerrer pour le moins les Anglois dans Calais, ſi l'on ne parvenoit pas à les en chaſſer entiérement.

Pour commencer par Boulogne, on avoit compris qu'on l'attaqueroit inutilement du côté de la terre, ſi le port reſtoit libre & que la place pût être ravitaillée & la garniſon rafraîchie ſans obſtacle du côté de la mer. Il avoit donc été réſolu, comme nous l'avons dit, qu'on bâtiroit une grande citadelle pour dominer le port; le Maréchal

du Biez avoit été chargé de veiller à cette conſtruction & de couvrir les travaux avec l'armée de terre. Mais il fit d'abord une faute irréparable, celle de manquer totalement l'objet; on vouloit fermer aux ennemis l'entrée du port, & il avoit été ordonné en conſéquence que le fort ſeroit bâti préciſément à l'embouchure de la Liane, à ſa pointe, qui eſt vis-à-vis la Tour d'ordre. (1) Le Maréchal au contraire choiſit un endroit plus éloigné nommé Outreau, qui laiſſoit l'entrée du port parfaitement libre. Il ſe ſervit enſuite d'un Ingénieur qui conçut & exécuta mal ſon plan, de ſorte que les travaux, après avoir langui long temps & avoir coûté beaucoup, finirent par être preſque inutiles, & qu'il fallut les recommencer. 1545.

(1) On dit que cette tour fut bâtie par Jules-Céſar, lorſqu'il voulut tenter ſon expédition en Angleterre, & qu'il en avoit fait un phare pour éclairer les vaiſſeaux.

1545. Tandis que du Bellay envoyé par le Roi pour examiner les travaux, lui rendoit ce compte fidèle, le Roi reçoit un autre courier du Maréchal du Biez qui lui annonce que dans huit jours le fort sera entiérement construit. Du Bellay sur cet avis qu'il ne conçoit point, retourne au camp avec commission expresse de dire au Maréchal en plein Conseil que le temps pressoit; que la saison avançoit, qu'il étoit temps de prendre le parti ou d'attaquer Boulogne ou de chasser les Anglois de la terre d'Oye, pour affamer Guines & resserrer Calais; que Dampierre, Gouverneur d'Ardres, demandoit à grands cris du secours & se plaignoit de ne pouvoir plus résister aux courses des garnisons de Guines & de Calais, qui venoient l'insulter impunément jusqu'aux portes d'Ardres.

Mém. de du Bellay, l. 10.

Le Maréchal répondit qu'il avoit des avis certains que les vivres manquoient dans Boulogne, & que les Anglois se disposoient à partir de

Calais pour marcher au ſecours de cette place ; que ſon intention étoit d'abandonner le fort d'Outreau, où il laiſſeroit ſeulement trois ou quatre mille hommes pour le défendre, & de ſe poſter entre Boulogne & Calais pour couper aux Anglois la communication de ces deux places. 1545.

Sur cet avis il s'éleva dans le Conſeil un cri général d'improbation. » » Comment pouvoit-on ſe perſua- » der que la mer & le port de Bou- » logne étant libres, & la garniſon » pouvant à chaque inſtant recevoir » des rafraîchiſſemens par cette voie » ouverte, les Anglois aimaſſent » mieux tenter la voie difficile & » périlleuſe d'une bataille pour jet- » ter des vivres dans cette place, » où un ſeul navire en pouvoit por- » ter plus que ne pourroient faire » mille chariots ? Comment pou- » voit-on même penſer qu'avec » cette facilité d'être ſans ceſſe ra- » vitaillé, Boulogne manquât de » vivres ? D'ailleurs que devien-

1545. » droient ces travaux du fort d'Ou-
» treau, si peu utiles à la vérité,
» par leur emplacement, mais qui
» avoient tant coûté & dont enfin
» il falloit tirer quelque parti ? Il
» falloit du moins ne se pas priver
» par ce changement de poste très-
» inutile, des soldats que le Maré-
» chal proposoit de laisser dans le
» fort & qui ne pourroient jamais
» en défendre les travaux, s'ils
» étoient attaqués. »

Ces raisons étoient si fortes & si fortement dites par les Officiers dans le Conseil, que le Maréchal ne répliqua rien, mais il n'abandonna point son projet, & décampa sans prendre avis de personne.

Toute cette conduite étoit très-singuliére, & du Bellay ne cacha point au Maréchal qu'elle étoit contraire aux intentions du Roi. Le Maréchal du Biez & Vervin son gendre, étoient-ils mal intentionnés ou n'étoient-ils que mal habiles ? Le Roi lui-même avoua depuis à du Bellay qu'il ne comprenoit rien à la con-

duite du Maréchal, qu'il le soupçonnoit de n'avoir songé qu'à faire durer son emploi, & d'avoir volontairement sacrifié le bien de l'Etat à ses vues ambitieuses (1). 1545.

Les nouveaux mouvemens du Maréchal du Biez paroissant annoncer une bataille prochaine, toute la jeune noblesse se rendit au camp; il n'y eut point de bataille parce qu'en effet les Anglois ne songèrent point à sortir de Calais, pour

(1) Henri II. en jugea vraisemblablement ainsi, car à son avenement il éloigna le Maréchal du Biez de la Cour, quoiqu'il eût été armé Chevalier de sa main, il le dépouilla de la dignité de Maréchal de France, mais du Biez y fut rétabli dans la suite. M. de Thou dit que le Maréchal du Biez fut condamné à une prison perpétuelle & privé du collier de l'Ordre; il sortit de prison & mourut de douleur quelque temps après; d'autres disent même que du Biez avoit été condamné à mort, que la prison perpétuelle ne fut qu'une commutation de peine. Quoiqu'il en soit, le fils de Vervin ne voulut pas laisser ces taches imprimées sur le grand nom de Coucy, il fit réhabiliter la mémoire de son pere & de son ayeul maternel par des Lettres-Patentes qu'il obtint de Henri III. & qui furent enregistrées au Parlement le 1. Octobre 1575. Il fit faire ensuite des obsèques magnifiques au Maréchal du Biez & à Vervin.

1545. ſecourir une place, qui ſe ſecouroit pour ainſi dire d'elle-même par la liberté de ſon port; mais comme l'armée Françoiſe étoit campée aux portes de Boulogne, il n'y avoit pas de jour qui ne fût marqué par quelque eſcarmouche très-vive entre la garniſon de cette place & les François. Dans une de ces eſcarmouches le Comte d'Aumale porta la peine ou plutôt remporta un témoignage glorieux de cette témérité, qui le précipitoit toujours au milieu des périls. Il vit un combat inégal de quelques François contre un corps nombreux d'infanterie Angloiſe, il courut auſſi-tôt au ſecours des ſiens, ſans trop examiner s'il étoit ſuivi par quelques Gentilshommes qui l'accompagnoient, ſa valeur ne lui permettoit pas le moindre ſoupçon ſur celle des autres. Les Anglois l'environnent, le preſſent, il ſe défend preſque ſeul contre tous, ſçachant bien que l'infanterie Angloiſe ne demandoit & ne faiſoit point de quartier. Sa réſiſtance opiniâtre fa-

tigua les Anglois, enfin leur Commandant lui porta le coup en apparence le plus terrible qu'on ait jamais reçu ſans en mourir, il lui briſa ſa lance dans la tête entre le nez & l'œil; le fer tout entier, la douille, deux doigts du bois y reſtèrent enfermés & preſque ſans priſe pour les tirer. Tout ſemble miraculeux dans cet événement, on ne conçoit pas que tout autre ne fût pas tombé ſans mouvement & ſans connoiſſance; d'Aumale continua de combattre, il perça le bataillon dont il étoit environné, & ſe retira dans ſa tente, où il ſe mit tranquillement entre les mains des Chirurgiens; ceux-ci ne doutèrent point qu'il n'expirât dans l'opération violente qu'on alloit faire pour arracher ce tronçon enfoncé dans ſa tête; le ſeul Ambroiſe Paré, (1) dont le nom eſt reſté ſi célébre

1545.

Belcar. liv. 24. n. 14.

Mém. de Du Bellay, liv. 10.

(1) Ambroiſe Paré, né à Laval au Maine, Chirurgien des Rois François II, Charles IX & Henri III. célèbre par pluſieurs belles opérations & par d'excellens traités de Chirurgie.

1545. & auroit mérité d'être immortel quand il n'eût fait que cette opération admirable pour le temps, fut le ſeul qui oſa ne pas déſeſpérer entiérement; ſon adreſſe & la fermeté du Comte d'Aumale également étonnantes, firent réuſſir l'opération. Le Comte ne pouſſa pas un cri, ne fit pas un mouvement, *il ſembla*, dit du Bellay, *qu'on lui eût tiré un cheveu;* on le porta en litière à Pequigny, où pendant quatre jours encore on déſeſpéra de ſa vie, enfin au cinquiéme on apperçut des ſymptômes plus favorables; on vit la nature faire des efforts extraordinaires pour ſe rétablir, ces efforts furent continuels & heureux. La guériſon fut entière, ſans retour, ſans ſuite fâcheuſe; il ne reſta au Comte d'Aumale qu'une cicatrice également glorieuſe pour lui & pour Ambroiſe Paré. Le Duc de Guiſe, fils du Comte d'Aumale, (1) obtint pour

(1) Ce fut pour un coup d'arquebuſe, ſelon les uns, de piſtolet, ſelon les autres, qu'il reçut à la

bien

bien moins le titre de *balafré*. Du Bellay en considérant toutes les circonstances de cette guérison, ne peut croire qu'elle n'appartienne qu'à l'ordre ordinaire de la nature bien conduite & bien aidée; » quant » à moi, dit-il, je pense assurément » que Dieu lui sauva la vie, non » pas les médicamens des hommes, » & qu'il le préserva, afin que par » ci-après le Roi en tirât plus grand » service. » 1545.

Les Anatomistes savent aujourd'hui que cette blessure placée où Ambroise Paré dit dans ses Œuvres qu'elle l'étoit, pouvoit n'être pas aussi dangereuse; ni l'extraction du corps étranger aussi douloureuse qu'il le croyoit lui même.

François d'Estouteville, frere de Villebon, Jean de la Vieuville, jeune Gentilhomme Picard, plein de valeur, furent tués à coups de

joue gauche en 1575. au combat de Château Thierry. Il avoit déjà été blessé en 1562. d'un coup de pierre à la joue, dans l'émeute connue sous le nom de *massacre de Vassy*.

lance dans d'autres escarmouches.

1545. Pendant toutes ces mauvaises opérations du Maréchal du Biez, & en attendant qu'on pût assiéger Boulogne, que le Roi avoit résolu de reprendre en personne comme Henri VIII. l'avoit prise, le Roi erroit dans les Provinces voisines, dans la Picardie, dans la Normandie, visitant toutes les places, portant par tout l'œil éclairé, l'œil tout-puissant d'un maître attentif.

L'Allemagne, soit qu'elle fût en paix ou en guerre, fournissoit toujours des troupes aux Puissances étrangères, souvent même aux Puissances ennemies; elle envoyoit alors aux Anglois quatre mille hommes de Cavalerie & dix mille d'infanterie; le Roi le sut & craignant que ces troupes ne se répandissent dans la Thiérache & dans les environs d'Aubenton, de Vervins & de Guise, il prit le parti de marcher au-devant d'elles jusqu'à la Fere, pour être à portée de pourvoir à la sûreté des frontieres de ce

côté-là ; en même-temps il envoya ordre au Maréchal du Biez de faire le dégât dans la terre d'Oye, où il craignoit qu'on ne voulût mettre les Allemands en quartier d'hyver, s'ils parvenoient à pénétrer au fond de la Picardie & à faire leur jonction avec les Anglois. 1545.

La terre d'Oye est un canton d'environ quatre lieues de longueur sur trois de largeur, ayant au Nord la mer, au Levant Gravelines & la riviere d'Aa, au midi Ardres & Guines, au couchant Calais & ses dépendances ; le terrein coupé de canaux & de ruisseaux est fertile en herbages ; c'étoit de-là que les garnisons de Calais, de Guines & de tous les forts appartenans aux Anglois dans la Picardie, tiroient leurs bestiaux & leurs fourrages ; cette terre formoit une espéce de camp retranché ou même de place forte, défendue par des fossés profonds, remplis d'eau, par des remparts garnis de forts & de redoutes, le tout bien gardé & plein de troupes.

1545. Vers le milieu du pays étoit un gros bourg, nommé Marcq, où les Anglois entretenoient une garnison. La communication entre tous les forts étoit sûre & rapide; dès que l'allarme étoit donnée à un de ces forts, soldats & habitans, tout prenoit les armes & couroit au lieu d'où partoit le bruit. Il s'agissoit de renverser cette barrière; c'étoit une expédition qui promettoit de la gloire, & tous les jeunes Seigneurs voulurent en être, entre autres le Comte d'Anguien, le vainqueur de Cérisoles, qui venoit servir sous le Maréchal du Biez, après avoir commandé avec tant de gloire en Italie, le Comte d'Aumale, qui avoit déjà oublié sa blessure & qui ne respiroit que de nouveaux dangers; le Duc de Nevers, le Comte de Laval, qui fut blessé dans cette occasion.

Brissac conduisoit l'avant-garde, il avoit sous ses ordres la cavalerie légère & quelques compagnies de Gendarmes, de Tais Commandoit l'infanterie Françoise comme à la

bataille de Cérisoles ; ce furent cette infanterie & la troupe de Brissac qui forcèrent seules la barrière. Les vieilles bandes Françoises attaquèrent le principal fort, l'emportèrent & passèrent au fil de l'épée tout ce qu'elles y trouvèrent ; mais en voulant pénétrer dans le pays, on étoit arrêté par les canaux ; cet inconvénient étoit aisé à prévoir, & on l'avoit prévu, mais les ponts portatifs dont on avoit fait provision, étoient restés à Ardres : fut-ce encore une négligence affectée du Maréchal du Biez ? C'est ce que du Bellay n'ose décider. Quoiqu'il en soit, cette premiére difficulté alloit faire abandonner l'entreprise, lorsque Mailly qui commandoit l'artillerie, proposa d'employer les matériaux du fort qu'on venoit de réduire, à combler le premier canal dans un endroit qu'il choisit ; on le crut & on parvint à rendre cette espèce de pont assez solide pour que l'artillerie pût y passer ; Brissac marcha d'abord vers ce bourg de Marcq dont nous avons

1545.

1545. parlé, ſur la route il rencontra un corps de deux mille Anglois ; la Gendarmerie les chargea ſur le champ & les tailla en piéces. Alors le dégât ſe fit ſans aucun obſtacle, les François pillèrent & brûlèrent tous les villages juſqu'au bourg de Marcq, où ils alloient donner l'aſſaut, lorſque ſurpris par la nuit, arrêtés par une pluie abondante, qui rendit aiſément les chemins impraticables dans un pays ſi aquatique, arrêtés ſur-tout par l'impoſſibilité de traîner leur artillerie faute de ponts, ils furent obligés de revenir ſur leurs pas, n'ayant exécuté qu'une partie de leur commiſſion. Le Roi en ayant eu avis, envoya ordre au Maréchal de retourner devant Boulogne, d'en preſſer plus que jamais le blocus, & de camper entre Boulogne & le fort d'Outreau, pour protéger les travaux de ce fort, qu'il lui recommandoit auſſi de hâter de tout ſon pouvoir.

Cependant les Allemands continuoient leur marche par le pays de

Liége, & n'étoient plus qu'à environ dix lieues de Mézières. Le Roi leur opposa trois puissantes barrières ; l'une à Mézières même, l'autre sur les confins de la Champagne, l'autre à Guise. 1545.

Ce fut du Bellay qu'il chargea de défendre Mézières avec deux mille hommes d'infanterie auxquels il joignit l'arrière-ban de Bourgogne & une partie de celui de Champagne.

Longueval fut envoyé en Champagne avec ordre d'en rassembler à la hâte toute la milice & de la porter sur la frontière.

En même temps le Roi se fit envoyer de son armée de Picardie un détachement composé de quelque infanterie & de trois cens hommes d'armes, qui sous la conduite du Comte d'Anguien alla se jetter dans Guise.

Toutes ces précautions étoient sages ; il paroissoit nécessaire que les Allemands tentassent le passage par la France, parce que l'Empe-

1545. reur auquel ils avoient demandé la permiſſion de paſſer par le Brabant & par la Flandre, la leur avoit refuſée, non par reſpect pour la paix de Creſpy, qui n'exigeoit pas de lui ce refus, mais par la crainte du pillage, où ces provinces alors dégarnies de troupes auroient été expoſées de la part des Lanſquenets. Ce refus pourtant fut très-utile à François I. Les Lanſquenets furent arrêtés pluſieurs ſemaines dans le pays de Liége par les négociations qui ſe faiſoient pour obtenir ce paſſage. Le temps de payer la montre arriva. Les Commiſſaires Anglois chargés de la payer, n'ayant pas leur argent tout prêt, demandèrent du temps; ſi les Lanſquenets euſſent été plus avancés, ils n'euſſent pû refuſer d'attendre quelques jours, mais combinant toutes ces circonſtances, la défenſe de paſſer par les terres de l'Empereur, la difficulté preſque inſurmontable de paſſer par les terres de France, la négligence des Anglois à acquitter le premier paye-

ment, l'inexactitude que cette négligence promettoit pour l'avenir, ils se rebutèrent & sans vouloir rien entendre, reprirent la route de leur pays. Cet avantage fut dû en grande partie à la vigilance de François I. 1545.

Pendant que le Roi s'occupoit de ces soins solides, les Anglois mal bloqués dans Boulogne, insultoient le fort d'Outreau. Quoique ce fort leur laissât la liberté du port, il ne laissoit pas d'incommoder beaucoup la Ville basse, vis-à-vis de laquelle il étoit situé. Dès l'année précédente les Anglois avoient voulu profiter de la fausse démarche qu'avoit faite le Maréchal du Biez d'abandonner ce fort avant qu'il fût achevé, ils remarquèrent des endroits qui étoient encore tout ouverts, d'autres où l'on pouvoit aisément monter avec des échelles sans être apperçu; ils passèrent pendant la nuit à gué la petite riviere de Liane, où lorsque la mer étoit retirée, on n'avoit de l'eau que jusqu'aux genoux; ils se présentèrent une heure avant le jour

1545. devant le fort, mais la vigilance des Commandans, la garde exacte qu'ils faisoient faire par-tout, & principalement dans les endroits foibles, firent manquer alors l'entreprise. Tous les Anglois qui descendirent dans les fossés ou qui parvinrent à monter sur les remparts, furent tués, 1546. le reste se retira avec une précipitation qui tenoit de la fuite.

Pâques le 25. Avril.

Après cette rude épreuve de la vigilance & de la valeur de la garnison d'Outreau, les Anglois ne songèrent plus à s'emparer de ce fort par assaut ni par surprise, mais les garnisons de Boulogne & d'Outreau continuèrent à s'insulter, à s'enlever des convois, à s'entregêner pour les vivres. Les maladies contagieuses se mirent dans le fort d'Outreau, & y firent un tel ravage que d'environ quatre mille hommes qui avoient été laissés dans ce fort, à peine en resta-t-il huit ou neuf cent; il mouroit quelquefois jusqu'à cent-vingt soldats par jour; les vivans ne pouvoient suffire à la sépulture des morts,

dont ils attendoient eux-mêmes le ſort à tous momens. Quand tous les malades entaſſés dans une maiſon, étoient expirés, on abbattoit la maiſon ſur eux, c'étoit-là leur tombeau ; aucune maiſon n'étoit exempte du venin. Du Bellay qui étoit venu s'enfermer dans ce fort, parce que c'étoit alors le ſeul endroit où la guerre ſe fît, ſe logea dans la maiſon qu'il crut la plus ſaine, c'étoit celle d'un des Commandans de la place. Le frere de ce Commandant & deux de ſes fils, qui paroiſſoient ſe bien porter & qui couchoient dans la même chambre que du Bellay, y moururent tous trois la même nuit. Répétons d'après ce grand Capitaine que ce qu'il y eut de plus étonnant dans tous ces déſaſtres, ce fut la patience & le courage du ſoldat, qui ſupérieur à la peſte & à la mort, n'abandonna pas un inſtant la garde de la place & empêcha les Anglois de mettre à profit tant de malheurs.

1545.

Mém. de du Bellay, l. 10.

Belcar. liv. 24. n. 17.

Lorſqu'après l'expédition de la terre d'Oye le Maréchal du Biez

1545. par ordre exprès du Roi vint reprendre autour de Boulogne & à portée du fort d'Outreau le poste qu'il n'auroit jamais dû abandonner, le premier soin fut de jetter des hommes & des vivres dans Outreau, où la contagion avoit enfin cessé ses grands ravages. Les hommes y entrèrent sans obstacle; quant au convoi, Senerpont que le Maréchal avoit chargé de le conduire avec une escorte de soixante hommes d'armes seulement, rencontra trois cent chevaux Anglois qui s'étoient postés sur sa route pour lui fermer le passage; il les attaqua malgré son infériorité, les dissipa, & introduisit heureusement son convoi dans le fort, n'ayant perdu que cinq hommes de sa troupe, dont deux tués, trois prisonniers.

Au retour il eut à essuyer un choc plus rude. Sept cent hommes de Cavalerie & quatre cent Arquebusiers à pied étoient sortis de Boulogne & étoient venus se mettre en embuscade sur la route par où de-

voit passer Senerpont. Mais d'un autre côté le Maréchal du Biez faisoit avancer son armée vers le fort & une petite troupe de Gentilshommes marchoit devant lui. Cette troupe joignit Senerpont, qui avec ce leger renfort, attaqua la cavalerie Angloise alors séparée des Arquebusiers. Après un combat assez vif, les Anglois furent mis en fuite, laissant sur la place environ cent cavaliers, les François n'en perdirent guères moins. Senerpont ramena soixante & quinze prisonniers, tous vêtus de casaques de velours chamarrées d'or & d'argent; soit que cet habit magnifique fût l'uniforme de cette troupe, ou un habit de distinction qui annonçât des Officiers considérables. 1545.

Trois semaines après, le Maréchal du Biez sembla vouloir rétablir sa réputation par une action assez vigoureuse, où il eut un avantage marqué. Aussi occupé de la défense d'Outreau qu'il avoit paru la négliger d'abord, il prépara un second

1545. convoi qu'il voulut conduire lui-même avec cinquante hommes d'armes de sa compagnie, cinquante Arquebusiers & quatre mille hommes d'infanterie Allemande (car il y en avoit dans les deux partis.) Il rencontra un corps de six mille Anglois commandés par Mylord Sorel qui l'attendoit au passage, il l'attaqua, le combat fut vif & long, les Anglois furent enfin obligés de plier, ils se rétirèrent sous un petit fort, du Biez animé par sa première victoire, alla les y attaquer & parvint à les y forcer. Les Anglois perdirent sept à huit cent de leurs meilleurs soldats, on leur fit de plus deux cent prisonniers. La perte des François fut legère.

Le Maréchal eut le bonheur de finir mieux qu'il n'avoit commencé. Cet exploit fut le dernier de cette guerre, le dernier même de ce régne. Henri VIII. s'ennuya d'une guerre qui lui causoit beaucoup de dépense sans lui acquérir aucune gloire. Il voyoit les François déterminés à re-

prendre Boulogne à quelque prix que ce pût être, il n'avoit plus l'Empereur son allié pour l'échauffer & le seconder. François I. de son côté soupiroit pour le repos que ses infirmités lui rendoient nécessaire; d'ailleurs il se défioit toujours des dispositions de l'Empereur; il le regardoit comme son seul ennemi véritable, il vouloit employer le loisir de la paix à mettre son Royaume à l'abri de toute insulte de la part de ce rival implacable & toujours dangereux.

1545.

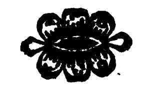
Belcar. l. 24. n. 17. 18.

Ces dispositions rapprochant François I. & Henri VIII., la paix fut bien-tôt conclue par les Plénipotentiaires, qui tinrent leurs conférences entre Guines & Ardres. C'étoient de la part de la France, l'Amiral d'Annebaut, & Raymond, Premier Président du Parlement de Rouen; de la part de Henri VIII. Mylord Dudley, Amiral d'Angleterre.

Sleidan, Commentar. l. 15.

L'objet de la négociation étoit très-simple & sans aucune complication d'intérêts. Henri VIII. avoit

1545. entrepris la guerre par caprice, il la finit par raison. Il n'avoit fait qu'une seule conquéte, on n'en avoit point fait sur lui, il ne s'agissoit que de vendre la restitution de cette conquête, & c'est ce qu'il fit. On convint que le Roi de France payeroit dans l'espace de huit ans au Roi d'Angleterre une somme de deux millions, tant pour les anciennes dettes que pour le prix de Boulogne & de ses dépendances, qui seroient fidèlement remises à la France au dernier payement. Ce traité promptement conclu, fut encore plus promptement ratifié.



CHAPITRE IX.

Mort du Duc d'Orléans. Nouveau point de vue politique. Conduite équivoque de l'Empereur.

LA paix entre la France & l'Angleterre étoit alors pour les deux Nations un état naturel ; entre François I. & Charles-Quint c'étoit un état forcé. A peine la paix de Cresspy étoit-elle conclue entre ces deux Princes, que la guerre sembloit prête à renaître. Ce malheur public eût été le fruit d'un malheur particulier, qui accabloit alors François I. Ce Prince compta ses dernières années par des pertes qui affligèrent en lui le père, le Prince, l'ami. Le coup le plus accablant fut celui de 1545., dont il est ici question. C'est toujours comme père qu'on est le plus douloureusement frappé. François le fut d'un nouveau chagrin pareil à celui qu'il avoit éprouvé en 1536., qui le lui

1545.

1545. rappelloit & qui le redoubloit; il étoit condamné à voir périr tous ceux de ses fils pour lesquels son cœur s'étoit déclaré par une prédilection sensible, le Duc d'Orléans mourut d'une fièvre maligne, à Forêt-Moutier, près d'Abbeville, le 9. Septembre. Ce Prince suivoit le Roi dans les courses qu'il n'avoit cessé de faire cette année pour veiller à la sûreté des Provinces exposées aux insultes des Anglois, & des Allemands qui cherchoient à les joindre (1). Arrivé à Forêt-Moutier, il ne fut pas content, dit-on, de l'appartement qui lui avoit été marqué; il en trouva un qu'on avoit laissé vuide, & qui lui plut davantage. On l'avertit que deux ou trois personnes venoient d'y mourir d'une maladie épidémique, qui faisoit alors de grands ravages en Picardie, » *Bon, bon*, dit-» il, *jamais fils de France n'est mort* » *de la peste.* » Il y gagna la fièvre

Mém. de Du Bellay, l. 10. Belcar. l. 24. n. 14. Sleidan, Commentar. l. 16.

(1) Voir le chapitre précédent.

maligne dont il mourut (1). Mais on ne s'en tient jamais aux idées simples sur la mort des Princes ; les uns ont voulu que le Duc d'Orléans fût mort, comme mourut son pere, d'un ulcère dans les parties secrettes ; les autres qu'il ait été empoisonné, car il faut bien qu'en pareil cas le mot de poison soit au moins prononcé. 1545.

Mém. de Du Bellai, liv. 10.

Mais on voit sensiblement par cet exemple combien la paix ou la guerre change la disposition des esprits, & par une suite nécessaire, les idées. Quoique depuis la paix de Crespy uniquement conclue en faveur du Duc d'Orléans, l'Empereur eût un intérêt marqué à la mort de ce jeune Prince par laquelle il pouvoit se croi-

(1) Le Feron raconte que le Dauphin & le Duc d'Orléans entrèrent dans une maison de paysan, quoiqu'on les eût avertis qu'elle étoit infectée de la peste ; que le Duc d'Orléans plaisanta beaucoup de cette témérité & se plut à y ajouter ; qu'il remuoit & renversoit avec son épée les matelats d'un lit tout pénétré de ce venin, qu'il faisoit voler les plumes du lit sur son frere & sur lui-même ; qu'enfin il ne sortit de cette fatale maison que puni de ce badinage & frappé à mort. (Arnold. Ferron. rer. Gallicar. l. 9. Francisc. Vales.)

1545. re dispensé de donner le Milanès ou les Pays-Bas, on ne l'accusa point ou on ne l'accusa guères de cette mort, au lieu qu'en 1535., quoiqu'il n'eût aucun intérêt à la mort du Dauphin, il en fut hautement accusé par le cri public que poussoit la haine nationale.

Le Duc d'Orléans étoit gai, brillant, étourdi, aimable, plein de valeur, comme l'étoient tous les Princes & tous les Gentilshommes; son caractère plus formé, plus développé que celui du Dauphin François, mort avant lui, sembloit devoir laisser plus de regrets & en inspira pourtant moins; c'est que le Duc d'Orléans étoit déja un chef de parti, & l'ame ou l'objet des cabales de la Cour; or les partis & les cabales ôtent d'un côté ce qu'ils procurent de l'autre, & empêchent la réunion des suffrages; d'ailleurs la prédilection du Roi pour ce jeune Prince, plus marquée encore qu'elle ne l'avoit été pour le premier Dauphin, étoit moins regardée comme

l'effet du mérite du Duc d'Orléans 1545.
que des inſtigations de la Ducheſſe d'Eſtampes, & le public aime à s'élever contre les prédilections des Rois, des péres & des maîtreſſes.

La mort du Duc d'Orléans confondit les eſpérances de la Ducheſſe d'Eſtampes & ſes projets de retraite hors du Royaume; elle fit plus, elle changea le point de vue politique & rompit les liens de la paix entre l'Empereur & le Roi. Les proteſtations du Dauphin contre le traité de Creſpy, n'offenſoient plus ſon 1546.
pere & pouvoient le ſervir, elles portoient ſur ce que la France avoit fait des ſacrifices dont on lui avoit promis un dédommagement qu'on ne lui donnoit point. On peut ſans être téméraire conjecturer d'après la maniére dont le traité de Creſpy étoit rédigé, d'après les alternatives continuelles, où il ne falloit point d'alternatives, d'après les délais pris pour faire des choix qu'on devoit avoir faits, enfin d'après toutes les circonſtances, que l'intention de

1545. l'Empereur n'étoit pas d'obſerver ce traité, & que quand le temps marqué pour l'exécution ſeroit arrivé, il n'eût pas manqué de prétextes pour l'éluder; mais il n'auroit jamais pû en trouver de plus plauſible que celui que la mort du Duc d'Orléans fourniſſoit.

L'eſprit général du traité étoit que le Milanès ou les Pays-Bas ne fuſſent jamais unis à la Couronne de France, que l'un ou l'autre de ces deux Etats appartînt au Duc d'Orléans à titre de dot de ſa femme, ſoit fille, ſoit nièce de l'Empereur. Comment tout cela pouvoit-il déſormais avoir lieu ? Etoit-ce à l'Empereur ou bien au Roi de France que la mort du Duc d'Orléans devoit coûter ? Falloit-il, parce que François I. avoit perdu un fils, qu'il gagnât un état ou que l'Empereur en perdît un ? car l'Empereur auroit cru conſerver un état qu'il auroit donné à ſa fille ou à ſa nièce. Qu'étoit-il arrivé depuis le traité de Creſpy qui dût rendre la condition de l'Empereur plus mauvaiſe, qui dût faire paſſer irrévoca-

blement à une famille étrangère & ennemie une conceſſion qu'il avoit voulu faire en faveur de ſa propre famille? Tels étoient les diſcours & les prétentions de l'Empereur. 1545.

François I. diſoit au contraire que ſes droits au Milanès étoient certains, que par le traité de Creſpy il n'y avoit renoncé qu'en faveur de ſon fils, que cette mort le remettoit dans ſes droits, qu'il n'étoit que trop malheureux d'y rentrer à ce prix; que ſi pour le bien de la paix, il avoit conſenti que ſon fils réçût le Milanès à titre de conceſſion & de dot, c'eſt que tous les titres de jouiſſance devenoient preſque indifférens, pourvu qu'on jouît réellement ſoit par ſoi-même, ſoit dans la perſonne d'un autre ſoi-même, que c'étoit là le cas de ſacrifier la forme pour aſſurer le fond. Mais falloit-il que François I. parce qu'il avoit eu le malheur de perdre un fils, perdît encore des droits auxquels il n'avoit prétendu renoncer qu'en faveur de ce fils & que ſous

des conditions qui ne pouvoient plus
1545. avoir lieu ?

Telles étoient les difficultés qu'entraînoit la mort du Duc d'Orléans. On se retrouvoit dans les mêmes conjonctures où l'on s'étoit trouvé à la mort de François Sforce, dernier Duc de Milan. L'Empereur vouloit toujours conserver le Milanès, le Roi vouloit toujours le recouvrer. Dans ces dispositions respectives la guerre paroissoit prête à recommencer.

Pour la prévenir ou pour l'accélérer, François envoya l'Amiral d'Annebaut & le Chancelier Olivier proposer à l'Empereur un nouveau traité qui pût tenir lieu de celui de Crespy, devenu sans objet. L'Empereur ne manqua pas de recourir à ses artifices ordinaires. Il avoit alors d'importantes affaires qui pouvoient lui faire craindre une rupture avec la France, il ne vouloit donc ni la satisfaire ni la mécontenter. La ligue de Smalcalde devenue plus active depuis que François I. ne l'excitoit plus, inquiétoit

inquiétoit plus que jamais l'Empereur, les Princes Proteſtans étoient ſoulevés, il avoit fallu lever une armée pour les réduire, il falloit de l'argent pour entretenir cette armée, l'Empereur alloit à Anvers pour engager les riches marchands de cette Ville à lui fournir les ſommes dont il avoit beſoin ; ce fut à Bruges que les Ambaſſadeurs François le trouvèrent, il les remit à ſon arrivée à Anvers ; là, il les amuſa par des promeſſes équivoques, juſqu'à ce qu'il eût rempli l'objet de ſon voyage : il obtint une grande partie de ce qu'il étoit venu demander, alors ſe regardant comme sûr de réduire la ligue de Smalcalde, il en devint un peu plus fier avec les Ambaſſadeurs François, & les renvoya en leur diſant froidement qu'il n'avoit nulle intention de recommencer la guerre, ſi l'on ne l'y forçoit. 1545.

Cette réponſe n'étoit qu'une raillerie. Ce n'étoit pas à lui à recommencer la guerre, à lui uſurpateur heureux & poſſeſſeur paiſible des

1545. États qui faiſoient l'objet de la conteſtation ; c'étoit à François I. à revendiquer ſon patrimoine, dont on s'obſtinoit à le dépouiller.

L'Empereur ſentoit bien que par cette réponſe il pouvoit jetter le Roi dans les intérêts de la ligue de Smalcalde, mais il comptoit ſur l'embarras que lui donnoit alors (1) le Roi d'Angleterre dans le ſein de la France ; en effet François au lieu d'attaquer l'Empereur, ne ſongea qu'à mettre en état de défenſe les Provinces par où l'Empereur pouvoit attaquer la France ; les expéditions lointaines, les vaſtes entrepriſes, les conquêtes ne le flattoient plus ; la ſûreté, le bonheur de ſes peuples devenoient le principal, même l'unique ſoin de ce bon Roi. Les irruptions de l'Empereur & du Roi d'Angleterre en France l'avertiſſoient d'oppoſer à leur ambition de plus puiſſantes barrières.

(1) La paix avec l'Angleterre n'étoit pas encore faite.

Il fit fortifier une multitude de places en Picardie, en Bourgogne & sur-tout en Champagne, la Province la plus dépourvue de places fortes & presque toujours la première attaquée. Le Roi voulut fermer absolument cette porte de son Royaume à l'Empereur. Du Bellay parcourut avec des Ingénieurs toute la frontière de Champagne du Nord au Sud-Est, dressant par-tout un état exact des places qu'on croyoit devoir fortifier. Sur l'inspection de cet Etat le Roi donna ses ordres pour fortifier Montcornet & Maubert-Fontaine entre Vervins & Mezières, augmenter les fortifications de Mezières & de Mouzon, fortifier aussi Villefranche entre Stenay & Dun, en remontant la Meuse, réparer le Château de Sainte Menehoud, ajouter trois nouveaux bastions à S. Dizier, bâtir une citadelle à Ligny sur une montagne située entre cette Ville & Commercy, fortifier entièrement Chaumont en Bassigny & bâtir une autre citadelle

1545.

1546.

1545. à Coëffy, près de Langres, ſur les frontières de la Franche-Comté.

Ce fut à cauſe du même voiſinage de la Franche-Comté appartenante à l'Empereur, qu'il voulut auſſi qu'on fortifiât Seure ſur la Saône, entre Châlons & S. Jean de Launè, auſſi bien que Bourg en Breſſe.

Telles furent les précautions qu'il crut devoir prendre pour s'aſſurer de la parole que lui donnoit l'Empereur de ne le point attaquer; mais tous ces travaux qui devoient changer la face & procurer la sûreté de la France, ne pouvoient pas être l'ouvrage d'un jour, & le Roi ne devoit pas avoir la ſatisfaction de les voir achever.

1546. L'année ſuivante il parcourut toutes ces frontières de Bourgogne & de Champagne, viſita toutes les places, preſſa les travaux, diſtribua lui-même l'argent néceſſaire pour les hâter.

La même année 1546. L'Empereur partant du Luxembourg pour aller en Allemagne faire la guerre

aux Princes Proteſtans de la ligue de Smalcalde (1), vit commencer les fortifications de Villefranche ; il prétendoit que cette place étoit un fief de l'Empire & il ſe plaignit de ce qu'on en vouloit faire une barrière contre l'Empire même ; du Bellay lui fit voir des titres qui prouvoient que depuis plus de deux cent ans cette Ville relevoit de la Juriſdiction de Sainte Menehoud ; comme l'Empereur avoit d'autres affaires plus importantes, il ne s'arrêta pas beaucoup à diſputer ſur cet article, mais pour oppoſer barrière à barrière, il ordonna qu'on rétablît les fortifications de Damvilliers ; cette place étoit la première conquête que ce jeune Duc d'Orléans qui venoit de mourir, avoit faite en 1542. dans le Luxembourg, & qu'il avoit fait raſer, n'ayant pas cru pouvoir la garder. 1546.

(1) Le Roi par reſpect pour les engagemens qu'il avoit pris par le traité de Creſpy, refuſa de les ſecourir. Il ſe contenta dans la ſuite de leur envoyer quelque argent.

1546. Ces petits nuages qui s'élevoient entre Charles-Quint & François I. pouvoient ramener la tempête ; ces intrigues sourdement actives, qui pendant la paix préparent la guerre, cachoient leurs mouvemens & leurs ressorts, cependant elles éclatoient quelquefois par leurs effets. François I. n'avoit plus en Italie de Ministre revêtu d'un caractère public. Mais le Cardinal de Trivulce, Protecteur de la Couronne de France à Rome, titre qui n'est pas toujours vain, étoit l'Agent secret des affaires de cette Couronne dans toute l'Italie. Le Roi à qui le traité de Crespy laissoit l'espérance de recouvrer le Milanès, n'avoit point perdu de vue ses droits sur l'Etat de Gênes. On a vu que dans la campagne navale de 1545. des caraques Génoises avoient voulu se joindre aux galères Françoises, ce qui suppose des intelligences reconnues entre les François & les Gênois ; c'étoit sans doute l'effet des négociations du Cardinal de Trivulce, mais

je ne puis croire avec quelques Auteurs que la France ait été l'ame de cette fameuſe conjuration de Fieſque, dont les reſſorts ſi bien conduits par d'habiles politiques, ont été ſi bien développés par d'habiles écrivains. Il me ſemble que l'impénétrable de Fieſque cacha la profondeur de ſes noirs projets à la France qui ne les eût pas approuvés. Le Cardinal de Trivulce à la vérité avoit à Gênes des Coopérateurs intelligens & attentifs, il connut par eux les talens & les diſpoſitions du jeune de Fieſque, cette diſſimulation perfide qui eût trompé le Ciel, s'il pouvoit l'être, cette prudence ſupérieure à ſon âge qui contenoit toutes ſes paſſions ſans les modérer, cette jalouſie ſombre qui l'animoit contre la puiſſance des Doria, cette ambition ſecrette qui le dévoroit, cette fureur froide & opiniâtre qui ſauroit s'étouffer long-temps pour n'éclater qu'à propos, cette audace intrépide & réglée, cet eſprit & de reſſource & d'agrément, cette affa- 1546.

1546. bilité politique, cette douceur décente & modeste, ces graces, ces qualités trop aimables, pour que leur éclat même pût leur ôter les moyens de séduire. Le Cardinal de Trivulce jugea un tel homme propre à changer le destin de Gênes. Il compta sur sa jalousie contre les Doria pour le vouloir & sur son génie pour le pouvoir; il le fit sonder sur le projet de rétablir à Gênes l'autorité des François, n'imaginant pas que son ambition pût se proposer d'autre but que d'être sous eux ce que les Doria étoient sous l'Empereur. De Fiesque l'écouta d'abord & fut prêt de se livrer à la France, mais l'audacieux Verrina, son confident & son conseil, lui fit concevoir un projet plus vaste, beaucoup plus noble, peut-être chimérique, celui de briser & le joug Impérial & le joug François & le joug des Doria, & d'établir sa puissance unique sur les ruines de toutes ces puissances. De Fiesque s'enyvra de ce projet plus facile à exécuter

alors qu'à soutenir dans la suite. De ce moment ses vues, ses mesures, ses démarches, tout devient étranger à la France. Le hardi Verrina, le fougueux Sacco, le prudent Calcagne & quelques autres conjurés, tous Génois, furent seuls admis à ce complot. On sait quel en fut l'issue, le secret fut religieusement gardé, l'exécution rencontra peu d'obstacles, les conjurés s'emparèrent de tous les postes importans, Jeannetin Doria, l'objet de la haine particulière de Fiesque, fut poignardé, le vieil André Doria ne se sauva qu'avec peine, de Fiesque étoit le maître dans Gênes; il court au port pour donner quelques ordres, il veut entrer dans une galère, la planche glisse ou rompt, il tombe dans le mer, le poids de ses armes l'empêche de nager, l'obscurité de la nuit empêche de le secourir, il est noyé, (1) la nouvelle s'en répand, elle 1546.

(1) Il n'avoit que 22 ans.

1546. glace les conjurés, elle ranime les défenseurs de la République, la conjuration est étouffée, les Chefs des conjurés, forcés dans leurs derniers asyles, subissent le supplice, les moins coupables sont bannis de Gênes.

De la conjuration de Jean-Louis de Fiesque, naquit celle de Jule Cibo; celui ci paroît n'avoir été qu'un instrument aveugle de la vengeance des de Fiesques; trois frères du malheureux Jean-Louis, bannis de Gênes après sa mort, s'étoient retirés à Rome, ils engagèrent Cibo avec lequel demeuroit un des trois freres, à partir pour Gênes, dans l'intention d'assassiner André Doria & de remettre la République sous les loix des François; ce complot fut découvert & prévenu, Cibo eut la tête tranchée. L'histoire de ce Jule Cibo n'est qu'une suite d'outrages faits à la nature. Il avoit commencé par dépouiller sa mere de ses biens; le Cardinal Cibo son oncle, qui étoit attaché aux Impériaux, l'avoit fait

arrêter à Pise, parce qu'il étoit attaché aux François. Jules Cibo alloit assassiner André Doria dont il avoit épousé la niéce (1); enfin ce fut sa propre mere avec laquelle il s'étoit réconcilié, qui alla le déférer & qui par sa délation le conduisit à l'échaffaut. 1546.

Gênes revit avec transport Doria échappé aux périls qu'ils n'avoit courus que pour l'avoir rendu libre, elle crut le destin de la République attaché aux jours de ce grand homme, & elle crut ses jours sous la protection du Ciel; elle voulut pourtant les mettre aussi sous la garde des hommes, elle offrit à Doria de construire une citadelle (2) pour sa défense, Doria rejetta la proposition. » Mes jours ne sont rien, dit-il, j'ai » tout fait pour votre liberté, Ci-

(1) Perette Doria, fille de Jeannetin.

(2) Octavien Frégose par un amour pour sa patrie, digne de Doria, avoit démoli la citadelle que Louis XII. avoit fait construire à Gênes & dont le Frégose eût pû se servir au moins pour accroître son autorité. On appelloit cette citadelle : *La tour de Codefa.*

1546. » toyens, si je vous suis cher, ne » détruisez point mon ouvrage. On insista, on allégua l'intérêt de la sûreté publique: » La sûreté publique, » dit Doria, dépend moins des remparts & des soldats que de l'union » des Citoyens. » Tels furent toujours les sentimens & les actions de Doria. Ainsi les attentats des de Fiesques & de Cibo ne firent que resserrer les nœuds de la tendresse entre le Citoyen bienfaiteur & sa Patrie reconnoissante.

On a prétendu que Cibo avoit eu, ainsi que de Fiesque, des conférences secrettes avec les Ministres & les partisans de la France, relativement à tout ce projet contre Doria; cela peut être, mais on peut raisonnablement douter qu'ils aient approuvé son projet, & on peut assurer que le Roi les en eût désavoués. L'assassinat n'étoit pas un moyen qui fût à son usage. François I. accablé de douleur & d'infirmités, s'occupoit à prévenir la guerre, bien loin de la renouveller, sur-tout par de sem-

blables voyes, il fortifioit ses frontiéres, il rétablissoit ses finances, il pleuroit son fils, & ne songeoit point à faire égorger un grand homme dont il respectoit la vieillesse & la gloire. 1546.

CHAPITRE X.

Mort du Comte d'Anguien. Mort du Roi d'Angleterre. Mort de François I. Parallèle de François I. & de Charles-Quint.

1546. Le Ciel réservoit encore un violent chagrin à François I., celui de perdre un des plus fermes appuis de sa Couronne & de n'oser le venger; l'honneur de sa Maison Royale & du nom François, le Comte d'Anguien mourut par un accident suspect. Il étoit à la Roche Guyon avec le Dauphin & quelques jeunes Seigneurs de sa suite. Dans ce siécle guerrier & parmi cette noblesse militaire les moindres jeux étoient une image de la guerre; l'exemple de Romorentin en 1521. (1) n'avoit pu corriger un usage qui tenoit tant aux

(1) Voir le chap. 2. du liv. 2.

mœurs. On se partagea en deux bandes, on forma une espéce de siége ; on choisit une maison que les uns attaquèrent, que les autres défendirent ; on combattoit avec des pelotes de neige, mais on ne s'en tint pas à ces innocentes armes. Le Comte d'Anguien soutenoit le siége, il fit une sortie ; une main ou bien imprudente ou bien coupable jetta par la fenêtre un coffre qui tomba sur la tête du Comte d'Anguien ; ce Prince en mourut après avoir langui quelques jours. On ignora & on voulut ignorer d'où le coup étoit parti ; on soupçonna violemment un Seigneur Italien nommé Corneille de Bentivoglio, qui avoit eu quelques démêlés assez vifs avec le Prince ; mais le Roi ne voulut point que l'auteur du coup fût recherché, de peur, dit-on, d'avoir le mortel chagrin de voir le Comte d'Aumale & le Dauphin même impliqués dans cette affaire. Se peut-il que cet affreux soupçon contre son propre fils, soit entré dans l'ame du Roi ? Se peut-il

1546.

1546. qu'il ait été légitime ? Il paroît démenti par toute la vie du Dauphin, qui regna douze ans avec gloire, & qui montra des vertus sur le Trône; quant au Comte d'Aumale, depuis Duc de Guise, il fut la victime d'un assassinat (1); mais n'étoit-il pas incapable d'en commettre (2) ? Tous deux pouvoient être jaloux de la gloire du Comte d'Anguien, mais c'étoit sans doute la noble jalousie de l'honneur. Quoiqu'il en soit, il est sûr que François I. empêcha les poursuites qu'on auroit dû faire pour venger la mort de ce jeune Héros;

(1) Il fut assassiné au siége d'Orléans en 1563. par Poltrot de Méré.

(2) On n'ose pas ici prendre le ton affirmatif; car il paroît que ce Duc de Guise voulut faire assassiner par le Roi François II. le Roi de Navarre, frére du Comte d'Anguien. Il voulut aussi faire périr le Prince de Condé leur frére sur un échaffaut, si pourtant tous ces conseils violens ne doivent pas être imputés au fougueux Cardinal de Lorraine, plutôt qu'au généreux Duc de Guise. Il paroît cependant que sous François II. & Charles IX. les discordes civiles, la fureur des guerres de Religion, l'ambition du Gouvernement mêlerent bien des ombres aux brillantes vertus de ce Duc.

si elle étoit l'ouvrage du crime & de l'envie. Après tout il ne fit dans l'affaire du Comte d'Anguien que ce qu'il avoit fait dans la sienne propre ; jamais il n'avoit voulu savoir de quelle main étoit parti le tison qui l'avoit blessé à Romorentin. 1546.

Depuis la conclusion de la paix avec l'Angleterre, François I. avoit aisément repris son ancienne amitié pour Henri VIII., & ce fut encore un coup de foudre pour lui que la mort de ce Prince (1) dont il reçut la nouvelle au commencement de l'année 1547. Il crut avoir perdu un frère & un ami (2), il avoit oublié tous ses caprices pour ne se souvenir que des liaisons qu'ils avoient eues.

1547. *Pâques le 10 Avril.*

Le Roi mourut dix jours avant Pâques le 31. Mars.

Belcar. liv. 24. n. 33.

Sleidan, Commentar. L. 18.

(1) Henri VIII. mourut le 28. Janvier 1547.

(2) Il l'appelloit toujours : *Notre très-cher & très-amé bon frère, cousin, compère & perpétuel ami* (jamais on ne fut moins perpétuel que le fut Henri VIII. dans ses alliances ; sur tout avec la France.) François I. appelloit aussi Anne de Boulen *la Royne sa bonne sœur*. Toutes ses instructions pour l'Angleterre sont affectueuses, toutes ses lettres à Henri VIII. respirent la tendresse). Il l'appelle dans quelques-unes *le meilleur frère & ami qu'il ait en ce monde*.

François ne haïssoit que Charles-
1547. Quint, parce que la continuité de ses mauvais procédés & l'atrocité de quelques-uns l'y avoient forcé. Quand par fantaisie, par séduction ou par d'autres motifs Henri VIII. s'armoit contre la France, François se défendoit sans le haïr, & plaignoit son aveuglement. Mais il aimoit un ingrat; Henri VIII. étoit trop jaloux de François pour l'aimer; il avoit pour lui cette haine secrette, cette haine d'instinct, qu'on ne s'avoue pas toujours, qu'on ignore quelquefois & qui n'en est que plus vive, cette haine que François I. avoit eue pour Charles-Quint, avant même que les guerres l'eussent envenimée & que les mauvais procédés l'eussent justifiée. Tout cela n'est que trop naturel. Henri VIII. étoit sur le Trône, avoit fait des conquêtes, avoit gagné la bataille de Guinegaste avant que François parvînt à la Couronne. François regne, Henri est éclipsé; cela ne se pardonne point, & François I. ne le pardon-

na pas davantage à Charles-Quint. 1547.
François étoit devenu le Héros de l'Europe, Charles, à peine sorti de l'enfance, à peine connu se montre, dispute l'Empire, l'obtient & accable sous le poids de sa puissance la gloire de son illustre rival. D'après ces circonstances, Charles-Quint nuisoit beaucoup à François I. & le haïssoit peu; François le haïssoit & aimoit Henri VIII. dont il étoit haï.

Ce principe caché de jalousie explique seul toute la conduite de Henri VIII. à l'égard de François I. Il voit ce Prince à peine monté sur le Trône, courir à la conquête du Milanès, il cherche à traverser cette expédition; pendant la guerre de 1521. il est plus contraire que favorable à François I. Pendant sa prison il prend sa défense, parce qu'alors devenant le protecteur d'un Roi malheureux, il reprenoit la supériorité perdue. François rentre-t-il dans l'éclat de sa gloire, le cœur de Henri s'éloigne & se retire. Dans la

1547. guerre de 1536. Henri récemment comblé des bienfaits de François I., uni avec lui par les plus puissans intérêts, se contente de ne point lui nuire & ne le sert pas ; dans la guerre de 1542. il se tourne contre lui. François toujours égal & fidèle lui pardonna tout, comme un ami indulgent pardonne les torts d'un ami injuste ; il l'aima vivant, il le pleura mort, il lui fit faire un Service à Notre-Dame, quoique Henri fût mort séparé de l'Eglise Romaine ; Marie sa fille au contraire défendit expressément de prier pour lui, défense assez conséquente peut-être, mais dure, dénaturée & qui ne devoit jamais sortir de la bouche d'une fille. On sent que cette Princesse nourrie au milieu des affronts & des chagrins de Catherine d'Arragon sa mere, croyoit avoir acquis le triste droit de haïr un pere dont elle n'avoit connu que la tyrannie & les injustices.

François étoit à peu près de même âge que Henri VIII, circonstance

qui jointe à ses infirmités, ne contribuoit pas peu à lui rendre la mort de ce Prince douloureuse. On trouvoit entr'eux une assez grande ressemblance dans la taille & dans les traits; ils étoient aussi, dit-on, de même compléxion, c'est-à-dire que tous deux aimoient les femmes, goût trop naturel & trop général pour distinguer personne, autrement que par le dégré; mais Henri, amant féroce, époux cruel, traitoit les femmes en victimes dévouées à ses plaisirs despotiques: François I. galant, foible & tendre, savoit respecter ses femmes & ses maîtresses, & se livroit même un peu trop à ce plaisir si doux & si dangereux d'être gouverné par ce qu'on aime. Les caractères des deux Princes ne se ressembloient point. François étoit gai, doux & bon, il n'avoit rien de la violence & des sombres fureurs de Henri (1); tous deux s'affaissè- 1547.

(1) Voyez le détail de ses cruautés dans Beaucaire qui les a rassemblées en peu de mots. L. 24. n. 33. & dans les divers Historiens d'Angleterre & de France.

rent & tombèrent avant le tems.
1547. Henri étoit devenu si monstrueusement gros & pesant, qu'à peine pouvoit il passer par les portes de ses appartemens, & qu'il lui étoit impossible d'en monter les dégrés; on n'osoit pas même risquer de le porter, on l'élevoit avec des poulies. Il mourut, dit-on, de l'inflammation d'un chancre qu'il avoit à la cuisse.

François n'avoit jamais été parfaitement guéri de la maladie qu'il avoit eue à Compiegne en 1539. Sa décadence depuis cette époque fut toujours plus ou moins marquée; mais depuis la mort de Henri VIII. ses maux s'aggravèrent, ses chagrins redoublèrent, on le voyoit toujours triste & morne, les pensées tournées vers sa fin, se croyant frappé avec Henri VIII. s'arrachant avec peine à cette idée, & s'y replongeant par un penchant naturel; il se livroit pourtant encore aux soins du Gouvernement avec at-

tention, mais ſans ardeur & ſans plaiſir (1). 1547.

Vers le commencement de Février 1547. une fiévre lente vint annoncer au Roi la fin de ſa carrière. Il voulut ſe roidir contre le mal, il eſpéra le diſſiper par l'exercice de la chaſſe qu'il avoit toujours aimé, mais il y chercha en vain l'attrait qu'il y trouvoit autrefois. Les maiſons de plaiſance, dont le ſéjour l'avoit le plus flatté, lui devenoient inſipides. L'inconſtance, ſuite du dégoût & de la défaillance d'une ame qui n'a plus la force de s'attacher à rien, le faiſoit errer de maiſon en maiſon, toujours chaſſant, mais toujours malade, ayant tous les ſoirs des redoublemens de fiévre, perdant ſes forces à vûe d'œil par les efforts même qu'il faiſoit pour les recouvrer. Ce fut ainſi qu'il courut à Saint-

(1) François I. ſurvécut aſſez long-tems Henri VIII. pour faire avec Edouard VI. ſon fils, un traité qui fixa les limites du Comté de Boulogne reſtitué à la France par la derniére paix.

1547. Germain, à la Muette, à Villepreux, à Dampierre, puis à Limours dans le Hurepoix, où il vouloit passer le carnaval, & où il ne passa que deux ou trois jours, puis à Loche en Touraine, où il fit un séjour plus long, mais le mal qui l'accabloit de jour en jour, l'obligea de reprendre la route de Saint-Germain, son habitation la plus ordinaire & où il étoit le plus environné de secours : il passa par Rambouillet, où il comptoit ne coucher qu'une nuit. Un peu de plaisir qu'il eut ou qu'il crut avoir à la chasse dans ce pays, lui persuada que ce séjour lui seroit plus favorable, il résolut d'y rester, bientôt la maladie l'y força, la fiévre augmentoit avec fureur, les douleurs de son ulcère devinrent plus aigues & plus insupportables, il succomba, il se sentit frappé à mort. Des sentimens chrétiens remplirent ses derniers momens, il reçut les Sacremens de l'Eglise avec une piété que ni la volupté ni l'ambition n'avoient jamais étouffée en lui.

Mém. de du Bellay, l. 10.

Belcar. l. 25. n. 1.

Sleidan, Commentar. l. 19.

Il

Il n'abandonna pas le soin de ses sujets à sa dernière heure, il recommanda tendrement à son fils de les soulager, de diminuer les impôts. C'est, dit-on, un conseil que les Rois donnent plus volontiers en mourant à leurs successeurs qu'ils ne le prennent pour eux de leur vivant; il faut convenir au moins que François I. à peine jouissant de la paix, n'avoit pas encore eu le tems d'exécuter lui-même ce qu'il recommandoit à son fils. 1547.

Il est fâcheux pour la mémoire ou de Montmorenci ou du Roi, que le ressentiment de ce Prince ait été jusqu'à conseiller au Dauphin de ne point rappeller ce Ministre & de ne s'en jamais servir.

Mais le conseil (1) qu'il donna

(1) C'est à propos de ce Conseil que Charles IX. fit ces quatre vers.

Le Roi François ne faillit point,
Quand il prédit que ceux de Guise
Mettroient ses enfans en pourpoint
Et tous ses sujets en chemise.

1547. encore à son fils de contenir l'ambition des Guises & de ne leur point laisser prendre trop de part aux affaires, méritoit peut-être quelque attention; s'il eût été suivi, les regnes des trois fils de Henri II. auroient vraisemblablement été moins orageux.

Le Roi rendit au Cardinal de Tournon, & sur-tout à l'Amiral d'Annebaut, le témoignage le plus flatteur, il fit plus que vanter ce dernier, il le récompensa; le généreux d'Annebaut s'étoit appauvri dans le commandement des Armées & dans le Ministère; le Roi par son testament, lui donna cent mille livres, somme considérable pour le temps, présent inestimable, dit M. de Thou, si l'on considère la main qui le fit & le motif qui le fit faire. Belleforêt dit que François I. recommanda encore à son fils, Grignan, Longueval, le Capitaine Paulin, & le Secrétaire d'Etat Bayart.

Telle étoit alors l'économie publique, que François I. malgré des

guerres continuelles & souvent malheureuses, malgré une magnificence inconnue à tous ses prédécesseurs, dans sa table, dans ses fêtes, dans ses bâtimens, dans ses plaisirs, dans ses établissemens politiques, militaires, littéraires, laissa dans ses coffres quatre cent mille écus, (somme alors immense (toutes dettes courantes payées, & le recouvrement de trois mois de ses revenus, restant tout entier à faire. 1547.

Il est presque superflu d'observer que les favoris du nouveau regne eurent bientôt dissipé ces trésors, & qu'aucun des conseils du Roi mourant ne fut suivi (1).

François I. mourut le 31. Mars 1547. à peu près au même âge que Louis XII. son beau-père, c'est-à-dire, à cinquante-deux ans & demi. Son regne fut de trente-deux ans &

(1) Montmorenci fut rappellé & mis avec les Guises à la tête des affaires. L'Amiral d'Annebaut & le Cardinal de Tournon furent exclus du Conseil, Bayart fut mis en prison; les autres favoris du regne précédent furent pour le moins négligés.

1547. trois mois ; les corps du Dauphin & du Duc d'Orléans n'étoient point encore inhumés, le père & les deux fils furent mis ensemble dans le tombeau de leurs ancêtres à Saint-Denis. Le cœur & les entrailles du Roi furent portés à Hautes-Bruyères, Couvent de l'Ordre de Fontevraud dans le Diocèse de Chartres. Les deux caisses (1) qui les contiennent, sont enfermées dans une colonne de marbre blanc que Henri II. fit élever devant la grande grille du Chœur.

Relat de la mort & sépulture de François I. par le P. de Puyherbault, Relig. de l'Ordre de Fontevraud.

Charles-Quint & François I. s'estimoient l'un l'autre malgré eux, autant que la postérité les estime. Charles a survécu François, il étoit trop juste ou trop habile pour refuser à un rival mort le tribut d'éloges qu'il lui devoit. *Quel Prince*, s'écria-

(1) Ainsi Louis Beurier se trompe, lorsqu'il dit dans son Histoire du Monastère des Célestins, qu'il n'y a que les entrailles de François I à Hautes-Bruyéres, & que le cœur est aux Célestins dans la cave de la Chapelle d'Orléans.

t'il d'un ton de refpect & de douleur, *quel grand Prince la France vient de perdre ! Je ne fais quand la Nature en pourra produire un femblable.* 1547.

Cette nouvelle parut l'accabler ; fa gloire en effet alloit perdre de fon éclat à la mort de François I.

Deux grandes nations, deux grands Princes que la rivalité anime, forment toujours un beau fpectacle dans l'Hiftoire. Cette rivalité enflamme les paffions, déploye les talens, met en mouvement tous les refforts. Dans ce fens un ennemi eft quelquefois plus utile qu'un ami. Charles-Quint & François I. ont peut-être l'un à l'autre l'obligation d'avoir été grands ; ils ont eu l'un fur l'autre divers avantages. Le principal trait de leur caractère paroît avoir été dans Charles-Quint la fineffe, dans François I. la franchife. Tous deux ont fait de grandes chofes, mais Charles Quint s'eft permis des actions malhonnêtes, & François I. a fait bien des fautes. Qui peut excufer le fupplice de Semblan-

1547. çay, l'oppression de Bourbon autorisée ou soufferte, les Généraux nommés par l'amour & traversés par la haine, le flux & reflux de l'autorité incertaine & si souvent déposée en des mains étrangères, les intrigues de la Duchesse d'Etampes dans la campagne de 1544. impunies & même ignorées, les Ministres placés & déplacés au gré du caprice, &c? Mais qui peut ne pas détester le meurtre de Merveille, l'assassinat de Rincon & de Frégose, & ce tissu de basses fourberies qui accompagnent le passage de Charles V. par la France?

Si l'on compare les deux Princes en qualité de guerriers, la somme de leurs exploits paroît à peu près égale; ceux de François I. ont pourtant plus de réputation. Ses premiers pas dans la carrière eurent un éclat qui se répandit sur toute sa vie, & qui se soutint dans le malheur même. La victoire à vingt ans illustre toujours. Charles Quint entra ou du moins se distingua trop tard dans

cette même carrière. Sa première expédition importante est celle de 1532. contre les Turcs, car il faut compter pour rien ce moment où il paroît à Valenciennes en 1521. pour fuir devant le Roi, & cet autre moment où il échoue devant Bayonne & reprend Fontarabie par la trahison d'un lâche. L'expédition de Tunis en 1536. est le premier exploit de Charles-Quint qu'on puisse mettre en parallèle avec la bataille de Marignan, mais certainement il vaut mieux avoir gagné la bataille de Mulberg que d'avoir perdu celle de Pavie. En tout Charles-Quint étoit peut-être plus Général & François I. plus soldat. Ce partage des talens militaires entr'eux est même conforme à leurs caractères, l'un réfléchi & appliqué, l'autre bouillant & impétueux. 1547.

Quant à la politique, on ne peut se dissimuler que la supériorité ne soit toute entière du côté de Charles-Quint. Il conquit ou garda tout ce que son rival lui disputa, il ob-

1547. tint l'Empire, & s'empara du Milanès, il conserva le Royaume de Naples; il ne dut point tous ces succès à une fortune aveugle, mais à une conduite sage, à des mesures bien prises, à des moyens proportionnés à leur fin; heureux & véritablement digne de son bonheur, si la fraude n'avoit pas trop souvent présidé au choix de ces moyens.

Il eut sur-tout la science des Rois, l'art de connoître les hommes; on vit toujours à la tête de ses armées les plus grands Généraux de l'Europe; ses Ministres ne le gouvernoient point & il les employoit toujours aux choses auxquelles ils étoient propres; il connoissoit & ses sujets & les étrangers; il savoit que Bourbon étoit un Héros, que Saluces n'étoit qu'un traître, il se sert de Bourbon pour vaincre & de Saluces pour trahir. Bourbon est un Héros; mais c'est un François réfugié, il lui donne pour surveillant le jaloux Pescaire, presque son égal, mais Bourbon & Pescaire sont ambitieux & peu fidé-

les, il leur donne pour surveillant à tous deux le fidéle & utile Lannoy. 1547.
Il enléve à la France & les la Marck & Sickinghen, & ce sublime Bourbon & le Prince d'Orange & André Doria, les plus grands hommes de ce siécle, François I. lui enléve l'obscur Prince de Melphe.

Charles-Quint avoit encore sur son rival un grand avantage, celui de l'activité & de la constance. François I. a des momens d'éclat qui éblouissent, mais il a de longs intervalles de sommeil & de langueur. Charles-Quint n'en a pas un. Sans cesse il agit, il prépare, il exécute, il intrigue, il divise, il court en Allemagne, en Italie, en Espagne, il contient les grandes Puissances, il soumet les petites, il les enchaîne toutes par ses négociations.

Bayle observe que, puisqu'on se liguoit plus souvent contre François I. que contre Charles-Quint, il falloit que François I. parût plus redoutable, mais c'étoit l'Empereur qui avoit le talent de le faire croire si redoutable.

1547. D'ailleurs ces ligues ne prouvoient pas toujours qu'on redoutât la puissance de ceux contre qui elles se faisoient; après la défaite des de Foix & l'expulsion des François en 1522. l'Italie entière se ligue contre eux; craignoit-elle plus alors François I. chassé & détruit, que l'Empereur maître du Milanès & du Royaume de Naples? Non, mais elle se croyoit plus sûre de son repos en rampant paisiblement sous le vainqueur qu'en prêtant avec effort la main au vaincu pour le relever.

Henri VIII. à la vérité se ligue plus souvent avec Charles V. qu'avec François I. nous en avons déjà dit la raison, d'ailleurs il croyoit avoir des prétentions sur la France, & il savoit bien qu'il n'en avoit ni sur l'Italie, ni sur l'Allemagne, ni sur l'Espagne.

Au reste Charles Quint tiroit parti & de la puissance de son rival qu'il exagéroit pour lui nuire, & de sa propre puissance qu'il savoit montrer à propos pour entraîner ceux que ses

intrigues n'auroient point séduit.

Mais François I. est bien supérieur à son rival, lorsqu'il défend contre lui la Provence, & Bayle a raison d'observer qu'il est plus glorieux à François I. d'avoir su conserver son Royaume dans les conjonctures où il s'est trouvé, qu'à Charles-Quint d'avoir fait ses autres conquêtes, en échouant dans celle-ci, malgré tous les avantages que lui procuroient sa puissance & ses intrigues. François I. est supérieur encore à Charles-Quint, lorsqu'il l'avertit de la révolte des Gantois, lorsqu'il lui livre le passage dans ses Etats pour aller les soumettre, lorsqu'il pardonne aux Rochelois révoltés, lorsqu'il n'oppose que de la modération à la scène scandaleuse de Rome, & lorsque décrié dans toute l'Allemagne par les calomnies de l'Empereur, il ne s'en venge qu'en comblant de bienfaits les Négocians Allemands. 1547.

Enfin François I. est au moins l'égal de Charles-Quint pour les talens militaires, il lui est inférieur pour les

1547. talens politiques, il lui eſt très-ſupérieur pour les vertus, ſon infériorité même en politique étoit en partie l'effet d'une vertu, de la délicateſſe ſur le choix des moyens.

Dans ce parallèle nous n'envisageons François I. que relativement à l'ordre politique & militaire, objet de cette première partie; c'eſt le point de vûe le moins favorable à ce Prince. L'Hiſtoire des Lettres & des Arts le montrera dans un plus beau jour; elle lui aſſûrera ſur ſon rival & ſur tous les Souverains de ſon tems, une ſupériorité inconteſtable, qui ſera peut-être encore confirmée par divers traits de ſa vie privée.

Fin de l'Hiſtoire.



DISSERTATIONS SUR DIVERS POINTS DE L'HISTOIRE DE FRANÇOIS PREMIER.

PREMIÉRE DISSERTATION.

Histoire, Liv. 6, Chap. 1, page. 202.

Droits sur le Roussillon (1) & sur le Luxembourg.

1°. *Droits sur le Roussillon.*

JUsqu'au temps de Jean Roi d'Arragon, père de Ferdinand le Catho-

(1) On joint ici, malgré l'éloignement, le Rous-

lique, la France ne disputoit aux Rois d'Arragon, relativement aux Comtés de Roussillon & de Cerdagne, ni une possession immémoriale, ni des droits à peu-près tels qu'en ont la plûpart des Souverains sur la plûpart de leurs États. Jean, Roi d'Arragon donna ces deux Comtés en les engageant à Louis XI. pour trois cent mille écus. Le Traité portoit, que si dans neuf ans cette somme n'étoit pas remboursée avec les intérêts, la France acquerroit la propriété des Domaines engagés. Le remboursement ne se fit point, & Ferdinand d'Arragon trouva le moyen de se faire rendre les deux Comtés par Charles VIII. sans rien payer. C'étoit sans doute un chef-d'œuvre de Politique, On a prétendu qu'il avoit gagné le Cordelier Maillard, Confesseur de Charles VIII., qui avoit montré à son scrupuleux Pénitent l'ame de Louis XI.

---

sillon & le Luxembourg, parce que François I. exerça dans le même temps ses droits sur ces deux Provinces.

tourmentée dans le Purgatoire, pour avoir acquis (1) ces deux Provinces, & avoit promis de l'en tirer aussi-tôt qu'elles seroient restituées. Quoiqu'il en soit de cet artifice, plus vraisemblable que prouvé, Charles VIII. restitua ou plûtôt donna généreusement ces deux Provinces à Ferdinand, il ne mit qu'une condition à sa libéralité, & cette condition fut violée, ce fut que Ferdinand ne traverseroit point l'expédition de Naples que Charles VIII. méditoit. C'étoit, comme on l'a vû dans l'introduction, la Branche bâtarde d'Arragon qui occupoit alors le Thrône de Naples.

Puisque Ferdinand avoit promis de respecter l'expédition de Naples, il ne pouvoit manquer de la traverser. Charles VIII. n'eut point dans cette expédition de plus dangereux ennemi que Ferdinand. Ainsi quand la donation que Charles VIII. lui

(1) Voir l'introduction, Chap. 3. Art. Espagne Tome I.

avoit faite du Rouſſillon & de la Cerdagne, n'auroit pas été provoquée par des moyens illégitimes, la donation n'en étoit pas moins caduque, puiſque la condition ſous laquelle elle étoit faite, n'avoit point été remplie.

Telles étoient les prétentions de la France; elles ne ſe bornoient pas au Rouſſillon & à la Cerdagne. Les révolutions des temps, la fatalité des conjonctures ont donné à preſque tous les Souverains de l'Europe des prétentions reſpectives ſur preſque tous les Etats. La France en avoit juſques ſur l'Arragon & ſur la Caſtille, mais comme elle ne fit point valoir ces droits ſous le régne de François I., il eſt inutile de s'engager dans cette diſcuſſion.

2°. Droits ſur le Luxembourg.

Quant au Luxembourg, 1°. les prétentions de François I. étoient fondées ſur l'acquiſition d'une partie de ce Duché que Louis, Duc

d'Orléans, frère du Roi Charles VI. avoit faite autrefois de l'Empereur Venceslas, alors chef de la Maison de Luxembourg. De-là vient que François I. affectant de regarder le Duché de Luxembourg comme un patrimoine particulier de sa branche, en prit le titre en 1543. & parut s'attacher à cette conquête.

2°. En 1443. Elisabeth de Luxembourg, nièce de Venceslas, possédant alors le Luxembourg, & voyant les peuples de ce Duché soulevés contre elle, avoit appellé à son secours Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, à qui elle avoit transporté ses droits sur le Luxembourg. Mais tous les Seigneurs de cette Maison prétendoient qu'elle n'avoit pas pû faire une telle aliénation à leur préjudice; ils soutenoient d'ailleurs qu'elle n'étoit pas propriétaire du Luxembourg, & qu'elle ne l'avoit qu'à titre d'engagement.

Depuis ce temps les Maisons de Bourgogne & d'Autriche étoient restées en possession du Luxem-

bourg, & les Seigneurs de la Maison de Luxembourg réclamoient contre cette possession. L'un d'eux, Charles de Luxembourg, Comte de Brienne, petit-fils de ce fameux Connétable de S. Pol décapité sous Louis XI., avoit cédé ses droits au Maréchal de la Marck (Fleuranges). François I. avoit acquis tous les Droits & de la Maison de Luxembourg & de la Maison de la Marck.

ÉCLAIRCISSEMENT

Sur le Lit de Justice tenu en 1537. contre Charles-Quint, pour la confiscation des Comtés de Flandre, d'Artois & de Charolois.

Voir le Liv. 4. Chap. 10.

PLusieurs Auteurs ont blâmé l'éclat de cette grande scéne, & la solemnité de cet Arrêt si facile à rendre, si difficile à exécuter. J'ai pensé comme eux par les raisons que j'ai

dites. L'objet principal de mes réfléxions à cet égard, a été de montrer l'abus du Gouvernement féodal, qui, donnant au Souverain des vaſſaux plus puiſſans que lui, rendoit les loix féodales même impoſſibles à exécuter. Je n'ai enviſagé dans cette procédure contre Charles-Quint, que ſon effet, & non le droit qu'on avoit de la faire.

Quant à ce droit, la Souveraineté des Rois de France ſur la Flandre, l'Artois & le Charolois, ne peut être révoquée en doute, après toutes les preuves que Dupuy en a rapportées dans ſon Traité des droits du Roi.

A la Conférence de Calais, cette Souveraineté fut témérairement attaquée par le Chancelier de l'Empereur, & ſuperficiellement défendue par le Chancelier du Roi. Cette diſcuſſion frivole, qui d'ailleurs ne décida rien, prouve ſeulement l'ignorance des deux Miniſtres ſur cet article, ignorance avouée du moins de bonne foi par le Chancelier Duprat.

La ſeule objection qui s'éleve con-

tre la Souveraineté de François I. ſur les Comtés de Flandre, d'Artois & de Charolois, ſe tire des Traités de Madrid & de Cambray, poſtérieurs à la Conférence de Calais, & par leſquels François I. renonça expreſſément à cette Souveraineté.

Mais pouvoit-il y renoncer? Pouvoit-il, pour obtenir ſa liberté & celle de ſes fils, aliéner ce droit inaliénable de ſa Couronne? Il faut voir ce qu'ont dit ſur ce ſujet l'Avocat Général Capel & le Chancelier Olivier, ce que diſoit avant eux ſur un ſujet ſemblable, Jean Juvenal des Urſins : il faut peſer toutes les raiſons raſſemblées par Dupuy. On peut voir auſſi ce qu'oppoſe à ces raiſons Antoine de Vera, dans la Vie de Charles-Quint.

FIN.

Extrait des Régistres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, du Mardi 3 Septembre.

M. Duclos & M. de Burigny, nommés Commissaires par l'Académie pour l'examen d'un Manuscrit, intitulé *Histoire de François I. par M.* GAILLARD, ont dit qu'ils avoient jugé cet Ouvrage digne de l'impression. Sur leur rapport l'Académie a cédé à M. Gaillard son droit de Privilége. En foi de quoi j'ai signé, à Paris ce 3 Septembre mil sept cent soixante & cinq.

LE BEAU, Secrétaire perpétuel.

Lettres portant renouvellement de Privilége en faveur de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres pendant trente ans, pour l'impression, vente & débit de ses Ouvrages.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Baillifs, Sénéchaux, Prévôts, Juges, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Officiers & Justiciers qu'ils appartiendra. Salut : Notre Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres nous a fait exposer qu'en conformité du Réglement ordonné par le feu Roi notre très-honoré Seigneur & bisayeul, pour la forme de ses exer-

cices & pour l'impression des divers ouvrages, Remarques & Observations journalieres; Relations annuelles, Mémoires, Livres & Traités faits par les Académiciens qui la composent; elle en a déja donné un grand nombre au Public, en vertu des Lettres de privilége qui lui furent expédiées au mois de Décembre mil sept cent un, renouvellées par autres du quinze Février mil sept cent trente-cinq; mais le délai de trente années porté par ces dernieres se trouvant expiré, notredite Académie nous a très-humblement fait supplier de lui accorder nos Lettres nécessaires pour sa prorogation. A ces causes, & notre intention ayant toujours été de procurer à notredite Académie en Corps, & aux Académiciens en particulier, toutes les facilités & moyens qui peuvent rendre leur travail utile au public, nous lui avons de nouveau permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes signées de notre main, de faire imprimer, vendre & débiter en tous les lieux de notre Royaume, par tel Libraire qu'elle jugera à propos de choisir, les Remarques ou Observations journalieres, & les Relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans ses Assemblées, & généralement tout ce qu'elle voudra faire paroître en son nom; comme aussi les Ouvrages, Mémoires ou Livres des Particuliers qui la composent, lorsqu'après les avoir examinés & approuvés, aux termes de l'Article 44. du Réglement, elle les jugera dignes d'être imprimés, pour jouir de ladite permission par le Libraire que l'Académie aura choisi pendant le tems & espace de trente ans, à compter du jour de la date des Présentes; Faisons très-expresses inhibitions & défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, & nommément à tous autres Libraires & Imprimeurs que celui ou ceux que l'Académie aura choisi, d'imprimer, vendre & débiter aucun desdits Ouvrages; en tout ou en partie, & sous quelque prétexte que ce puisse être, à peine contre les contrevenans de confiscation au profit dudit Libraire, & de trois mille livres d'amende applicables, un tiers à Nous, l'autre tiers à l'Hôpital du lieu où la

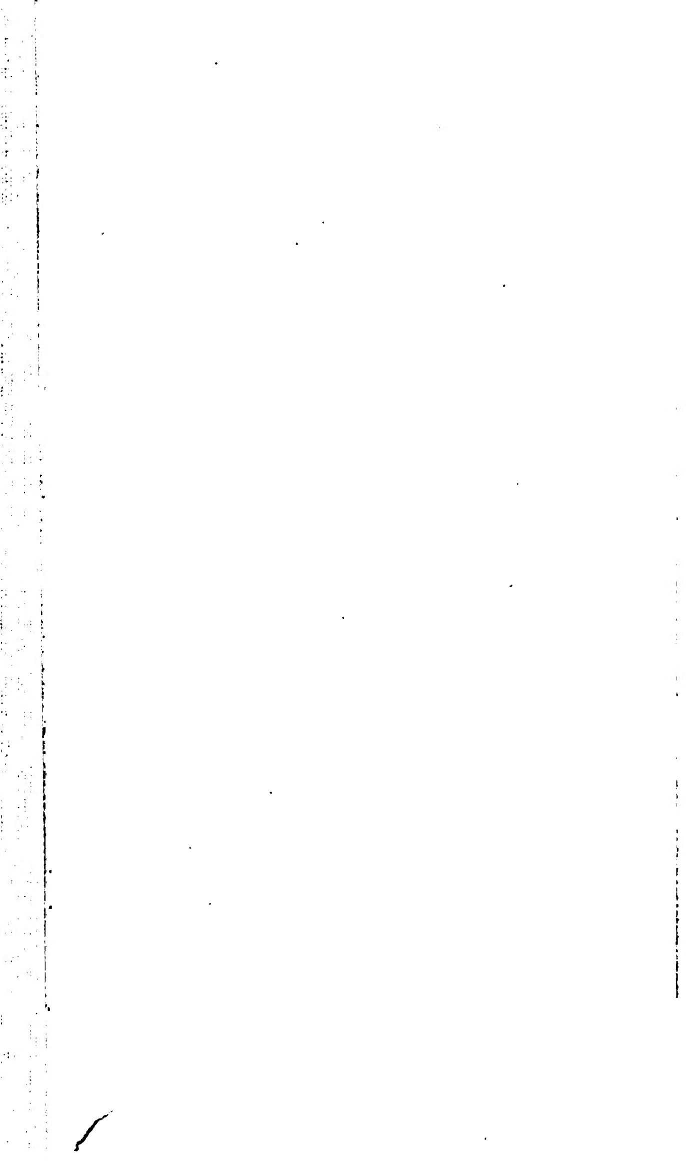
contravention aura été commise, & l'autre tiers au dénonciateur, à la charge qu'il sera mis deux exemplaires de chacun desdits Ouvrages dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France le sieur de MAUPEOU, ayant de les exposer en vente; & à la charge aussi que lesdits Ouvrages seront imprimés sur du beau & bon papier & en beaux caractéres, suivant les derniers Réglemens de la Librairie & Imprimerie, & de faire regisrer ces Présentes sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris; le tout à peine de nullité des présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire jouir & user notredite Académie & ses ayans cause pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens; Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution des Présentes, tous Exploits, saisies & autres actes nécessaires sans autre permission. Car tel est notre plaisir. Donné à Compiegne le vingt-huitiéme jour de Juillet, l'an de grace mil sépt cent soixante-cinq, & de notre regne le cinquantiéme. *signé* LOUIS; Et plus bas, par le Roy,

PHELYPEAUX.

Registré sur le Registre XVI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 437, f. 364, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenses, art. 41. à toutes personnes de quelques qualités & conditions qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher

aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf Exemplaires prescrits par l'art. 108 du même Réglement. A Paris ce 14 Septembre 1765.

LE BRETON, Syndic.



JAN 20 1933

